Le stationnement dans l'aire numéro 3

Un problème assommant

Par Lucien Bouchard

L'ouverture de la session parlementaire pose toujours un problème assommant pour les autorités de la ville de Québec: celui du stationnement. Un afflux de voitures vient ajouter au marasme permanent, à l'encombrement perpétuel que connaît la colline parlementaire de la capitale.

C'est dans ce secteur que le manque de stationnement hors rue se fait sentir avec le plus d'acuité alors et il semble qu'il sera impossible d'y apporter une solution, même temporaire, avant que soit érigée la future cité parlementaire.

C'est ce qui ressort d'une série de conversations téléphoniques avec des personnes qui s'intéressent de près au sort de la cité parlementaire et du stationnement. On sait que la construction du boulevard Saint-Cyrille à double voie divisée n'a pas amélioré la circulation à cet endroit. En effet, les deux voies ont

(Suite à la page 4, 3e col.)



PLACE AUX AUTOMOBILES — Dès qu'une trouée se fait, les automobiles implacablement l'accaparent, l'envahissent. Ainsi l'élargissement du boulevard Saint-Cyrille pour faciliter et accélérer la circulation est devenu presque immédiatement inutile, des files de voitures ayant ramené la chaussée aux dimensions antérieures.

A LA CARTE

Ensoleillé, avec périodes de nuages et quelques légères chutes de neige. Plus froid. Min. et max. à Québec : 15 et 20.

(Voir détails en page 4)

L'ÉVÉNEMENT

99e ANNEE — No 182 QUEBEC, MARDI 25 JANVIER 1966 PRIX SEPT CENTS

LA METEO

Classées	17-18
Décès	19
Féminités	6 et 7
Finance	10-11
Horoscope	2
Mots croisés	5
Spectacles	8 et 9
Sport	13 à 15
Télévision	4

Le sort des prétendus journaux immoraux

Le juge Jolicoeur décidera, ce matin

C'est ce matin, au Palais de Justice de Québec, que le juge Henri Jolicoeur doit statuer sur le sort à faire aux exemplaires de revues et journaux jugés obscènes, saisis la semaine dernière par la Sûreté municipale de Québec. La saisie a été faite en vertu de la Loi des publications et de la morale publique (Chap. 50 des Statuts refondus du Québec); cette loi prévoit que le Bureau de la Censure peut émettre une ordonnance lorsqu'une publication que lui soumet pour étude le Procureur général est jugée immorale.

Toujours en vertu de cette loi des publications, tout agent de police peut et doit saisir (avec ou sans mandat) ces publications dont une liste a été établie par le Bureau de censure.

Hier après-midi, un inspecteur et des agents de la Sûreté municipale se sont rendus, avec des échantillons de ces journaux, chez le juge Henri Jolicoeur, le greffe du Palais de

(Suite à la page 4, 5e col.)

Les Etats-Unis prolongeront la "pause" au Nord-Vietnam

OTTAWA (UPI, PC) — Le premier ministre, M. Lester Pearson, a déclaré hier aux Communes que le gouvernement américain a informé le Canada et d'autres pays qu'il a l'intention de continuer la "pause" des bombardements au Nord-Vietnam aussi longtemps "que cette pause semblera être un élément d'appui dans sa tentative pour amener des négociations".

Répondant au chef de l'opposition, M. Diefenbaker, et à M. T.C. Douglas, chef néo-démocrate, M. Pearson a ajouté

(Suite à la page 4, 3e col.)

Editorial

Dans l'enseignement spécialisé

Après une semaine de grève, les 27,000 étudiants des écoles d'enseignement spécialisé de la province sont retournés à leurs cours. L'objet de leurs protestations a été confié à un comité d'étude qui fera un rapport des implications financières de la prolongation du calendrier scolaire. On sait qu'à la suite de nouveaux règlements du ministère de l'Education, la durée des cours des écoles spécialisées se poursuivra du 4 au 23 juin. Les étudiants concernés se prétendent ainsi défavorisés du fait que cette prolongation affectera leurs conditions d'emploi durant la saison estivale.

Ces objections ne sont peut-être pas dénuées de fondements. Mais, on peut difficilement allonger la période des cours des écoles spécialisées sans que les élèves en ressentent quelques effets. Et, si l'on s'est décidé à cette prolongation c'est que le besoin s'en faisait sentir. Aujourd'hui, le développement de la société exige des techniciens mieux formés, formation qui va de pair avec l'évolution technologique qui a cours dans les pays industrialisés. A moins de trouver un moyen magique capable d'inculquer une meilleure formation technique en peu de temps, il faudra recourir à plus de temps pour dispenser aux élèves la formation nécessaire à leur arrivée sur le marché du travail.

Cela vaut non seulement pour les élèves de l'enseignement spécialisé mais également à tous les niveaux de l'enseignement. C'est un phénomène universel: l'enseignement retient les élèves de plus en plus longtemps à l'école. Les allocations scolaires ou compensations de toutes sortes, qui n'existaient pas dans le passé, permettent maintenant une scolarisation plus poussée.

Il reste que la question de l'emploi pour les étudiants l'été n'est pas négligeable. Le rapport du comité d'étude pourrait donner plus de précisions à ce sujet. Quant au recours à la grève chez les élèves (enseignement spécialisé et cours commercial), c'est une pratique déplorable qui n'a pas sa raison d'être. La généralisation de tels procédés serait désastreuse à l'école. La démocratisation scolaire, c'est l'accès de l'école au plus grand nombre. Ce n'est pas la sortie de l'école au moyen de la grève.

Sur une colonne

RUMEURS

CITE DU VATICAN, (A.F.P.) — Les informations dont s'est fait l'écho un périodique italien et suivant lesquelles une "légation" du Saint-Siège serait ouverte à Moscou, sont dénuées de tout fondement, déclare-t-on dans les milieux compétents.

L'ouverture d'une légation à Moscou, en échange d'une visite de M. Andrei Gromyko au Vatican, a été annoncée par un périodique italien d'extrême-droite.

SCANDALE

LONDRES, (A.F.P.) — Scandale à l'abbaye de Westminster: pour la première fois depuis la réforme un prêtre catholique y a pris la parole, suscitant un tumulte inédit en ce haut lieu de la religion anglicane.

Le père Thomas Corbishley, jésuite, dont le sermon avait été prévu à l'occasion de la semaine de prières pour l'unité des chrétiens, a été interrompu à plusieurs reprises.

Devant l'abbaye, le spectacle n'était pas moins inhabituel: une cinquantaine de personnes, pour la plupart des ecclésiastiques, brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: "Trahison à la réforme: un prêtre jésuite parle dans l'abbaye de Westminster", et "Protestants, réveillez-vous devant les dangers d'union avec l'Eglise de Rome."

BOMBE ATOMIQUE

ALMERIA, (A.F.P.) — La bombe atomique perdue il y a une semaine dans l'accident du bombardier B-52 américain se trouve, très vraisemblablement, au large de Cuevas de Almanzora, en Méditerranée, par 900 pieds de fond, a-t-on déclaré hier de source bien informée.

On estime en effet, à Alméria, que l'objet radioactif repéré dimanche à cinq milles au large des côtes est bien la bombe manquante.

AUTOPSIE

MOSCOU, (U.P.I.) — Une autopsie soviéto-américaine sur le corps de Newcomb Mott a démontré hier que le jeune Américain était mort d'une profonde coupure dans le cou, le corps portant également des coupures aux poignets, aux coudes et à l'abdomen.

Le communiqué publié par l'ambassade américaine à la suite de l'opération qui a duré trois heures, n'apporte aucune conclusion sur la mort de Mott.

A Québec, cet après-midi

Inauguration de la session

Ce serait la dernière avant des élections

Le représentant de Sa Majesté la Reine, l'hon. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province, inaugurera à trois heures cet après-midi, la sixième session de la 27e Législature du Québec.

Cette session, qui devrait être la dernière de la 27e Législature puisque l'on s'attend à ce que les Chambres soient prorogées au cours de l'année pour donner lieu à des élections, revêtira conséquemment une importance particulière pour le gouvernement et l'Opposition.

L'on sait déjà que le Discours du Trône proposera au Parlement de donner l'assurance-santé aux assistés sociaux à compter du 1er avril 1966 et qu'il recommandera la formation d'un comité commun des deux Chambres pour étudier la possibilité d'étendre ce service à tous les Québécois en 1967.

Le rapport Bélanger, sur la fiscalité provinciale, municipale et scolaire, qui sera rendu public mercredi, pourrait être révélateur des intentions gouvernementales en vue de soulager quelque peu du fardeau des taxes les cultivateurs et les "petits" contribuables du Québec.



VESTIGE DES FETES — Toutes les bonnes choses ont une fin. C'est avec un brin de nostalgie inavouée que les passants ont vu défiler ce convoi d'arbres de Noël desséchés, hier. La cueillette se continuera pendant quelques jours par les boueurs de la ville de Québec.

Pearson partage l'avis de Favreau

La constitution ne devrait être amendée qu'après les prochaines élections

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a déclaré en Chambre, hier, qu'il approuvait les propos tenus par le président du Conseil privé, M. Guy Favreau, à Montréal en fin de semaine, selon lesquels on ne devrait apporter des amendements à la Constitution qu'après la prochaine élection fédérale.

M. Pearson et son collègue québécois étaient la cible de questions sarcastiques de la part des députés de l'Opposition qui s'attaquèrent au discours que M. Favreau prononçait devant un groupe d'étudiants libéraux.

M. Douglas Harkness (P.C.-Calgary Nord) a demandé à M. Pearson s'il partageait l'avis de M. Favreau qu'il y a de bonnes raisons pour retarder le rapatriement de la Constitution.

M. Pearson a répondu que s'il y a retard, ce ne sera pas la faute du gouvernement. Le premier ministre a répondu qu'il avait lu le discours de M. Favreau et qu'une copie sera distribuée aux députés qui le désirent.

Le premier ministre a ajouté qu'il faut longuement se préparer à cet événement et que la préparation était déjà commencée.

M. Andrew Brewin (N.P.D.-Toronto-Greenwood) a demandé à son tour à M. Pearson s'il partageait l'avis de M. Favreau que le Parlement était dominé par des "colonialistes sentimentaux".

M. Pearson a déclaré que les journaux avaient mal interprété certains aspects du discours du leader québécois des libéraux fédéraux, et il a de nouveau déclaré que le texte serait disponible pour ceux qui voudraient le lire.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a demandé à son tour au ministre s'il avait reçu quelque avis du premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, qui aurait modifié son point de vue sur le rapatriement de la Constitution.

M. Favreau a répondu qu'il n'avait eu aucun entretien avec des représentants du Québec, à ce sujet, cette année.

On s'est entendu sur la formule Fulton-Favreau de rapatriement de la Constitution lors d'une conférence fédérale-provinciale en 1964. Tous les gouvernements provinciaux, sauf celui du Québec, l'ont approuvée.

Les employés de la ville, soumis à des règlements

Le comité exécutif vient d'approuver un document important attendu avec impatience par tous les employés de l'hôtel de ville: "les règles pour la conduite des employés de la ville" dont le maire Gilles Lamontagne a remis un exemplaire aux journalistes pour publication.

En remettant ce document à la presse pour publication, le maire a déclaré qu'il voulait démontrer que la nouvelle administration ne veut pas prendre les employés municipaux par surprise et ne veut pas être accusée d'actes de vengeance si par la suite de la non-observance de ces règlements, des sanctions étaient prises contre certains employés.

Il a également insisté sur le fait que ces règlements n'avaient pas été rédigés pour la majorité des fonctionnaires municipaux qui sont consciencieux et respectueux des règlements, mais pour la minorité qui a besoin d'avertissements sévères. Il a dit que chaque employé recevra une copie de ces règle-

(Suite à la page 4, 1ère col.)

Me Gabias occuperait son siège

Le chef de l'Union nationale, Me Daniel Johnson, a été informé par son collègue de Trois-Rivières, Me Yves Gabias, que celui-ci serait présent à l'ouverture de la session, cet après-midi, et qu'il occuperait la banquette qui lui est réservée dans l'enceinte de l'Assemblée législative.

M. Jonhson qui était interrogé par les journalistes quelque temps après s'être entretenu avec MM. Lesage et Laporte sur le programme du début de la session n'a cependant pas voulu dire si le cas de M. Gabias avait été effleuré au cours de la discussion.

Le député de Trois-Rivières a été expulsé à trois reprises de l'Assemblée législative après qu'il eut failli de prouver devant le comité des privilèges et élections une accusation de trafic d'influence qu'il avait portée contre M. René Hamel, ancien ministre du cabinet Lesage.

Privé de ses privilèges de député pour une période de trois ans, le député de Trois-Rivières a fait plusieurs tentatives pour reprendre son siège, mais sans succès. Une requête présentée devant la Cour supérieure, l'an dernier, pour tenter d'obtenir le même but avait été rejetée par le juge Léon Casgrain.

UN ARGUMENT DE PLUS

Le chef de l'opposition a révélé, hier, que le fait qu'il s'est écoulé une session depuis la dernière expulsion du député unioniste de Trois-Rivières constituait un argument de plus en faveur de M. Gabias... "et celà deviendrait doublement odieux pour le gouvernement de tenter de l'expulser à nouveau".

On sait que M. Gabias a siégé

(Suite à la page 4, 3e col.)

Les banquettes réservées à l'opposition

Les citoyens du Québec qui assisteront, aujourd'hui, à l'ouverture de la sixième session de la 27e Législature du Québec pourront constater que l'opposition officielle a apporté des modifications assez importantes en ce qui touche les banquettes qu'elle occupe sur le parquet de l'Assemblée législative.

Ainsi, sur la première rangée, Me Jean-Jacques Bertrand, le député de Missisquoi, passe immédiatement à la gauche de Me Daniel Johnson. Il était jusqu'ici à sa droite. M. Bertrand occupera dorénavant la banquette qui était réservée au député de Chicoutimi, Me Antonio Talbot.

MM. Paul Dozois, Antonio Elie, Maurice Bellemare gagnent respectivement un rang sur cette rangée, tandis que MM. Cottingham et Lizotte, qui occupaient jusqu'ici des banquettes arrières, passent à la première rangée.

L'on note, de plus, que les perpétuels absents du parti de l'Union nationale en Chambre sont relégués complètement à l'arrière plan. Il s'agit de MM. Albert Gervais, de Québec-Montmorency, Germain Caron, de Maskinongé et Roméo Lorrain, de Papineau.

LE CAS GABIAS

Par ailleurs, le diagramme de l'Assemblée législative indique que le député de Trois-Rivières, Me Yves Ga-

(Suite à la page 4, 1ère col.)

J.-Edouard Desnoyers devra subir son procès, en avril, sous l'accusation d'avoir volé $719,626

J.-Edouard Desnoyers, agent âgé de 44 ans et domicilié au 657 de la rue Champlain, devra subir son procès au terme d'avril des Assises sous l'accusation d'avoir volé $719,626.50 à la Corporation de l'Observatoire de Québec, entre le 25 novembre 1959 et le 31 octobre 1964.

Telle est la décision prise par le juge Gérard Simard, des Sessions de la paix, hier, au terme de l'enquête préliminaire de Desnoyers qui se poursuivait depuis le 20 avril 1965. L'accusé demeurera en liberté provisoire jusqu'à son procès sous un cautionnement de $10,000 sur immeubles.

La preuve de la défense, qui a débuté hier, a été fort peu longue, Me René Letarte n'ayant produit qu'un seul témoin, Desnoyers; l'accusé a été interrogé par Me Anatole Corriveau, procureur de la Couronne, avant que les deux avocats ne plaident.

Me Letarte a dit que son client ne pouvait être incriminé et que le magistrat devait rejeter l'accusation portée contre lui. A son avis, Desnoyers était parfaitement justifié de retirer une "commission" de la vente des billets donnant droit à un tirage au sort, billets qui accompagnaient les "cours" que vendaient au public les représentants de la Corporation de l'Observatoire de Québec.

au palais de justice

Par André BELLEMARE

Le procureur de la défense a fait état d'une entente verbale qui aurait existé entre Desnoyers et les membres de la Corporation; en vertu de cette entente, le prévenu aurait eu pour fonction de distribuer aux vendeurs de "cours" et de billets les 50 pour cent des montants perçus au moment de cette vente.

Desnoyers a expliqué, au cours de son témoignage, que chaque livret de tirage contenait six billets, vendus à $1 pièce. Du montant de $6, $3 allaient au fonds de la Corporation, en prévision de la construction d'un planétarium et d'un observatoire.

Les trois autres dollars étaient distribués en commissions aux vendeurs. Desnoyers a affirmé qu'il n'avait jamais dérobé un sou à la Corporation; les $3 qui devaient aller au fonds général s'y sont toujours rendus.

Pour ce qui est des "commissions" qu'il retirait de la vente des billets de tirage et des "cours", le prévenu affirme qu'il n'a jamais perçu plus de $1.50 sur les $3 réservés aux vendeurs et distributeurs. C'est de cet argent dont il se serait servi pour ses dépenses personnelles et ses frais de représentation; il maintient qu'il n'a jamais puisé dans le fonds général de la Corporation pour payer quoi que ce soit qui aurait pu lui profiter.

Pour sa part, le procureur de la Couronne a maintenu qu'il y avait eu vol dans la façon de procéder de Desnoyers. Me Anatole Corriveau a expliqué qu'aucune résolution n'a été adoptée par les membres de la Corporation pour permettre explicitement à Desnoyers de garder 50 pour cent de l'argent provenant de la vente de billets et des "cours" ou pour le distribuer aux vendeurs ou représentants.

Le procureur de la Couronne estime que, en l'absence d'une résolution explicite, Desnoyers gardait cet argent illégalement, et qu'il commettait ainsi un vol. Il commettait un vol, a-t-il dit, puisqu'il prenait cet argent sans le consentement de la Corporation; ce consentement n'aurait pu être exprimé que par une résolution acceptée en bonne et due forme, puisque toute Corporation n'agit que par voie de résolution.

Me Corriveau n'a pas voulu accepter l'explication de Desnoyers et de son procureur, selon laquelle les ententes verbales conclues antérieurement à l'incorporation de la Société d'astronomie de Québec en "Corporation de l'Observatoire de Québec", valaient encore après l'incorporation. Cette manière de procéder est illégale, à son avis.

Un individu est accusé de grossière indécence

Un instituteur de Saint-Raymond de Portneuf a comparu devant le juge Henri Jolicoeur, des Sessions de la paix, hier. Il est accusé de 15 chefs de grossière indécence et d'attentat à la pudeur sur la personne d'adolescents.

Il devra subir son enquête préliminaire le 1er février. Le juge Jolicoeur, tenant compte de la gravité des accusations mais aussi du fait que l'accusé ne possède aucun dossier, a décidé de le mettre en liberté provisoire sous un cautionnement de $1,000 en argent ou de $1,500 sur immeubles.

Tous ces délits auraient été commis de juin 1959 à décembre 1965.

Le prévenu a révélé au magistrat qu'aucune de ses victimes n'avait été l'un de ses élèves.

Horoscope

par Francesca Waldner

MARDI, 25 JANVIER 1966

BELIER (21 mars - 19 avril) — Vous êtes soumis à différentes influences favorables et pouvez préparer une soirée ou un voyage. Perspectives excellentes dans votre travail. Vous réussirez si vous pouvez vous faire certaines relations utiles.

TAUREAU (20 avril - 20 mai) — Vous devriez vous sentir beaucoup mieux aujourd'hui et faire beaucoup de progrès. Ne soyez pas trop obstiné au sujet d'une affaire personnelle et essayez de vous plier aux circonstances, du moins en ce moment.

GEMEAUX (21 mai - 20 juin) Ce sera une journée fort remplie pour vous et vous devriez vous tracer un programme bien défini. De belles perspectives pour faire d'heureuses rencontres ou un agréable voyage.

CANCER (21 juin - 20 juillet) Ne prenez pas trop en mauvaise part l'attitude quelque peu égoïste d'un ami très cher; celui-ci n'a aucune mauvaise intention et son geste n'est la preuve que d'un trouble émotif qui l'assaille. Bientôt votre amitié se raffermira.

LION (21 juillet - 22 août) D'excellents résultats sont obtenus grâce à l'influence favorable de la lune. Votre vie privée devient excitante au possible. Possibilité de faire des aubaines lorsque vous ferez vos achats.

VIERGE (23 août - 22 septembre) Vous êtes enclin à être un peu trop nerveux et vous devriez essayer de garder votre calme. Des discussions peuvent facilement dégénérer en querelles, mais d'ici quelques jours tout s'arrangera.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) Vous devriez vous sentir en pleine forme et profiter du bon temps qui vous échoit. Possibilité de faire un voyage et d'une aventure sentimentale. Satisfactions personnelles.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) Vous pouvez maintenant vous ressaisir des événements récents mais la situation n'est pas encore éclaircie et vous avez besoin de toutes vos énergies pour passer à travers.

SAGITTAIRE (22 novembre - 21 décembre) C'est une période fort intéressante pour vous et vous devriez essayer de vous tracer un programme bien établi pour pouvoir en profiter. Montrez-vous enthousiaste et plein d'entrain lorsque vous voyez vos amis.

CAPRICORNE (22 décembre - 19 janvier) Un changement de décor vous ferait du bien car votre vie privée a besoin d'être plus stimulante.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) Une journée fort active au cours de laquelle vous émettrez des idées qui peuvent être acceptées immédiatement. Possibilité de trouver des aubaines et des cadeaux à faire à certaines personnes.

POISSONS (19 février - 20 mars) Vous êtes quelque peu nerveux et irritable. Vous devriez essayer de surmonter rapidement cet état. Attaquez-vous à un travail qui captive réellement votre intérêt, car c'est le meilleur moyen d'oublier ses ennuis.

G. Renaud accusé d'avoir conspiré avec M. Laroche

Par André Bellemare

M. Guy Renaud, 41 ans, du 106 boulevard Jacques-Cartier, à Donnacona, s'est présenté de lui-même en Cour des sessions de la paix, hier, pour y être formellement accusé d'avoir conspiré avec M. Marcellin Laroche, député libéral de Portneuf à l'Assemblée législative. Le député doit être bientôt accusé de trafic d'influence sous 16 chefs représentant une somme de $15,260.

Le présumé complice de M. Laroche est technicien de laboratoire au service de la compagnie Domtar. Tout comme dans le cas du député libéral, on lui avait donné jusqu'au 29 janvier pour comparaître en Cour des sessions de la paix. M. Laroche, lui, devrait le faire d'ici samedi.

Selon l'acte d'accusation dressé contre M. Renaud, il aurait exigé d'entrepreneurs du comté de Portneuf, ayant obtenu des contrats du gouvernement provincial, des ristournes excédant $14,785 au profit de M. Laroche ou de tierces personnes.

M. Renaud a vu son enquête préliminaire fixée "pro forma" au 25 février par le juge Henri Jolicoeur, qui l'a mis en liberté provisoire sous un cautionnement personnel de $950. Me Guy Bertrand a fait valoir au magistrat que son client n'a pas de dossier judiciaire et que le procureur de la Couronne dans cette affaire, Me Yvan Migneault, ne s'opposait pas à la mise en liberté provisoire.

Les infractions imputées au technicien de laboratoire de Donnacona auraient été commises entre le 1er janvier 1961 et le 30 novembre 1965. Les 15 chefs d'accusation se lisent comme suit:

"D'avoir illégalement conspiré, à Pont-Rouge et à Donnacona, avec M. Marcellin Laroche, député de Portneuf à l'Assemblée législative, pour commettre des actes criminels prévus à l'article 102 du Code criminel, pour que ledit Marcellin Laroche, directement ou indirectement, étant fonctionnaire en sa qualité susdite, accepte ou offre ou convienne d'accepter pour lui-même.

1) de J.-E Papillon & Fils Inc., une somme de $650
2) du même entrepreneur, un prêt de $2,000
3) du même entrepreneur, un prêt de $5,000
4) de Stanislas Naud, une somme de $775
5) de Benoit Paquet, une somme de $500
6) de Fernand Girard, une somme de $1,150
7) de Fernand Bertrand et d'Emile Mayrand, faisant affaires sous la raison sociale de Bertrand & Myrand Enrg., une somme de $2,260
8) de Laurier Leclerc, une somme de $300
9) d'Antoine Racette, une somme de $275
10) de Joseph Frenette, une somme de $200
11) de Lucien Cauchon, une somme de $1,225
12) de Fernand Bertrand, une somme de $200
13) de Gérard Lajeunesse, une somme de $25
14) d'Ernest Gagnon, une somme de $225
15) de Laurier Auger, $2 l'heure, pour chaque heure durant laquelle la machinerie duditLaurier Auger a été employée par le ministère de la Voirie du gouvernement provincial;

... en considération d'une collaboration, d'une aide, d'un exercice d'influence ou acte ou commission concernant la conclusion d'affaires avec le gouvernement de la province de Québec".

VERRES DE CONTACT
J. LANGLOIS
opticien d'ordonnance
491, 3e Avenue, Québec.
Tél.: 523-6690.



Vichy Supreme
Une Limonade Gazeuse
PURGATIVE
Eau médicinale gazeuse aromatisée au citron! C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade. Exigez-la de votre pharmacien.
Agent général pour le Canada: J.-Alfred Ouimet, Montréal

Quand il s'agit d'un prix populaire, Dodge s'y connaît!





(Et voici ce que vous obtenez à ce prix)



La Dodge, mais c'est le meilleur achat que vous puissiez faire. La Dodge, c'est beaucoup plus . . . oui, beaucoup plus. La Dodge est plus longue que les voitures ordinaires de plusieurs pouces, mais son prix reste populaire. L'empattement de 121" de la Dodge vous donne la tenue de route d'une grande voiture. La Dodge offre sous son capot toute la puissance qu'un automobiliste puisse demander . . . jusqu'au moteur indomptable V8 de 440 po. cu. La Dodge se préoccupe de votre confort et de votre sécurité. Notez quelques-unes de ses caractéristiques . . . une spaciosité et une insonorisation de grande voiture . . . des garnitures de tissus fins ou de vinyle similicuir . . . un fauteuil de conducteur réglable en six positions . . . sur demande, un volant inclinable et télescopique . . . de nouvelles poignées de portières de sécurité . . . des roues à jante de sécurité. La Dodge, c'est tout ce que vous voulez dans une voiture, y compris la garantie de 5 ans ou de 50,000 milles du rouage d'entraînement, pièces et main-d'oeuvre comprises. Si vous voulez une bonne voiture—c'est bien. Si vous voulez une grande voiture, c'est Dodge!

Dodge c'est beaucoup plus, au prix voulu

MONACO • POLARA 880 • POLARA 440 • POLARA

CHRYSLER CANADA LTD.

Chaque Dodge porte la garantie de 5 ans ou de 50,000 milles du rouage d'entraînement, contre tout défaut de matériel ou de fabrication, pièces et main-d'oeuvre comprises.

Voyez à la télévision "Septième Nord", le mardi, "Les Couche-Tard", le vendredi, au réseau de Radio-Canada.

CHOUINARD AUTOMOBILES INC. 150, Boul. St-Sacrement, Québec 8, P.Q. Tél.: 681-4687
R. TANGUAY AUTOMOBILES LTEE Rond-Point, Lévis, P.Q. Tél.: 837-9383

AUTOS USAGÉES Dependable

Donner un autre visage à l'Expo provinciale

Par Lucien BOUCHARD

La Commission de l'exposition provinciale, nouvelle édition, veut donner un visage nouveau à l'exposition de 1967 qui coincidera avec l'Exposition universelle et les célébrations du centenaire de la Confédération.

C'est ce qu'a déclaré hier le maire Gilles Lamontagne, président de la Commission, en faisant un rapport verbal de la première séance de la nouvelle commission.

Cette première séance, a dit M. Lamontagne, en fut une de déblayage et elle s'est terminée à sept heures du soir, vendredi dernier. Elle avait débuté à trois heures.

Le président a dit qu'il ne pouvait annoncer encore de réforme, mais qu'il y en aura vraisemblablement prochainement. "Nous cherchons à établir si les cadres actuels répondent aux besoins actuels et à la planification à long terme des expositions provinciales."

Le maire-président dit que la nouvelle commission veut repenser les expositions provinciales et trouver un moyen dà rendre l'équipement un peu plus fonctionnel. On veut trouver une formule originale pour renouveler profondément le visage des expositions qui n'ont pas changé depuis des générations et qui ne correspondent plus à l'image d'un Québec nouveau, en pleine expansion industrielle.

On sait que la nouvelle Commission fut renouvelée entièrement sur la recommandation de la Commission Sylvestre.

La réforme apportée à la Commission assure un plus grand contrôle à la ville, "afin de tenir les mandataires du peuple responsables de toute mauvaise administration qui pourrait s'y glisser," comme le dit le rapport Sylvestre. Dans la nouvelle commission, le maire et président du Comité exécutif agit comme président de la Commission avec vote prépondérant en cas d'égalité. Le gérant de la ville en fait partie et c'est lui qui devra fournir pour toute dépense, un certificat attestant que la dépense a été autorisée par résolution de la Commission et qu'il y a un crédit couvrant le montant.

Toutes les acquisitions et les aliénations d'immeubles doivent être autorisées par le conseil sur recommandation du comité exécutif.

Un seul commissaire n'était pas une figure nouvelle à la première séance de la Commission. Il s'agit de M. Pierre Labrecque, représestant du ministère provincial de l'Agriculture. Les autres membres, outre le président, M. Lamontagne, sont: Me Louis Dussault, représentant de la Chambre de Commerce; M. Magella Perron, admis comme observateur de la F.T.Q.; M. R. Tapin, représentant de la C.S.N.; M. Xavier Rodrigue, représentant des associations agricoles. Siègent également à la Commission M. Emery Boucher, administrateur et M. C.-R. Fontaine, gérant municipal. Il est à noter que le ministère fédéral de l'Agriculture n'a pas encore désigné son représentant. "Nous insistons, a dit un membre de la Commission, pour que ce représentant soit au moins bilingue, c'est-à-dire qu'il parle au moins français."

Acceptation de plans soumis par Eddy Saks

Deux des plans soumis par M. Eddy Saks, propriétaires de maisons placardées par le Service de Santé de la ville de Québec parce que considérées comme des taudis, ont subi avec succès les épreuves de vérification du service de santé et les permis de construire ontété émis. Il s'agit des maisons situées sur le coin des rues Sutherland et Saint-Olivier et celle numérotée ainsi: 723-725-727-727-731-733 Saint-Olivier.

D'autres plans soumis pour la rénovation d'un troisième immeuble appartenant au même propriétaire n'ont pas encore été approuvés par le Service de Santé. Il s'agit de la maison comprenant les numéros 280, 286 et 290 Saint-Olivier.

On sait que la ville avait accordé un délai à M. Saks qui se terminait le 22 janvier, pour soumettre des plans satisfaisants de rénovation. Pour ce qui est des autres maisons jugées insalubres également, rue Marie-de-l'Incarnation, aucune demande de réparations ni plans n'ont encore été soumis à la ville. Sur cette rue, dix logements de M. Saks avaient aussi été placardés.

Un nouveau taudis est "placardé"

Un nouveau taudis vient d'être placardé par le Service de Santé de la ville de Québec. Il s'agit d'un hangar transformé en logement à deux étages, au 130, 9e Avenue, propriété de M. Arthur Delisle.

La nouvelle fut annoncée hier par le maire Gilles Lamontagne qui a précisé que dans ce hangar, suivant le rapport de l'inspecteur de salubrité, vivaient cinq personnes dont quatre enfants.

Ces locataires ainsi que le propriétaire ont été avisés de vider les lieux au plus tôt parce que condamnés par le Service de Santé comme étant insalubres et ne répondant pas aux exigences de l'hygiène, de la salubrité et de la sécurité.

Le maire s'est dit d'accord avec le directeur du Service de Santé, le Dr Jacques Roussel, qui veut établir une inspection permanente à titre de travail préventif. Cependant, il a reconnu que le placardage des taudis pose un nouveau problème, celui de reloger leurs habitants.

Enfin, il a annoncé que le comité d'étude sur les taudis que dirige le conseiller et membre de l'exécutif Emile Robitaille, fera rapport au comité exécutif comme il a été prévu, soit avant le premier février du travail accompli.

Notre-Dame-des-Victoires

Ferme opposition à la démolition de 2 immeubles

Des citoyens de la basse ville de Québec remettront aux autorités municipales aujourd'hui, copie d'une requête signée par une cinquantaine de personnes pour s'opposer à la démolition de deux immeubles dans le secteur historique de Notre-Dame-des-Victoires.

C'est ce qu'a déclaré le porte-parole du groupe, M. Jacques Albert, qui a ajouté qu'une copie sera adressée à la Commission des monuments historiques qui a permis de planter le pic dans ces murs séculaires puisque, semble-t-il, la démolition est commencée.

Il s'agit des immeubles sis aux 10 et 14, rue Notre-Dame et 34-36, Sous le Fort, dont le permis de démolition a été accordé par la ville en date du 14 janvier sous le numéro 35655.

Les protestataires disent qu'ils s'opposent à cette démolition parce qu'à leur avis, ces édifices ont une réelle valeur historique et que cette démolition enlèverait beaucoup de cachet à ce quartier de la vieille capitale.

Les signataires de la requête affirment que l'on veut aménager à cet endroit un terrain de stationnement.

Il fut impossible de rejoindre hier le président de la Commission des sites et des monuments historiques, M. Paul Gouin. Mais le secrétaire, M. Sylvio Dumas, a démenti la rumeur voulant que lorsque la décision a été prise de permettre la démolition, il n'y avait pas un nombre suffisant de membres pour former le quorum.

L'un des commissaires, M. Marius Plamondon, a déclaré qu'il est allé sur les lieux et il a fait part de ses observations: "Il ne s'agit pas d'un immeuble classé comme monument historique, dit-il. Il n'est pas beau ni très ancien. On y a ajouté deux étages il y a un certain nombre d'années." Selon M. Plamondon, l'immeuble ne fait pas partie de la Place Royale et la démolition permettrait d'embellir le milieu.

La commission d'aménagement est transformée (Lamontagne)

Le maire Gilles Lamontagne a déclaré que c'était une commission d'aménagement toute transformée qui siégeait hier matin.

Autant il avait trouvé les commissaires réticents, hésitants, au lendemain de son élection, autant il s'est dit surpris de constater hier qu'ils étaient enclins à la collaboration et désireux de travailler rondement à l'aménagement de l'aire numéro 3.

"L'atmosphère était tout à fait changée", a dit le maire, qui a souligné que son intervention antérieure y était pour quelque chose. "Les membres de la commission sont tous remplis de bonne volonté, a-t-il dit. Mais nous sommes tous portés à la somnolence lorsque nous ne sommes pas poussés dans le dos".

Taxe foncière inchangée pour '66, à Charlesbourg

Par Jacques DUMAIS

C'est par suite d'un "effort suprême" et d'une étude des plus "serrées" que le conseil de Charlesbourg a réussi à maintenir pour 1966, le taux de la taxe foncière à $0.75 du cent dollars d'évaluation.

Telle fut la réaction générale chez les édiles de cette localité après qu'ils eurent pris connaissance des prévisions budgétaires déposées et approuvées hier soir lors d'une séance du conseil.

Le conseiller Lucien Paré, du comité des finances, a révélé que ces prévisions où l'on anticipe un budget équilibré de quelque $1,678,219.39, ont été préparées de façon rigide en raison de plusieurs facteurs imponderables qui sont les suivants:

1) L'impossibilité de prévoir pour le moment les conclusions du rapport de la Commission Bélanger, notamment en ce qui concerne les pouvoirs de la taxation;

2) L'impossibilité également de savoir ce que rapportera la taxe municipale de vente, par suite de la répartition de la ville en 10 zones au lieu de 14;

3) La possibilité de voir un jour le ministère de la Santé prendre à sa charge propre l'Unité sanitaire de la municipalité.

"Nos prévisions budgétaires, a-t-il ajouté, sont basées sur les dépenses de 1965 plus l'intérêt que nous aurons à payer en 1966 sur les emprunts temporaires qui seront d'environ $2,500,000 et qui comprennent les règlements d'emprunts relatifs à la construction de l'hôtel de ville, du garage municipal, à l'installation de la conduite d'amener de 30 pouces de notre aqueduc, à notre contribution au fonctionnement de l'aqueduc métropolitain."

Il a ensuite fait mention des extensions d'aqueduc qu'il fallait prévoir de même que des travaux d'égouts et de voirie en général. Les augmentations de salaires prévues par la convention de travail des employés municipaux se fixeraient à près de 5.7 p.c. ce qui rendrait plus difficile l'équilibre du budget pour 1966. A ceci, selon M. Paré, s'ajoutent les conséquences monétaires découlant des fonds de pension de même que de l'entrée en vigueur du régime des rentes du Québec.

Cependant, par suite du revenu additionnel assuré à la municipalité par l'apport de quelque $10,857,715 de plus qu'en 1965 sur le nouveau rôle d'évaluation, il fut possible, non pas d'abaisser le taux de la taxe foncière — comme le demandait la ligue des propriétaires — mais tout au moins de la maintenir à $0.75.

REVENUS

Les revenus de la municipalité pour l'exercice financier 1966 s'établiraient à $1,678,219.39 si l'on additionne aux recettes ordinaires des surplus budgétaires accumulés qui se fixent à $5,-507.49.

Ces recettes ordinaires proviennent de la perception des taxes foncières, vidanges, égouts, vente, affaire, aqueduc, spéciale ainsi que trottoirs et pavages et totalisent le montant de $1,451,629.50. Par contre les articles tels que police et cour municipale, construction, intérêts sur placements etc, rapportent à la ville quelque $221,-082.40.

DEPENSES

Quant aux dépenses, elles atteignent également les $1,678,-219.39 et sont motivées par des redevances prévues aux sections administration ($196,566), édifices municipaux ($23,470.), protection ($190,544), bien-être public ($99,814), travaux publics ($322,900), hygiène ($63,.00) et service de la dette ($781,324.).

La collaboration ne doit pas dire "fusion" (le maire J.-P. Nolin)

Le maire de Québec-Ouest, M. Jean-Paul Nolin, a déclaré à ses collègues du conseil municipal qu'il était convaincu de la bonne foi et de la sincérité du maire Gilles Lamontagne de Québec lorsque celui-ci parle de collaboration intermunicipale. M. Nolin a dit, qu'il ne fallait pas traduire ce terme par "fusion".

Le maire de Québec-Ouest qui faisait rapport, hier, au conseil municipal, de la réunion des maires, de la région métropolitaine de Québec, le 18 janvier, a rappelé qu'il était "à 100 pour 100 contre la fusion", mais il a dit qu'après avoir entendu parler de collaboration intermunicipale par le maire Lamontagne, il était convaincu que celui-ci ne visait pas de buts plus ambitieux.

M. Nolin a fait cette mise au point après que quelques échevins se furent dits d'avis que le maire Lamontagne commençait par parler de coopération intermunicipale mais qu'il finirait inévitablement par entraîner toutes les municipalités de la région de Québec à se fusionner avec la ville de Québec.

"La coopération intermunicipale est comme du fromage dans une trappe à souris", a dit un échevin. "A Montréal, on a procédé de la même façon", a déclaré un autre.

Le maire Nolin a dit là-dessus qu'il restait à prouver si l'expérience de Montréal s'avérerait bonne.

Enfin, parmi les trois principaux sujets étudiés par l'assemblée des maires, le 18 janvier, M. Nolin s'est montré particulièrement intéressé par le projet de convention collective commune pour les employés municipaux.

"Vous savez, a dit le maire, l'éternel argument que nous apportent les syndicats d'employés municipaux: "Dans telle ville, les employés gagnent tant". Cela n'existerait plus si les municipalités s'unissaient pour établir une formule de convention collective identique."

Le maire a dit que les sous-comités venaient à peine de se mettre au travail et que le résultat de leurs travaux seront connus dans trois mois. A ce moment-là, a dit le maire, on saura à quoi s'en tenir sur l'utilisation du territoire, les transports et les conventions collectives.

Loretteville demande $22,000

Neufchâtel décide d'attendre

Par Michel TRUCHON

Les membres du conseil municipal de Neufchâtel ont pris la décision, hier soir, d'attendre les recommandations de leur conseiller juridique avant de faire quoi que ce soit dans le cas d'une ordonnance de la Régie des eaux enjoignant à cette municipalité de payer la somme de $22,000 à la ville de Loretteville.

Cette ordonnance, en date du 7 avril 1965, recommande à Neufchâtel de payer la somme précitée pour des travaux de raccordement d'égouts effectués en 1961 conjointement avec la municipalité de Château-d'Eau qui depuis s'est annexée à Loretteville.

"Pourquoi payer des travaux auxquels nous n'avons même pas participé?" ont commenté certains conseillers en soulignant que l'ordonnance mentionnait des frais encourus par l'homologation de certains terrains pour des travaux qui apparemment ne se rapporteraient pas au raccord d'égout.

Un écolier écrasé par un camion de déblaiement

Un écolier de Sainte - Foy a connu une mort violente, vers 4h 45 hier après - midi. Lors de l'ouverture de l'enquête du coroner par le Dr C. Drouin, hier soir, il a été identifié comme étant Guy Marcil, 11 ans, fils de M. Aimé Marcil, du 928 Place Beloeil.

La tragédie est survenue en face de l'église Notre - Dame - de - Foy. Selon l'enquête menée par le détective Liboiron et le policier Leblanc, le jeune Marcil a été coincé contre le banc de neige par l'arrière d'un lourd camion affecté au déblaiement des rues.

A ce moment - là, le camion reculait. L'écolier était sur le banc de neige. Il en serait descendu pour ramasser son sac qu'il avait laissé tomber. Il a eu le thorax écrasé. L'ambulance de Sainte - Foy l'a transporté à l'hôpital Laval où un médecin a constaté la mort. L'abbé Benoit Allaire, vicaire de cette paroisse, avait administré le blessé sur les lieux de l'accident. Le fourgon Hubert Moisan a dirigé la dépouille mortelle à la morgue provinciale.

Une tragédie semblable était survenue au même endroit, l'an dernier. Un autre écolier avait également été écrasé par un camion de déblaiement qui reculait.

ANNONCE

COMMENT SOULAGER LE MAL DE DOS

Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins pour un soulagement rapide de l'affection qui cause le mal de dos. Bientôt, vous vous sentez mieux. Vous pouvez compter sur Dodd's.

Dissiper les rancunes et préjugés (le cardinal Roy)

Par J.-Claude RIVARD

Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, a invité les fidèles de toutes les confessions chrétiennes à unir leurs prières pour obtenir du ciel la grâce de dissiper les malentendus, préjugés et vieilles rancunes qui ont causé jadis le scandale de la division au sein de l'Eglise.

Le primat du Canada prenait la parole en la basilique - cathédrale Notre - Dame de Québec, au cours d'une réunion oecuménique, tenue à l'occasion de la semaine universelle de prières pour l'Unité chrétienne.

Le cardinal Roy qui a lui - même approuvé les réunions interconfessionnelles de prière qui, depuis mardi dernier, ont lieu dans des temples catholiques, anglicans, orthodoxes et protestants de Québec, a invité les Chrétiens à continuer bien au - delà de la présente semaine, les actes de foi, d'espérance et de charité posés par les chrétiens au cours de ces réunions.

LE CARDINAL ROY

Le cardinal Roy a d'abord affirmé que la réunion oecuménique d'hier soir, comme celles qui ont eu lieu à Québec, au cours des derniers jours, constitie un acte de foi dans la parole du Seigneur qui, la veille de sa passion, a prié "afin que tous soient un". Il a ajouté que c'est aussi un acte de foi dans la promesse divine qui amène les Chrétiens à solliciter du ciel ce qu'ils ne peuvent acquérir par leurs seules forces: la lumière qui permettra à des frères séparés de mieux voir, de se rencontrer et de vivre ensemble.

D'autre part, le cardinal Roy a dit que de telles réunions de prières constituent un acte d'espérance envers le Christ qui a le pouvoir de guérir et de changer les cœurs.

1er anniversaire de l'élévation au cardinalat

A l'occasion du premier anniversaire de son élévation au cardinalat, l'archevêque de Québec doit concélébrer le Saint-Sacrifice, ce soir, en la chapelle de l'église universitaire de Sainte-Foy, avec un groupe de prêtres de cette institution.

L'anniversaire coincide incidemment avec l'anniversaire de naissance du cardinal, qui a aujourd'hui 61 ans.

L'office religieux clôturera aussi les réunions de prière qui se sont déroulées dans le diocèse à l'occasion de la semaine universelle de prière pour l'Unité chrétienne.

que la prière, l'étude, le dialogue et une profonde disposition gie et une profonde disposition à s'ouvrir aux autres, sont les meilleurs moyens de disposer nos âmes à la puissance de la grâce de Dieu.

Enfin, le cardinal Roy a déclaré que le geste posé par des centaines de chrétiens de se recueillir e. de prier ensemble, constitue un acte concret de charité qui doit se continuer bien au - delà de l'Octave de prière pour l'Unité chrétienne.

Parlant du scandale de la désunion entre chrétiens, le cardinal Roy a déploré que l'on ait trop longtemps considéré la division des Chrétiens comme un pur fait historique, auquel on s'est malheureusement habitué.

Il a déclaré qu'il existe bien plus une division spirituelle dont personne, de nos jours, ne peut être tenu responsable, mais qui réclame une forte dose de charité "pour préparer l. grande victoire des hommes sur eux-mêmes, laquelle donnera l'unité parfaite".

L'Archevêque de Québec a déclaré qu'il n'est pas question pour l'une ou l'autre foi de sacrifier la Vérité, mais qu'un grand pas est fait lorsque l'on peut se comprendre et se regarder comme des frères, éloignés les uns des autres par de malheureuses circonstances historiques.

Prenant la parole en anglais, le cardinal Roy a invité fidèles et pasteurs catholiques, orthodoxes, anglicans et protestants, à solliciter la grâce de Dieu pour qu'Il continue à dissiper les malentendus, préjugés, méfiances et vieilles rancunes du passé.

L'ASSISTANCE

La cathédrale Notre - Dame de Québec s'est presque totalement remplie de fidèles venus assister à l'office liturgique, auquel nul ne pouvait rester indifférent.

Présidée par Mgr Adrien Falardeau, p.d., curé de la cathédrale, la réunion se composait de la lecture de textes bibliques, entrecoupés d'oraisons, monitions, chants de méditation, de la récitation du Symbole des Apôtres et du Pater et de prières litaniques. Elle se termina avec la bénédiction du cardinal Roy et du cantique "Marche de l'Eglise".

Au nombre des pasteurs qui avaient pris place dans les stalles du sanctuaires on nomme NN. SS Ernest Lemieux, p.d., curé de Beauport, et président de la Commission d'oecuménisme; René Bélanger, p.d., de l'Archevêché; Jean - Robert

(Suite à la page 4, 2e col.)



Prière interconfessionnelle

LES ÉCHOS DE L'HÔTEL DE VILLE

Nomination

Le maire Lamontagne a annoncé que M. Jean Rousseau, urbaniste de la ville de Québec, avait été choisi pour contribuer à une enquête sur les voies de circulation du grand Québec métropolitain, en collaboration avec la firme Jobin & Vandry, choisie par la Commission d'aménagement et les autorités provinciales pour faire cette étude. Les enquêteurs accorderont priorité à certains secteurs a dit le maire sans plus de précision.

Commerce permis

Le comité exécutif soumettra au conseil un règlement visant à modifier la vocation du secteur situé à l'angle de Saint-Cyrille et Belvédère pour y permettre la construction d'édifices commerciaux. Il s'agit d'une requête que ramène M. Maurice de Coster qui avait déjà soumis des plans pour la construction de maisons d'affaires et d'une salle de cinéma, d'édifices à bureaux et d'un immeuble à logements multiples.

Offre d'aide

Conformément à la décision de l'exécutif la semaine dernière, des lettres ont été adressées à une cinquantaine de locataires de la future Place Saint-Cyrille leur indiquant les conditions qu'ils doivent remplir pour bénéficier des dédommagements qu'ils pourront recevoir en compensation pour les frais occasionnés par leur déplacement par suite de l'expropriation de ces propriétés.

ON DEMANDE

4 garçons de tables et 1 fille de tables d'expérience pour hôtel-motel, avec références sur 3 dernières années de travail. Salaire initial $60 par semaine; revenu total avec pourboires $100 à $150.

Ecrire Dépt 2035 Le Soleil

AVIS...TOUS LES FUTURS MARIES

peuvent se procurer, par une seule visite à notre magasin de meubles

LEUR COUPON DE PARTICIPATION A UN VOYAGE A PORTO RICO gratuitement



GASTON Dussault ENR.

9, rue COURCELETTE
Tel.: 683-8758
OUVERT TOUS LES SOIRS

- MIAMI - PORTO RICO - JAMAIQUE -

Avant de partir en VOYAGE

et pour vous permettre de rapporter de bons souvenirs, nous vous conseillerons dans l'achat ou le maniement d'un appareil photographique.

Un beau voyage commence

Au Royaume de la CAMERA INC

359 est, boul. Charest, Qué.



- MONTEGOBAY - SAN JUAN - ACAPULCO - LES BARBADES -

- MEXIQUE - TRINIDAD - FLORIDE -

STENOTYPIE

COURS DU JOUR (3 mois) ● COURS DU SOIR (6 mois)

Cours en français et en anglais

Service d'aide de placement gratuit à nos diplômés

INSCRIVEZ-VOUS DES AUJOURD'HUI

en téléphonant à 524-7619 ou remplissez le coupon ci-joint et retournez à:

ECOLE DE STENOTYPIE DE QUEBEC
67, rue Buade, Québec
ou C.P. 2132 Québec

Nom .....
Adresse .....
Tél.: ..... Age .....

Les employés de la ville, . . .

(Suite de la première page)

ments et qu'il devra signer un régistre attestant qu'il l'a reçue. Il a dit aussi que ces règlements aideront les chefs de service dans la prise de leurs responsabilités. Ce sera un document sur lequel ils pourront s'appuyer, mais ils n'auront pas d'excuse de tolérer des faiblesses dans leur département.

LES REGLEMENTS

Les règlements établissent les heures de travail, les dates de vacances et les absences justifiées. Ils défendent les souscriptions et sollicitations non autorisées, l'affichage non autorisé d'avis ou documents. Ils défendent la lecture des journaux et revues ou document non utile au travail durant les heures de travail. Ils limitent les téléphones personnels et les visites personnelles.

Sont interdites les liqueurs alcooliques sur les lieux du travail, les jeux, dont les jeux de cartes spécifiquement. Un article concerne la bonne tenue: vestimentaire et verbale.

Les règlements interdisent une occupation ou un commerce rémunérateur en plus des fonctions pour la ville, exception faite pour un travail fortuit et de courte durée non incompatible et l'on ajoute la nécessité pour tout employé se livrant présentement à une occupation ou un commerce rémunérateur en plus de ses fonctions de solliciter la permission du chef de service pour continuer une telle activité. La demande doit être faite avant le 30 avril 1966.

L'usage des véhicules de la ville sans autorisation du conseil, du comité exécutif, du maire ou du gérant, pour fins personnelles est défendu. De plus, les employés, y compris les surintendants et leurs assistants ne pourront entrer leurs voitures personnelles dans un garage ou un entrepôt de la ville pour y être remisées.

L'article 17.02, concernant les accidents ou dommages aux biens de la ville autorise les chefs de service et l'assureur-conseil à charger une amende de $5 à tout employé ne rapportant pas, dans un délai de deux jours, tout dommage ou accident dans lequel il est impliqué, sous réserve de toutes autres sanctions appropriées.

DISCRETION

Au chapitre de la discrétion, on lit: "Sauf avec l'assentiment du maire et du comité exécutif, aucun officier ou employé ne doit communiquer à qui que ce soit, étranger à l'administration, les archives ou autres documents d'un département, ni révéler aucune chose dite ou faite par le maire, les membres du comité exécutif, ou par les chefs des services en leur qualité officielle, sauf ainsi que requis par l'exercice de leurs fonctions".

A partir de 65 ans, un employé, pour continuer à exercer ses fonctions, doit en faire la demande à l'Office du personnel, mais à compter du 1er mai 1967, l'âge obligatoire de la retraite, aujourd'hui fixé à 70 ans, sera le suivant: 68 ans le premier mai 1968; 67 ans le premier mai 1969; 66 ans le premier mai 1970 et 65 ans le premier mai 1971.

L'article 23 dit que les employés ne peuvent refuser d'accomplir le travail qui leur est assigné par leur supérieur, même s'ils croient avoir raison de s'en plaindre, quitte à porter plainte par la suite au directeur du personnel, après avoir épuisé les recours que leur permettent les conventions collectives et l'organisation hiérarchique du service auquel ils sont attachés.

Evidemment, l'activité politique partisane sur le plan municipal est rigoureusement interdite et le serment d'office est de rigueur.

Le règlement oblige les supérieurs à rapporter tous les manquements pour être versés au dossier de chaque employé qui devient alors susceptible de sanctions pouvant aller de la suspension sans paie à la destitution.

Les employés de la ville ont jusqu'au 10 février pour prendre connaissance de ces règlements et ils devront être communiqués à chaque nouvel employé. Un exemplaire devra être affiché ou gardé en permanence dans chaque service, division, caserne, poste à un endroit où les employés pourront en prendre connaissance facilement.

Il fut impossible hier soir de communiquer avec les présidents des différents syndicats municipaux pour connaître leurs réactions.

Le stationnement dans l'aire . .

(Suite de la première page)

été assaillies par un lot de voitures des fonctionnaires provinciaux.

Même élargi comme il l'est présentement, le tronçon de ce boulevard longeant la cité parlementaire est balisé d'une double rangée de voitures sur chaque voie, ce qui ramène la rue à la dimension d'une voie simple.

LA COMMISSION D'AMENAGEMENT

Interrogé à ce sujet, le vice-président de la Commission d'aménagement, M. Gabriel Desmeules, a déclaré que la commission a juridiction sur ce secteur en ce qui concerne l'aménagement, mais que pour le reste, la ville conserve ses responsabilités: services, stationnement, circulation, protection.

"Même dans l'aire numéro 3, dit-il, le boulevard Saint-Cyrille demeure une artère de la ville de Québec. Ce n'est pas à nous à faire du stationnement. Le stationnement sur rue est toléré par la ville, ce n'est pas notre décision". M. Desmeules a précisé que dorénavant, pour chaque construction qui sera entreprise dans ce secteur, du stationnement sous-terrain devra être prévu en quantité suffisante pour répondre aux besoins de chaque immeuble, y compris les besoins de la future cité parlementaire.

LE CHEF

Le chef Gérard Girard, pour sa part, a déclaré que la partie occupée par les voitures stationnées en bordure des voies du boulevard Saint-Cyrille ne serait pas carossable. Il ajouta que l'ingénieur en circulation, M. Marcel Laliberté, étudie la possibilité, pour élargir la voie, de défendre le stationnement en bordure de ce boulevard au printemps, car à cet endroit la circulation va au ralenti.

L'INGENIEUR

L'ingénieur en circulation, M. Marcel Laliberté, que nous avons interrogé à ce sujet, a dit qu'il ne fait pas d'étude particulière sur ce secteur, mais qu'il étudie l'ensemble des besoins de la ville et qu'il ne prévoit pas pouvoir soumettre de solution particulière au boulevard Saint-Cyrille au printemps.

"Tant qu'il n'y aura pas de terrains de stationnement à cet endroit, je ne vois pas ce qu'on pourrait faire. Ce n'est pas un problème qui peut se résoudre simplement en interdisant le stationnement en bordure des voies. Il va falloir élaborer un programme d'aménagement de terrains de stationnement hors rue. Il ne faut pas rêver non plus. Il faut tenir compte des disponibilités financières. De plus, il s'agit d'un territoire qui est sous la juridiction du gouvernement provincial, ce qui complique les choses. Où s'arrête la juridiction de la commission, où commence celle de la ville?"

Il a laissé entendre que le problème du boulevard Saint-Cyrille sera traité comme tous les autres secteurs de la ville dans un rapport que l'ingénieur en circulation soumettra au maire prochainement, donnant un résumé de l'étude faite de la situation présente et les recommandations du service de la circulation. La remise de ce rapport sera suivie d'une entrevue avec M. Lamontagne, après quoi, M. Laliberté commencera à tracer un plan d'action.

Les Etats-Unis . . .

(Suite de la première page)

qu'il lui était difficile de parler au nom des Etats-Unis ou de révéler des informations confidentielles, mais que l'information ci-haut mentionnée pouvait être donnée sans crainte.

De plus, M. Pearson a de nouveau répété qu'on ne devait pas considérer comme possibilité la fourniture par le Canada d'aide militaire au Vietnam.

La seule participation actuelle du Canada dans le conflit vietnamien se fait sur une base tout à fait neutre, alors que le Canada est membre de la Commission internationale de contrôle (C.I.C.) des accords de Genève de 1954.

Nouveau satellite

MOSCOU (AFP)—Un satellite artificiel de la terre de la série des Cosmos, le "Cosmos 105", a été lancé samedi, a annoncé l'agence Tass.

Ce lancement a été effectué dans le cadre du programme d'exploration cosmique annoncé par l'URSS le 16 mars 1962.

En plus de divers appareils scientifiques, "Cosmos 105" est doté d'un émetteur radio fonctionnant sur 19.995 KC, d'un système radio pour la mesure de l'orbite et d'un système radio-télémétrique pour la transmission sur terre des renseignements relatifs au fonctionnement de l'appareillage scientifique.

Tout l'équipement fonctionne normalement et le centre de déchiffrage étudie les renseignements communiqués.

Le sort des prétendus . . .

(Suite de la première page)

justice ne possédant pas le dossier complet des ordonnances du Bureau de censure, le juge reporta la décision à ce matin.

La loi autorise un juge à ordonner la confiscation et la destruction de tout ce qui a été saisi si les exemplaires des journaux entrent dans la catégorie des imprimés ou illustrés interdits par la censure. Dans cette cause, Me Anatole Corriveau occupe pour la Couronne et la ville de Québec a comme procureur Me André Leclerc.

D'autre part, le maire Lamontagne a dit qu'il était en relation étroite avec le ministère de la Justice, le secrétariat de la province pour l'étude des publications obscènes et des lois permettant de les prohiber. "Nous voulons d'abord savoir où nous en sommes avec cette loi de la censure" a-t-il dit. Il a ajouté que si une action devait être prise, elle le sera conjointement par la ville et la province. Le maire a dit qu'il ne voulait pas tomber dans le puritanisme et prohiber à Québec les publications vendues dans la banlieue et que c'est pour cette raison que l'action doit être concertée pour une meilleure chance de succès.

Pratique inhabituelle

OTTAWA (PC) — Le ministre des Finances, M. Mitchell Sharp, a admis hier aux Communes que certains hauts fonctionnaires de son ministère avaient vu des extraits des recommandations de la commission royale d'enquête Carter sur la fiscalité, mais il a ajouté que lui-même ne les avait pas vus.

M. Sharp répondait à une question de M. Stanley Knowles (NPD—Winnipeg — Nord—Centre).

Le ministre a dit que des ententes avaient été conclues afin de permettre à des spécialistes d'analyser le rapport avant même qu'il ne soit soumis au gouvernement, à cause de son caractère très technique.

En réponse à une question du chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, le premier ministre Pearson a dit que ce ne devait pas être là toutefois une pratique normale et courante.

On croit que le rapport de la commission, fondée en 1962, sera présenté au printemps.

Comité d'étude sur le code pénal

OTTAWA (PC) — Le premier ministre a affirmé aux Communes qu'au cours de la présente session un comité sera constitué qui étudiera les réformes à apporter au code pénal.

Demande de revision du budget de l'Expo

tre fédéral du Commerce, M. Robert Winters a révélé au cours d'une entrevue dimanche à Toronto qu'il avait demandé aux directeurs de l'Expo à Montréal de reviser le budget de cette manifestation universelle à la prochaine réunion du comité vendredi de cette semaine.

M. Winters qui a visité l'emplacement de l'Expo samedi, a déclaré qu'il avait demandé au comité des directeurs de l'Expo un bilan complet des dépenses et il leur a fait savoir qu'il désirait connaître à combien les pertes s'élèveront.

EAU des CARMES BOYER
FACILITE LA DIGESTION
APAISE LES NERFS
DISSIPE TOUS MALAISES
RÉCONFORTE
Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet, Montreal

ATTENTION!
PAYEZ MEILLEUR MARCHE
POUR VOS MATERIAUX
Voici quelques exemples:
(Taxe fédérale incluse)
BOIS - PLOMBERIE - PEINTURE - etc.
FAITES-LE MAINTENANT
USAGES
Matériaux usagés de toutes sortes provenant en grande partie du camp militaire de Valcartier.
"Veneer", portes, châssis de bois et de métal, isolants, électricité, bardeaux d'amiante, poutres d'acier, plomberie de toute sorte telle que: toilette, lavabo, bains, tuyaux de ½" à 6", calorifères, chauffage à l'eau et chauffage à air chaud, fournaises de plancher, réservoirs à eau chaude, laveuses de vaisselle.
EN SPECIAL
Neufs pour
SOUS-SOLS
"VENEER" pre-fini 4' x 8' la feuille $3.75
"FOAM" isolant M.P. $77.50
TUILES A PLAFOND .11½ et.13½
ISOLATION FIBERGLASS 2" $39.50 - 3" $59.50
CONTRE-PLAQUE
à l'épreuve de l'eau, feuille 4' x 8'
"sheeting" "select"
¼ $2.65 $3.30
⅜ $3.25 $3.80
½ $4.20 $4.95
⅝ $5.50 $5.95
MODERN PLYWOOD RED'G
74 Boul. Pie XI - Ville de Bélair
(Chemin du Camp Valcartier)
OUVERT LE SOIR Livraison Québec et environs
TEL.: 842-1969 — TEL.: 842-1969 — TEL.: 842-1969

VOUS AVEZ UNE CHAMBRE A LOUER? utilisez les ANNONCES CLASSEES

RIVE-SUD
NOUVELLES—
LA REDACTION
525-7131 JOUR
525-7136 SOIR
ABONNEMENT—
GASTON TURGEON,
81A Boul. Jacques-Cartier
Lauzon, 837-5936.
Bureau de 8 h. 30 a.m. à 6 h. p.m.
Samedi 8 h. 30 à 12.00

credico
ACHETEZ AU PRIX DU GROS
VOTRE BAGUE A DIAMANT
Montre - Verre taillé - Verre souffle - Pierres de naissance - Briquets - Ensemble de toilette - Boutons de manchettes - Perles cultivées - Valises.
CADEAUX DE NOCES
IMPORTATEUR DIAMANTAIRE
RENE MARCOUX
365 DE LA COURONNE TEL.: 524-8722

Les banquettes réservées à . . .

(Suite de la première page)

bias, occupera toujours la banquette située immédiatement à l'arrière de celle de Me Daniel Johnson... si le gouvernement lui permet de siéger.

Les ministériels, ministres et députés, tiendront un caucus à ce sujet, avons-nous appris, à 11 heures cet avant-midi, dans la salle du Comité des bills privés. Le sort que le gouvernement réservera à Me Gabias sera alors décidé par l'ensemble des députés.

Dissiper les rancunes . . .

(Suite de la page 3)

Hamel, c.s., chancelier et Paul Nicole, p.d., vicaire - général du diocèse; le Rév. Norman Pilcher, pasteur de la paroisse anglicane Holy Trinity, de Québec; le Père Constantinos Halkias, pasteur grec - orthodoxe de Québec; le Rév. Edouard Bragg, pasteur presbytérien Saint Andrew's, Québec; le Rév. Jean Cruvellier, pasteur de l'Eglise réformée de France, à Saint - Marc, Québec; et Dom Edouard Lemieux, bénédictin de Saint - Benoît - du - Lac.

Me Gabias occuperait . . .

(Suite de la première page)

au cours de la session spéciale tenue le 22 octobre dernier par suite d'une interruption du transport en commun entre Québec et Lévis. Il a doublement utilisé ses privilèges de député puisqu'il a participé à un vote sur un amendement au projet de loi alors soumis par le gouvernement.

A l'heure actuelle, le point d'interrogation dans toute cette affaire réside dans l'attitude qu'adoptera le gouvernement, cet après-midi, lorsqu'il aura constaté officiellement la présence de M. Gabias.

S'il maintient sa décision de le priver de siéger, on assistera sans aucun doute à de nouveaux duels oratoires féroces.

L'Union nationale pour un tiendra un caucus, mercredi avant-midi. M. Johnson a confirmé qu'il sera alors question de l'affaire Gabias si la tournure qu'auront pris les événements rend la chose nécessaire.

POUR UNE PIZZA TRES BONNE...
Appelez 522-5281
Livraison à domicile
PIZZA KING - 393 rue ST-JEAN

Le temps

TORONTO (PC) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du pays :

Villes	Min.	Max.
Dawson	—41	—34
Snag	—20	—11
Vancouver	24	33
Edmonton	—40	—14
Regina	—20	—10
Winnipeg	—42	—15
Toronto	17	24
Ottawa	21	24
Montréal	24	29
Québec	23	29
Fredericton	26	30
Saint-Jean (N.B.)	27	30
Moncton	25	29
Halifax	29	35
Charlottetown	22	30
Sydney	28	33
Yarmouth	29	30
Saint-Jean (T.N.)	29	34

PRONOSTICS

MONTREAL (PC)—Voici les prévisions de la météo, selon l'observatoire fédéral de Dorval:

Région de l'Outaouais, généralement clair et plus froid. Vent léger. Minimum et maximum à Ottawa, zéro et 10. Demain, neige.

Régions de Montréal et des Laurentides, généralement clair et froid. Vent léger. Minimums et maximums à Montréal, 10 et 15; à Ste-Agathe, 5 et 10. Demain, neige.

Régions de Québec, des Cantons de l'Est, de la Mauricie et du Lac-St-Jean, ensoleillé, avec périodes de nuages et quelques légères chutes de neige. Plus froid. Vent généralement léger. Minimums et maximums à Québec, 15 et 20; à Sherbrooke et à La Tuque, 10 et 15; à Chicoutimi, 20 et 25. Demain, clair, puis neige.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Iles, de Gaspé et de Rimouski, nuageux, avec quelques périodes de neige légère. Doux. Vent léger. Minimums et maximums à Baie-Comeau et à Sept-Iles, 20 et 30; à Mont-Joli, à Rivière-du-Loup et à Gaspé, 25 et 30. Demain, généralement clair et froid.

à la T.V.

Bob Morane marabout albums illustrés

MARDI

CFCM-TV — Canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.15 Horaire commenté
12.20 Nouvelles
12.30 De tout, de tous
1.00 Palmarès
1.30 TV Bingo
2.01 Féminité
2.30 La sieste : "La grande vie"
4.00 Capitaine Bonhomme
5.00 Télé-Popeye
5.30 Guignole et Barbarin
6.00 Télé-Québec
6.45 Nouvelles
7.00 Denis, la petite peste
7.30 Surboum
8.30 Cré Basile
9.00 Tentez votre chance
9.30 Destination Danger
10.30 Théâtre des étoiles
11.00 Nouvelles
11.12 Météo
11.13 Nouvelles sportives
11.20 Heure exquise : "Par ordre du Tzar" avec Michel Simon
12.38 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV — Canal 5

9.30 Mire et musique
9.58 Opening
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Across Canada
11.50 CBC-TV News
2.30 Test patern and music
2.55 Opening
3.00 To tell the truth
3.25 Take 30
4.00 The Bonnie Prudden Show
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Cartoons
5.30 Music hop
6.00 Winter edition
6.30 After 6 : "Boy and the Pirate"
8.00 The Red Skelton Hour
9.00 Front Page Challenge
9.30 The Dick Van Dyke Show
10.01 Igterl. : "To live till you die"
10.30 The Public Eye
11.00 CBC-TV News
11.14 VIewpoint
11.20 Late scores
11.25 FIN DES EMISSIONS

CBVT-TV — Canal 11

9.00 Mire
10.00 Mire et musique
10.58 Aujourd'hui à CBVT
11.00 Télévision scolaire : "Civilisation"
11.30 Long métrage : "Pour toi, j'ai tué" avec Burt Lancaster et Yvonne de Carlo
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage : "Les murs de Palata" avec Jean Chevrier et Renée Faure
2.30 Ouverture du Parlement à Québec
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Bob Morane
5.30 Ti-Jean Caribou
6.00 Hebdo-Sport
6.30 Téléjournal
6.43 Supplément régional
6.48 Rond Point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Te Nord
8.30 Route 66
9.30 De 9 à 5
10.01 Le sel de la semaine
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.24 Bulletin de la météo
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Festival du cinéma polonais : "Train de nuit"
1.00 FIN DES EMISSIONS

MERCREDI

CFCM-TV — Canal 4

11.00 Mire et musique
12.00 Dessins animés
12.15 Horaire commenté
12.20 Nouvelles — Météo
12.30 De tout, de tous
1.00 Palmarès
1.30 TV Bingo
2.00 Féminité
2.30 La sieste : "Sylvie et le fantôme" avec Odette Joyeux et François Perrier
4.00 Capitaine Bonhomme
4.30 Télé-Popeye
5.30 Rin-Tin-Tin
6.00 Télé-Québec
6.45 Nouvelles
7.00 Main gauche, main droite
7.30 Escouade criminelle
8.30 Soirée du hockey
10.15 A vous . . . les experts
10.30 Devinez juste
11.00 Nouvelles
11.12 Météo
11.14 Nouvelles sportives
11.20 Heure exquise : "Les aventures de Gil Blas" avec Georges Marchal
12.58 FIN DES EMISSIONS

CKMI-TV — Canal 5

9.15 Test patern and music
9.43 Opening
9.45 Quebec Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Butternut Square
11.20 Across Canada
11.50 CBC-TV News
2.30 Test patern and music
2.55 Opening
3.00 To tell the truth
3.30 Take Thirty
4.00 The Bonnie Prudden Show
4.31 Razzle Dazzle
5.00 Cartoons
5.30 Music hop
6.00 Provincial affairs
6.15 News and sports
6.30 Combat
7.30 Let's Sing Out
8.00 Blue Light
8.30 Bob Hope Theatre
9.30 Festival : "The Just"
10.30 Heritage
11.00 CBC-TV News
11.14 Viewpoint
11.20 Late scores
11.25 Penthouse 5 : "Johnny Belinda" avec Jane Wayman
1.08 FIN DES EMISSIONS

CBVT-TV — Canal 11

9.00 Mire
10.00 Mire et musique
10.58 Aujourd'hui à CBVT
11.00 Télévision scolaire : "Les forces de la nature"
11.30 Long métrage : "Monsieur propose, madame dispose" avec Joan Fontaine et James Stewart
1.00 Téléjournal
1.05 Long métrage : "Ces dames du bois de Boulogne" avec Maria Casarès
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprises
5.00 Thierry la Fronde
5.30 La vie qui bat
6.00 Jeunesse oblige : "Savoir faire"
6.30 Téléjournal
6.45 Supplément régional
6.50 Rond Point
7.01 Aujourd'hui
8.00 Le bonheur des autres
8.30 Cinéma de Paris : "Les nouveaux aristocrates" avec Paul Meurisse
10.15 Cartes sur table
10.45 Politique provinciale
11.00 Téléjournal
11.19 Supplément régional
11.24 Bulletin de la météo
11.26 Nouvelles du sport
11.31 Les Incorruptibles
12.30 FIN DES EMISSIONS

HORAIRE SUJET A CHANGEMENTS

Augmentez vos intérêts



Obtenez 4% avec un compte d'accumulation d'épargnes au Trust Royal.

C'est toujours bon d'avoir deux comptes — un pour les dépenses courantes, et un autre d'accumulation d'épargnes pour "plus tard" (vous l'utiliserez pour acheter une voiture neuve, faire une croisière, prendre des vacances . . . ou pour vous assurer un revenu supplémentaire, une fois atteint l'âge de la retraite). Votre compte d'accumulation d'épargnes au Trust Royal rapporte un intérêt de 4% sur le solde mensuel minimum, payable les 30 avril et 31 octobre. (Il ne permet pas de tirer des chèques, mais on peut effectuer des retraits à vue n'importe quand.)
Pour faire mieux fructifier vos dollars, adressez-vous à la principale compagnie de trust au Canada.

voyez le
TRUST ROYAL
il y va de votre intérêt
65 Ste. Anne St., Que. 4, Quebec, Que. Tel. 529-0171

"Le Misanthrope" en film: une expérience intéressante

Par Christiane Brunelle

"Le Misanthrope" de Molière porté à l'écran, voilà une expérience toute nouvelle au Canada.

Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, qui présidait à la première, hier soir, au Pavillon Pollack de l'Université Laval, a précisé que cette transposition sur film de l'oeuvre classique est avant tout une expérience didactique qui vise à rendre plus accessible au milieu scolaire la pièce de Molière. "Elle permettra aussi à un public très nombreux des régions éloignées, qui n'a pas souvent l'occasion de voir du théâtre classique sur scène, de connaître et d'apprécier ce chef-d'oeuvre". Le film sera lancé à Montréal, ce soir.

C'est en fait, la première fois en Amérique du Nord qu'une pièce de répertoire classique est portée intégralement à l'écran et c'est aussi la première fois que le gouvernement québécois, par le truchement de l'Office du film du Québec, organisme relevant du Secrétariat de la Province, produit un film de cette importance.

M. Louis-Georges Carrier a signé la mise en scène de ce film, réalisé par Onyx Films et la société de production Guy Provost.

LE FILM

Le film lui-même n'est pas un chef-d'oeuvre, mais pour l'utilisation qu'on lui réserve, il sera un outil des plus appréciés, semble-t-il.

La comédie de Molière, est plutôt transposée en tragi-comédie. Le jeu des comédiens manque de recherche pour donner à la pièce le caractère drolesque qu'on lui connait. Portée à l'écran, cette pièce se devait peut-être d'être remaniée davantage pour ajouter du piquant aux personnages.

Guy Provost, dans le rôle d'Alceste, est véritablement trop sérieux, et Guy Hoffman, dans celui d'Oronte, manque de composition. Célimène, jouée par Andrée Lachapelle, nous apparait légère et mondaine, juste comme l'exige le personnage.

En général, le jeu des comédiens est bien mené, mais l'ensemble apparait plutôt froid.

Côté technique, le son et les décors sons passables.

A noter que l'on a monté cette pièce à la moderne, c'est-à-dire, avec des costumes de notre époque.

Congrès annuel

EDMONTON (PC) — L'Association médicale canadienne tiendra son congrès annuel à Edmonton du 13 au 17 juin. A cette occasion, on présentera des communications sur des sujets d'intérêt public.

Prochaine bénédiction de la procure des Pères Blancs d'Afrique, à Québec

La bénédiction de la nouvelle procure des Pères Blancs d'Afrique, à Québec, aura lieu le 2 février prochain.

Le nouvel édifice terminé depuis l'été dernier, sera béni et officiellement inauguré par Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, à l'occasion de la fête liturgique de la Purification.

La cérémonie se déroulera cependant dans l'intimité. La procure des Pères Blancs de Québec sert à loger les missionnaires venus refaire leurs forces au pays. Elle réserve aussi quelques locaux aux Pères, tous des anciens missionnaires de la société, chargés d'approvisionner en secours divers, les missionnaires qui se dévouent sur le continent noir.

Quelques bureaux sont aussi réservés aux responsables de la revue mensuelle des Pères Blancs, et aux Pères chargés de mieux faire connaitre l'oeuvre de cette société.

Promotion du major Robert Therriault

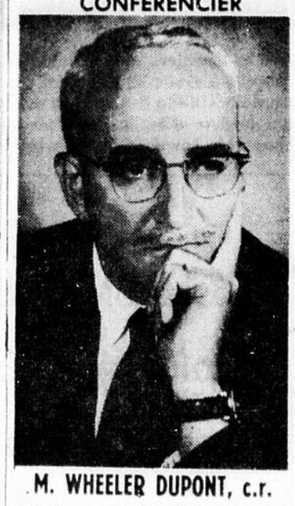
Le major Robert Therriault, de Québec, sera promu au grade de lieutenant-colonel au mois de février, et prendra le commandement du 2e bataillon du Royal 22e Régiment, actuellement cantonné en Allemagne, au mois d'août. Entre sa nomination et sa prise de commandement, il suivra des cours au Collège de la défense de l'O.T.A.N., à Paris.

Vétéran de la guerre de Corée, il a servi comme aide de camp du chef de l'état-major général, le lieutenant général Howard Graham, à Ottawa. Il a commandé avec grande distinction une compagnie du 1er bataillon du Royal 22e Régiment à Chypre, en 1964.



Le major Therriault est le commandant en second du 2e bataillon qui se trouve à Werl depuis l'été dernier. Les nouvelles fonctions du lieutenant-colonel Jacques Chouinard, commandant du 2e bataillon, seront annoncées ultérieurement.

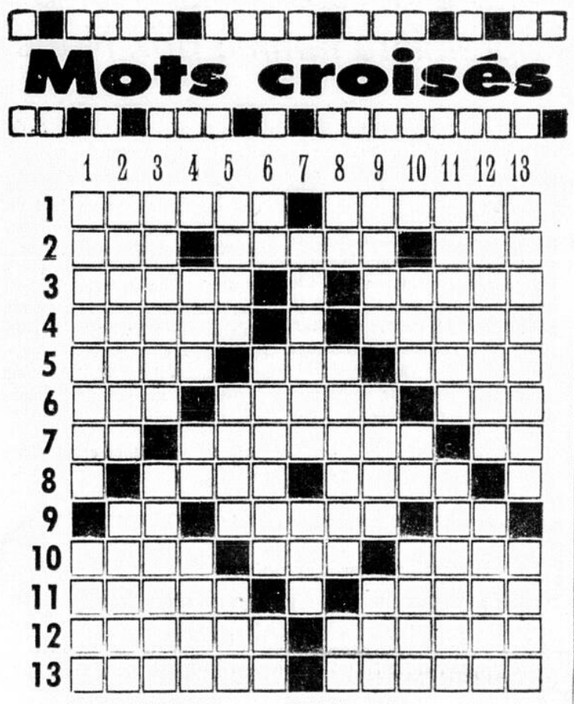
CONFERENCIER



M. WHEELER DUPONT, c.r.

sera le conférencier lors du souper mensuel de l'Association des Préposés au Crédit de Québec & district, mercredi le 26 janvier 1966 à 6 hres, au Restaurant Lafayette. Le titre de la causerie sera "Avenir des Rentes - Avenir des Hommes".

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Carburant formé de benzène et de toluène — Soudas de l'acier à du fer.
2—Tête d'une tige de blé — Cheval sans force, sans vigueur — V. des Pays-Bas.
3—Assujettie à demeure — Ch. l. de c. (Haute-Garonne).
4—Image de la Vierge en Russie — Ornement sacerdotal.
5—Ignorant et sot — Bateau large et plat — Mouvement rapide des paupières.
6—Epoque — Prénom masc. — Sans inégalités.
7—Note de mus. — Rendre la vie — Conjonct.
8—Unité monétaire de la Yougoslavie — Guetta.
9—Symb. chim. — Roche siliceuse dure — Librement.
10—Avec crier, sign: s'élever avec indignation contre — Saigon — Maki du Madagascar.
11—Electrode d'arrivée du courant dans un voltamètre — Vase à large ouverture et à col très court.
12—Ecrivain fr. — Petit mur d'appui sous la baie d'une fenêtre.
13—Allongés — Arbre à bois blanc des forêts tempérées (pl).

VERTICALEMENT

1—Maladie due à la carence en vitamine B. — Pâle et maladif.
2—Philosophe grec — Anc. nom de provinces limitrophes en Hongrie.
3—Quatrième jour du calendrier républicain — Au jeu, doubler sa mise quand on vient de gagner.
4—Dans la Rose des Vents — Sur le tambour — Fl. de Pologne.
5—Lisière d'un bois — Mère d'Isaac. Epoque.
6—Saint normand — Seconde façon que l'on donne à la terre — Cité légendaire bretonne.
7—Sorte de saucisson. V. de Belgique.
8—Carte à jouer — Astre d'aspect nébuleux.
9—Riv. de France — Insecte des eaux stagnantes — Céréale.
10—Et le reste — De rire — Unité de force électromotrice.
11—Achevé, complet — Exciter, provoquer.
12—Prénom fém. — Grosse pluie de peu de durée.
13—Sel de l'Acide sélénieux — Parties latérales du bas ventre.

(Solution du dernier problème)



ANNONCE

MAUX DE DOS ET DOULEURS RHUMATISMALES

Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'escherichia coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le manque de sommeil dus aux irritation des reins et de la vessie, essayez de prendre 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau, 3 fois par jour, pendant quelques jours. En plus de ses propriétés antiseptiques, CYSTEX est aussi un analgésique qui soulage les douleurs rhumatismales et sciatiques, maux de tête et de dos, et douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

LAURENTIDE
présente un nouveau
SERVICE DE PRÊTS ÉCONOMIQUES!

POUR UN PAIEMENT MENSUEL DE	VOUS POUVEZ OBTENIR				
	pour 12 paiements	pour 18 paiements	pour 24 paiements	pour 30 paiements	pour 36 paiements
$ 55	591.67	858.74	1,111.37	1,355.73	1,529.28
$ 65	702.97	1,021.65	1,327.63	1,567.97	1,807.34
$ 75	814.65	1,186.60	1,507.75	1,809.19	2,085.39
$ 80	870.53	1,269.71	1,608.25	1,939.81	2,224.41
$ 90	982.56	1,437.10	1,809.30	2,171.03	2,502.46
$105	1,151.68	1,690.24	2,110.85	2,532.87	2,910.54

Prêts jusqu'à $5,000 remboursables en 5 ans.

Laurentide vous invite à comparer ses taux à tous les autres.

LAURENTIDE

UNE MACHINE SIMPLE A PORTEE DE TOUTES LES BOURSES...

Commande manuelle.

Réunit sous un format des plus réduits tous les avantages d'une machine plus volumineuse et plus coûteuse. La machine à calculer idéale pour monsieur... tout le monde.

Additionne, soustrait, multiplie, avec la plus grande facilité.

UN ARTICLE INDISPENSABLE...



Téléphonez dès aujourd'hui pour une démonstration gratuite.

Gérald Martineau
480, rue Dorchester, Québec - Tél.: 525-5156

Precisa 108



INVITATION Spéciale

POUR

"PAPA BRICOLEUR"

CHEZ CANAC-MARQUIS



FILM EN COULEURS

de 25 minutes, qui a pour titre "POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS"

gracieuseté du Service National de Placement de Québec. Film d'intérêt sur la rénovation, transformation ainsi que construction d'intérieur et d'extérieur.

En plus:

DÉMONSTRATION D'OUTILS "PORTER CABLE"

ici même à notre magasin de 2h.30 à 3h.30 p.m., tous les jours, du 24 au 28 janvier, le samedi, 29 janvier, de 10h. à 11h. a.m.

★ *PRIX DE PRÉSENCE* ★

SPÉCIAUX pour SOUS-SOL

PORTES ACCORDÉON
Bois - cuirette-vinyle
ESCOMPTE DE 20%

ENSEMBLE DE PORTES SIMPLES, PLIANTES
2 panneaux pour garde-robe, complète avec ferrures, pivots, guides déjà installés.
En spécial $8.95 LE SET

TUILES
à plancher; vinyl amiante
.080
9" x 9"
.10 ch.

PANNEAUX PRÉ-FINIS ACAJOU V.G.
de couleur uniforme
4' x 8' la feuille
4.25

ESCOMPTES SPECIAUX SUR AUTRES PRE-FINIS

DERNIERE SEMAINE - PRIX SPECIAUX SUR OUTILS DE PORTER CABLE GREEN LINE

SPÉCIAUX ARBORITE
Choix de couleurs dans les dimensions suivantes:

30" x 60"	$4.95	la feuille
30" x 96"	$7.95	la feuille
36" x 96"	$9.50	la feuille
48" x 96"	$12.95	la feuille
48" x 120"	$15.95	la feuille

COMPTOIRS PRÉFABRIQUES
tel que modèle illustré - en entrepôt.
$4.95 le pied linéaire

VISITEZ LA SALLE DE DEMONSTRATION PERMANENTE
où tous les matériaux de Finition sont exposés

AUSSI NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX NON ANNONCES



LOUIS CANAC MARQUIS LTEE

25 RUE MARIE-DE-L'INCARNATION - QUEBEC - TEL.: 683-3627

Un grand nom qui en dit long, en materiaux de construction

Collections parisiennes 1966

Jacques Estérel, ou l'illusionniste de la haute couture

PARIS (AFP)—Extravagante, époustoufiante, ultra - moderne, follement ingénieuse et souvent élégante, telle se qualifie la collection de Jacques Esterel presentée devant un millier de personnes dans les studios du cinéaste Jacques Taiti à Vincennes.

Le public, entassé dans un décor futuriste, survolté par les percussions d'un orchestre expérimental, a applaudi non seulement au défilé d'une mode nouvelle et printanière, mais aussi à un brillant exercice de style dans l'art du gadet. Chaque modèle étant à transformations dit dans l'assistance, le Jean-multiples et à multiples aspects, leur présentation relevait de la démonstration "suspense", du tour de force et de l'illusion d'optique.

Il y a eut pour la plage des rideaux - kinis, maillot deux pièces avec soutien - gorge mobile, à rideaux coulissants, autorisant le bronzage intégral. Pour le bistrot du port: des ensembles pantalons corsaires soutenus par des bretelles apparentes jouant sur une tunique. Dépassant de celle-ci, le pantalon en se retournant change de couleur, de même que les bretelles.

Robes "pardessus"

Les robes d'après-midi ne sont pas moins surprenantes. Elles sont doubles, la robe "pardessus" perforée jouant sur une robe "pardessous" bariolée. Sa rotation permet un jeu kéleidoscopique qui modifie les impacts de couleurs. Les robes "métamorphoses" sont à panneaux de devant amovibles qui permettent de nombreuses variations d'aspect plus ou moins habillé.

Au cocktail, velours noir pour des tenues constituées de collants en soie noire s'arrêtant aux genoux et de tuniques en panneaux libres style mousquetaire. Apparaissent pour les éclairer des bijoux "cook art" inspirés des divers ustensiles de cuisine, clips en forme de fourchette, boucles d'oreilles en palette pour détacher les oeufs de la poêle, etc.... Les robes du soir sont "télescopiques", c'est-a-dire courtes, mais transformables en robe longue par le jeu d'une sous - jupe escamotable. Applaudissements enthousiastes pour cette trouvaille qui se révèle être une réussite. On ne saurait énumérer les multiples variations que Jacques Esterel a su trouver sur les idées choc. Après avoir été le couturier troubadour, cette dernière collection fera sans doute de lui "l'illusionniste de la haute couture", le "gadgetman" du vêtement ou comme quelqu'un l'a Luc Godard de la couture.

Un voyage à Istanbul

PARIS (PA) — Comme lever de rideau sur la scène de la mode parisienne 1966, Mme Paulette présentait samedi une spectaculaire collection de chapeaux, qui s'inspirait d'un récent voyage à Istanbul.

Son principal thème de "turbans à la pacha" a suscité l'admiration d'une foule d'acheteurs et de clients privés assistant au défilé.

Des styles de l'empire Ottoman étaient illustrés avec des turbans en mousseline, organza et jersey en douces nuances contrastantes.

Pour accompagner ces turbans, Mme Paulette suggérait de grandes boucles d'oreilles garnies de brillants, également d'inspiration turque.

Utilisant le même thème, la modeliste intercalait parfois un symbole des différentes pistes de course. Dans cette catégorie, les grands chapeaux de paille à liséré de ruban, voisinaient avec des modèles recouverts d'organza et de mousseline qui semblaient sortir tout droit d'une galerie de portraits.



COMMIS DE BAR — Blanche Meechin, premier commis de bar du sexe féminin, prépare un drink au bar d'un hôtel de la Ville-Reine. Cette femme était hôtesse à ce même hôtel lorsque le gouvernement ontarien a amendé la loi pour permettre que les femmes deviennent commis de bar. Elle a donc décidé de changer de fonction. (Photo P.C.)



LES DUCHESSES CHEZ LE PREMIER MINISTRE — Comme le veut la tradition, nos charmantes duchesses rendaient hier une visite officielle au premier ministre de la province. De gauche à droite nous voyons : la duchesse de Cartier (Carole Ouellet), l'honorable Jean Lesage, la duchesse de Champlain (Diane Dufour), la duchesse de Frontenac (Louise Matte), la duchesse de Montcalm (Carole Cloutier), signant le livre d'or, la duchesse de Lévis (Irène Laflamme), le président du Carnaval, monsieur Arthur Bédard, et la duchesse de Laval (Ghislaine Lamb).

Maud Shaw, l'ex-gouvernante de la famille Kennedy publie ses mémoires

NEW YORK (PC) — Cinq jours avant son sixième anniversaire de naissance, Caroline Kennedy a appris la mort de son père de sa gouvernante, Maud Shaw.

Celle-ci raconte dans son livre intitulé "Les mémoires de Maud Shaw, ex-gouvernante à la Maison Blanche", qu'elle se trouvait avec l'enfant peu après le drame. La gouvernante lisait des contes à Caroline, mais ne pouvait retenir ses larmes. La petite lui demanda pourquoi elle pleurait. C'est alors que Miss Shaw lui annonça la mort de son père, et consola l'enfant qui sanglotait jusqu'au moment où elle céda au sommeil.

Le livre de Maud Shaw sera publié en avril, mais un extrait a été reproduit dans l'édition de février d'un magazine américain.

Mlle Shaw raconte que John-John, le petit frère de Caroline, ne connut la triste nouvelle que plusieurs jours après, par son oncle Robert Kennedy.

Après l'assassinat du président, les enfants ne virent leur mère que le lendemain après-midi, alors que Mme Kennedy entra dans la nursery en compagnie de sa mère.

"Dans une étreinte, elle embrassa ses enfants et les larmes coulaient le long de ses joues", écrit la gouvernante.

LES OBSEQUES

La veille des obsèques, le petit John ignorait encore la disparition de son père, quand il se rendit avec sa mère et sa soeur auprès de la dépouille mortelle du président, au Capitole de Washington.

Le petit fut amené dans un bureau pendant que Mme Kennedy et Caroline s'agenouillaient auprès du cercueil recouvert du drapeau étoilé.

Durant ce temps, John regardait des drapeaux miniatures de tous les pays, et on lui a dit qu'il pouvait en emporter un. L'enfant en demanda alors un autre pour sa soeur, et ajouta: "Est-ce que je puis en avoir un pour Daddy?" La gouvernante raconta l'incident à Mme Kennedy qui prit le petit drapeau lequel devait être enterré plus tard à côté du président.

Coincidence qui apporta un autre élément poignant, les obsèques du président Kennedy eurent lieu le jour du troisième anniversaire de naissance de son fils.

Les sept duchesses ne sont plus que six... Priscilla souffre de la rubéole

Une duchesse a la rubéole !

Priscilla Welsh était absente hier lors de la visite annuelle chez le premier ministre. Rien de grave, puisque nous avons pu la rejoindre par téléphone où elle nous a déclaré qu'elle reprendrait ses activités carnavalesques dès mercredi matin.

Mlle Welsh a déclaré ne pas savoir comment elle a été atteinte de cette maladie qui frappe ordinairement les enfants, puisque ses jeunes frères et soeurs n'ont manifesté aucun symptôme.

Alarmée lundi matin par les symptômes de cette maladie bien connue, elle a consulté un médecin qui a diagnostiqué... une gentille petite rubéole.

Les mères au travail

L'inquiétude au sujet des enfants épuise plus que le travail

TORONTO (PC) — Ce n'est pas le travail qui épuise un grand nombre de femmes assumant des emplois, mais plutôt l'inquiétude au sujet des enfants qu'elles ont laissés à la maison. Ce fait est souligné dans le rapport du Conseil social de planification du Toronto métropolitain.

Dans cette étude de 12 pages, publiée lundi, on indique la nécessité d'établir des garderies publiques. Le rapport, qui sera présenté au comité du bien-être social de la ville, précise que les garderies privées exigent des prix trop élevés; qu'un grand nombre de mères doivent parcourir de longues distances pour aller conduire leurs enfants dans les garderies; et que plusieurs garderies du centre de la ville, reçoivent des enfants qui habitent en banlieue.

"Plusieurs femmes qui travaillent ressentent une fatigue telle qu'elles sont en état d'épuisement, et le soir, à la maison, elles n'ont plus la force de s'occuper de leurs enfants", précise le rapport.

"Bien que les heures de travail soient longues et fatigantes, ce n'est pas cela qui produit la sensation d'épuisement. En regard des conditions de vie, les femmes mariées de l'armée des travailleuses s'intègrent à l'économie de notre pays, et la société a maintenant le devoir d'offrir les services nécessaires pour que les enfants ne manquent de rien", souligne le rapport.

Timbre émis en l'honneur de la première femme prix Nobel

VIENNE (PA) — Il est assez rare qu'une femme remporte le prix Nobel de la paix, et voilà pourquoi l'Autriche a émis un nouveau timbre spécial. Il s'agit d'un timbre-poste d'un groschen et demi, en monnaie autrichienne, commémorant le 60e anniversaire du prix Nobel de la paix décerné à Bertha von Suttner. Ses efforts pacifiques étaient connus à travers le monde à une époque où la plupart des femmes menaient une vie sédentaire.

Elle fut la seule femme à participer à la session inaugurale de la première conférence de la paix à La Haye, en 1899.

Mme von Suttner s'était rendue aux Etats-Unis en 1904 où elle avait été reçue par le président Theodore Roosevelt.

Titulaire du prix Nobel en 1905, elle assista à la seconde conférence de La Haye en 1907. Elle effectua un second voyage aux Etats - Unis en 1912 pour s'entretenir avec des personnalités américaines.

Mme Von Suttner est décédée en 1914.

aide-maman



Si les petits doigts ont du mal à tenir la tirette d'une fermeture à glissière sur une jaquette, ajoutez une chaîne de perles en passant par le trou de la tirette. On peut trouver cela dans les magasins. Cela ne rend pas seulement la fermeture facile à tirer mais on peut lui ajouter une petite breloque préférée comme amusement

COLLYRE BLEU LAITER
rend vos yeux plus brillants...
En vente dans toutes les pharmacies et magasins à rayons

LE COQ DES EAUX DE JAVEL
CHANTECLERC
JAVEL BLEACH
59¢ FORMAT GEANT 128 oz

Château Lac-Beauport
SALLES POUR BANQUETS
RECEPTIONS - MARIAGES
Rés.: Guy Drolet, gérant
Tél.: 849-4468

ANNONCE
SCIATIQUE
Ressentez-vous des élancements douloureux dans les cuisses, de la hanche à la cheville? Vous est-il pénible de vous mouvoir? Si vous cherchez un soulagement à ces douleurs épuisantes ou aux élancements de sciatique essayez les T-R-C de TEMPLETON dès aujourd'hui. Seulement .85c et $1.65 partout où l'on trouve des produits pharmaceutiques.
T65-4F

PIECES et REPARATIONS
LAVEUSES et SECHEUSES
AUTOMATIQUES et AUTRES
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSE INC.
213, 3e Avenue — Tél.: 529-8479
(Autrefois 351 Boul. Charest)

AMAIGRISSEMENT
GAIN DE POIDS
CORRECTIONS
CELLULITE
Résultats garantis
Studio Santé-Beauté
DAMES - DEMOISELLES SEULEMENT
529-1787 1020 ST-JEAN

Pour bien terminer notre
VENTE DE JANVIER
qui finira dans quelques jours
nous consentons de nouveaux
BAS PRIX
sur souliers et bottes de neige
Venez tôt faire votre choix et économiser davantage.
TOUTE VENTE FINALE
MEMBRE DE CREDICO
914, ST-JEAN, QUEBEC Près du Carré d'Youville TEL.: 522-2235
j-paul fortin inc

ANNONCE

Un bon conseil:
DOROTHY GREGORY
Ne vous résignez plus à vivre avec vos poils superflus!

De tous les "badinages qui deviennent de graves problèmes", les poils superflus doivent certainement être un des plus communs.

Ce qui commence par être un petit jeu pour la jeune fille — quelques petits poils surgissant par-ci par-là, dans des endroits où ils ne devraient pas être — se transforment en une série de problèmes d'envergure, à la fois physique et psychologique, pour la femme adulte.

PHYSIQUE. Le pinçage et les autres méthodes traditionnelles d'épilation tendent à aggraver l'évident problème de trois désappointantes manières:

1. Ils stimulent la pousse de nouveaux poils autour de ceux que l'on enlève.
2. Rendent les poils, issus successivement des mêmes follicules, plus longs, plus noirs, plus gros.
3. Irritent l'épiderme et provoquent des irruptions, le tamisage de la peau et même des cicatrices.

PSYCHOLOGIQUE. L'épouvante et la honte provoquées par les poils superflus sont souvent enregistrées dans des dossiers médicaux, et dans les cliniques Gregory, comme étant une des causes majeures de "complexes" et autres désordres émotionnels.

En fin de compte, les femmes ne devraient pas "se résigner" à vivre avec leur problème de vilains poils superflus, surtout lorsqu'il y a la possibilité de l'éliminer.

Avec la thermolyse Gregory, ce problème n'en est plus un.

La thermolyse Gregory est le dernier mot en fait d'épilation *radicale*. Vous avez dû, certes, le lire dans les magazines féminins. Elle est confortable au point que plusieurs de nos clientes finissent par s'endormir durant l'épilation. Elle est rapide et à si bas prix que de nombreuses femmes élégantes se font épiler même les bras et les jambes.

La thermolyse Gregory est tout indiquée et recommandée pour n'importe qu'elle femme qui se sent fière de sa féminité.

Venez donc pour un traitement-démonstration, qui vous permettra d'essayer vous-même la thermolyse Gregory. C'est gratuit et sans aucune obligation pour vous, sans compter que cela ne vous prendra que quelques minutes.

Notre adresse est: Suite 2, Edifice Morisset, 695 est, boul. Charest, à Québec. Tél.: 529-1879. Ouvert de 10h. a.m. à 7h.30 p.m. Les samedis de 10h. a.m. à 3h. p.m. Vous pouvez téléphoner pour fixer un rendez-vous quoiqu'il ne soit absolument nécessaire.

Il faut être artiste pour faire de ces paniers de fruits de chez Bardou



Nous sommes très fiers de leur exclusivité, il en est de même de celui qui les reçoit.

Apportez joie et bonheur aux personnes alitées avec ces fameux paniers de fruits et de friandises.

Bardou & Fils Ltée
1040, ave Cartier 525-8135
BARDOU
48½, rue Couillard 522-7094
Au service des Québécois depuis 43 ans



Patron-mode
par Anne Adams

No 4702

Ce modèle d'allure très jeune sera idéal pour vous. La légère ampleur est reprise, à la taille, par une ceinture de même couleur. Le collet à frison, est très délicat. Choisissez un tissu de crêpe, laine ou shantung.

Vous obtiendrez ce patron No 4702 dans les tailles 10 - 12 - 14 - 16 - 18. La taille 16 requiert 3 verges et 5-8 de 39 pouces de largeur.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit.
SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.Q.)

Prix : 50c

Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.
Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

COSETTE



Décès de la veuve du fondateur du Crédit social, Mme William Aberhart, à Calgary

CALGARY (PC) — La veuve du fondateur du Crédit social, William Aberhart, est décédée la semaine dernière dans un hôpital de Calgary.

On croit que Mme Aberhart était octogénaire.

Son mari, qui fut le premier chef du Crédit social en Alberta, est mort en 1943. Il avait épousé Janet Flatt, de Galt, Ontario, en 1902, et le couple s'insallait à Calgary en 1910.

Mme Aberhart était reconnue comme une parfaite hôtesse, une infatigable travailleuse de la Croix-Rouge et une mère et grand-mère dévouée. Elle disait souvent qu'elle préférait parler de ses petits-enfants que de la politique.

Elle fut surintendante de la classe des petits au Sunday School de l'église baptiste Westbourne, à Calgary, et s'occupa du Women's Canadian Club de Calgary durant six ans, au bureau de direction.

Enquête sur le nouveau catéchisme

Le manuel soulève un grand intérêt auprès des prêtres

Par Anne-Marie Voisard

Le nouveau manuel de catéchèse "Viens, vers le Père", en usage pour la première fois l'an dernier dans les écoles du diocèse, a suscité beaucoup d'intérêt chez les membres du clergé.

Cette affirmation découle d'un sondage d'opinions mené par l'Office catéchétique de Québec. Un questionnaire a été envoyé à 469 curés ou vicaires du diocèse. Les réponses ont été nombreuses, si l'on considère que 151 copies ont été retournées dûment remplies. Ceux qui se sont abstenus de répondre n'avaient, en général, pas eu à s'occuper directement de l'enseignement religieux, cette mission étant confiée à un autre prêtre de la paroisse.

En effet, parmi les prêtres qui ont tenu à remplir le questionnaire, 85 pour cent avaient été amenés à prendre une part active dans l'éducation religieuse des jeunes de 1ere année. Sur ce nombre, presque tous se sont inspirés du manuel "Viens, vers le Père" lors de leurs contacts avec les jeunes. Plus précisément, 84 pour cent avouent sans restriction avoir utilisé le manuel dans leur enseignement. 15 pour cent ses sont abstenus de répondre à la question.

Il est intéressant de noter également que les diverses cérémonies communautaires, recommandées dans le manuel et nécessitant la présence du prêtre, ont presque toujours été réalisées. Par exemple, on sait que le programme de catéchèse comprenait des "célébrations", c'est-à-dire des cérémonies de groupe aux cours desquelles la parole de Dieu était expliquée aux enfants. On proposait que le prêtre s'adresse aux enfants en tenant compte des méthodes pédagogiques préconisées dans le manuel. Ils sont 27 prêtres à avoir participé à plus de 25 célébrations au cours de l'année. Les autres s'y sont rendus, mais moins souvent. Enfin 42 disent n'avoir assisté à aucune de ces célébrations.

Par contre, lorsqu'il est question des deux messes spéciales prévues au programme de 1ere année, 76 pour cent disent avoir tenté l'expérience. Il s'agissait de messes commentées dans un langage à la portée des enfants.

Les prêtres ont eu aussi leur rôle à jouer lors des réunions de parents organisées au cours de l'année. On voulait par là initier les parents à la nouvelle méthode de l'enseignement catéchétique et les amener à s'intéresser aux progrès de leurs enfants. Ici la participation des prêtres semble avoir été particulièrement marquée. En fait tous les prêtres qui ont répondu au questionnaire se sont rendus à ces réunions. Dix-huit n'ont pas manqué une seule réunion . . . et il y en avait sept. La plupart ont assisté à 4, 5 ou 6 réunions et ces chiffres valent la peine d'être retenus si l'on considère que ces réunions se tenaient le soir, moment où la présence des prêtres est habituellement sollicitée par divers autres organismes ou associations.

Il est fort possible que la forte participation des parents à ces réunions ait incité les prêtres à s'y rendre régulièrement. En effet, dans leurs réponses au questionnaire de l'Office catéchétique de Québec, 47 prêtres remarquent que le pourcentage des parents présents aux réunions variait entre 60 et 80 pour cent. Une vingtaine de prêtres sont même d'avis que, dans leur milieu, les présences se maintenaient entre 80 et 100 pour cent. Il semble toutefois que, dans certaines régions, les parents n'ont pas toujours été aussi fidèles aux rencontres.

Heureux de l'expérience auprès des enfants et même de leurs parents, les prêtres s'accordent également à dire que la nouvelle forme d'enseignement catéchétique fut profitable aux maîtres. 80 pour cent croient que le nouveau manuel a accru l'intérêt des titulaires pour l'enseignement religieux. Ils sont autant à noter que ce manuel a même influencé leur vie personnelle. Il est vrai aussi que la presque totalité des enseignants avaient suivi des cours d'initiation avant d'appliquer cette nouvelle méthode.

Il semble enfin que le nouveau manuel a l'avantage de faire comprendre la nécessité d'un dialogue entre tous les éducateurs responsables de la formation religieuse des jeunes. 79 pour cent des prêtres remarquent que les titulaires ont senti le besoin de les rencontrer pour des échanges de vues. Ils sont encore plus nombreux d'ailleurs, à souhaiter que les professeurs reçoivent de temps à autre la visite d'un diplômé en catéchèse afin de discuter avec eux de leur enseignement et des réactions des jeunes. Il y a aussi les rencontres entre parents, maitres et prêtres dont on ressent la nécessité. De plus, même les prêtres seraient heureux d'une rencontre avec leurs confrères pour échanger leurs expériences au sujet de ce nouveau manuel.

cordon bleu

JAMBON FUME 2 L'ERABLE, FACON LAURENTIENNE

1 jambon de 14 à 16 lbs
(ou épaule fumée)
1 c. à table cannelle moulue
1 c. à table de clous moulus
1 lb. de sucre brun
20 onces de sirop d'érable.

Prenez un jambon ordinaire de la marque de votre préférence (le moins salé et le plus fumé possible). Enlever la couenne quadriller votre jambon, le frotter avec du sucre brun, le poser dans une lèchefrite ou rôtissoire dans laquelle on aura versé une boite de 20 onces de sirop d'érable et la même quantité d'eau. Faire cuire doucement au four à 350 degrés pendant 4 heures.

Arroser souvent et rajouter un peu d'eau au fur et à mesure que celle-ci s'évapore du fond de la rôtissoire.

Servir sur un fond de fèves au lard (qui vous restent de votre repas du vendredi et qui se conservent très bien dans le réfrigérateur et gagnent même en saveur quand elles sont réchauffées). A défaut de restant de fèves, le marché offre un grand choix de fèves prêtes à être consommées. Les fèves peuvent remplacer les pommes de terre et les légumes à la fois.

LE TURBAN DE SOLE CARMELITE

Couper 6 tranches minces d'un steak de saumon pesant environ 1 1-2 lb et préparer une mousseline avec le reste du poisson. Aligner dans un moule beurré les filest de saumon et filets de sole alternativement, et laisser les filets pendre en dehors du moule.

Mettre la mousseline dans le plat et refermer avec les filets. Couvrir le moule avec papier brun et cuire au four dans un bain-marie pendant 25 minutes.

Combiner 1 lb. de crevettes pelées et non pelées, 1 tasse de têtes de champignons, 6 fonds d'artichauts sautés dans du beurre de crevettes, 2 grosses truffes coupées avec une tasse de sauce crevettes.

Démouler le turban sur un plat chauffé, remplir le centre avec les crevettes, légumes etc.

Garnir le plat avec persil et placer une tranche de truffes sur chaque filet.

Votre travail à l'aiguille

par Laura Wheeler

No 709

Protégez votre jolie coiffure en tricotant ce bonnet de laine — confortable pour les froides journées de l'hiver. Les mitaines de même couleur, compléteront cet ensemble sport. Comme garniture, vous pourrez crocheter de jolies boucles de même teinte.

Les grandeurs Petit - Moyen - Large - sont incluses dans ce patron No 709.



709

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez vos commandes comme suit :
SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT
QUEBEC 2 (P.C.)

Prix : 50c

Seuls les mandats poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.
Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Ces patrons accompagnés d'un lexique et d'une feuille d'explication en français, sont d'un usage rapide et facile.

Un Secret de Beauté

Il est très facile, selon Margaret Merril, d'avoir le joli teint des Anglaises. Pour obtenir ce teint de pêche, elle suggère d'imbiber une serviette avec de l'eau que vous aurez gardée au réfrigérateur et de la presser doucement sur votre visage durant quelques minutes, une ou deux fois par jour. Pour conserver l'effet embellissant de l'eau froide, appliquez un peu d'huile d'Olay. Cette huile tropicale est assez rare et coûteuse mais votre pharmacien pourra vous en fournir une petite quantité.

ANNONCE

Douleurs rhumatismales?
Soulagement véritable grâce à
DOLCIN
ou remboursement de votre argent
Pour un soulagement vraiment rapide des douleurs résultant de rhumatisme, arthrite, sciatique, lumbago ou bursite, essayez DOLCIN. DOLCIN procure un soulagement rapide de la douleur. Dans le monde entier, des personnes satisfaites pourraient vous dire: "Procurez-vous des comprimés DOLCIN . . . ils sont vraiment efficaces!" Oui, pour un soulagement vraiment rapide, faites confiance à DOLCIN. Satisfaction garantie ou remboursement de votre argent. 65-6F



Du nouveau
pour vos prescriptions,
médicaments,
tests de grossesse
et analyses.
•
Livraison rapide
656-6292

PHARMACIE HORIZON
Henri Brunet L.Ph. Clément Richard L.Ph.
2480, Ch. Ste-Foy, Québec

SPECIAUX DE JANVIER
pour remercier notre clientèle

ROBE UNIE
Rég. $1.65 pour $1.39
Extra 2 pour $2.69

PANTALON JUPE UNIE
Rég. .80 pour .69

CHANDAILS
Extra 2 pour $1.29

MANTEAU LEGER
Rég. $1.95 pour $1.49
Extra 2 pour $2.79

PARKA LEGER
Rég. $1.50 pour $1.39
Extra 2 pour $2.69

LIVRAISON COMPRISE

teinturerie Mathieu ltée.
700 rue St-Albert
Limoilou
TEL.: 522-3833

H.R. ouvert jusqu'à 9.30 P.M.

L'ACHAT-FOURRURE H.R. "GRAND PRIX" DE L'ANNEE

MAURICE & MARKS LIMITED
1199 BLEURY STREET SUITE 620
MONTREAL 2, CANADA

Le 4 janvier 1966

Holt, Renfrew & Compagnie Limitée,
1300 ouest, rue Sherbrooke,
Montreal 25, Quebec

Messieurs,

Lorsque nous avons décidé de nous retirer des affaires, récemment, ce fut très normal que nous offrions notre Collection de fourrures en tout premier lieu à votre Compagnie qui, pendant nos trente et une années au service du public, fut un de nos clients les plus estimés.

Nous sommes conscients de vos exigences en tout temps pour les fourrures de qualité supérieure et de mode première, et nous apprécions votre décision de faire vôtre notre entière Collection.

Notre Collection comprend manteaux, jacquettes, capes et étoles, et notons, pour le bénéfice de tous, que vous vous procurez la Collection pour beaucoup moins cher que le prix coutant.

En toute sincérité, nous sommes très heureux de savoir que la Collection sera offerte au public par Holt Renfrew.

Veuillez agréer, messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Bien à vous,
MAURICE & MARKS LIMITED
Président

BM:n

Escomptes jusqu'à 50%

Cette offre inouïe, à des prix substantiellement en bas du prix coûtant, nous a été faite par un de nos meilleurs maîtres-fourreurs, qui se retire après une carrière de 31 ans comme expert du domaine de la fourrure. Nous lui avons acheté toute sa collection!

Les prix ne pourraient être plus bas pour cette superbe collection de manteaux, jaquettes, capes et étoles. Vous devez venir acheter votre fourrure dès que possible. A ces bas prix, demain sera peut-être trop tard.

Sont également compris dans cette vente, des dessins exclusifs par Christian Dior, Ritter et Laurence Kaye.

Cette liste partielle vous donnera une idée du vaste choix de fourrures ainsi que des épargnes que vous pourrez réaliser.

Manteaux de Mouton de Perse
(teint)
Prix régulier $750 Prix de vente $399

Manteaux de Seal d'Alaska
(teint Matara** ou Kitovi**)
Prix régulier $1850 Prix de vente $1299

	Prix régulier	Prix de vente
Manteaux de Broadtail Lammoire (Mouton traité teint)	$1295	$619
Manteaux de Chat sauvage pour hommes	$650	$399
Manteau de Broadtail russe noir (teint: garni de Chinchilla)	$4500	$2599
Manteaux de Mouton de Perse (teint: garnis de Vison)	$895	$499
Manteaux de Vison sauvage Rivière Mackenzie	$4250	$3399
Manteaux de Castor Royale (teint noir ou brun)	$1195	$589
Manteaux de Chat sauvage blanc neige (teint)	$475	$279
Manteaux de Chat sauvage Rose-Beige (teint)	$475	$279

	Prix régulier	Prix de vente
Manteau de Léopard de Somalie	$5500	$2999
Etole de Zibeline russe (peaux retouchées)	$1595	$789
Manteaux de Seal d'Hudson (Rat musqué teint)	$795	$389
Etoles de Vison Pastel	$695	$399
Manteaux de Vison (Dark ou Pastel)	$2250	$1599
Etole de Vison Lutetia†	$995	$489
Jaquettes de Vison Pastel	$895	$599
Manteaux de Mouton de Perse gris	$895	$499
Manteaux de Castor Featherlite Huitre ou Caramel (teint)	$1450	$999
Manteaux de Loup marin norvégien bleu	$950	$699
Manteaux de Loutre	$1195	$789

Etoles de Vison
(Dark ou Pastel)
Prix régulier $450 Prix de vente $299

Manteaux de Castor
(peaux retouchées)
Prix régulier $550 Prix de vente $399

**Reg. Fouke Fur Co.
†Emba Mink Breeders

La vente finit samedi!

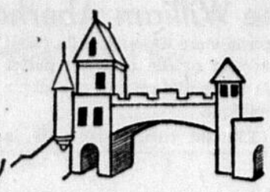
Pas de commandes téléphoniques, pas de P.S.L. Toutes les ventes sont finales! *Conditions de paiement faciles.*

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Stationnement gratuit, 1h. . . nouveau Garage Frontenac, 47, rue St-Louis

A Québec aujourd'hui



Arts

Peinture: Exposition de Sindon Gécin au Musée du Québec. Exposition de Fernand Auger à la Galerie Zannettin.

Théâtre de l'Estoc: "Les femmes aussi ont perdu la guerre" de Malaparte, à 8h30.

Théâtre Populaire du Petit Champlain: Récital poétique de Gilles Pelletier à 8h30 et 10h30.

Convocations

L'Association Parents-Maitres de Saint-Pie X: A l'Ecole Saint-Pie X, 1990, 25e rue à 8 heures. Conférencier: M. Michel Giroux. — Sujet: "L'Organisation des nouvelles stuctures du cours public proposé par le rapport Parent.

"Robespierre: ler dictateur moderne": Conférence de M. André Labarrère-Paulé à 8 heures au petit amphithéâtre de l'Académie de Québec.

Club Rotary de Québec: Déjeuner-causerie à 12h30 au Château Frontenac. Conférencier: M. Raymond Parent. Sujet: Le syndicalisme et la lutte à la pauvreté.

La Société Linnéenne de Québec: Conférence de M. Victorin Lavoie, agronome, à 8h30; à l'amphithéâtre du Centre biologique. Sujet: La végétation des montagnes du entre de l'Espagne.

150e Anniversaire de la fondation des Oblats: Concélébration à 8 heures en l'Eglise de Saint-Sauveur.

Corporation des Agronomes: Section de Québec. Journée d'études aujourd'hui et demain au Holiday Inn. Sujet: Commercialisation et mise en marché des produits agricoles.

Corporation des techniciens professionnels: Assemblée générale à l'Institut de technologie, Boulevard Langelier, à 8 heures.

Cabarets

A la Porte Saint-Jean: Marthe Fleuret - Francia Maldonado - François Carel - Marius. Piet. Coomans — 9h.45, 12h.15.

Au Bal Tabarin: Brigitte Darcelle - Topsy - Sylvia Paris. Ce soir: 10h.30 et 12h.30.

Au Baril d'Huitres: Revue: "Paris à la carte" (14 artistes) — Gloria Marcon. Aujourd'hui: 5h., 10h.30, 12h.30.

Au Coronet: Claude Valade - Jacques Anthorien - Christiane Dior - Marcel Tardif. Ce soir: 10h., 12h.

Château Frontenac: Salle Jacques-Cartier: Fernando St-Georges, 9h.30 à la fermeture.

Chez Gérard: Gloria Nasero - Lirio - Dara Wells — Richard Caze — Bob Vocelle. Ce soir: 10h.15 et 12h.15.

Congress Inn - Auberge des Gouverneurs: Pierre Roche au piano Bar. 10h. à la fermeture.

Hôtel Victoria: Gerry Tousignant, son trio et ses chansons. Spectacle continuel à partir de 9h.30.

Lafayette: Les Guerrieres - Line Robert - Trio de Berthe McGrath - Paul Touzin. Ce soir: 10h.15, 12h.30.

Le Colonel: Marc Drolet et son ensemble. A partir de 9 h.

Louis XIV: Jacqueline — R. Tremblay — Gaston Boileau. Ce soir: 10h.30, 12h.30.

Méditerranée: "The Fabulous Galypso Bandit".

Motel Admiral: Marcel Robitaille - Jacques Auger - Spectacle continuel de 9h. p.m. à 2h. a.m.

Motel Le Voyageur: A la salle Rendez-vous. Trio Gérard Hébert. Ce soir: de 9h.30 à la fermeture.

Nouvelle-Orléans: Les Classels — Flo de Parker — Trio Roger Lachance. 10h., 12h.30.

Sirène Tropicale — Hôtel-Motel Neptune: Los Suspiros. Ce soir: 10h.30, 12h.30.

A l'affiche au Théâtre de l'Egrégore et au Rideau Vert

Par THERESE BERNIER

MONTREAL (PC) — Le réalisme de Tchékhov, qui place l'homme devant le pénible destin d'avoir à supporter le poids des jours quand tout espoir s'est envolé, se retrouve dans sa pièce "L'oncle Vania" actuellement à l'affiche du théâtre de l'Egrégore.

Cette oeuvre du dramaturge russe est présentée dans une excellente traduction d'Elsa Triolet qui donne au dialogue français un ton naturel sans altérer l'ambiance du texte original.

Lionel Villeneuve a su créer une mise en scène adéquate, et sous sa direction tous les personnages sont en relief à des degrés différents mais formant un ensemble dans une communauté de sentiments.

Dans ses oeuvres Anton Pavlovitch Tchékhov s'attache surtout à la peinture du paysan russe et des moeurs rurales, et la famille de "L'oncle Vania" est installée à la campagne.

Alexis Chiriaeff a conçu des décors ingénieux convenant à la dimension de la scène, et les costumes de François Barbeau sont bien dans la note.

Personnages

Les personnages secondaires et les premiers rôles se confondent dans ce drame de famille où chacun cherche le bonheur en dehors de sa destinée.

Andrée Lachapelle incarne la belle et compatissante Elena, jeune épouse d'un vieux professeur, rôle tenu avec emphase par François Rozet. Hélène Loiselle est émouvante dans son personnage de Sonia, la mal aimée qui consentira finalement à vivre "une longue file de jours, de soirées." en compagnie de l'oncle Vania, un autre sacrifié du destin.

Le rôle-titre est tenu par Paul Dupuis qui dans certaines scènes rend l'image de l'homme oppressé par l'angoisse du vide.

Léo Ilial dans le rôle d'Astrov, médecin de campagne et amateur de grande nature, semble être un personnage-type, à la fois rude et tendre, simple et tourmenté, tel que conçu par Tchékhov.

Parmi les personnages secondaires, Antoinette Giroux donne une excellente interprétation "à la russe" de la vieille gouvernante qui connaît tous les rouages de cette maison où les gens s'habituent à l'absence de bonheur.

Au Rideau Vert

Le style magique et pittoresque et le dialogue étourdissant qui caractérisent les oeuvres de Molière, marquaient déjà sa première grande pièce, "L'Etourdi", créée à Lyon en 1655.

Utilisant des ressources de virtuosité, et des improvisades à l'italienne, Molière, d'abord acteur avant d'être directeur de troupe et auteur, offre son angle de vision comique sur les maladresses de "L'étourdi" qui accumule les impairs pour avoir trop confiance à son imaginative.

C'est dans cette optique moliéresque que Jean Dalmain a conçu la mise en scène de cette pièce que présente actuellement la troupe du Rideau Vert sur la scène du théâtre Stella.

Dalmain est également la vedette du spectacle. Il donne une brillante interprétation de son personnage, Masiarille le valet dynamique et roublard, dévoué à son jeune maître Lélie, et réparant les bévues de ce dernier.

Le rôle de "L'Etourdi" est confié à Jean Perraud qui l'assume avec aisance, et André Cailloux donne du pittoresque à son rôle de composition, un vieillard chargé de veiller sur l'héroine de la pièce. Réjean Roy, François Cartier, Hubert Loiselle, Robert Rivard, Yvon Bouchard, ainsi que Francine Dionne et Anne Pauzé dans des rôles épisodiques, complètent la distribution.

Robert Prévost a créé les costumes et un dispositif scénique qui fait apparaître et disparaître certaines pièces du décor, alors que les comédiens miment le déplacement d'un lieu à un autre.

Dans l'ensemble la production rend bien le style de Molière, qui est le plus naturel en même temps que le plus personnel.

Les tirades en vers de l'auteur comique français font penser à ces belles étoffes solides dont son père, le maître-tapissier Jean Poquelin disait: "C'est inusable, on n'en voit pas la fin".



MORT D'HERBERT MARSHALL — Le comédien américain Herbert Marshall est décédé samedi matin dans sa résidence de Beverley Hills, à l'âge de 75 ans. Héros de la Première Guerre mondiale, au cours de laquelle il perdit une jambe, Marshall n'en fut pas moins une des grandes vedettes du cinéma américain ; il comptait plus de cinquante ans de carrière. (Téléphoto P.A.)

Un producteur achète les droits d'une pièce controversée

NEWPORT BEACH (U.P.I.) — Un producteur de films a annoncé qu'il avait acheté les droits d'une pièce controversée qui a été écrite par un professeur d'école de San Diego et qui a soulevé un véritable tumulte dans les milieux d'éducateurs de Californie.

Le producteur Bryan Foy a déclaré qu'il avait payé à l'auteur de la pièce, Mme Gerry Turner Davis, âgée de 31 ans, une somme de $50,000 pour sa pièce, qui s'intitule "A Cat Called Jesus" (Un chat appelé Jésus), et qu'elle écrivait également le scénario.

La pièce traite d'un jeune Noir du Sud qui est à la veille d'être exécuté pour meurtre.

Durant sa réclusion en prison, il est d'abord tourné en dérision, puis pris en pitié par la fille du shérif, un Blanc.

La pièce a gagné un prix au Festival d'Art dramatique de San Diego.

Les parents et les éducateurs se sont opposés à la pièce, même si on n'a aucunement tenté de la présenter à l'école, à cause de son titre et de son "langage choquant".

Mme Davis, qui est professeur d'art dramatique dans une école secondaire, a été convoquée devant le ministère d'Education de l'Etat, à Sacramento, afin de savoir si on lui retirait ou non ses lettres de créance.

Cinéma

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie par l'Office catholique national des techniques de diffusion sur les films tels qu'approuvés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — Films qui peuvent être vus par tout le monde.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES AVEC RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

Bienville: — "La rose de Bagdad" (T) :couleurs, 7h.30. "La montagne des 9 spencers" (AR), Cinémascope, couleurs, 8h.50.

Capitol: — "Représentation continue de 1h.00 à 11h.30: "Jerry Souffre-Douleur" (T) (103 min.), couleurs à 2h.45, 6h.15, 9h.50. "Les Bateliers de la Volga" (—) (102 min.) couleurs, CinémaScope à : 1h.00, 4h.30, 8h.00.

Cartier: — "Sink Think" cartoon, 3h30; 6h.05; 8h.35. "Spring in scandinaring" (—) 1h.; 3h.35; 6h.10; 8h.40. Annonces: 1h.15; 3h.50; 9h. "Thunderball" (AR) couleurs 1h.20, 3h.55; 6h.25; 8h. 05. FIN: 11h.15.

Cinéac: — "L'amour à l'italienne" (A), 1h.00, 4h.55 9 hres. "Cet enfant est mien" (A), 2h.59, 6h.54. Fin: 11 hres.

Cinéma Canardière: — "Angélique, Marquise des Anges" (D): 12h.00; 3h.10, 6h.15; 9h.25 "Je ne suis qu'une femme" (AR) 1h.50, 5h.00, 8h.05. Fin: 11h.20.

Cinéma de Paris: — "La corde au cou" (AR): 12h.00, 3h.25, 6h.35, 10h.00. "En plein cirage" (AR): 1h.40, 5h.10, 8h.35.

Classic: — "La chute de l'Empire romain" (AA), ultra-panavision, technicolor, 1h.40, 4h.50, 8h.00. Sujets courts: 4h.30, 7h.30. Fin: 11 hres. Dernière représentation à 8 hres.

Empire: — "La chasse à l'homme" (AR), 1h.00, 3h.00, 5h.00, 7h.00, 9h.00. Fin: 11.00 heures.

Impérial: — "Le Seigneur d'Hawaii" (D), 2h.32, 5h.57, 9h.25. "X-3, Agent spécial" (AR), 12h.53, 4h.21, 7h.49. Sujets: 12h.50, 4h.18, 7h.45. Fin: 11.11 heures.

Lairet: — "Et la femme créa l'amour" (D), 12h.30, 4h.00, 7h.35. "L'éveil de l'amour" (—), 1h.55, 5h.25, 9h.00. Programme à venir 2h.25, 9h.35. "La déesse du Rio Beni" (AA), 2h.30 6h.00, 9h.40. Nouvelles: 7h.30. Fin: 11.15 heures.

Théâtre Laurier: — "Samar, l'Ile des révoltés" (A), couleurs, 6h.30, 9h.30. Nouvelles 9h.15. "La jeune fille et l'amour" (—) 7h.55. FIN: 10h.55.

Cinéma de Lévis: — "Passeport diplomatique" (A) 7h30. "L'aventurier magnifique" (AA), Couleur: 9h.18.

Cinéma Lido: — "Documentaire à 7h.15. "Choc en retour" (A) 7h.45. "Un dimanche à New York" (AR) 9h.15.

Cinéma Saint-Romuald: — "Cherchez l'idole" (A) 7h.30. "Baccacio 70" (P) 9h.05.

Cinéma Sainte-Foy - Salle Alouette: — The Great Race" (T), 2h.15, 8h.15.

Cinéma Sainte-Foy - Salle Champlain: — "Et la femme créa l'amour" (D), 12h.30, 4h.00, 7h.35. "L'éveil de l'Amour" (—), 1h.55, 5h.25, 9h.00. Programme à venir: 2h.25, 9h.35: "La déesse du Rio Beni" (AA), 2h.30, 6h.00, 9h.40. Nouvelles: 7h.30. Fin: 11h.15.

Le Pigalle: — "La corde au cou" (AR): 12h.00, 3h.30, 6h.45, 10h.00. "Le mouton": (AA): 1h.45, 5h.15, 8h.35. Actualités: 3h.20, 8h.25. Dernière représentation complète: 8h.15.

Princesse: — "Sous le plus grand chapiteau du monde" (—), 1h.18, 7h.11. "Fabrique d'espions" (A), 3h.45, 9h.35. "Le siège de Syracuse" (AR), 5h.13. Sujets: 1h.00, 6h.50. Fin: 11.03 heures.

Rialto: "L'Aventurier du Kenya" (—), 1h00, 5h00, 9h10. "L'affaire de la station 3" (A), 3h06, 7h16. Nouvelles et annonces: 2h54, 7h04. Fin: 11h.04.

Cinéma de Sillery: — "Les enfants du capitaine Grant" (T) 7h.30, couleurs. "Pas de printemps pour Marnie" (A) 9h.15, couleurs. FIN: 11h.20.

Victoria: — "L'aventurier du Kenya" (—), (panavision, couleurs, 1h.15, 5h.10, 9h.30. "L'affaire de la station 3" (AA), panavision, couleurs, 3h.20, 7h.20. Fin: 11h.25.

Studio 9: Relâche jusqu'au 20 février.

Un musée vivant

Le Musée d'ethnographie de Neuchâtel, en France, est un des rares musées au monde qui cherchent — et réussissent — à étonner le visiteur en l'accueillant d'une façon inattendue, instructive et provocante à la fois.

Lors d'une exposition récente "A quoi jouent les enfants du monde?", les enfants eux-mêmes avaient illustré ce thème comme ils l'entendaient, couvrant plus de 100 mètres carrés de murs de leurs peintures.

Des cris d'enfants jouant dans la rue, à cache-cache ou aux Indiens, avaient été enregistrés et formaient le fond sonore de ce que le directeur du musée, M. Jean Gabus, appelle un "théâtre-vérité".

A l'occasion du dixième anniversaire de l'inauguration du musée, le dernier numéro du Museum, revue trimestrielle publiée par l'Unesco, lui est entièrement consacré. Jean Gabus, qui a écrit le texte de ce numéro, montre comment le musée a réussi à faire intervenir les murs, le mobilier et une certaine qualité de la lumière pour créer un climat psychologique" "qui stimule, ou devrait stimuler, l'imagination, et permettre d'aller plus loin que l'objet, bien au-delà des murs-prisons de nos musées".

Le musée comporte deux bâtiments, l'un ultra-moderne, qui abrite le "musée dynamique", l'autre, ancienne maison de maître, qui abrite le 'musée statique'.





















Pénurie du livre dans les pays sous-développés

Alors que dans les pays développés, le livre amorce une révolution pour répondre aux exigences de la culture de masse et se hisse ainsi au niveau des produits de consommation industrielle, les pays en voie de développement vivent sous le régime de la pénurie et de la soif de livres.

L'Asie du Sud-Est avec plus de 800 millions d'habitants — 1-4 de la population mondiale — ne participe que pour 1-20e à la production des titres publiés dans le monde entier; quant à l'Afrique (y compris la République arabe unie mais non compris l'Afrique du Sud), sa production est de 1-10e: telles sont les données brutes.

Une incursion dans un domaine aussi capital, au-delà des considérations générales, s'imposait. C'est le mérite de la nouvelle publication de l'Unesco: "Des livres pour les pays en voie de développement" dont l'édition française vient de paraître. Nul doute que les études menées par Om Prakash, directeur de la maison d'édition Rajkamal Prakashan, de New Delhi, et Clifford N. Fyle, du Ministère de l'éducation de Sierra Leone, le premier pour la production et la diffusion des livres en Asie du Sud-Est, le second pour l'Afrique, viennent combler une grave lacune d'information dans le dossier du livre; cela au moment où s'annonce une gigantesque mutation due à la prise de conscience des possibilités de progrès dans les pays en voie de développement.

LE SOUS-DEVELOPPEMENT DU LIVRE

Le congrès mondial sur l'élimination de l'analphabétisme à Téhéran et la conférence des ministres de l'Education d'Asie, à Bangkok, du 22 au 29 novembre 1965, ont donné le ton; il s'agit maintenant de tirer les conséquences des options ainsi définies; il s'agit surtout de lever les obstacles qui viendraient freiner l'élan de développement culturel. C'est ici que parmi tous les goulots d'étranglement apparaît celui qui affecte le véhicule premier, le livre, raréfié, menacé: le livre qu'il faut ouvrir et mettre à la portée de tous.

Les auteurs nous invitent à une analyse fouillée et systématique des différentes causes qui sont à l'origine du sous-développement du livre en Asie du Sud-Est et en Afrique. Ils savent aussi aller au-delà du diagnostic pour introduire par des propositions concrètes une dynamique nouvelle dans la production et la circulation du livre.

ASIE: UNE INDUSTRIE MARGINALE

En Asie du Sud-Est, l'édition est fragmentaire, morcellée, aux prises avec un marché limité et hétérogène: la multiplicité des langues vernaculaires obligeant les pays à éditer en plusieurs langues; la pauvreté du tirage — en moyenne de 3,000 exemplaires par ouvrage — ne permet pas de dépenser la phase active de l'impression qui est celle où les coûts fixes, très importants dans ce domaine, sont dépassés et "deviennent indifférents" devant une production à grande échelle. Les barrières douanières multiples, contingentements, licences d'importation et même d'exportation, droits de douane, et taxes intérieures pléthoriques, qui traduisent un état de déficit chronique de la balance des paiements dans ces pays et les préoccupations de trouver des ressources fiscales internes, font de l'édition une industrie marginale où les capitaux ne s'investissent que parcimonieusement quand ils ne fuient pas devant des perspectives de bénéfices aussi peu engageantes. Dans certains pays il n'existe aucune protection du droit des auteurs, dans d'autres, le transfert des redevances de copyright frappées de lourdes taxes, exigibles à l'avance découragent toute traduction et adaptation étrangères. L'absence d'auteurs nationaux ou leur nombre limité est un frein à la constitution d'un livre national adapté aux exigences culturelles.

AFRIQUE: EDITION EMBRYONNAIRE

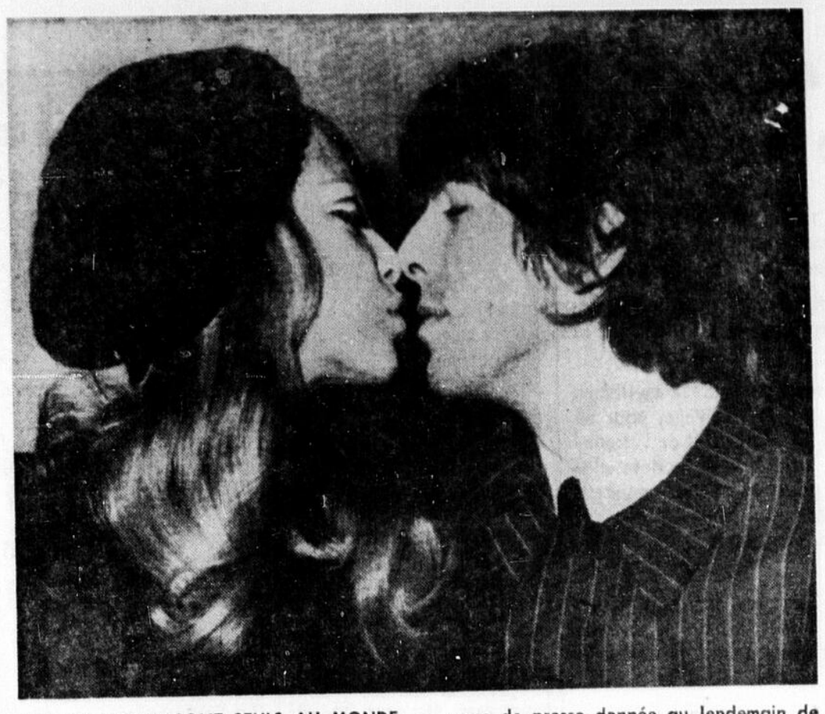
La situation en Afrique participe des mêmes causes fondamentales: marché étroit, étriqué, qui fraye difficilement sa voie dans une mosaique de langues. Ici, l'édition est embryonnaire; quelques pays seulement ont le privilège de compter des maisons d'édition et des imprimeries. Si la politique économique en matière d'importation des livres est plutôt libérale — la plupart des pays africains n'appliquent pas de droits de douane sur les livres — il n'y a pas de mesure de promotion active (les transports et les tarifs postaux grèvent le livre d'une majoration de prix allant de la moitié au double de sa valeur).

Dans l'Asie du Sud-Est aussi bien qu'en Afrique, l'appareil d'édition et d'impression tel qu'il existe ne suffit pas à faire face à la demande actuelle, pourtant très faible. Aucun pays en dehors de l'Inde ne produit de papier d'impression (autre que le papier journal); encore ce pays n'a-t-il pas de surplus exportable.

Pénurie de livres scolaires, pénurie de livres scientifiques, les pays d'Asie et d'Afrique sont menacés de ne pouvoir mettre en pratique leurs plans de développement éducatif.

Om Prakash et Clifford N. Fyle esquissent des solutions dans un vigoureux plaidoyer: ici, concentration nécessaire et organisation rationnelle; là, appel pour libérer le livre des entraves protectionnistes; partout, sous-jacente, l'urgence de faire face à l'explosion de la demande future.

Toutes les préoccupations centrées autour de la promotion du livre ont trouvé un écho à l'Unesco qui a inscrit le programme du livre dans ses activités. Une première conférence réunira les Etats du Sud-Est asiatique à Tokyo en mai 1966, une seconde réunira plus tard les pays d'Afrique.



LES AMOUREUX SONT SEULS AU MONDE — C'est un peu l'impression qu'ont laissée aux journalistes le Beatle George Harrison et sa jeune épouse, au cours d'une conférence de presse donnée au lendemain de leur mariage. Harrison a 22 ans et son épouse Pattie Boyd en a 21. (Téléphoto P.A.)

Michiru Mekata, une enfant prodige

MELBOURNE (PA) — Une talentueuse fillette de huit ans, Michiru Mekata, doit placer deux gros coussins sur le banc du piano pour atteindre le clavier, et de ses petits doigts elle donne une interprétation jugée par ses professeurs de musique comme étant extraordinaire.

Cette petite Japonaise, née aux environs de Tokyo, était l'une des jeunes artistes choisis l'automne dernier pour jouer au 70e concert anniversaire du Conservatoire Melba à Melbourne, Australie.

C'était la première fois que Michiru se faisait entendre en public, et il est certain que ses auditeurs seront de plus en plus nombreux. L'enfant, ayant l'apparence d'une fragile poupée, mesure quatre pieds de hauteur et son poids est de 56 livres. Il y a un an, elle arrivait en Australie avec ses parents. Son père, Eijo Mekata, est gérant général d'une filiale australienne de la compagnie Mitsui.

A l'âge de quatre ans, Michiru commença à apprendre le piano sur sa demande. Elle a une prédilection pour les oeuvres de Beethoven et celles de Mozart, et pour le concert, Michiru a interprété un Rondo de Beethoven. Chaque jour, après la classe, l'enfant pratique son piano durant deux heures.

Jackie Gleason discontinue son émission

Miami Beach, Flo. (PA) — Le comédien Jackie Gleason a annoncé qu'il n'aura pas d'émission régulière à la télévision l'année prochaine.

Depuis 1952, il avait toujours eu un programme, sauf pour une saison. Au cours d'une conférence de presse à Miami Beach, Floride, Gleason a expliqué que cette décision était basée sur son désir de mettre au point certaines nouvelles idées en vue de réalisations futures.

Agé de 49 ans, le comédien a également déclaré qu'il aimerait reprendre Honeymooners, spectacle très populaire dans lequel il personnifiait un chauffeur d'autobus et dont les autres vedettes étaient Audrey Meadows et Art Carney. Mais ces deux derniers comédiens ont actuellement d'autres engagements.

La décision de Gleason a semblé surprendre bien des gens. On avait annoncé récemment à Miami que la compagnie de Production Jackie Gleason allait recevoir plus de $200,000 chaque semaine l'an prochain pour une émission télévisée d'une heure.



PARTIR SUR UN BON PIED — Jackie Gleason n'aura pas son programme à la télévision américaine, au cours de la prochaine saison. Le célèbre comédien avait convoqué une conférence de presse, durant la fin de semaine, pour expliquer qu'il désirait abandonner momentanément le monde du spectacle pour faire provision d'idées nouvelles. (Téléphoto P.A.)

Le Festival d'Eté de Charlottetown

Le programme du Festival d'Eté 1966 de Charlottetown, qu'on dit être "le seul festival entièrement canadien", a été annoncé par le directeur artistique Mavor Moore et ses assistants, Johnny Wayne et Frank Shuster.

Une reprise de la comédie musicale présentée l'an dernier, "Anne of Green Gables", la première présentation à la scène de la pièce de M. Moore "The Ottawa Man", et la première mondiale d'une toutee nouvelle comédie musicale canadienne, "The Adventures of Private Turvey", seront les pièces à l'affiche de la seconde saison de ce "Festival de la musique et du rire".

Au cours d'une conférence de presse, M. Moore a annoncé que la fosse de l'orchestre serait agrandie cette année. Des artistes invités présenteront également des concerts avec l'orchestre, tous les dimanches soirs du Festival. Le directeur musical est John Fenwick, directeur attitré de l'Orchestre S y m p h o nique d'Halifax.

Les répétitions pour les pièces de théâtre débuteront à la mi-juin à Charlottetown. Le Festival débutera le 4 juillet et se terminera le 4 septembre.

A Charlottetown, le président de la Compagnie des Pères de la Confédération, le Dr Frank MacKinnon, a dévoilé et a adopté officiellement un nouveau symbole pour le festival, l'oeuvre de Jeff Radcliffe, de Darmouth, Nouvelle-Ecosse. Il a également annoncé qu'un concours serait lancé parmi les écoliers de l'Ile du Prince-Edouard afin de trouver un nom approprié à ce nouveau symbole.

Le symbole montre un joyeux gentilhomme barbu portant le haut-de-forme, représentant l'esprit qui marqua les délibérations des Pères de la Confédération au cours de leurs rencontres de 1864.

SUCCES DE L'AN DERNIER

Le Festival débutera avec la reprise de "Anne of Green Gables", qui avait connu un succès retentissant l'an dernier.

La majeure partie des comédiens de l'an dernier, dont Barbara Hamilton, Peter Mews et Dean Regan, reprendront leurs rôles cette année. On prévoit vingt-cinq représentations de cette comédie musicale, et il se pourrait qu'on ajoute des matinées au programme.

Mavor Moore sera le metteur en scène de "The Ottawa Man", adaptation personnelle de "L'Inspecteur Général" de Gogol. Donald Harron sera un des principaux comédiens de cette pièce, mais le comédien qui jouera l'autre rôle le plus important, celui du maire, n'a pas encore été choisi.

"The Adventures of Private Turvey" aura ea première mondiale le 25 juillet, avec Jack Duffy dans le rôle-titre. La comédie musicale a été créée par Norman Campbell et Donald Harron, qui étaient aussi responsables du succès de "Anne of Green Gables". La mise en scène et la chorégraphie de "Turvey" seront assurées par Alan Lund.

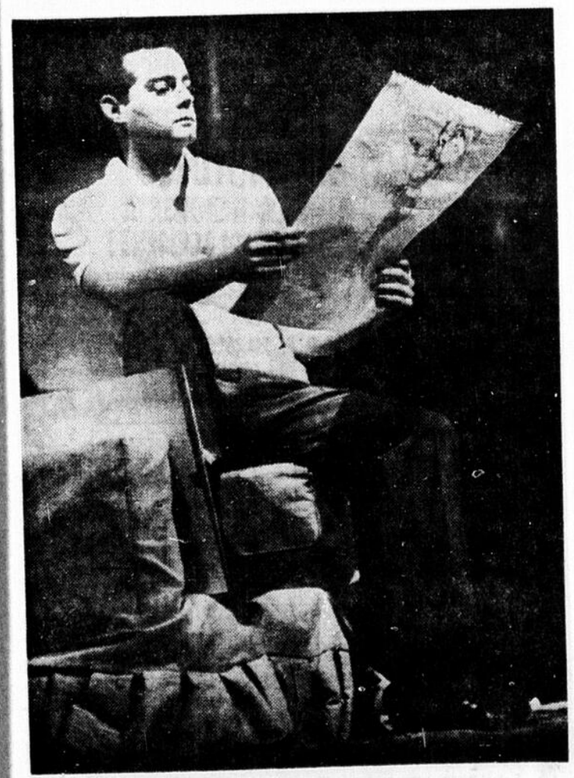
En annonçant le programme du Festival, M. Moore n'a pas caché le plaisir qu'il ressentait à présenter un festival comprenant uniquement des auteurs et comédiens canadiens, et offrant au public des sujets également canadiens.

Au cours de sa dernière saison, le Festival avait attiré 40,000 personnes dans son théâtre de 1,000 places; 51,000 personnes avaient visité la Galerie d'Art au cours de cette même saison.

Cette année, M. Moore s'attend à une augmentation de 10,000 spectateurs sur l'assistance de l'an dernier.

Des ventres pauvres

L'Association américaine des médecins a fait savoir récemment que les gros ventres sont plus souvent le résultat de la pauvreté que de la prospérité. L'obésité est six fois plus répandue chez les femmes de familles pauvres et se retrouve en quantité deux fois plus grande chez les hommes dénués que chez ceux pouvant satisfaire tous leurs besoins.



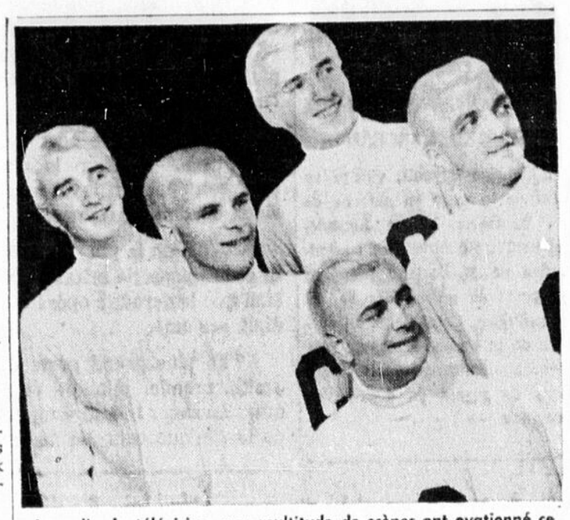
UN HAMLET ADOLESCENT — Lorsque Richard Monette a joué le rôle d'Hamlet, au théâtre Crest de Toronto, il y a une couple d'années, il avait une dure compétition : Richard Burton tenait le même rôle au Centre O'Keefe, dans la même ville. Mais à ce moment-là, Monette n'avait que 19 ans. Maintenant il étudie au Collège Loyola de Montréal. Il a cependant pris un petit congé pour jouer une pièce de Noël Coward, à Toronto.

théâtre populaire
"le petit champlain"
39, rue Champlain - Rés. 692-1919
En exclusivité:
Gilles Pelletier
"Quand je suis seul"
Mardi le 25, mercredi le 26, jeudi le 27
Spectacle: 9 hres.
Stationnement gratuit.

THEATRE DE L'ESTOC
9 rue St-Louis (Studio 9) 529-9947
Tous les soirs à 8h.30 excepté le lundi à 7h.30
les femmes aussi ont perdu la guerre
Adm.: $2 — Etudiants: $1.50



LES CAILLOUX, jeune groupe de folkloristes très en demande, se produiront en récital samedi le 29 janvier, au Palais Montcalm. L'an passé, lors de leur parution sur cette scène québécoise, leur immense talent joint à ces qualités techniques, musicales et vocales et ce répertoire si justement composé qu'on leur connaît, ils avaient réussi à toucher un vaste public qui, enthousiasmé, appuya d'une autre belle réussite leur réputation déjà établie. Cette année, LES CAILLOUX nous reviennent renouvelés, affermis, confiants et enrichis de nouvelles pièces. Aussi, il n'est certes pas présomptueux de leur assurer, pour cette fois encore, ce succès qu'ils méritent, à leur juste valeur.



La radio, la télévision, une multitude de scènes ont ovationné ce groupe de jeunes chanteurs québécois aux têtes argentées... "Avant de me dire adieu", "Ton amour a changé ma vie", "Le sentier de neige", "Qu'est devenu notre passé?" et dernièrement encore, un nouveau succès: "N'attendons pas qu'il soit trop tard". Si la brillante carrière des CLASSELS accumule les triomphes c'est qu'ils possèdent ce talent unique, ce sens du rythme, ce doigté si spécial pour découvrir ces chansons qu'on aimera, que tous sauront fredonner. LES CLASSELS, vedettes incontestées de la jeune chanson populaire vous offrent cette occasion d'apprécier leur talent et de les applaudir. Avec l'aguichante étoile de "Jeux d'hommes", Flo de Parker, ils se produiront en spectacle au cabaret NOUVELLE-ORLEANS jusqu'à dimanche prochain. Noubliez pas ce rendez-vous: LES CLASSELS vous attendent!

CLUB LAFAYETTE
587 est boul. Charest — Rés.: 522-2053
Un nouveau groupe sensationnel dont trois qui faisaient partie des Beattlettes.



LES GUERRIERES
Votre hôtesse LINE ROBERT
DANSE
tous les dimanches soir dès 8h. p.m.
ENTREE GRATUITE

La mystérieuse
JAQUELINE
danseuse au "Domino", exotique orientale
AU LOUIS XIV
"atmosphère du vieux Québec"
36 rue Notre-Dame
R. TREMBLAY
acte de pantomime et comédie formidable
GASTON BOILEAU
fantaisiste animateur
DIMANCHE spectacle à 9h. et 11h.
Dimanche soir à 7h.
ENTREE LIBRE
PARADE DES AMATEURS
Concours Chanson Mystérieuse - Prix à gagner
692-1616
DANSE entre les spectacles

AU BAL TABARIN
Aussi belle et brillante qu'un bijou de grand luxe...
Brigitte Darcele
merveilleuse danseuse exotique de grande réputation
TOPSY autre ravissante danseuse exotique
SYLVIA PARIS
dynamique chanteuse, m.c.
Spectacles à 10h.30 et 12h.30
Aucun minimum - Rés.: 524-6200

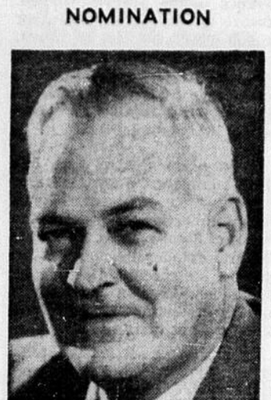


ALOHA... bienvenue
AHIAHI... bonsoir
Waikiki CASINO
DANSE TOUS LES SOIRS AVEC ORCHESTRE
TOUS LES MERCREDIS SOIR
SOIREE SPECIALE POUR LES DAMES
éclairage aux lanternes
POLYNESIENNES
Pour le temps du CARNAVAL
DINER POLYNESIEN et CANADIEN
servis de midi à 8h. p.m.
$1.25 le couvert
(salle à 1890, rue Mailloux)
2195, BOUL. STE-ANNE TEL.: 661-9248

AU CORONET
Marcel Tardif, chanteur et animateur, vous présente cette semaine UN SPECTACLE DU TONNERRE!!!
En vedette la charmante et très jolie chanteuse
Claude VALADE
étoile du disque et de la TV. Comme attraction supplémentaire:
Jacques ANTHONIN
dynamique chanteur-fantaisiste
CHRISTIANE DIOR
merveilleuse danseuse
Spectacles à 10h. et 12h. aucun minimum-rés. 529-4941
Mercredi le 26 janvier
1ière SEMI-FINALE de nos
"FUTURES ETOILES"

LA BRASSERIE LABATT LIMITEE

NOMINATION



ROLAND MARCEAU

M. Maurice Legault, vice-président de la mise en marché de La Brasserie Labatt Limitée, est heureux d'annoncer la nomination de M. Roland Marceau au poste de gérant des ventes en province. Celui-ci est au service de la brasserie depuis 1954 et occupait auparavant les fonctions de gérant de district en province. —

Le dollar canadien en vedette en 1965

LONDRES (AFP) — Le dollar canadien se voit accorder la place d'honneur parmi les "Oscars de la finance" décernés annuellement par Limbard, célèbre chroniqueur du Financial Times.

Selon lui, la devise canadienne a été la "monnaie-vedette" de 1965. Au deuxième rang, Lombard place la lire italienne.

Parmi les autres distinctions figurent: "la meilleure performance générale", attribuée à la Norvège, pour sa balance des comptes demeurée saine en dépit de l'expansion économique maintenue à un taux exceptionnellement rapide. "La meilleure politique déflationniste": l'Australie, qui pour la deuxième année consécutive est parvenue à maîtriser l'inflation sans avoir à freiner excessivement son expansion.

"La gestion économique la plus intrépide": les Etats-Unis. "L'action la plus impopulaire": la France pour son appel en faveur du retour à l'or et ses conversions de dollars en or.

"L'action la plus audacieuse": la banque d'Angleterre et la trésorerie britannique pour avoir donné l'impression que la dernière opération de soutien du sterling n'en était pas une.

"Le plus grand geste de défi": l'action de M. Ian Smith, premier ministre de Rhodésie. Et enfin "le banquier étranger le plus éminent": M. Coombe, gouverneur de la Banque centrale australienne.

NOMINATION
RENE T. LECLERC
Incorporée



GUY BRUNELLE

Monsieur Aristide Cousineau, Président de René T. Leclerc Incorporée, est heureux d'annoncer l'élection de Monsieur Guy Brunelle au conseil d'administration de la Maison, ainsi que sa nomination au poste de vice-président exécutif.
Auparavant, Monsieur Brunelle était adjoint spécial au Service des Valeurs à la Banque du Canada, à Ottawa. Il a été aussi pendant 18 ans au service de la maison L. G. Beaubien & Cie Limitée, dont il fut l'un des administrateurs. —

Le marché minier

LONDRES (Reuter) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud est demeuré inchangé, hier, à 64.9 à la Bourse de Londres.

Valeur accrue des chèques encaissés dans notre ville

Les chèques tirés sur des comptes de banques individuels, un excellent baromètre des affaires, ont atteint un volume accru dans notre ville au cours du mois de décembre, selon les statistiques que vient de publier l'Association des banquiers canadiens. Les débits bancaires se sont élevés, en effet, à $1,033,600,000 comparativement à $915,500,000 en novembre et $956,700,000 durant la période correspondante l'année précédente.

Les débits des comptes bancaires canadiens, au cours du mois de décembre, se chiffrent à $47,766,100,000. Les statistiques du mois de novembre dernier indiquaient la somme de $43,622,600,000 et celles de décembre 1964, $45,432,400,000.

Les débits représentent les sommes retirées des comptes de dépôt autres que ceux du gouvernement fédéral dans les banques à charte. Le tableau ci-dessous donne, pour le mois de décembre, les sommes enregistrées dans les chambres de compensation des principales villes canadiennes, et établit des comparaisons avec les mois de novembre 1965 et décembre 1964. Les sommes sont exprimées en millions de dollars.

Les virements bancaires

	Déc. 65	Nov. 65	Déc. 64
Saint-Jean (T.-N.)	201.4	343.4	177.6
Saint-Jean (N.-B.)	157.3	160.4	152.8
Halifax	488.5	459.0	369.6
Charlottetown	51.3	51.6	41.7
Québec	1,033.6	915.5	956.7
Montréal	12,667.8	11,824.0	12,336.0
Hamilton	925.7	982.4	816.1
Ottawa	786.1	733.7	792.3
Toronto	17,521.0	15,322.1	17,776.8
Winnipeg	2,874.9	2,891.6	2,605.7
Regina	484.8	529.6	485.8
Calgary	1,357.4	1,292.5	1,353.8
Edmonton	1,309.4	1,060.6	1,122.3
Vancouver	2,984.8	2,673.7	2,603.7

A la Bourse des céréales

WINNIPEG (PC) — La graine de lin a pris la vedette hier à la Bourse des grains de Winnipeg.

L'avoine et l'orge ont fait bonne contenance au milieu d'une faible activité. Le seigle présentait une allure irrégulière avec une tendance à la baisse. Les prix du blé de toutes catégories étaient inchangés.

Voici les prix des options sur le marché à terme aux Grands Lacs:—

AVOINE

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. pr.
Mai	90⅝	90½	90½	90⅝
Juil.	88⅝	88½a	88½a	88⅝a
Oct.	—	—	88n	88n

ORGE

Mai	—	—	137¾	137¾
Juil.	—	—	136 b	136 a
Oct.	—	—	134¼n	134¼n

LIN

Mai	312¼	309	312 b	309¾
Juil.	311⅜b	308⅜	311¼b	309½--¼
Oct.	311⅛	308⅝	311 a	308⅞

SEIGLE

Mai	143½	142⅞	143 b	143⅝
Juil.	142⅞b	142⅜	142⅝a	142¾b
Oct.	—	—	143⅛a	143½a

GRAINE DE COLZA

Jan.	302½	298	302½	297¼
Mars	283	280	282⅝b	279½
Mai	271⅜	269¼	270¾b	269⅜--½
Juil.	268¼	267	267½--¾	266⅜

GRAINS COMPTANT

AVOINE: 2 cw, ex 3 cw et 3 cw 86½; ex 1 four., 85½; 1 four., 84½; 2 four., 81½; 3 four., 78½; fourrage mixte, 66.

ORGE: 1 et 2 cw 6 rangs, 1.35⅜; 1 cw 2 rangs, 1.33⅜; 2 cw 2 rangs, 1.31⅜; 3 cw 6 rangs, 1.32⅜; 3 cw 2 rangs et 1 four., 1.32½; 2 four., 1.31; 3 four., 1.28.

SEIGLE: 1 et 2 cw 1.38; 3 cw 1.33; 4 cw 1.24; "ergoté" 1.18; sur rails 1.38.

LIN: 1 cw 3.04⅞; 2 cw 2.98⅞; 3 cw 2.68; sur rails, 3.04⅞.

GRAINE DE COLZA: no. 1 canadienne, 3.02½; no. 2 canadienne, 2.87½.

WINNIPEG (PC) — Voici les prix de la Commission canadienne du blé pour les ventes locales; les ventes aux termini sujettes à confirmation:—

AVOINE: 2 cw 91; 3 ex cw 88⅜; 3 cw 88; 1 ex four., 87½; 1 four., 86; 2 four., 83; 3 four., 80; fourrage mixte, 66; grain mixte, 75.

ORGE: 1 et 2 cw 6 rangs, 1.45⅜; 1 et 2 cw 2 rangs et 3 cw 6 rangs, 1.43⅜; 3 cw 2 rangs, 1.39⅜; 1 four., 1.33¼; 2 four., 1.32¼; 3 four., 1.29¼; 3 grain mixte, 1.24⅜.

Voici les prix du blé de seconde catégorie pour l'exportation aux pays en dehors de l'accord international:—

1 nor 1.98⅞; 2 1.95⅞; 3 1.86⅞; 4 1.81⅞; 5 1.76⅞; 6 1.74⅞; 1 durum 1.98⅞; 2 1.95⅞; 3 1.88⅞. Prix selon l'accord et prix en vigueur au Canada:— 1 nor 1.98⅞; 2 1.95⅞; 3 1.86⅞; 4 1.81⅞; 5 1.76⅞; 6 1.74⅞; 1 durum 1.98⅞; 2 1.95⅞; 3 1.88⅞.

MARCHE DU LIN A MONTREAL

Prix courants:— 1 cw $3.04⅞; 2 cw 2.98⅞; 3 cw 2.68; sur rails, 3.04⅞. Graine de colza, no 1 canadienne, 3.02½; no 2 canadienne, 2.87½. Prix du lin aux commerçants:— 19 cents de moins que l'option de mai.



J.-HENRI THERIAULT

Monsieur J.-N.-Emile Grenier, président du Conseil d'Administration de Grenier, Ruel & Cie Inc., annonce la nomination de M. J.-Henrri Thériault ccomme représentant.

Monsieur Thériault possède une vaste expérience du commerce des valeurs mobilières où il évolue depuis 1948 et il se spécialise dans la gestion des portefeuilles de particuliers. —

La Bourse de New York a bien accueilli le budget du président Johnson

NEW YORK (P.A.) — Le marché a été favorablement influencé hier par le budget record présenté par le président Johnson en vue de répondre tant aux besoins accrus de la Défense qu'aux exigences de la Grande Société. Les valeurs aérospatiales ont pris la vedette. Les titres électroniques, les transports aériens, les produits pharmaceutiques, les matériaux de construction et les métaux non ferreux ont fait bonne contenance. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 3.28 points à 991.42. Le virement a été de 8,820,000 actions.

MONTREAL (P.C.) — Tous les groupes à l'indice à l'exception des papeteries ont légèrement décliné hier en Place locale au milieu d'une activité modérée. L'indice composé a gagné 0.32 de point à 163.49 mais les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 138 contre 98. Le virement industriel a été de 158,500 actions et celui des mines et pétroles de 2,228,300. International Nickel a atteint un niveau record, soit 103 7-8 à la faveur d'un gain de 1 5-8. En revanche, Hudson Bay Mining a cédé un point à 84 1-4. Chez les valeurs industrielles, Massey Ferguson a gagné un point à 35 1-4 cependant que Canada Cement a perdu 1-2 à 48 et CIL 1-4 à 20 1-4. Parmi les banques, Impériale de Commerce a gagné 5-8 à 70, Royale 1-2 à 80 3-4 et Toronto - Dominion 1-4 à 67 1-4 cependant que Nouvelle - Ecosse a perdu 1 1-2 à 75 1-4 et Provinciale 5-8 à 51 5-8.

TORONTO (P.C.) — Des valeurs qui avaient pris la vedette récemment accusaient des pertes marquées hier alors que les titres spéculatifs se transigeaient encore activement à la Bourse de Toronto. D'Eldona a cédé 44 cents à $2.96 et Wilco, qui s'était hissée à $1.75 à la faveur d'un gain de 49 1-2 cents a perdu 32 cents à $1.10. Le virement a été de 8,403,000 actions au regard de 11,604,004 vendredi. Dans le secteur des métaux non ferreux, Inco a gagné 1 5-8 à 104, Hudson Bay 7-8 à 84 1-2 et Cominco 3-4 à 49 cependant que Denison a perdu 3-4 à 37 1-4 et Pine Point deux points à 68.

Le marché des obligations

TORONTO (P.C.) — On ne décelait aucune tendance précise, hier, sur le marché canadien des obligations. Les fonds d'Etat canadiens à court terme ont monté généralement de 10 cents; incidemment, l'émission portant intérêt à 3 3-4 pour cent et échéant le 1er octobre 1967 a fermé à $97.90 à l'offre et à $98.00 à la demande. Par ailleurs, les obligations fédérales à longue échéance étaient calmes et inchangées. Le taux de rendement des bons du trésor est demeuré le même; les bons à 91 jours rapportaient, en fermeture, 4.65 pour cent et ceux d'une durée de 182 jours, 4.86 p.c. Le taux des prêts d'accommodation a fléchi pour fermer à 3 3-4 pour cent. Enfin, les émissions des provinces étaient calmes et relativement stables.

NEW YORK (P.A.) — Les obligations du Trésor américain ont généralement fléchi hier alors que les émissions industrielles étaient tantôt inchangées tantôt hésitantes.

Amélioration sensible du marché de l'immeuble

Au cours de l'année dernière, le marché immobilier dans la région de la ville de Québec a connu une amélioration sensible par rapport à l'année précédente, déclare M. Thomas C. White, F.R.I., de la société Georges H. Couillard Inc., dans le dernier numéro de la revue "The Canadian Realtor", l'organe de l'Association canadienne des chambres d'immeuble.

L'abondance générale de fonds hypothécaires disponibles pour des propriétés résidentielles en particulier, a été un facteur important, tout comme l'introduction du plan hypothécaire combiné pourvoyant des prêts couvrant jusqu'à 87.5 pour cent de la valeur à un taux de 1-8 de 1 pour cent supérieur au taux courant des premières hypothèques. Un autre élément pertinent a été la croissance substantielle apparente de la demande, particulièrement en ce qui regarde l'habitation unifamiliale.

Ce fait semble être confirmé par l'indication que, malgré l'augmentation dans le nombre des maisons unifamiliales commencées durant les dix premiers mois de 1965 (chiffres de la Société centrale d'hypothèque et de logement), plus de résidences déjà habitées ont été vendues pendant cette période qu'à la même période l'année précédente, mentionne M. White. Un facteur qui très probablement a contribué à cette croissance de la demande est l'intérêt particulier démontré par quelques-unes des grandes corporations envers la province en général, et plus récemment envers le secteur du Québec Metropolitain.

L'optimisme des Québécois envers l'avenir économique semble avoir stimulé la confiance de ces compagnies, dont plusieurs d'entre-elles ont établi des succursales dans notre région, créant ainsi de nouveaux emplois et un plus grand nombre de propriétaires potentiels. En ce qui regarde le marché immobilier commercial et industriel, on s'attend à ce que les chiffres pour 1965 dépassent ceux de l'année précédente par une marge considérable. En général, la demande pour de bonnes propriétés commerciales et industrielles est demeurée élevée, et il ne semble pas y avoir de baisse prévue.

La plupart des courtiers en immeuble sont optimistes pour 1966, malgré que l'on peut déceler une atmosphère d'appréhension dans certains milieux à la suite de l'augmentation du taux d'intérêt annoncée dernièrement par la Banque du Canada. La situation incertaine des fonds hypothécaires qui a prévalu ces derniers mois, autant sur le plan national que local a résulté en quelques prédictions pour des jours plus difficiles à venir.

Toutefois, au moment où cet article a été rédigé, la situation ne démontrait aucun signe d'amélioration ou de régression et il est probable qu'elle demeurera dans cet état pour encore quelques mois avant qu'une tendance définitive apparaisse. Comme il n'y a ni plaisir ni avenir à être pessimiste, M. White croit que la situation monétaire s'améliorera en 1966, et que l'activité immobilière continuera au moins au même niveau qu'en 1965.
devraient démontrer de bons gains en 1966 et possiblement pendant nombre d'années à venir. Plusieurs municipalités avoisinantes ont récemment pris des mesures pour encourager le développement de ce genre de propriétés trop peu nombreuses dans notre région. M. White conclut en disant que, l'opinion générale pour l'année à venir semble en être une d'optimisme engendrée par un sentiment de confiance; confiance dans l'avenir de notre province et du Québec Métropolitain; confiance dans l'administration municipale nouvellement élue; et confiance envers les Québécois eux-mêmes et leur habilité à régler efficacement les problèmes qui les attendent.

Dividendes déclarés

(Renseignements transmis par la PRESSE CANADIENNE)

Western Supplies and Crude Oil Pipelines, dividende de 25 cents l'action ordinaire, payable le 14 février, aux actionnaires enregistrés le 4 février.

Grafton's Ltd, 25 cents l'action ordinaire, 15 février, inscription 4 février.

Wilroy Mines Ltd, 3 cents, 31 mars, inscription 8 mars.

Macassa Gold Mines Ltd, 5 cents, 15 mars, inscription 1er mars.

Canadian Western Natural Gas Co. Ltd, 22 1-2 cents l'action ordinaire, 3 mars, inscription 14 février; 20 cents l'action privilégiée 4 pour cent et 28 cents l'action privilégiée 5 1-2 pour cent, 1er mars, inscription 14 février.

BOURSE DE MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
Abitibi	3115	$12⅝	12⅜	12⅜	— ⅛
Algoma	250	$68½	68	68½	— ½
Alliance	1250	$6½	6¼	6¼	— ¼
Alumin	5409	$36⅜	35⅝	36¼	+ ⅜
Alumin 4¼ p	500	$43	42⅞	43	
Angt pr 2.90	55	$51	51	51	—1½
Arg C Pr	1300	$13⅞	13⅝	13⅞	— ⅛
Asbestos	700	$25¼	24½	25¼	+ ¾
Atl Sug	200	$27¼	27¼	27¼	
Bank Mont	990	$66½	66	66½	— ½
Bank NS	365	$75½	75¼	75¼	+ ⅜
Banq CN	80	$71	71	71	
Bq Depargne	175	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Banq PC	207	$52	51½	51⅝	— ⅜
Bell Phone	3746	$60⅝	60⅛	60⅜	+ ⅜
Can Cem	150	$48	47¾	48	— ⅛
C Marconi	10990	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Bowater	300	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Brazil	2622	$10⅛	10⅛	10⅛	
B A M Bank	100	$72	72	72	+2
BA Oil	1175	$31½	31½	31½	— ¼
Bc Forest	100	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
Brinco	18162	$6½	6¼	6¼	— ¼
Cal Pow	225	$29	28⅞	28⅞	
Can Cem	125	$48	47¾	47¾	— ⅜
Can Cem pr	115	$27½	27½	27½	+ ½
Can Iron	405	$69½	69¼	69½	+ ¼
Cdn Brew	2901	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
C Imp Bk C	990	$70	69¾	70	+ ⅜
CIL	950	$20¼	20	20¼	— ¼
CI Pow	255	$30⅜	30	30⅜	
C Marconi	10100	$7½	7	7½	+ ¼
CPR	2225	$66⅜	66	66	— ¼
CPR 4 PC p	1355	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Cdn P Fina	601	$12⅞	12¾	12⅞	
C Refract	100	$17½	17½	17½	
C Vickers	150	$21	21	21	
Cent Del	100	$11¾	11¾	11¾	
Chemcell	705	$14⅝	14½	14½	
Col Cell pr	200	24	24	24	—1
Con MS	1385	$49	48¾	49	+ ¼
Con Paper	295	$40¼	39½	40¼	+ ¾
Con Text	100	$22½	22½	22½	
Corby B	200	$20½	20¼	20½	—1⅛
Coronatn	400	275	275	275	
Crain RL	75	$31¾	31¾	31⅝	— ⅛
Cr Zell A	75	$29¼	29¼	29¼	
Denison	100	$37½	37½	37½	— ⅛
Dist Seag	545	$39½	39¼	39½	
D Coal Pr	100	$7⅛	7¼	7¼	— ⅛
Dofasco	126	$29	29	29	+ ⅛
Dosco	1560	$16⅞	16¼	16⅜	+ ½
D Stores	220	$24½	24½	24½	
Dom Ext	390	$34	33½	34	
Domtar	4270	$18⅞	18⅜	18⅜	
Donohue	235	$8½	8½	8½	
Du Pont	85	$44¼	44¼	44¼	
Falcon	105	$110½	110½	110½	— ½
Fleetwood	75	$30¼	30¼	30¼	— ¼
Fraser	325	$32	31¾	32	+1
Freiman	200	$6¼	6¼	6¼	
GL Paper	400	$23	23	23	
Hawk Sid	600	6½	6½	6½	
Hollinger	400	$27½	27	27	
Home P	1820	$19	19	19	
Horne Pf	1000	335	335	335	
Hud Bay	292	$84¼	83½	84¼	—1
HBC	1395	$15	15	15	— ⅛
Husky Oil	1350	$15⅛	15	15	
Imp Oil	1309	$53½	53⅜	53⅞	+ ⅛
Imp Tob	415	$15¼	15¼	15¼	
Ind Accep	1300	$23	22⅞	23	+ ⅛
Int Nickel	715	$104	103	103⅞	+1⅜
Int Util	725	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅛
Inter PL	85	$88	87½	88	+ ¼
Inv Grp A	100	$15⅝	15⅝	15⅝	— ⅛
Int Util pr	1180	$34⅛	34	34	
Loblaw A	100	$11	11	11	
Loblaw B	750	$11⅛	11⅛	11⅛	
Loeb M	200	$17¼	17⅛	17⅛	+ ¼
MacKinn	200	$19	19	19	
MacLaren	300	$24¼	24¼	24¼	— ¼
MacLaren B	1025	$25⅜	25½	25⅜	+ ⅛
MB and PR	1310	$28¼	27⅝	27⅞	— ⅛
Maritime T	436	$23	23	23	
Mass F	7870	$35¼	34¼	35½	+1
McAllister	400	$8¾	8¾	8¾	
Met Stores	400	$13⅞	13⅝	13⅝	+ ⅛
Miron 6 pr	385	$10⅝	10⅝	10⅝	
Molson A	525	$33⅞	33½	33⅝	+ ⅛
Molson B	140	$34	34	34	— ⅛
Mont Trst	100	$23	23	23	— ⅛
Moore Corp	280	$79	78½	79	+ ¼
Morse A	225	$19¼	19	19¼	+ ⅛
Morse B	200	$18¾	18½	18½	— ⅛
Mussens	1500	$9½	9½	9½	+ ⅛
Nat Drug	100	$15	15	15	
Nfld Light	355	$11⅜	11⅜	11⅜	
Noranda	417	$54½	53⅜	53⅜	— ⅛
Nor Cen Gas	1000	$30½	30¼	30¼	— ¼
Ocean Fish	1530	$13¼	13¼	13¼	
Ogilvie	375	$15	15	15	— ⅛
Pac Pete	1045	$11¼	11⅛	11⅜	+ ⅛
Phillips C	200	$35	34	34	+ ½
Pow Corp	1355	$13⅜	13½	13½	— ⅛
Price Br	685	$41¼	41	41¼	+ ¼
QN Gas	300	$14⅞	14⅞	14⅞	
Que Phone	450	$26	26	26	— ⅛
Reitman	500	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Reitman A	200	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Rio Algom	230	$20¾	20¼	20¼	
Roland A	400	$12	12	12	
Rolland B	100	$12	12	12	—1
Rothmans	1225	$25¼	25	25	
Royal Bank	614	$80¾	80	80¾	+ ½
Royal Tr p	200	$20	20	20	— ¼
SL Cem A	100	$35	35	35	
Saladia P	1400	$10¾	10⅜	10⅜	— ⅛
Shell Can	1535	$21¼	20⅞	21¼	+ ½
Shop Save	200	$15⅜	15⅛	15⅜	
Simpsons	225	$29¼	29	29	— ¼
Sogemines	326	$12½	12½	12½	— ¼
SS Steel	325	$13⅜	13⅜	13⅜	
Steel Can	2050	$26⅜	26¼	26¼	— ⅛
Texaco	200	57	57	57	—1½
Tor Dom	50	$67¼	67¼	67¼	+ ¼
T Fin A	475	$12¼	12⅛	12¼	— ⅛
Tr Can PL	205	$38¼	38¼	38¼	
Tr Mt PL	400	$18¼	18¼	18¼	
Un Carbide	100	$28½	28¼	28¾	— ¼
Walk GW	1120	$35¾	35½	35¾	— ⅛
WCoast Tr	660	$24	23¾	23¾	— ⅛
Zellers	190	$25	25	25	

BOURSE CANADIENNE

Cours transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
Ajax	13300	12	11	12	+1
Alscope	2100	165	160	160	—18
Ameran	1500	5	4½	5	
Arno	22000	9½	7	7	—2
Asassiz	32000	36	32½	34	—2
Band Ore	500	18	18	18	
Bateman	63500	10	8	10	+2
Beauce	6000	6¼	6	6	
Beld C	100	$12½	12½	12½	
Black Hk	500	279	275	275	—5
Black Riv	99200	36	30	32	—2
Bluewtr	1500	28	28	28	—2
Botnite	18000	7	6½	7	
Bruce Pre	18500	14	13	13½	
Burnt Hill	300	26	26	26	—2
Ct Inv Tr	200	$31½	31	31	—1
C Int Urban	120	295	295	295	+5
C Magsite	1000	86	86	86	
C Secur A	2600	340	330	340	+10
Carbec	6000	15	15	15	—1
Cassiar	500	$15	15	15	
Chemalloy	2350	144	139	139	—6
Chib Cop	4000	7	6½	6½	— ½
Chipman	17000	21	19	19	—1
Coastal M	9900	29	27	29	+1
Com Oil G	2500	45	45	45	—1
Comodore	2230	105	100	105	+5
Cominga	10000	17	15	17	+1
C Div Sec pr	200	$44	44	44	+4
C Manitoba	1500	42	42	42	+5
C Que Smelt	600	75	75	75	
CQ Yell	1000	6½	6½	6½	
Copstrm	19500	11	9	9	—2
Couvret A	675	$6½	6⅜	6½	
Ci Bridge	4000	34	33	34	+1
Dauphin	10000	23	23	23	—1
Delta Min	1000	17	17	17	+1½
Dolsan	45500	74	65	65	—4
D Explors	2000	15	15	15	
D Lease	1000	23	23	23	+3
D Oilcloth	425	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
Dumont	9547	37	35	36	+1
Dynamic P	2300	145	145	145	+1
East Sull	1000	910	910	910	+10
Furlong	200	500	500	500	— ⅛
Emp Oil	1500	7½	7½	7½	
Equity Ex	24500	76	72	74	
Fab	25000	29	26	28	+2
Fabl	400	600	600	600	
Fano	3000	9	9	9	
Fontana	51000	11	10	10	— ½
Ft Reliance	3060	50	50	50	+5
Fox Lake	47500	25	24	24	— ½
Fundy	4000	5	5	5	+ ½
Futurity	11800	87	83	85	+2
Garney	4000	58	56	57	—1
Glen Lake	2100	172	170	172	+1
Gr W MS	11900	169	160	165	
Gul Por Ur	1125	30	30	30	—2
Inspratn	260	175	170	170	—10
Int Ceram	6000	8	6½	8	+1
Int Pts Pr	1000	$32⅝	32⅝	32⅝	+ ¼
James B	44000	48	42	45	
Jubilee	7705	315	305	315	+5
K Desmond	1000	61	61	61	
Keltic	6000	39	38	38	
Kiena	9100	54	49	54	+7½
Kodiak P	1450	295	290	295	
Kontiki	9000	11	10½	10½	— ½
Ladubord	1500	45	45	45	—1
Lambt A	500	$18	18	18	
Lamontag A	125	$17	17	17	
Lingside	45500	9	8	8½	
Lith Corp	1000	10	10	10	+1½
Louanna	14500	27	26	26	
Lowney	25	$27¾	27¾	27¾	— ⅜
M Hygrade	4000	14½	13½	13½	+ ½
Massval	1000	9	9	9	—1
Matach C	7100	75	71	71	—9
McIntyre	100	$101¾	101¾	101¾	+3¼
McKinney	3500	22	21	22	+1
Mer Chip	2000	11½	11⅛	11½	+ ½
Merrill	13400	75	74	74	—1
Mid Chib	1000	25	25	25	
Midepsa	32015	560	515	555	+35
Miro	7500	20	20	20	
Mistango	11100	32	31	32	—1
Molyb	7700	100	95	95	—5
Monpre	11500	10	8½	8½	— ½
Mt Costigan	3000	27	25	27	
Mt Pleast	7540	50	47	47½	+ ½
Native M	20500	20	17	19	+1
N Forma	38500	7	6	6½	+1
N Imperial	6700	147	144	147	+2
Newrich	8000	20	18½	20	+1
NW Amul	54500	10	9	9½	
Nocana	2000	13½	13½	13½	
Na Asb	1000	14½	14½	14½	
Na Rare	67000	78	71	75	
NW Canisk	1000	17	16½	16½	
Norvalle	19500	10½	10	10½	+ ½
Opem Expl	6000	16	15	16	—1½
Pat Silver	329350	212	165	205	
Peace River	3285	900	875	900	
Pennbec	5500	19	18½	18½	
Peso Silver	515	180	170	180	+10
Phoenix C	1000	68	68	68	—2
Pitt Gold	39000	9½	9	9½	+ ½
Porcpine	32000	18	17½	18	+ ½
Que Ascot	5000	8	7	8	
Que Cobalt	3700	185	184	185	—1
Que Ind M	500	15½	15½	15½	
Rancheri	11400	54	50	51	—2
Red Crst	17500	5	5	5	
Rexspar	8500	6	5½	5½	
RA Petc B	4700	101	95	99	—1
Rusty Lk	12000	24	22	22½	
SIL Colum	2000	215	200	215	+5
St Lucie	2500	24	22	22	—1
Sapawe	11700	41	38½	39	—1
Satellite	12000	75	75	75	
Seleg Fin	1000	235	225	235	+25
Silver Reg	13000	32	30	31	—2
Silver S	37700	28	26	26	
Silver T	21400	50	47	48	—2
S Dufault	51800	18½	17	18	+ ½
Spartan	2600	50	50	50	—2
Spartan wts	600	5	5	5	+1
Stairs Ex	8200	44	44	44	
Std Gold	4500	51	50	50	
Sullivan	300	590	590	590	+5
Superpack	2075	600	575	600	+25
Tache	3500	12	12	12	
Tazin	1000	8	8	8	
Tib Expl	1000	6	6	6	
Titan	5200	9	8½	9	
Transter	2500	39	37	37	—1½
Un Obaiski	1500	38	38	38	
Vander Hout	500	280	275	280	+5
Vanguard	2000	5	5	5	+ ½
W Cdn Min	500	58	58	58	
West Tin	6000	49	47	49	—1
Westville	12500	30	28	30	+4
Westairs	13000	30	25	27½	+3½

Volume des ventes: 2,386,800 actions comprenant 158,500 industrielles et 2,228,300 minières et pétrolières.

Transactions entre Américains

Mass F	4000	$38⅞	38½	38⅝
Midepsa	200	560	560	560
Pat Silver	1100	215	215	215
Westville	1000	31	31	31

**

BOURSE DE TORONTO

Cours transmis par la Presse Canadienne

INDUSTRIES

Titres	Ventes	Haut	Bas	Frm.	Chan.
Abitibi	7290	$12⅝	12⅜	12⅝	+ ¼
Acklnd	200	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Acklnd pr	z10	$24½	24½	24½	
Alta Gas	345	$37⅜	37⅜	37⅜	— ⅛
Alta Gas w	z25	$11	11	11	
Alg Cen	1690	$11½	11⅛	11¼	— ⅛
Alg Cen w	900	700	690	700	— 30
Algoma	723	$69	68	69	
Algonqun	200	150	150	150	— 20
Alumini	8983	$36⅜	36	36⅛	+ ⅜
Alum 4¼ p	400	$42⅜	42½	42⅜	— ⅛
Alum 1pr 4	z25	$22¼	22½	22¼	— ¼
Alm 2p 4½	250	$46¼	46¼	46⅜	+ ⅛
Anthes A	460	$26½	26¼	26½	+ ½
Argus	z75	$18⅜	18⅜	18⅜	
Arg B pr	25	$50	50	50	— ⅜
Arg C Ppr	682	$14	13⅞	14	
Arg 250 pr	75	$49	49	49	+ ½
Asbestos C	350	$25¼	24½	24½	— ½
Atl Sugar	1145	$27½	27	27¼	— ⅛
Atl Sug A	100	$22¾	22⅜	22⅜	+ ½
Atl Sug pr	10	$100	100	100	
Auto El	1450	$5¼	5⅛	5⅛	+ ⅛
Avco	100	$29	29	29	+ ¾
Bank Mont	1396	$66½	65¾	66	— ⅜
Bank NS	735	$76¼	75½	75½	
Bartaco	1000	165	165	165	+ 5
Bath P	200	$24¼	24¼	24¼	+ ⅛
Bath P A	55	$54¼	54¼	54¼	+ ¼
Beav Lum	80	$35½	35½	35½	
Bell Phone	6829	$60⅜	60¼	60⅜	+ ⅛
Bicks	175	$15⅞	15⅞	15⅞	
Bow Valey	855	$16½	16½	16½	
Bow Val p	3000	$19¼	19	19	
Bow Val w	980	$10½	10	10¼	+ ¼
Bow-M p	z10	$50½	50½	50½	
Bramalea	100	$8¾	8¾	8¾	
Brazil	3203	$10¼	10	10¼	
Br Tnk	550	$7¾	7½	7½	
BA Constr	200	$7¾	7¾	7¾	
BA Oil	916	$31⅛	31½	31⅛	— ⅛
BC Forest	936	$23⅞	23⅝	23⅞	+ ⅛
BC Sugar	380	$39	38¼	28½	
BC Phone	112	$73	72⅝	73	+ ¼
BCPh 5¾ p	10	$103½	103½	103½	
BCPh 484	z45	$24⅝	24½	24½	
BIFinanc	150	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Brooke pr	z50	$22½	22½	22½	
Bruck A	z25	$27	27	27	
Bulolo	z40	$9	9	9	
Burns	100	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
CAE Ind	750	$12¾	12⅛	12⅜	— ⅛
Cal Pow	775	$29	28⅝	28⅝	— ⅛
Cal P5 pr	50	$101½	101½	101½	
Can Cem	175	$47⅜	47½	47½	— ⅜
Can Cem p	z24	$27	26	26	
CD Sug	225	$23½	23½	23½	— ⅛
Can Iron	380	$69½	69	69¼	— ⅛
Can Iron pr	50	$91	91	91	—3
Can Malt	425	$22¼	22⅛	22⅛	— ⅜
C Pack B	200	$87	87	87	+ ½
Can Perm	818	$13⅞	13⅜	13⅞	
CSL	86	$38⅜	38⅜	38⅜	
CSL pr	z56	$6⅝	6⅝	6⅝	
C Brew	6604	$8½	8⅜	8⅜	
C Brew A	40	$43¾	43¼	43¼	— ¼
C Brew B	220	$50	50	50	
CB Alm A	460	$18¼	17⅞	18¼	+ ¼
CB Al A w	1175	485	485	485	
CB Al B w	300	485	485	485	+ 5
Cdn Can A	100	$14	14	14	
C Chem w	150	780	780	780	+ 5
C Colli 63p	z25	$18½	18½	18½	
C Curt W	1000	76	75	76	
C Dredge	4200	390	385	390	
CF Prod	z12	480	480	480	
CGE pr	115	$54½	54⅛	54½	+1
Cdn G Inv	250	$59½	59½	59½	
C Hydro	200	$28¾	28⅛	28⅜	
Clmp Bk C	2265	70	69½	70	+ ½
Clnd G O	1176	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
Clnd GO p	500	$12⅝	12½	12½	— ⅛
CIL	895	$20⅜	20¼	20⅜	+ ⅛
C Marc	11050	$7¼	7	7½	+ ⅛
CPR	2478	$66¼	66	66¼	
CPR Pf	2800	$91¼	91	91¼	
Cln Pet	300	$13	13	13	
C Tire A	155	$56	55½	56	
C Util	25	$37	37	37	
C Ut 4¼ pr	50	$85	85	85	— ⅞
CWN Gas	z100	$20¼	20¼	20¼	
CWN G 5½	110	$20½	20½	20½	
C Westng	75	$93¼	93¼	93¼	— ¼
Cap Bldg	2000	70	65	70	— 3
Carlbhen	11450	185	185	185	
Chemcell	5205	$14⅜	14⅜	14⅜	
Chem 175p	50	$35¾	35¾	35¾	+ ¾
Chrysler	942	$65	65	65	+ ¼
Clairtone	655	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Codville D	675	$5½	5⅜	5½	
C Savings	100	$14	14	14	
Computr	500	$22⅜	22	22⅜	— ⅛
Col Cell	530	$7¼	7¼	7¼	
Col Cell pr	365	$24	24	24	— ⅛
Con Bldg	700	250	230	240	— 10
Con M S	1225	$49	48¼	48⅞	+ ⅜
Con Paper	2210	$40¼	39⅝	40	+ ⅜
Con Gas	4438	$16⅞	16⅝	16⅝	— ⅛
Corby vt	225	$21	20⅝	21	+ ⅛
Corby B	400	$20⅛	20⅛	20⅛	— ⅛
Coronatn	700	275	270	270	— 5
Cosmos	305	$13	13	13	+ ⅛
Couvret Pt	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Crain RL	350	$31⅛	31⅛	31½	— ⅛
Creatbrk	700	$5½	5⅜	5⅜	+ ⅛
Crow Nest	1200	$15	15	15	
Crush Int	1335	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
Cygnus A	6540	425	420	420	+ 5
Cygnus B	1126	$7	7	7	+ ⅛
Cygnus pr	z20	$21½	21⅛	21½	
Dale-Ross	100	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Dale-R A p	z50	$9⅝	9⅝	9⅝	
Dalex pr	z5	$102	102	102	
Distl Seag	2336	$39½	39¼	39¼	— ⅛
D Bridge	35	$27	27	27	— ⅛
D Coal pr	z100	$6⅝	6⅝	6⅝	
Dom Elect	1225	$17½	17¼	17¼	+ ⅛
Dofasco	352	$29¼	29	29¼	+ ⅛
Dofasco p	75	$98½	98½	98½	
Dom Glass	225	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
D Magnes	z75	$10½	10½	10½	
Dosco	365	$16½	16½	16½	+ ⅛
Dom Store	2827	$24½	24	24½	
Domtar	1943	$19	18⅞	19	
Dom Text	420	$34	33⅞	34	+ ⅛
Dover pr	100	$10	10	10	— ⅛
Du Pont	365	$44	43½	43⅞	— ⅜
Econ Inv	1000	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Eddy Mtch	75	$37	37	37	
Emco	230	$15⅞	15½	15½	— ⅛
Emp Life	z14	$228	215	225	
Erie A	z25	$6	6	6	
Exquisite	200	$11¾	11¾	11¾	
Exqut A w	100	275	275	275	— 15
Falcon	1161	$11¾	110⅝	111½	+ ⅜
Fam Play	350	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
Fanny F	z15	$49	47¼	49	
Fed Grain	2250	$7⅜	7¼	7⅜	+ ⅛
Fleet Mfg	21300	80	73	78	+ 5
Fleetwood	175	$30½	30¼	30½	+ ½
Ford US	z4	$58½	58½	58½	
Ford Cda	95	$148	147	148	+1
FPE-Pion	285	$19	19	19	+ ⅛
Fraser	350	$31⅝	31½	31⅝	+ ⅛
Freiman	200	$6¼	6¼	6¼	
Fruehauf	800	$12½	12½	12½	
GMC	486	$113½	113½	113½	+2½
Gen Wire	100	300	300	300	
Glebe A	100	10⅝	10⅝	10⅝	— ⅛
Goodyear	25	$205	205	205	
Godyear p	75	$43¼	43¼	43¼	— ⅜
Grafton	z65	$13½	13	13	
GL Paper	395	$23	23	23	
GL Power	250	$31	31	31	
Gr Wpg G	25	$30	30	30	
Guar Tr	300	$12⅞	12¾	12⅞	— ⅛
Hardee	4500	83	80	81	— 1
Hard Carp	87	$40¼	40	40	— ½
Hard CrpA	135	$37⅜	37⅜	37⅜	— ⅛
Hawker S	2464	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Hayes Stl	2336	$26	25⅞	26	
H Dauch	z20	$58½	58¼	58¼	
Horne Pf	7050	335	330	330	
Home A	1519	$18¼	18	18¼	+ ⅛
Home B	250	$19	19	19	+ ⅛
Hur Erie	3530	$13½	13	13½	+ ⅛
Husky	4065	$15¼	14⅞	14⅞	— ⅛
Husky Bpr	z25	$52½	52½	52½	
Husky D w	1395	800	785	795	+ 15
HBC	800	$15¼	15	15	
HB Oil G	874	$19¼	18¾	18¾	— ⅜
Imbrex	100	375	375	375	— 35
Imp Life	45	$257	255	255	—5
Imp Oil	1785	$53½	53¼	53½	+ ⅛
Imp Tob	625	$15¼	15¼	15¼	— ⅜
Ind Accep	775	$23	22¾	23	+ ¼
Ind Min	25	$8	8	8	
Ind Wire	1050	280	275	275	
Inglis	1875	$8¾	8⅝	8⅝	+ ⅛
Inland Gas	475	$9⅞	9½	9½	— ⅜
Inland Gw	100	33	33	33	— 4
Int-Cty G	401	$18½	18½	18½	
IBM	21	$525	525	525	
IMC	95	$85	85	85	+4
Int Nickel	4178	$104	102½	104	+1⅝
Int Util	885	$31⅜	31⅛	31⅜	+ ⅛
Intl Util p	500	$34¼	34	34	
Intpr P L	620	$88	88	88	+ ⅛
Int Stl P	6050	$6¾	6½	6⅝	— ⅛
Ip Stl P pr	1170	$23½	23⅜	23⅜	
Inv Group	z25	$16½	16½	16½	
Inv Grp A	2485	$15⅜	15½	15⅜	+ ⅛
Jamaic PS	200	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Jefferson	7050	$32⅜	30⅞	32	+1
Jeff Bw	4585	$24⅜	23⅜	23⅞	+ ½
Jockey C	4465	$5½	5¼	5⅜	
Kelly D A	500	$5⅞	5¾	5⅞	
Kelsey Co	625	$18	17½	18	
Kelvinatr	200	$8¼	8	8	
Labatt	247	$17¾	17⅜	17⅜	
Lafarge A	z25	$12	12	12	
LOnt Cem	1295	$6⅜	6⅜	6⅜	
LOCe.a w	8500	255	250	250	— 5
Lambtn L	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Laur Sec N	725	$15¾	15	15¾	—14
Lau Fin	1360	$13½	13⅜	13⅜	
Lau F2.00	50	$32⅜	32⅜	32⅜	+ ⅜
Lau Fin140	100	$21	21	21	+ ⅛
Lau F 63w	100	390	390	390	+ 10
L and JB	25	$52	52	52	+1¾
Leland	500	20	20	20	+ 4
Levy	1075	$17⅜	17½	17½	— ⅛
Levy A pr	200	$11¾	11½	11½	
Levy B pr	200	$16½	19½	19½	— ⅛
Life Invest	1375	$9	8⅞	8⅞	+ ⅛
Life Inv wt	100	275	275	275	
LobCo A	2046	$11¼	11	11¼	+ ⅛
LobCo B	2115	$11¾	11½	11¾	+ ⅛
LobCo pr	150	$47¼	47	47	— ⅛
LobG 1 pr	75	$30¼	30¼	30¼	+ ⅛
LobG B pr	45	$32	32	32	— ⅛
Loeb M	2045	$17¾	17	17¼	+ ⅛
Maclarn A	100	$24½	24½	24½	
Maclean H	150	$34	34	34	— ⅛
M B P R	2150	$28¼	27¼	27¾	— ⅜
Maher	z50	$12	12	12	
Mlf Gard	170	$28⅜	28	28	
M Leaf Mf	263	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Mass-F	15890	$35¾	34⅛	35¾	+1⅛
McBrin pr	z25	$14	14	14	— ⅛
MEPC	400	315	315	315	— 5
Met Stores	525	$13½	13½	13½	
MGF	100	$8¼	8⅛	8⅛	
Mitt Brick	500	390	375	390	+ 5
Mon Foods	1200	$8½	8¼	8¼	+ ⅛
Montex	500	$15½	15½	15½	
Mont Loco	300	$14¼	14½	14½	+ ⅛
Moore	927	$79	78¼	78¾	— ¼
Morse A	1850	$19¼	18⅞	19	— 1
Morse B	1575	$18⅛	18½	18½	— ⅛
Nt Contain	1300	$6⅜	6½	6⅜	+ ⅛
Nat Drug	1462	$15½	15¼	15½	+ ⅛
N Groc pr	z2	$26¾	26⅜	26⅜	
Nat Trust	z10	$22¾	22¾	22¾	
Neon	800	$8½	8½	8½	
Nia WireB	300	$19	19	19	
Noranda	2689	$54⅛	53½	53⅝	— ¼
Nor Cti G	1965	$30½	29¾	30½	+ ⅜
Ocean Cm	125	$22	22	22	— ⅛
Ogilvie	325	$15	15	15	— ⅛
Ont Steel	130	$39½	39½	39½	
Oshawa A	1160	$30	29⅞	29⅞	— ⅛
Pac Pete	2518	$11⅜	11⅜	11⅜	
Pac Pet w	z20	630	630	630	
Pembina	510	$10½	10½	10½	
PC Jwl pr	z1	$103	103	103	
Photo Eng	z50	$14⅜	14⅜	14⅜	
Pow Corp	1075	$13⅜	13½	13½	
Pow Crp p	25	$46⅞	46⅞	46⅞	— ⅛
Price Bros	525	$41	41	41	
QN Gas	4460	$14⅞	14⅞	14⅞	
QN Gas pr	25	$97	97	97	
QN Gs 63w	z40	805	800	805	
Rank Or A	3225	455	425	440	— 15
Rap-G A	100	$9¼	9¼	9¼	
Reichhld	25	$27⅜	27⅜	27⅜	— ⅛
Reitman	200	$12¾	12¼	12¾	
Revelstk	475	$9⅝	9½	9⅝	
Revenue w	100	500	500	500	— 25
R Little	z100	$14	14	14	
Rockowr p	100	$16½	16½	16½	— ½
Rockwell	360	$40½	40	40½	+1
Rolland A	500	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Romfield	100	185	185	185	
Ronald Fd	100	$12⅜	12⅜	12⅜	— ⅛
Rothman	705	$25	24⅞	25	— ⅛
Royal Bnk	1936	$80⅜	80¼	80⅝	+ ⅜
Russel H	130	$18	18	18	— ⅜
Salada	348	$10⅞	10⅝	10⅞	+ ⅛
Sayvette	600	455	455	455	
Scot M pr	250	$19¼	19	19	— ¼
Secur Cap	100	400	400	400	
Shell Can	17994	$21½	20¼	21⅜	+ ⅜
Shell I pr	1125	$27½	26⅞	27½	+ ⅜
Shell I w	14744	755	715	750	+ 30
Shop Save	450	$15¼	15	15¼	
Shopper Ct	335	$5⅝	5⅝	5⅝	
Simpsons	786	$29⅜	28⅝	29	— ¼
Simpson S	321	$17⅝	17⅜	17⅝	+ ⅛
Slater Stl	6815	$15¾	15⅜	15⅝	— ¼
Slat Stel p	z25	$18¼	18¼	18¼	
Slater A w	1904	920	830	875	— 80
Sogemine	838	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
Southam	200	$41¼	41	41	
Stafford	200	425	425	425	— 5
St Pav	425	$15¼	15¼	15¼	+ ⅛
St Radio	1180	$23¼	22	22	—1
Steel Can	8549	$26⅜	26¼	26⅜	— ⅛
Steinbg A	170	$53	52⅜	52⅜	— ¼
Ster Tr	126	$56⅜	46⅜	56⅜	+12
Stuart Oil	500	$48	48	48	+ ⅛
Suptest od	380	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
Tamblyn	285	$27	26½	27	+ ⅛
Texaco	289	$58½	57	57	—1⅛
Thom N P	560	$15¾	15⅝	15⅝	+ ⅛
TorDm Bk	343	$68	67	67½	+ ½
Tor Iron A	75	$30	30	30	
Tower	2000	70	55	55	— 15
T Fin A	1908	$12¼	12	12¼	
T Fin 5	75	$35½	35½	35½	+ ½
T Fin A p	250	$27⅜	27	27⅜	
Transair	1000	405	400	400	— 15
Trc C Fund	100	39	39	39	
Trc Can PL	1706	$38½	38⅛	38⅜	— ⅛
Trans Mt	1486	$18⅝	18¼	18¼	— ⅛
Trans PPL	325	$9⅞	9¾	9¾	+ ⅛
Turnbull	z100	86	5⅝	6	
Union Acc	z75	445	420	420	
Un Ac 1p	50	$44	44	44	
Un Carbid	1645	$28½	28⅛	28⅜	— ⅛
Un Gas	325	$33¼	33	33	— ⅜
UGas A pr	50	$53	53	53	+ ½
U Corp B	z75	$12⅞	12⅞	12⅞	
U Sections	200	450	450	450	— 30
Versafd	200	440	425	425	— 15
Versatile	1845	$22½	21⅝	22	— ½
Vic G Tr	276	$14½	14	14½	
Vulcan	100	325	325	325	
Walk GW	2446	$35⅜	35⅜	35⅜	
Webb Knp	1200	13	13	13	
Weldwod	1060	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Well Fin A	z25	$6½	6½	6½	
Well Fin B	600	55	5	5	
Well Fin tc	200	5⅝	5¼	5⅝	+ ⅛
West Ind	1000	260	260	260	
West Ind A	100	450	450	450	— 5
Westc'st	1585	$24⅛	23⅜	23⅜	
Westeel	300	$23	22⅜	22⅜	
W Pacific	275	$17½	17⅜	17½	— ⅛
WSupplis A	100	$10½	10½	10½	
Weston A	1085	$21⅜	21½	21⅜	+ ⅛
Weston B	2120	$23	22¾	23	
Wstn 4½ p	z25	$95	95	95	
Wstn 6 pr	45	$106¼	106	106	— ¾
West A wt	528	$12½	12½	12½	
White Pas	700	$12¼	12	12¼	+ ⅜
Woodwd A	925	$26⅜	26½	26½	— ⅛
Yrk Knit B	400	135	130	130	— 5
Zellers	400	$25	24¾	25	— ⅛
Zenith	400	275	270	275	

MINES

Acad Uran	12500	7	6½	6½	+ ½
Accra	11950	19	18½	19	
Acme Gas	4300	24½	23	24½	+ ½
Advocate	500	490	475	475	— 25
Agnico	1700	140	135	140	+ 5
Akaitcho	2800	68	66	66	— 2
All Pitch	8000	20	18½	20	
Am Larder	3500	23½	21	22	—2
Am Moly	3850	185	170	180	— 4
Ang Ruyn	6400	273	265	265	— 3
Ang UD	114500	98	82	90	+ 8
Ansil	33285	20	18	18	—1
Area	1200	87	87	87	
Arjon	2000	10	10	10	
Armore	4100	26½	25	26½	+ ½
A Arcadia	23300	27	25	26	
A A Acrd Bw	1000	3½	3½	3½	—1
Argosy	4000	45	43	45	
Atl C Cop	4500	165	157	160	
Atlas Yk	3500	9	8	9	+1
Aunor	850	335	325	325	— 5
Bankeno	3000	38	37	37	
Bnkfld	168900	30	25	28	—2
Barnat	1500	69	67	69	+ 3
Basks	117500	18	16	18	+1
B-Dqu	z111	20	20	20	
Belcher	z300	42	40	40	
Belletere	2000	32½	32	32½	+ ½
Bethim	4050	595	580	580	— 15
Bidcop	5000	10	9½	10	
Big Nama	3125	54	54	54	— 1
Bl Bay	275850	23	21	21	—1
BL Hawk	4500	280	276	276	— 2
Bralorne	465	445	435	435	— 10
Broul Reef	1000	19	19	19	
Brunswk	1990	$16½	16	16	— ½
Bounty Ex	2806	29	27	27	
Bunker H	13000	36	34	35	+1
Cadamet	32550	12½	11½	11½	
Cam Mine	13000	22	21	21½	
Camflo	1500	343	340	345	+ 5
Camp Chib	5400	850	820	850	+ 50
Camp RL	140	$20	20	20	+1
C Tung	49700	225	205	220	— 5
C Dyno	4155	181	170	171	— 9
C Faraday	400	320	315	315	— 5
C Jamieso	4700	140	133	135	— 5
Cdn Keely	15000	15	14½	14½	— ½
C Lencourt	29500	20	17½	20	+ ½
C Malart	9000	14½	13	13½	— ½
Candore	13500	19	18	18½	+ ½
Cantre	19000	43	39	39	—3
Captain	74700	49	44	44	—2
Cassiar	3565	$15½	15½	15½	
Cent Pat	1700	175	170	172	+ 2
Chest	193600	29	26	26½	— ½
Chib Kay	15000	29	24	24	—4
Chib M	4000	66	66	66	— 2
Chimo	7250	166	158	165	+ 7
Coch Will	5405	465	450	465	+ 20
Coin Lake	28810	55	53	54	+ 4
Comb Met	3000	28	27	27	—1
Coniagas	5500	95	92	92	— 3
Coniaur	500	25	25	25	
Conigo	3100	32	28	28	— ½
Con-Key	10875	14	13	13	—1
Con Shaw	25866	29	27	27	
C Bellek	61000	14	11	13½	+3½
Cons Brew	2672	23	23	23	
C Callinan	13500	11½	10	11½	+ ½
Con Gillies	500	8½	8½	8½	+ ½
CG Arrow	5050	25	23	24½	+ ½
C Hall	119425	65	58	65	+ 2
C Marben	2200	355	350	350	— 5
C Mogul	16070	430	400	405	— 15
C Morrisn	11400	276	260	262	+ 2
C Mosher	3100	105	102	105	
Con Negus	15000	18	17	17½	— ½
Con Nichol	2300	13	12	12	
C Rambler	4600	250	239	240	— 10
C Red Pop	76214	18	16	17	
Conwest	1370	755	740	740	— 15
Cop Corp	2300	74	74	74	+ 2
Cop Fields	4065	143	138	143	+ 3
Cop-M	181725	20	17½	18	—1
Coulee	10300	34	33	33½	
Courvan	374	25	25	25	+2½
Cowich	600	83	83	83	— 2
Craigmt	1675	$13½	13¼	13½	+ ¼
Cstland	1920	29	29	29	—1
Crolnor	28500	11	9½	11	+1
Crowpat	16500	10	9	10	+ ½
Daering	86500	15	18	18	
D'Aragon	2000	18	18	18	
Deer Horn	7400	36	36	36	—2
D'Elda	458033	330	295	296	— 44
Delhi Pac	7300	19½	19	19	
Denison	3515	$37⅜	37	37¼	— ⅜
Dickensn	400	520	510	520	+ 5
Discovry	3020	275	265	270	+ 5
Dome	125	$40⅜	40⅜	40⅜	— ⅛
Donal	113900	37½	32	33	—2½
Dunraine	10700	57	53	55	+ 1
Duvan	412300	35	30	30	—1
E Amphi	3500	6½	6	6⅛	+1
East Mal	200	170	170	170	+ 20
East Sull	8200	915	890	905	+ 5
E'west T	6500	15½	15	15	
F Mar	1115	495	490	490	—5
F Orenada	1125	50	50	50	
Frobex	4906	102	95	95	— 5
Genex	8620	49	46½	47	—2½
Gnt Masct	900	140	140	140	
Giant Yk	719	$15	15	15	+ ¼
Glacier	16200	17	15½	15½	—1½
Glenn Exp	19500	15½	14½	15½	+ ½
Goldray	5500	70	68	69	— 1
Goldrim	8450	36	34	35	—1½
Gortdrm	3975	335	305	310	— 25
Graniste	11400	465	445	450	
Grandiac	250	425	400	425	+ 10
Grandroy	20200	33	32	32½	— ½
Green Pnt	19800	120	115	115	— 8
Gulch	4000	11	11	11	
Gulf L	12500	13	12	12	—1
Gunnar	1200	230	222	225	— 5
Hard Rock	2900	13½	13	13½	+ ½
Hastings	300	255	250	250	
Headway	8500	14½	14	14½	+ ½
Heath	36000	10	9	9	—1
High-Bl	300	900	875	900	
Hollinger	1030	$27¼	27	27½	+ ¼
Huds Bay	1027	$84½	83¼	84½	+ ⅜
Hu-Pam	5000	9	9	9	+ ⅛
Hydra Ex	z200	21	21	21	
Int Bibis T	1400	134	130	130	
Int Heliun	3950	138	135	137	— 1
I Kenville	3000	32	28	32	+4
Irish Cop	6100	28	27½	27½	— ½
I

Il est ridicule de vouloir que toutes les écoles soient neutres

(Wilbrod Bhérer)

Le président de la Commission des écoles catholiques de Québec, Me Wilbrod Bhérer, a fait une violente sortie, hier après-midi, contre "quelques neutres qui demandent que toutes les écoles soient neutres".

"Je trouve normal que les "neutres" réclament des écoles neutres, mais ridicule que quelques neutres demandent que toutes les écoles soient neutres", a-t-il dit.

Par ailleurs, la Commission scolaire de la cité de Champlain a décidé d'attacher une attention toute particulière à l'enseignement de la pastorale dans les écoles confessionnelles en demandant à l'abbé Jean-Marie Tardif, directeur de la pastorale, de faire une enquête sur le sujet dans chaque école et de lui faire rapport.

A l'endroit de l'abbé Tardif, qui venait de soumettre un intéressant mémoire sur la place que doit tenir la pastorale et sur le rôle du directeur de ce secteur de l'enseignement, Me Bhérer a précisé: "Qu'il nous dise si nous avons un réel enseignement catholique dans nos écoles confessionnelles, si on y vit le catholicisme".

Il a également demandé à l'abbé Tardif de signaler à la Commission scolaire, de façon périodique, s'il a des doutes ou des craintes dans ce domaine.

Le directeur de la pastorale s'est dit très heureux de la position prise par les commissaires et a ajouté: "Il n'y a pas de raison de s'inquiéter pour la Commission des écoles catholiques de Québec; il y a des actes qui prouvent que l'enseignement de la pastorale a sa place".

DECLARATIONS

Pour le président, Me Bhérer, il faut s'en remettre à l'Eglise pour définir l'enseignement confessionnel. "Si nous voulons que nos écoles demeurent confessionnelles, nous devons demander conseil à l'Eglise", a-t-il expliqué.

C'est ce qu'il a déclaré après avoir fait remarquer que, de ce temps-ci, beaucoup de gens sont préoccupés par l'enseignement de la pastorale et par l'orientation de l'enseignement catholique en général dans nos écoles.

Le directeur de pastorale est la présence organique de l'Eglise

(abbé J.-M. Tardif)

"L'Eglise a toujours accordé à l'éducation de la jeunesse une attention particulière en raison de son mandat apostolique. La raison d'être du directeur de pastorale est une des conséquences pratiques de la mission de l'Eglise dans l'éducation de la jeunesse."

Voilà ce que déclare l'abbé Jean-Marie Tardif, directeur de la pastorale à la Commission des écoles catholiques de Québec, dans un mémoire remis hier aux commissaires, portant sur le rôle d'un directeur de pastorale et dans lequel il cite plusieurs passages relevés des délibérations des pères de Vatican II.

"Dans un organisme scolaire comme celui de Québec, il est donc absolument nécessaire qu'un prêtre puisse être totalement occupé au travail de coordination de la pastorale dans ses dimensions catéchétique, liturgique et apostolique.

"Son activité doit aussi s'exercer au sein de la Commission, auprès des commissaires et des directeurs généraux des études, où il a particulièrement pour fonction de faire connaître la pensée de l'Eglise dans le champ de l'éducation. Il est la présence organique de l'Eglise", ajoute-t-il.

Selon lui, une commission scolaire catholique doit former des citoyens catholiques, "Nos pédagogues ont toutes les connaissances voulues pour établir un système d'enseignement susceptible de former le citoyen.

"Les directeurs généraux des écoles, comme les directeurs locaux, sont cependant responsables non pas uniquement d'une éducation profane, mais d'une éducation chrétienne, véritable but d'un organisme qui veut diriger des institutions catholiques.

"Une telle forme d'éducation ne peut s'établir sans référence aux principes d'éducation catholique déterminés par l'Eglise. L'Eglise a souvent précisé qu'une école ne peut être dite catholique du seul fait qu'on y enseigne le catéchisme. Il est surtout nécessaire que les éducateurs soient de foi catholique et aient le souci d'être les témoins des vérités religieuses qu'ils enseignent.

"Une école catholique est celle où l'enseignement de toutes les matières a une résonance chrétienne, celle où la conception de l'éducation, l'atmosphère de l'école, la discipline et l'esprit s'inspirent continuellement de la justice et de la charité.

"Il est nécessaire qu'un dialogue toujours actuel soit maintenu entre les dirigeants scolaires et l'Eglise. Un prêtre mandaté par l'Evêque, un prêtre appelé directeur de la pastorale scolaire est chargé d'établir ce lien continuel. Ses études théologiques et pédagogiques, son expérience, son caractère sacerdotal et surtout son mandat font de lui l'inspirateur qualifié de l'orientation chrétienne des institutions d'enseignement."

ETROITE COLLABORATION

Selon le mémoire de l'abbé Tardif, "pour assurer ces diverses fonctions, le prêtre doit travailler en étroite collaboration avec tous les dirigeants à quelque niveau qu'ils soient.

Enfin, précise l'abbé Tardif, le directeur de la pastorale, étant un chef de service, assiste de ce fait aux réunions des chefs de service afin de connaître plus clairement l'évolution des décisions que prendront les dirigeants de la Commission.

Personnel enseignant mieux qualifié

Selon des statistiques rendues publiques hier par M. Roger Gagnon, directeur du personnel enseignant à la Commission des écoles catholiques de Québec, les qualifications de ce personnel ont connu une hausse constante au cours des trois dernières années académiques.

C'est ainsi que les membres du personnel enseignant ayant un B.A. ou moins ont diminué de 60.9 pour cent, en 1963-64, à 56.4 pour cent, en 1964-65, et à 51 pour cent en 1965-66.

Par ailleurs, les enseignants possédant un B.A. ou mieux, (licence, etc.) ont augmenté de 39.1 pour cent en 1963-64, à 43.6 pour cent en 1964-65 et à 48.3 pour cent en 1965-66.

Bhérer fustige des élèves du cours commercial qui ont fait la grève

Me Wilbrod Bhérer président de la Commission des écoles catholiques de Québec, a condamné ouvertement, hier après-midi, le geste posé par quelques centaines d'élèves de la 11e année du cours commercial qui ont fait la grève la semaine dernière pour imiter leurs confrères de l'enseignement spécialisé.

Par ailleurs, appuyé tout particulièrement par M. Henri Lesage, directeur des écoles secondaires de la ville, le président a tenu à féliciter les étudiants des 12e et 13e années du même cours qui ont refusé de faire la grève.

Quant aux élèves de 11e année, Me Bhérer a surtout été catégorique envers ceux qui se sont permis, vendredi dernier, de faire pression auprès d'élèves de certaines écoles de la ville afin que ces derniers quittent leurs cours.

"On ne peut rester passif devant les élèves qui se révoltent contre l'autorité établie et nous devons condamner publiquement ce geste", a-t-il dit.

"Ils (les élèves) oublient que ce sont eux qui paieront pour. Les examens auront lieu à la date prévue; s'ils bloquent ces examens, il n'y aura pas de pardon, ils reprendront leur année", a ajouté le président de la Commission.

Selon lui, s'il y a des cas particuliers parmi les grévistes, leurs problèmes se régleront dans l'ordre, et non pas dans l'anarchie.

12e ET 13e ANNEES

Pour les élèves de 12e et 13e années du cours commercial, M. Henri Lesage a insisté pour que des félicitations leurs soient adressées publiquement.

On se souvient que les représentants de ces deux années ont refusé, jeudi soir dernier, de faire la grève pour appuyer ceux de l'enseignement spécialisé.

"Ils ont montré là une maturité supérieure à celle que l'on voit habituellement chez des gens de leur âge, et même chez des adultes", a expliqué le directeur des écoles secondaires de Québec.

Cours spéciaux à l'intention des pages

La Commission scolaire de Québec, en collaboration avec le ministère de l'Education, a décidé d'organiser des heures de cours à l'intention des pages de l'Assemblée législative.

Ces derniers, comme on le sait, sont pour ainsi dire des messagers qui travaillent pour les membres de la députation provinciale durant le temps des sessions; ils ne peuvent donc pas aller en classe à des heures régulières comme leurs copains.

Un professeur de la Commission des écoles catholiques de Québec donnerait donc des cours spécialement pour eux dans une salle de l'édifice A du parlement.

Les taxes municipales et scolaires sont le gros fardeau du propriétaire

(Claude Allard)

Par Benoit HARVEY

L'augmentation des taxes municipales et scolaires a majoré les mensualités des propriétaires d'habitations dans une proportion plus forte, en bien des cas, que la taxe sur les matériaux de construction et l'augmentation récente du taux d'intérêt. M. Claude Allard, responsable des prêts hypothécaires pour un important constructeur de maisons de la capitale provinciale, a signalé que dans une municipalité, les taxes municipales et scolaires ont imposé un fardeau additionnel de $15 par mois au propriétaire, depuis quatre ans.

La taxe de 11 p.c. sur les matériaux de construction a majoré de $6.55 par mois les remboursements sur un emprunt de $10,000; la maison coûte mille dollars de plus, mais la Société centrale d'hypothèques et de logement a haussé en conséquence le niveau de ses prêts.

"Par ailleurs, un prêt de onze à douze mille dollars coûte $3.10 de plus par mois, sur une période de 25 ans, en raison de l'augmentation du taux d'intérêt (de 6.25 à 6.75 p.c.).

LA CONSTRUCTION SE MAINTIENDRA

Selon le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, on pourrait s'attendre à une faible baisse du nombre d'habitations mises en chantier au Canada, en 1966. M. H.-W. Hignett a précisé, au cours d'un congrès de constructeurs tenu à Montréal, que la situation aurait été plus difficile s'il n'y avait eu la récente augmentation du taux d'intérêt des prêts hypothécaires.

Le Service de recherches économiques du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec prévoit une certaine hésitation chez les acheteurs d'habitations, à la suite de la hausse du taux d'intérêt, puis une reprise normale.

Cette opinion est partagée par quelques-uns des constructeurs interrogés hier. M. Marc Leclerc, gérant général d'une entreprise de construction, à Québec, a fait remarquer que le loyer plus élevé de l'argent a accéléré la vente des maisons construites avant l'augmentation du taux d'intérêt. "Ce n'est pas la première fois que la chose se produit", a-t-il ajouté en rappelant les six mois de 1960 pendant lesquels l'intérêt fut porté à 6.75 p.c.

M. Marc Leclerc et M. Claude Allard prévoient que le nombre de maisons mises en chantier dans la région de Québec, par leurs entreprises, sera aussi élevé qu'en 1965, soit respectivement 104 et 112 unités.

"La construction va coûter huit ou neuf cents dollars de plus, a déclaré un fonctionnaire du Service des recherches économiques du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec; mais la majoration du taux d'intérêt va entraîner dans le secteur de l'habitation de nouveaux capitaux, de sorte que l'activité sera stimulée. A l'échéance, il y aura plus d'emplois, et conséquemment plus de prospérité".

Les salaires observent une tendance à la hausse, de telle sorte qu'un nombre plus considérable de travailleurs peuvent aspirer à la propriété. L'acheteur éventuel regarde surtout l'importance des mensualités quand il veut acquérir une habitation. En somme, il veut bien s'offrir un logement confortable, mais doit en comparer le coût à sa capacité de payer.

Forte poudrerie sur les routes de la région

Les usagers de plusieurs routes secondaires de la région de Québec étaient encore aux prises, hier soir, avec une poudrerie intense qui rendait la visibilité presque nulle. Le bureau provincial d'information sur l'état des chemins signalait d'autre part que toutes les routes principales étaient passables, mais légèrement glissantes.

Près de Québec, l'avenue Bourg-Royal, l'ancienne route de l'Orphelinat, à Giffard, était impraticable. Les souffleuses ne fournissaient pas à la déblayer, hier après-midi, tant la poudrerie était dense et les véhicules devaient faire la queue. Dimanche, plusieurs autos sont restées prises dans ce chemin qui est un long couloir entre deux bancs de neige de quatre à cinq pieds de hauteur.

Toutes les routes secondaires reliant les différentes municipalités du comté de Portneuf étaient à peu près dans le même état. Elles étaient étroites et la poudrerie les remplissait à mesure malgré l'ardeur des entrepreneurs.

Selon le bureau de la météo de l'Ancienne-Lorette, la tempête a laissé sur la région de Québec une couche de 8.5 pouces de neige de dimanche soir à hier soir. Une chute de moins d'un pouce était prévue pour la nuit dernière et des brouillards sont à craindre au cours de la journée.

La région de Québec n'a essuyé que le bord de la tempête qui avait pris naissance aux Etats-Unis et qui se déplaçait en suivant la côte de l'Atlantique pour se perdre en mer non sans avoir frappé la Nouvelle-Ecosse. La Côte-Nord, le Bas du fleuve et la Gaspésie ont été épargnés. Rappelons que le sud de l'Ontario et la région de Montréal ont été rudement frappés par cette tempête.

A la barrière de Stoneham, on rapportait hier soir que la précipitation avait été de cinq pouces à cet endroit. Il tombait une neige légère, hier soir, ce qui rendait la route glissante un peu. Mais aucun accident ne s'est produit.

A Deschaillons, localité située à 50 milles au sud-ouest de Québec, la tempête a laissé près de 10 pouces de neige. Les routes de traverse et la route 3 étaient encore balayées par la poudrerie hier soir.

La tempête a commencé à souffler sur la Beauce vers la fin de la soirée et elle aurait été cause de la tragédie survenue près de Sainte-Marie. Il neigeait encore sur ce comté, hier matin, et la précipitation est estimée à quatre pouces.

Il a fait très mauvais dans certaines municipalités du comté de Dorchester. La poudrerie était particulièrer .t dense à Sainte - Germaine. Au cours d'une partie de hockey, les joueurs avaient de la difficulté à se voir à certains moments et au moins cinq ont été blessés dans des collisions entre eux.

Il neigeait encore un peu dans le haut du comté de Bellechasse, hier matin. La poudrerie réduisait la visibilité. Il est tombé quelques pouces de neige sur cette région en fin de semaine.

TRAVERSE PARALYSEE A TADOUSSAC

De Tadoussac, nous apprenions, hier soir, que la traversée de la rivière Saguenay entre Baie Sainte - Catherine et Tadoussac était très difficile. Le traversier s'est risqué au cours de la matinée et de l'après-midi. Le voyage entre les deux rives dure normalement 10 minutes. Hier, il a duré quatre heures.

Cette situation serait attribuable à l'accumulation des glaces que les vents ont poussées dans l'embouchure de la rivière Saguenay à la faveur de la marée montante. Elle dure depuis samedi. Un employé de cette firme, la compagnie de navigation du Saguenay, rapportait qu'une telle situation ne s'était pas présentée depuis 1959.

La marée basse a dégagé la rivière et, vers 6h30 hier soir, le traversier pouvait circuler normalement. Le vent est tombé et l'on croit que la situation sera moins pire aujourd'hui.

CARRIERES et PROFESSIONS

SECRÉTAIRE demandée

Compagnie nationale a une vacance pour secrétaire compétente. Ecrire en donnant identification, statut social, études, expérience et salaire actuel à:

DEPT: 2031 LE SOLEIL

EXPERT EN COLLECTION

- Doit posséder plusieurs années d'expérience en collection et avoir démontré des aptitudes particulières dans ce domaine.
- Doit posséder un certificat d'école secondaire ou degré plus élevé.
- Automobile requise.
- Position intéressante; le candidat devra voyager dans l'est du Québec et le nord du Nouveau-Brunswick.
- Excellent salaire; bénéfices exceptionnels dans une entreprise nationale spécialisée.

ECRIRE DEPT 2025, LE SOLEIL

SURINTENDANT GENERAL Demandé

Pour travailler a Rapide des Iles, Cte Temiscamingue, sur construction d'une usine et barrage. Le candidat devra avoir entre 35 et 55 ans, jouir d'une bonne santé et parler le français. Il devra posseder de l'expérience dans ce genre de construction. Un tres bon salaire est offert. S'adresser a:

LES ENTREPRISES K.S.L.
1101, Boul. des Chutes, Québec 5, tél.: 663-7808

AVENIR ASSURE

Jeunes hommes qui auraient aime continuer des études spécialisées, nous vous donnons une occasion unique de le faire, tout en recevant un salaire des plus intéressants. Programme de formation de notre personnel de direction, bien conçu, avec stages bien définis.

Parvenez rapidement à un poste de commande chez nous et devenez experts dans les relations avec le public. Les augmentations de salaire sont accordées selon vos progrès. Aucune expérience requise, 21-28 ans, instruction secondaire nécessaire.

Bâtissez-vous une carrière tout en jouissant de gages de sécurité nombreux et exceptionnels.

Ouvert vendredi et lundi, entre 7h. et 8h. p.m.

HOUSEHOLD FINANCE CORP.
Québec, 891 St-Jean — Victoriaville, 42 Notre-Dame
Thetford Mines, 179 Notre-Dame - St-Georges, 340, 1re Avenue

2 REPRESENTANTS SENIOR MONTREAL ET QUEBEC
INTERCOM ET SYSTEMES DE SONORISATION

Compagnie internationale de télécommunication recherche 2 représentants pour les régions de Montréal et Québec.

Cette opportunité requiert un homme qui possède une solide expérience dans la vente des systèmes d'intercom et de sonorisation, pour l'industrie, les institutions publiques et privées, etc...

Cette position offre un salaire initial dépendant de l'expérience et des qualités du postulant et l'homme choisi devra être capable d'assumer des responsabilités au niveau de la gestion.

Veuillez communiquer par écrit seulement avec:

L.M. ERICSSON
2300 Boul. Laurentien
Ville St-Laurent
Montréal 9.

CARRIERES et PROFESSIONS

DEMANDE

Jeune homme bonne instruction désirant devenir gérant de restaurant après entraînement. Faire parvenir degré d'instruction, expérience, etc. Applications confidentielles.

Ecrire dépt 2029 Le Soleil.

BANQUE DE MONTREAL

Succursale Route du Vallon et Chemin Ste-Foy, recherche

STENOGRAPHE BILINGUE

Salaire suivant experience. Communiquez avec le departement du personnel, Mlle Holton.

TEL.: 692-1850

EXCELLENTE OPPORTUNITE DANS LA VENTE

Important manufacturier d'appareils scientifiques offre un poste intérieur dans son service des ventes à Montréal. A besoin d'un jeune diplômé en sciences, parfaitement bilingue et intéressé à une carrière dans la vente avec salaire au-dessus de la moyenne.

Cette position offre un avenir assuré dans un domaine interessant et rémunérateur. Pour entrevue à Montréal s'adresser au:

GERANT DE DISTRICT
BECKMAN INSTRUMENTS, INC.,
901 rue OXFORD
TORONTO 18, ONTARIO

BECHTEL

INGENIEURS SURVEILLANTS

Excellentes occasions pour ingénieurs expérimentés jouissant d'antécédents prospères dans des POSTES DE SURVEILLANCE COMPORTANT DES RESPONSABILITES en:

- MECANIQUE
- METALLURGIE
- CHIMIE
- GENIE CIVIL - STRUCTURES

possédant au moins de 8 à 10 ans d'expérience en élaboration de projets, surveillance d'exécution de projets ou exploitation relative aux USINES DE PRODUITS CHIMIQUES et de TRAITEMENT DES MINERAIS.

- AVANTAGES comprenant participation à une firme de génie et de construction d'envergure mondiale spécialisée en génie et construction au service de l'industrie.
- Outre de généreux avantages sociaux, vous recevrez, pour votre famille et vous-même, des ALLOCATIONS DE DEMENAGEMENT et de TRANSPORT.
- EXCELLENTE rémunération aux candidats qualifiés.

En posant votre candidature, soumettre un résumé détaillé des antécédents et indiquer salaires antérieurs et exigences actuelles.

Toutes candidatures examinées avec discrétion absolue.

M. A. E. Cummings,
BECHTEL AND COMPANY,
5640, rue Paré,
Montréal, Qué.
Tél.: 731-7821

VOULEZ-VOUS FAIRE DE GROS REVENUS EN TOUTE SECURITE?

Etes-vous satisfait de votre present emploi? Souhaitez-vous aller de l'avant? Si c'est le cas, pensez à entrer dans un champ d'activité rapportant de gros profits, ou vous serez votre propre patron et le propriétaire privilégié d'une boutique (Magasin) de nettoyage à sec MARTINIZING. Il y a plus de 100 boutiques MARTINIZING au Canada - 2,000 à travers le monde.

Vous désirez jouir d'un bon revenu, probablement plus important que le vôtre actuellement.

Vous voulez être votre propre patron, avoir la sécurité que procure une industrie de base soine dans un champ d'activité s'agrandissant chaque année.

Une heure d'étude du MARTINIZING vous donne un bagage complet, incluant la marche à suivre, l'equipement et le programme de publicité le plus important de l'année dans l'industrie.

Aucune expérience necessaire.

Comptant initial requis, approximativement $14,000.

Si ces conditions vous conviennent - Si vous voulez faire de gros revenus en toute sécurité - Ecrivez aujourd'hui même pour plus de détails.

Dépt 2014 - LE SOLEIL

"MARTINIZING"®
UNE HEURE ASSURE le meilleur nettoyage a sec

INGENIEURS

Notre client, un des principaux fabricants canadiens d'appareils électriques, offre une occasion unique à de jeunes ingénieurs en électricité de faire carrière dans le domaine de la vente et du service à leur bureau de Montréal.

L'essor sans précédent qu'a connu cette maison durant les dernières années a créé ces emplois. De ce fait, les chances de promotion à des postes de commande sont excellentes.

Les postulants devront être âgés de 25 à 35 ans, être bilingues, et posséder un diplôme d'ingénieur, option électricité. Le traitement sera établi selon la compétence et l'expérience.

Les demandes, faisant état de l'âge, de la formation académique, de l'expérience et du traitement désiré, devront être adressées à:
"INGENIEURS"

Woods, Gordon & Cie.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

500 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL 1, CANADA

L'ÉVÉNEMENT
Québec, mardi 25 janvier 1966

Baltimore congédie son pilote peu avant de partir pour Québec

par Léonce JACQUES

Quelques minutes avant le départ des Clippers de Baltimore pour Québec, hier matin, la direction de l'équipe a annoncé que l'instructeur Johnny Crawford venait d'être congédié et qu'il sera remplacé temporairement derrière le banc par le gérant général Terry Reardon en attendant qu'on lui trouve un successeur.

Les Clippers, qui seront les adversaires des As au Colisée ce soir et jeudi soir et qui en seront à leur dernière visite du calendrier régulier à Québec, avaient engagé Crawford pour une période de deux ans. Crawford, une figure bien connue dans les cercles de la ligue Américaine, devait, en vertu de son contrat, garder son poste au moins jusqu'à la fin de la saison en cours mais les directeurs de l'équipe ont décidé qu'un changement s'imposait mais que Crawford retirera son salaire jusqu'à la fin de la saison.

Crawford, qui avait succédé à Aldo Guidolin, avait conduit les Clippers au troisième rang de la section Est la saison dernière mais le club avait été éliminé en cinq parties par les Bears de Hershey en quart de finale des séries de la coupe Calder.

Actuellement, les Clippers sont au quatrième rang de la division Est, avec une avance d'un point sur les Reds d Providence et à sept points des Indiens de Springfield et du troisième rang.

IL EST SURPRIS

En apprenant la nouvelle, Crawford a déclaré qu'il

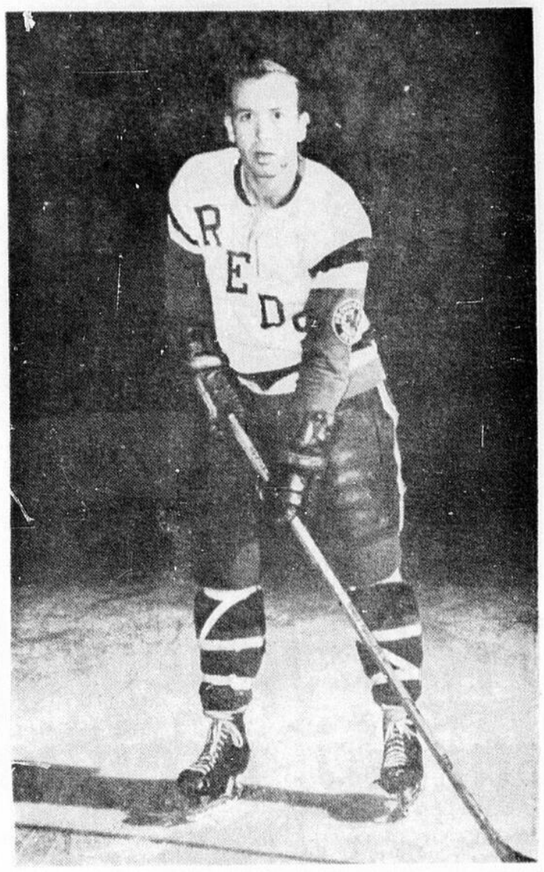
(Suite à la page 15, 5e col.)



PREMIER A 20 BUTS — L'ailier gauche Don Blackburn n'a plus à s'inquiéter s'il aura ses 20 buts ou non, cette saison. Il a atteint ce total dès dimanche, à Providence, et il devient le premier joueur de l'édition 1965-66 des As à accomplir l'exploit. Il y a deux ans, Don s'était fait refuser un but pour manquer le total désiré, tandis que l'an dernier il lui a fallu intervenir auprès de la ligue pour faire inscrire 20 buts à côté de son nom.



JOHNNY CRAWFORD



AVEC LES AS — Doug Senior, un centre de 25 ans qui est la propriété des Canadiens de Montréal, a été prêté aux As de Québec pour la balance de la saison. Il en est à sa deuxième saison dans l'Américaine et il a joué à Cleveland et à Providence avant de passer aux As. Natif de Kingston, Senior mesure cinq pieds et sept pouces et pèse 180 livres. Il a connu sa meilleure saison à Omaha en 1963-64 alors qu'il avait marqué 32 buts et récolté 43 assistances en 72 rencontres.

Les Sabourinades sportives



avec Roland Sabourin

DEPART D'UN INSTRUCTEUR INTERESSANT

John Crawford a perdu son poste comme instructeur des Clippers de Baltimore, dans la Ligue Américaine de hockey. Nous manquerons donc sa présence à l'occasion de la visite des joueurs du Maryland, ce soir et jeudi soir.

Personnellement, nous avons toujours respecté Crawford comme un des meilleurs instructeurs à avoir passé dans le circuit. Chacune de ses visites à Québec était fort agréable, car John était toujours prêt à colaborer avec les représentants de la presse, la radio et la télévision. Il aimait beaucoup notre ville, et à quelques occasions il a amené son épouse pour lui faire visiter la Vieille Capitale.

Les Clippers avaient de la difficulté à gagner depuis quelques semaines, et comme la direction a cru qu'un changement ferait du bien elle a pris le moyen le plus facile: congédier l'instructeur. Pour le moment, c'est le gérant-général Terry Reardon qui a décidé de prendre la relève, imitant ainsi Emil "The" Cat Francis à New York.

Avec ce changement, il est certain que les Clippers auront pour quelque temps un certain regain de vie. Ce n'est pas une très bonne nouvelle pour les As de Québec qui bataillent pour le grand championnat avec les Americans de Rochester et qui ont besoin de tous les points disponibles dans cette lutte à mort.

Il est à souhaiter que les représentants de Baltimore attendront d'avoir quitté Québec pour se mettre à fonctionner en grande sous le nouveau régime.

IL A BESOIN DU "SYSTEME DOUG HARVEY"

Comme Reardon est en ville, aujourd'hui, nous avons une petite suggestion à lui faire. S'il entend avoir du succès, il pourrait implanter sur son équipe le "Système Doug Harvey". Apparemment, c'est une chose que Crawford a oublié de faire depuis que le vétéran joueur de défense est avec le Baltimore.

A son dernier passage dans notre ville, Harvey avait profité d'une apparition à la télévision anglaise pour se montrer cruel envers les dirigeants de l'équipe locale. N'ayant pas digéré son congédiement, il avait dit ne pas comprendre cette décision d'autant plus que dès son arrivée avec les As il avait contribué à implanter un "Système" qui les avait conduits au sommet de la Section Est.

L'instructeur Bernard Geoffrion, des As, s'est bien gardé de nous dire s'il avait gardé le même système après le départ de Doug. En tout cas, nos représentants ont continué à gagner régulièrement dans la Ligue Américaine depuis le début de la présente saison. On ne peut dire que l'absence de M. Harvey s'est fait sentir.

Il est encore assez tôt pour Reardon d'emprunter de son vétéran joueur de défense le fameux "système" en question. Terry pourrait même se permettre de céder sa place à Doug, si jamais il n'est pas capable de faire mieux que Crawford avec le matériel actuel. Ce serait une occasion pour nous de mieux juger de la stratégie "miraculeuse" qui a gagné des joutes pour les As mais qui ne leur a pas donné la Coupe Calder.

M. Harvey sera là, ce soir, et sans doute fera-t-il un effort spécial pour démontrer que l'on a fait une erreur en le laissant partir pour Baltimore et que les As auraient encore plus de succès si Doug lui-même était là pour surveiller l'application de son "système" par l'instructeur Geoffrion.

PARMI LES NOTES DU MARDI MATIN...

Nos félicitations à l'équipe bantam des Castors qui est allé gagner le tournoi à Sorel, en fin de semaine... Il reste tout de même à déplorer le fait que nos représentants aient eu à disputer quatre joutes dans la seule journée de dimanche pour s'accaparer de cet honneur... Nous croyons que c'est là un abus auquel il faut mettre fin le plus rapidement possible...

Une nouvelle école de golf vient d'être ouverte sur la 47e Rue Est à Saint-Rodrigue... Phil Simard, pro du Club Courville, en est le responsable... On nous dit que c'est la plus grande installation du genre dans la région, d'autant plus qu'il y a un vaste tapis qui sert pour l'exercice des coups roulés...

Les représentants de la Ligue de Hockey Progression méritent des félicitations pour leur championnat dans le tournoi des ligues de Bienfaisance à Victoriaville, grâce à une victoire en supplémentaire par 3-2 contre Lac Mégantic... Québec avait atteint cette finale en battant Alma, 6-1; Asbestos, 5-5; et Thetford Mines, 5-4... Roddy Roy a été le meilleur compteur avec 5 buts et trois aides pour 8 points, tandis que Gérard "Ti-Butch" Houle a eu 5 points, dont deux buts...

Pour le lecteur Marc Morin, de la 12e Rue, voici l'information qu'il nous a demandée sur les buts comptés par Bobby Hull depuis le début de la saison... L'ailier gauche des Black Hawks de Chicago en a réussi 10 contre Toronto, y compris deux performances de trois buts; 9 contre New York, dont une joute de 4 buts; 8 contre Boston, y compris quatre dans un seul match; 6 contre Canadiens et 5 contre Detroit... Bobby a eu sept parties de deux buts chacune en plus de ses "tours du chapeau".



DES COUREURS COURAGEUX — Pierre Doyon, à gauche, n'a que 12 ans, mais a montré beaucoup de classe dans la course de fond du championnat junior nordique provincial en fin de semaine. Il faut aussi admirer le courage de Francine Lessard, la seule fille à prendre part au concours. Ces deux jeunes sont membres du club de ski de Vallée-Jonction.

La controverse au sujet du Sherbrooke inquiète la CAHA

TORONTO (PC) — L'Association canadienne de hockey amateur a exprimé une inquiétude sérieuse dimanche à la suite de la controverse qui a éclaté avec la tournée en Russie des Castors de Sherbrooke.

Les délégués au congrès semestriel de la CAHA ont endossé une résolution "blâmant vivement qui que ce soit auquel doit être attribuée la responsabilité de cet incident, qui a donné un véritable oeil au beurre noir au hockey canadien".

Cette controverse avait débuté avec la transmission par la Presse Canadienne d'une nouvelle de Moscou affirmant, le 17 janvier, que M. Robert Ford, ambassadeur du Canada en U.R.S.S., avait émis la menace de mettre fin à la tournée canadienne si les joueurs continuaient à user d'autant de rudesse qu'au cours d'une partie contre une équipe de l'armée soviétique. Les Castors avaient perdu cette partie 15-4.

La nouvelle avait été rédigée par le correspondant de la Presse Canadienne à Moscou, M. Jack Best. Selon cette nouvelle, M. Ford avait demandé que la rudesse disparaisse du jeu, tout en laissant entendre qu'il pourrait intervenir auprès des autorités soviétiques pour faire annuler la dernière partie, si les joueurs ne se comportaient pas de meilleure façon.

DEUX OPINIONS

Dans une déclaration remise à la Presse Canadienne, vendredi, l'ambassadeur Ford niait avoir lancé la menace d'interrompre la tournée de l'équipe canadienne. Il ajoutait qu'il ne se souvenait pas d'avoir dit, d'une façon ou d'une autre, qu'il pourrait faire annuler certaines parties.

Le journaliste Best a affirmé pour sa part qu'il se souvenait bien avoir rapporté exactement les paroles de M. Ford. Ainsi qu'il l'a dit, il était "absolument impossible" qu'il ait inventé une telle déclaration.

La déclaration remise par l'ambassadeur vendredi disait qu'après avoir constaté le jeu mauvais et la rudesse de la première partie à Kalinin, M. Ford avait rencontré les dirigeants de l'équipe de Sherbrooke et leur avait demandé de faire tout leur possible pour voir à ce que les joueurs se comportent de meilleure façon au cours des deux parties suivantes à Moscou. La déclaration ajoutait que M. Ford avait insisté sur l'im-

(Suite à la page 15, 7e col.)



UNE FACON PERSONNELLE ET ELEGANTE, DE COMMEMORER LE CARNAVAL...

Nouvelle et masculine...

COUPE "BOB"

- *Coiffure étudiée pour l'hiver.*
- *Garde sa forme sous un chapeau, une tuque ou une casquette.*
- SALON ENTIEREMENT RENOVE.
- DISCRETION ET TRANQUILLITE ASSUREES A CHAQUE CLIENT.

salon BARBIER Ross

75 rue St-Vallier Ouest

Titre bantam pour les Castors à Sorel

Les Castors Bantam de Québec, édition 1966, veulent suivre la marche de leurs prédécesseurs car, à leur premier tournoi de cette saison, ils ont remporté le grand championnat du Tournoi Régional Provincial du Richelieu, tenu à Sorel, lors de la dernière fin de semaine. Pour ceci, ils ont vaincu successivement le Saint-Paul L'Ermite, 7-1, Lachute 10-1, Saint-Jérome 7-1, Saint-Laurent 5-1, et en finale Drummondville 2-1.

Lors de la joute finale, Richard Grégoire des Castors, bien que le meilleur pointeur de l'équipe dans ce tournoi, a constamment surveillé Marcel Dionne qui avait obtenu 18 buts dans les quatre rencontres précédentes de son équipe. Les compteurs du Québec lors de cette rencontre ont été Bruno Samson, aidé de Richard Grégoire, à la première période, et Gilles Boucher, assisté de P. Lelièvre et J. Richard. Marcel Dionne a privé Jean Marois d'un blanchissage 41 secondes avant la fin de la joute, sur un faible lancer de la ligue bleue, passant entre les jambes de quelques joueurs devant le but.

Dans la victoire sur le Saint-Paul l'Ermite, Richard Grégoire 2, Jacques Carpentier, Pierre Lelièvre, Bruno Samson, Michel Hébert et Réjean Giroux ont compté pour les Castors. Contre le Lachute, Gilles Boucher 2, Pierre Lelièvre 2, Bruno Samson 2, Réjean Giroux 2, Richard Grégoire et Réjean Laterreur ont marqué. Réjean Giroux 2, Richard Grégoire 2, Samson, Gérard Doré, et Richard ont compté contre Saint-Jérome. Contre Ville Saint-Laurent, Grégoire, Robert Beaudry, Serge Drolet, Boucher et Richard ont poussé la rondelle dans le filet adversaire.

Les Castors Bantam se rendront participer au Tournoi de Thetford Mines, du 10 au 13 février prochain, avant de se rendre inaugurer celui du Centre Paul Sauvé à Montréal, le 25 février.

L'Ecole de hockey de l'O.T.J. et la semaine du hockey mineur

C'est la semaine du hockey mineur au Canada.

A l'occasion de cette semaine très spéciale pour les jeunes joueurs de hockey, l'Association canadienne du hockey amateur lance un appel aux parents afin qu'ils se déplacent pour assister à au moins une joute de hockey mineur, au cours de la semaine.

A Québec, le hockey mineur connait une grande vogue dans les différents parcs de la ville et à l'Aréna du Parc Victoria où les nombreuses équipes de l'Ecole de hockey participent à des joutes régulières.

Même si les quelque 2,000 joueurs inscrits dans les rangs de l'Ecole de Hockey de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec ne sont pas inclus dans les 55,000 joueurs qui apparaissent dans les régistres d'inscriptions de l'Association du hockey mineur amateur de la province de Québec, tous participent à la semaine du hockey mineur au Canada.

Les parents se doivent de faire leur part au cours de cette semaine du hockey mineur en accompagnant leurs enfants dans l'une des patinoires des Parcs Bardy, D'Iberville, Ferland, Sainte-Odile, Dollard, Victoria, Notre-Dame des Victoires, Saint-Mathieu et Saint-Sacrement, ou encore à l'Aréna du Parc Victoria.

A chacune des patinoires extérieures des parcs de Québec, il y a des joutes tous les lundis, mercredis et vendredis soir, de 6.30 à 9.00 h. p.m. en plus des samedis de 9.00h de l'avant-midi à 6.00 h. p.m. et des dimanches après-midi.

Le vice-président de l'Association du hockey amateur du Québec, Roland Lemay, a été le premier amateur de hockey à se déplacer en accompagnant André Gilbert, le gérant général de l'O.T.J. de Québec pour la mise au jeu officielle d'une joute du circuit midget Marceau, à l'Aréna du Parc Victoria, samedi le 22 janvier.

Roland Lemay participera également à la fin des activités de cette grande semaine du hockey mineur lorsqu'il assistera à la dernière joute de hockey mineur qui sera disputée à Québec au cours de cette semaine, au Parc Victoria, alors qu'une joute de la ligne interparcs bantam "Tailleur" mettra aux prises les porte-couleurs du Parc D'Iberville contre ceux du Parc Victoria, samedi le 29 janvier prochain, à 4.30h. p.m.

Victoire d'André Pomerleau de Thetford dans le combiné War Eagle de Rossland

ROSSLAND, C.B. (PC) — André "Mouche" Pomerleau, âgé de 19 ans, membre de l'équipe nationale canadienne de ski B, a passé de la première position samedi, pour décrocher le championnat combiné dimanche lors du slalom géant War Eagle.

Pomerleau, qui fait partie du club de ski de Thetford Mines, avait effectué samedi la descente en 1:19.3 mais dimanche, avec une descende de 1:32, il s'est classé cinquième.

L'épreuve de dimanche a été remportée par Michel Lehmann, 23 ans, de Val David, qui a mis 1:28.1 pour effectuer la descente.

Pierre Lebrun, de Québec, et Jacques Rioux, de Montréal, membres de l'équipe B, ont été disqualifiés dimanche.

Le gérant de l'équipe Peter Webster croit que c'était une excellente rencontre, mais qu'une plus grande préparation aurait dû être apportée aux courses préliminaires.

CASE

CHARGEUR A GRAND DEBIT 750

70 HP, 1 7/8 v.c. (est. SAE), avec convertisseur de couple, transmission Terramatic, embrayage assisté, servo-direction hydraulique, benne à 4 opérations différentes.

Garantie CASE Choix complet de 12 mois de pièces



AUTOMOTIVE PRODUCTS co. ltd.
683-3643
1765 St-Vallier ouest, Québec

Robol

Une ou deux ROBOL ce soir - effet demain matin

CONSTIPATION

Ingénieurs et Dessinateurs

Ingénieurs juniors (1 à 3 ans d'expérience), "Machine Designers" et dessinateurs Seniors sont demandés par une importante manufacture de machinerie de pulpe et papier. Positions disponibles immédiatement, des entrevues peuvent avoir lieu à Québec. Les personnes intéressées peuvent faire parvenir le résumé de leurs qualifications à Paul Cloutier, Gérant du Personnel, Beloit Sorel Limited, Sorel, Québec.



Trois joueurs des Hawks sur la première équipe

MONTREAL (PC) — Les Black Hawks de Chicago et les Red Wings de Detroit se sont assuré neuf des 12 postes au sein des deux équipes d'Etoiles de la ligue Nationale de hockey pour la première moitié de la saison. Les Canadiens ont placé un joueur sur chaque formation tandis que Toronto héritait de l'autre poste. Les Bruins de Boston et les Rangers de New York ne comptent aucun élu.

Trois Hawks, y compris Bobby Hull, seul joueur élu à l'unanimité, deux Wings et un Canadien forment la première équipe alors que deux porte-couleurs du Chicago, deux des Wings, un Canadien et un Torontois composent la deuxième formation. Voici d'ailleurs la formation des deux équipes avec le nombre de points récoltés par les élus:

Première équipe

Glenn Hall, Chicago	84
Jacques, Laperrière, Cdn	84
Pierre Pilote, Chicago	64
Norm Ullman, Detroit	63
Gordie Howe, Detroit	80
Bobby Hull, Chicago	90

Deuxième équipe

Roger Crozier, Detroit	54
Doug Barkley, Detroit	57
Allan Stanley, Toronto	37
Stan Mikita, Chicago	57
Robert Rousseau, Canadien	56
Doug Mohns, Chicago	36

Comme par le passé, ce sont les chroniqueurs et commentateurs sportifs des six villes du circuit qui ont participé au scrutin, qui sera répété à la fin de la saison et dont les compilations détermineront les choix officiels.

BOURSES

Les joueurs élus sur la première équipe à chaque scrutin reçoivent $500 chacun et ceux de la deuxième formation, $250. Lors de la compilation finale, les joueurs de la première équipe récoltent $1,000 et ceux de la deuxième formation, $500.

Tous les joueurs choisis sur la première équipe ont déjà fait partie de formations d'étoiles dans le passé, mais Barkley, Rousseau et Mohns en sont à leur première élection.

Laperrière, Pilote, Ullman et Hull étaient les premiers choix officiels à la fin de la saison dernière tandis que Howe faisait partie de la deuxième équipe.

Lors du dernier scrutin, la lutte la plus serrée s'est faite à deux postes, soit à la défense, où Pilote a devancé Barkley par sept points, et au centre, où Ullman a supplanté Mikita par six points.

Par ailleurs, Laperrière et Hall ont failli imiter Hull avec un choix unanime, récoltant 84 des 90 points possibles. Enfin, Howe, qui en est à son 16e choix sur les équipes d'étoiles, a récolté 80 points à l'aile droite, soit 24 de plus que Rousseau.

SCRUTIN

But: Glenn Hall, Chicago 84; Roger Crozier, Detroit, 54; Lorne Worsley, Montréal, 18; Johnny Bower, Toronto 5; Ed Johnston, Boston, 1.

Défense: Jacques Laperrière, Montréal, 84; Pierre Pilote, Chicago, 64; Doug Barkley, Detroit, 57; Allan Stanley, Toronto, 37; Harry Howell, New York, 24; Matt Ravlich, Chicago, 18; Tim Horton, Toronto, 15; Ted Green, Boston, 11; J. C. Tremblay, Montréal, 10; Bob Baun, Toronto, 1; Al Langlois, Boston, 1; Marcel Pronovost, Toronto, 1; Pat Stapleton, Chicago, 1.

Centre: Norm Ullman, Detroit, 63; Stan Mikita, Chicago, 57; Jean Béliveau, Montréal, 17; Bob Pulford, Toronto 11; Henri Richard, Montréal, 10; Alex Delvecchio, Detroit, 3; Dave Keon, Toronto, 1.

Aile gauche: Bobby Hull, Chicago, 90; Doug Mohns, Chicago, 36; Don Marshall, New York, 15; Frank Mahovlich, Toronto, 9; Gilles Tremblay, Montréal, 7; Norm Ullman, Detroit, 3; Paul Henderson, Detroit, 2.

Aile droite: Gordie Howe, Detroit, 80; Bobby Rousseau, Montréal, 56; Bob Nevin, New York, 22; Ken Wharram, Chicago, 3; Eric Nesterenko, Chicago, 1.

Triomphe de Calderwood

LONDRES (UPI) — Le champion mi-lourd britannique, Chick Calderwood, a vaincu Derek Richards, hier soir, après que l'arbitre eût mis fin à la bataille après dux minutes et 39 secondes de la première ronde.

Ce fut un brillant retour pour l'Ecossais de 29 ans qui a été tenu hors de l'arène pendant six mois à cause d'une blessure au genou. Il a surpris une foule de 5,000 spectateurs en abandonnant son style prudent pour se lancer furieusement à l'attaque dès le son de la cloche.

Richards, 24 ans, perdit son protecteur de bouche à la fin de la ronde quand Calderwood l'atteignit avec une gauche et une droite au menton. Une autre volée de coups expédia Richards dans les câbles.

Alors que Calderwood s'amenait pour le finir, l'arbitre intervint et mit fin à ce combat non pour le titre qui devait durer dix rondes alors qu'il restait encore 21 secondes à faire avant la conclusion de la première ronde.

Ce fut une brillante soirée pour la famille Calderwood. Dans une rencontre préliminaire le jeune frère de Chick, Tom, faisant ses débuts professionnels, a mis Billy Thompson de Belfast hors de combat après seulement 23 secondes.

Angotti avec les Black Hawks

CHICAGO (U.P.I.) — Les Black Hawks de Chicago ont rappelé hier le joueur d'attaque Lou Angotti de leur ferme de Saint-Louis. Il devrait se joindre à l'équipe à Montréal mercredi pour la joute contre les Canadiens.

Les Eperviers ont également fait savoir que le joueur de centre Stan Mikita ne jouerait probablement pas à cause d'une blessure au genou subie dimanche soir. Il se déplaçait sur des béquilles hier et devait passer un examen aux rayons-x.

Dates choisies pour les séries des coupes Allan et Memorial, au printemps

TORONTO (PC) — Les dates des séries éliminatoires en vue des coupes Allan et Memorial ont été établies lors de l'assemblée semi-annuelle de la CAHA en fin de semaine.

Les finales 3 de 5 dans les deux séries débuteront le 4 mai.

La finale senior aura lieu dans l'Ouest et la finale junior, dans l'Est.

Les champions seniors du district d'Ottawa iront rencontrer les champions des Maritimes dans la première ronde de l'Est à partir du 25 mars.

Si les champions des Maritimes l'emportent, ils recevront ensuite les représentants du Québec du 8 au 15 avril.

Par contre, si les représentants du district d'Ottawa triomphent, ils disputeront une série 4 de 7 aux Québécois avec les deux premiers matches au Québec avant de passer à Ottawa.

La finale de l'Est entre les représentants de l'Ontario, dispensés des éliminatoires jusque là, et les autres vainqueurs commencera le 18 avril sur la glace des vainqueurs des semi-finales.

JUNIORS

De même, les représentants d'Ottawa et des Maritimes s'affronteront dans la première série junior à partir du 31 mars, une affaire 4 de 7 avec les trois premiers matches à Ottawa. Le vainqueur rencontrera les représentants du Québec dans une autre série 4 de 7 dans les Maritimes ou à Ottawa à partir du 7 avril.

Les champions de la ligue de l'Ontario affronteront les semi-finalistes dans une finale de l'Est 3 de 5 à partir du 22 avril.

Pierre Pilote est remplacé adéquatement par Stapleton

CHICAGO (U.P.I.) — Une malchance de Pierre Pilote a permis à Pat Stapleton de jouer régulièrement et jusqu'ici il a été mis avec succès à l'épreuve.

Stapleton, un joueur de défense de 25 ans rappelé du Saint-Louis quand les blessures se sont acharnées sur les Black Hawks de Chicago, a remplacé adéquatement Pilote, le joueur de défense le plus utile de la ligue durant les trois dernières saisons.

Pilote qui sera hors du jeu pendant quatre autres semaines, s'est fracturé le pouce le 9 janvier contre Toronto. Il avait deux buts et 22 aides quand il a été mis au rancart. Dans les quelques rencontres où il a pu jouer régulièrement, Stapleton a recueilli trois buts et 12 aides.

"Pat laisse partir quatre ou cinq bons lancers par joute comparativement à un ou deux lancers effectués par un joueur de défense moyen, de dire le coach Billy Reay. Il travaille avec excellence sur la pointe dans les jeux de puissance. Il peut transporter la rondelle avec habileté, préparer des jeux, faire de bonnes passes. Il est également consistant".

Stapleton dont les cheveux blonds sont taillés en brosse est également utilisé pour tuer les punitions. Il dit qu'il ne lance pas pour compter.

"J'essaye de lancer la rondelle sur le filet espérant que quelqu'un sera là pour prendre le retour", dit-il.

Le but le plus important de Stapleton qui lui a fait éprouver sa plus grande émotion dans sa carrière de hockey, est survenu avec 10 secondes à jouer contre Detroit le 18 décembre. Il s'agissait du but gagnant.

L'athlète de 5'8 et de 185 livres a développé son habileté à l'offensive à Portland dans la Ligue de l'Ouest la saison dernière. Il a joué 50 parties au centre et 30 parties à la ligne bleue, ce qui comprend les joutes éliminatoires, recueillant 32 buts et 61 aides. Il a été désigné comme le meilleur arrière de la ligue alors que Portland remportait le championnat de la Ligue de l'Ouest.

Stapleton n'est pas une recrue dans la Ligue Nationale. Il a joué 90 parties pour les ineptes Bruins de Boston de 1961 à 1963.

"Je pensais que j'étais prêt à jouer dans la Ligue Nationale à Boston, dit-il, mais je pense que je ne l'étais pas si l'on considère les événements".

Stapleton a été échangé par Boston au Toronto l'été dernier. Puis Chicago l'enleva aux Leafs.

Son camp d'entrainement peu impressionnant avec les Hawks lui valut un séjour à Saint-Louis. Mais quand il se mit finalement en route, rien ne pouvait plus retenir Stapleton dans les mineures, spécialement avec l'état de l'arrière-garde du Chicago comptant Elmer Vasko et Al MacNeil comme blessés.

Dans sa première joute pour les Hawks contre Montréal, Stapleton enfila le seul but du Chicago dans une défaite de 2-1.

"Notre premier objectif est de gagner le championnat, dit-il. Pas besoin de chercher des stimulants dans cette ligue; toutes les joutes sont importantes".

Stapleton est habitué aux conquêtes de championnats. Au cours des 10 dernières années il a joué pour cinq équipes championnes. Il espère connaître son sixième championnat cette année.

Suggestion à l'équipe russe de nous visiter moins souvent

TORONTO (PC)—Gordon Jickes, secrétaire - gérant de la CAHA, a révélé hier qu'il avait suggéré aux dirigeants de l'équipe nationale russe qu'il serait peut-être sage pour eux de s'abstenir pour quelque temps des tournées canadiennes.

Juckes a déclaré, lors de l'assemblée semi - annuelle de la CAHA en fin de semaine à Toronto: "Si nous devons affronter les mêmes difficultés que lors de la dernière tournée russe, je crois que nous devrions y songer sérieusement avant de leur faire une autre invitation."

On sait que les Russes ont disputé une série de matches hors concours au Canada en décembre dernier.

Il a précisé qu'il avait demandé aux autres membres de l'exécutif de la CAHA d'étudier la situation afin de décider s'il était sage de continuer les relations avec les Russes.

"Nous les avons installés dans les meilleurs hôtels et les prix de leurs repas ont été exhorbitants, pour être conservateur. Toutefois, nous n'avons reçu que des plaintes."

Il a ajouté que les critiques constantes du pilote russe à l'endroit de Roger Bourbonnais, membre de l'équipe nationale canadienne, avaient été acceptées "même s'il jouit d'une réputation de joueur propre au Canada.

"J'étais d'avis que les pilotes russes ont dépassé la mesure en tentant de nous influencer en vue de la compétition internationale. Leurs critiques constantes à l'endroit des arbitres en étaient un exemple."

Toutefois, en dépit du mécontentement de la CAHA, l'association désire la présence des Russes en 1967, à l'occasion du tournoi du centenaire où le Canada, la Russie, la Tchécoslovaquie, la Suède et peut-être les Etats-Unis se disputeront une série de matches d'un océan à l'autre.

L'équipe nationale canadienne s'est engagée à disputer trois parties à Moscou la saison prochaine, probablement pendant les vacances de Noël.

Défaite d'Arthur Ashe et de MacCall dans le double

SYDNEY (U.P.I.) — Lennart Bergelin de Suède, qui avait abandonné la compétition il y a une dizaine d'années, et le joueur australien A.R. Crealy ont causé une surprise hier dans le tournoi de tennis pour les championnats australiens en triomphant d'Athur Ashe de Richmond, Virg. et de George MacCall, capitaine de l'équipe américaine de la coupe Davis, par 6-2, 6-3, 5-7, 6-1 dans un match du double.

MacCall a décidé de jouer avec Ashe quand Cliff Richey de Dallas a été obligé de quitter l'Australie pour s'inscrire à une école à Dallas. Richey aurait pu être appelé sous les drapeaux s'il avait décidé de rester en Australie.

MacCall, qui a 47 ans, a semblé avoir beaucoup de plaisir mais il a avoué avoir manqué de souffle. Ashe et Richey avaient été classés deuxièmes dans le double mais les officiels ont décidé de ne pas changer le classement en dépit du départ de Richey.

Ashe, le favori dans le simple, a bien fait tout son possible mais MacCall, qui vient de Los Angeles, n'était plus capable vers la fin de la rencontre.

Marty Riessen d'Evanston, Ill. et Clark Graebner de Beechwood, Ohio, ont triomphé de W. Jacques et de J. Perce d'Australie par 6-4, 6-4, 6-4 tandis que Jim McManus de Berkeley, Cal. et Herb Fitzgibbon de Garden City, N.Y. ont eu raison de A. Stone et de J. Cooper d'Australie par 6-4, 6-4, 6-2.

Autre trophée pour Koufax

ROCHESTER (PA)—Le phénoménal Sandy Koufax a remporté un autre trophée et établi un autre record, dimanche, quand il a été déclaré gagnant du trophée S. Rae Hickok en qualité d'athlète professionnel de l'année en 1965.

Ce faisant, le gaucher des champions Dodgers de Los Angeles est devenu le premier athlète à se mériter la ceinture en diamants de $10,000 pour la deuxième fois depuis l'attribution de cet honneur en 1950.

Les 146 rédacteurs et commentateurs sportifs américains ont nommé Koufax en premier sur 114 bulletins, lui donnant un total de 363 points.

Le Sud-Africain Gary Player, champion de l'omnium américain, tirait loin de l'arrière avec seulement 14 votes de première place et un total de 101 points. Le conducteur Jim Clark, d'Ecosse, a pris le troisième rang avec 54 points.

Jack Nicklaus, gagnant du tournoi des Maîtres, a suivi avec 47 points, précédant Jim Brown, du Cleveland, avec 42 points.

Trophée Hogan à Ken Venturi

NEW YORK (PA)—Ken Venturi, qui a remporté l'omnium américain en 1964 et a été ensuite victime d'un malaise circulatoire, s'est vu décerner le trophée Ben Hogan par l'Association métropolitaine des chroniqueurs du golf.

Le trophée, décerné annuellement à un golfeur qui a surmonté de graves handicaps, lui sera présenté lors du banquet annuel de l'association ici le 22 février.

Arnold Palmer recevra alors le trophée Tee en or du golf.

Après avoir remporté l'omnium à Washington, Venturi a commencé à ressentir des malaises circulatoires, l'empêchant de serrer ses bâtons convenablement et l'empêchant de se qualifier dans la finale de 36 trous l'an dernier, à St. Louis.

Après avoir subi une opération, il est revenu au jeu et s'est classé 28e dans l'omnium de Los Angeles au début du mois.

Les anciens détenteurs de ce trophée furent entre autres Babe Didrikson - Zaharias, Ed Furgol, le président Eisenhower, le champion des aveugles Charlie Boswell et Dale Bourisseau.

George Chuvalo boxe à Londres, ce soir

LONDRES (PC) — George Chuvalo, champion canadien des poids lourds, ne s'en fait pas parce qu'il est considéré comme deuxième attraction, après un boxeur qu'il tente de rencontrer depuis plusieurs mois, lors d'un programme de boxe ce soir.

Chuvalo, qui en sera à son deuxième match en Grande-Bretagne en six semaines, affrontera l'Argentin Eduardo Corletti à l'Olympia de Londres. Henry Cooper, dont le titre de l'Empire fait l'envie de Chuvalo, est considéré la première attraction devant ses partisans contre l'Américain Hubert Hilton.

Chuvalo est classé troisième aspirant chez les poids lourds alors que Cooper est complètement ignoré dans le classement depuis sa défaite désastreuse aux mains de l'Américain Amos Johnson en octobre dernier.

"J'aimerais évidemment mieux affronter Cooper, a déclaré Chuvalo, mais que puis-je faire? Nous avons tenté en vain de rencontrer Cooper depuis quelque temps."

Chuvalo se contente donc de Corletti dans l'espoir que des victoires de Cooper et lui-même, le même soir dans la même arène, nécessiteront un match Chuvalo-Cooper éventuellement. Encore faut-il que les deux favoris l'emportent ce soir?

RIVAUX

Corletti, âgé de 24 ans, s'est acquis la réputation d'être très habile et de ne jamais perdre la tête à l'action.

Argentin d'origine, il a représenté son pays aux jeux olympiques de Rome, remportés par Cassius Clay.

Il a déménagé à Rome après avoir remporté six gains dans son pays et il a depuis porté sa fiche à 11 victoires, cinq matches nuls et deux revers. Corletti s'est mis en vedette en triomphant du poids lourd britannique Billy Walker lors d'un match télédiffusé en Europe l'an dernier.

Chuvalo, âgé de 28 ans, qui tentera de remporter sa 38è victoire en 48 matches professionnels, a commencé sa campagne en Angleterre en triomphant de Joe Bygraves le 7 décembre dernier.

Le Torontois vise un match titulaire avec Clay en remportant les triomphes, y compris la couronne de l'Empire aux dépens de Cooper.

Chuvalo a rencontré Clay à New York il y a une semaine et le champion mondial lui a promis un match plus tard cette année "si je continue de gagner".

Warren Spahn ne prévoit pas d'emploi pour 1966

MILWAUKEE (PA)—Warren Spahn, vétéran lanceur qui a remporté plus de victoires que n'importe lequel gaucher dans l'histoire du baseball majeur, a déclaré samedi soir que sa carrière semblait bien finie.

Spahn, qui aura 45 ans en avril, a dit: "Je crois pouvoir encore lancer, mais les gens ne semblent pas de mon avis."

Même s'il a été invité au camp d'entraînement des Giants de San Francisco, il acceptera probablement un poste en dehors du baseball.

Spahn affiche un record à vie de 363-245. Il a remporté 20 parties ou plus pendant 13 saisons et s'est mérité le trophée Cy Young accordé au meilleur lanceur dans les majeurs en 1957 alors que les Braves de Milwaukee ont remporté le championnat mondial.

Spahn a lancé pendant 20 saisons avec les Braves avant d'être envoyé aux Mets de New York l'an dernier. Il a affiché un record de 7-16 avec les Mets et les Giants la saison dernière.

Spahn n'est qu'à 10 victoires du record de la ligue Nationale codétenu par Christy Matheson et Grover Alexander avec un total de 373 gains. De même, il n'est qu'à six revers du record moderne du circuit détenu par Eppa Rixey avec 251 défaites.

LE PREMIER POUR UNE 5e ANNEE CONSECUTIVE CHEZ GIGUERE AUTOS INC.



M. PHILIPPE HOUDE

Un record de plus! La direction de Giguère Autos Inc. est heureuse de joindre ses félicitations à la distinguée clientèle de M. Philippe Houde pour avoir remporté le titre de "meilleur vendeur de véhicules usagés" de l'année 1965.
Pour l'achat d'une bonne voiture exigez les services d'un vendeur compétent.

bon dehors bon dedans



GIN VEUVE SEVERY

LE GENIÈVRE DU CENTENAIRE

40 oz No. 168-C | 25 oz No. 168-B | 10 oz No. 168-A

Roulez vos cigarettes avec MACDONALD'S British Consols



Tabac de Virginie doux et suave

TASCHEREAU, DUSSAULT & DROUIN
Avocats
Paul Taschereau, C.R.
Adjutor Dussault, C.R.
Marc-André Drouin, C.R.
105, Côte de la Montagne
Tél.: 692-0990

ECOLE de COIFFURE LEMIEUX
M. Michel Blouin, directeur
Pour renseignements:
525 RUE DE L'EGLISE
TEL.: 525-7197

Chez le spécialiste à Québec
CAMERAS
CINES
PROJECTEURS
VENTE - ECHANGE
REPARATIONS
LOCATION
PIERCE CAMERA
744 ST-JEAN — 524-4063

MAGASIN et BUREAU
Approximativement 2000 pieds carrés occupés depuis 1929 par International Business Machines et Minnesota Mining, coin Côte d'Abraham et rue St-Vallier, à proximité des facilités commerciales et de transport. Possession immédiate. S'adresser à:
J. POLIQUIN, 775 COTE D'ABRAHAM, 522-4934
PAUL DOYON, DE DAVIS & MORIN LTEE, Courtiers, 529-9576.

Ici et là

"LIGUE MIDGET"

Les Castors de Québec ont remporté deux victoires en fin de semaine dans la ligue midget Québec-District pour s'approcher à cinq points de la première position. Ils ont triomphé du Handy-Andy de Loretteville par 4-1 et ont remporté leur première victoire de la saison sur les Eperviers de Lauzon en les battant par 5-4. Dans l'autre partie, les Eperviers ont battu les Colombiens de Donnacona par 5-4.

Samedi soir, dans la première partie du programme double, un but de Jean Guay à 12:27 de la troisième période a permis aux Eperviers de battre les Colombiens. Luc Rodrigue avec deux buts, Alain Langlais, Luc Gaumond furent les autres compteurs des Eperviers. Michel Jobin s'est brillamment distingué pour les perdants avec le tour du chapeau. L'autre but fut compté par Jean Dion.

Dans la seconde rencontre, les Castors ont déclassé le Handy-Andy de Loretteville. N'eut été de la brillante tenue du gardien Jacques Lemelin, le pointage aurait été plus élevé. Louis-André Paquet, Jean-Pierre Poitras, Réjean Tremblay et Gilles Drolet se méritèrent les buts des Castors. André Allaire évita le blanchissage aux siens à la période médiane.

Dans la partie de dimanche après-midi, la jeune comète des Castors, Marc Lepage s'est de nouveau révélé le héros de la victoire des siens en comptant le but victotieux à 11:21 de la troisième période. En plus de Lepage, Pierre Poitras et Pierre Chouinard se sont signalés pour les vainqueurs en comptant deux buts chacun. Gilles Gaumond compta deux fois pour les Eperviers. Pierre Therrien et Clément Marier eurent les autres buts.

Plus d'une centaine d'étudiants représentant différents patros et écoles se sont présentés à la piste du Patro Roc-Amadour, dimanche après-midi, pour se disputer les 18 courses inscrites au programme. Le Patro Roc-Amadour a été le plus en évidence en remportant 5 des 10 trophées à l'enjeu.

Les vainqueurs de ces trophées furent: Sylvain Rousseau, Guy April, J. Dumas, M. Morneau, M. Leblond, du Patro Roc-Amadour; les autres furent: Réjean Bouchard, de Beaupré, et Pierre Villeneuve.

Chez les filles, Liliane Lizotte de l'école Stadacona, se classa première dans la catégorie 11 à 13 ans tandis que la jeune Elisa Pescador et Denise Gourdeault, de l'école Pie XII, remportèrent chacune un trophée. Cette compétition fut organisée par le Club des Patineurs de vitesse du Patro Roc-Amadour. Les officiels en charge étaient: MM. André Gilbert, Guy Paquet, Pierre Gagné, Jean-Paul Racine et Magella Tardif.

LIGUES MASSICOTTE

En remportant une victoire de 7 à 0 samedi contre l'Institut des Sourds et en annulant 2 à 2 contre Loretteville dimanche, le Giffard s'est emparé du championnat de la ligue Pee - Wee Massicotte. Il reste encore trois parties à jouer, mais aucune autre équipe ne peut les dépasser. Giffard possède une magnifique fiche, ayant remporté 13 victoires et annulé 2 fois en 18 parties. Les jeunes joueurs du Giffard ont compté 78 buts, tandis que Gaétan Déry n'en a accordé que 23 dans son filet. Le Montmorency est presque assuré du second rang, mais la lutte est des plus intéressante entre le Beauport, Saint - Joseph et Loretteville pour les troisième et quatrième positions. Chez les compteurs, André Lapointe du Giffard domine avec 41 points, cinq de plus que son coéquipier Pierre Duguay.

Dans la ligue bantam Massicotte, le Giffard est également en première place, mais le Beauport et Loretteville conservent d'excellentes chances de décrocher le championnat. Avec encore cinq parties à disputer, Giffard a une priorité de trois points. Saint - Joseph terminera probablement au quatrième rang, suivi du Saint - Albert. Chez les compteurs, Réal Parent du Loretteville a 34 points, Jean Delisle et Richard Beaulieu du Beauport, ont 20 points chacun, ainsi que Marcel Tremblay du Giffard.

Voici le classement des équipes ainsi que les 5 premiers compteurs des circuits Massicotte. Ces statistiques n'incluent pas les parties disputées hier soir.

LIGUE PEE-WEE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Giffard	18	13	3	2	78	23	28
Montmorency	17	10	5	2	37	31	22
Beauport	17	8	8	1	48	47	17
St-Joseph	17	7	8	2	20	33	16
Loretteville	17	6	8	3	31	50	15
Inst. des Sourds	16	2	14	0	21	51	4

Meilleurs compteurs

	B	A	Pts
And. Lapointe, Giff.	21	20	41
Pierre Duguay, Giff.	16	20	36
Gilles Tanguay, Giff.	14	20	34
Denis Lebel, Mont.	5	16	21
Bern. Aubin, Bprt	11	6	17

LIGUE BANTAM

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Giffard	20	15	4	1	69	29	31
Beauport	19	13	4	2	61	39	28
Loretteville	18	12	5	1	57	34	25
St-Joseph	18	4	14	0	19	53	8
St-Albert	18	1	17	0	17	60	2

Meilleurs compteurs

	B	A	Pts
Réal Parent, Lorr.	25	9	34
Jean Delisle, Bpt	11	9	20
M. Tremblay, Giff.	13	7	20
Rich. Beaulieu, Bpt	10	10	20
Dan. Langlois, Lorr.	1	14	15

MIDGET MARCEAU

Le B'Nai'Brity, dirigé par Paul Brind'amour, s'est emparé seul de la troisième position de la ligue de hockey Midget Marceau de l'O.T.J. de Québec grâce à une victoire de 2-1 sur le Claude Lefrançois samedi après-midi, à l'aréna de l'O.T.J. de Québec. Pierre Genest avait donné l'avance 1-0 au B'Nai'-Brith à 3.21 de la première période grâce à une belle série de passes avec McKinnon et Hébert. Jean Hallé a marqué le but de la victoire avec moins de 30 secondes à jouer dans cette période médiane. Denis Baribeau a privé Yvon Glode d'un blanchissage à 4.58 de la dernière période.

AU CASTING CLUB

Ce soir, à 8 heures à la Salle du Collège Saint-Vallier, 100 boulevard Hamel à Québec-Ouest, aura lieu la première soirée éducative du Casting Club pour cette saison. De magnifiques films en couleurs sur la pêche sont au programme.

Le conférencier invité sera M. Claude Bernard, biologiste, Chef du district de Québec au Service de l'Aménagement de la Faune, au ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, qui a intitulé sa conférence "Comment garder son poisson après sa capture".

Tout le public est cordialement invité car l'entrée est libre. Une invitation spéciale est faite aux dames.

LIGUE LAURENTIDE

Pour une deuxième année consécutive, le R. Tanguay Autos est champion de la ligue Laurentide Québec Rive-Sud. Il reste encore 4 parties à disputer, mais ni Beauport ni Montmagny ne peuvent dépasser les Lévisiens. Dimanche après-midi, ils ont vaincu le Beauport 4-2. Pierre Samson a récolté deux buts pour prendre le premier rang des compteurs. Cyr Saindon et Jacques Guay ont réussi chacun un but. La partie fut disputée à vive allure, et seulement 4 punitions furent décernées.

Voici les positions des compteurs. Ces statistiques n'incluant pas la partie disputée hier soir entre le Montmagny et l'Institut de Technologie de Lauzon.

MEILLEURS COMPTEURS

	B	A	Pts
P. Samson, R. Tanguay,	18	23	41
B. Guay, R. Tanguay,	20	19	39
J. Guay, R. Tanguay,	12	10	22
G. Hamel, R. Tanguay,	14	6	20
P. Dumont, Montmagny,	11	9	20
G. Laforest, Beauport,	10	10	20
S. Renaud, Beauport,	9	8	17
H. Roy, Inst. T. Lauzon,	7	10	17
J.-R. Langevin, Beauport,	7	8	15
M. Donaldson, Beauport,	5	10	15
C. Saindon, R. Tanguay,	5	10	15
G. Roy, R. Tanguay,	1	14	15
P. Mathurin, Giffard,	**8**	**6**	**14**
G. Brousseau, Inst. Tech.,	7	7	14



LES SKIEUSES DE DEMAIN — Mme Gaby Pleau, du Club-Ecole Saint-Castin, pose fièrement avec sa fille Louise, en haut, avec les gagnantes du concours interscolaire féminin qui sont, de gauche à droite, Louise Lefebvre et Christine Kandick de la classe "C" et Diane Leblanc, de la classe "B". En bas, Mme Gilberte-T. Mailloux épingle fièrement une médaille sur la poitrine de sa fille Lucie, gagnante des moins de 10 ans, en présence de sa nièce Hélène Sansfaçon, autre participante.

Diane Leblanc est la gagnante au ski

Mlle Diane Leblanc, du Collège Roc-Amadour, s'est classée première sur un groupe de 89 participantes, lors du 9e concours Interscolaire féminin, organisé par le Club-Ecole de ski Saint-Castin et commandité par la maison Nap. Côté Sport. Cette compétition, sanctionnée par la Zone de Ski de la Vallée du Saint-Laurent, s'est déroulée sur la pente no 2 du Manoir dans un temps record et devant une foule de partisans.

Le trophée "Nap Côté" a été décerné à l'équipe du Collège des Ursulines pour un temps de 161 secondes. L'équipe était composée de Louise Lefebvre, Michèle Bernier et Michèle Giguère. Les trophées pour les meilleurs temps de la journée ont été remportés par: Diane Leblanc, classe junior "B" avec un temps de 46.4; Christine Kandic et Louise Lefebvre, classe junior "C" avec un temps de 52.5; Lucie Mailloux, classe "Chaton" (en dessous de 10 ans) avec un temps de 79.5.

Le trophée "Invitation" a été décerné à Lise Verrette de Shawinigan pour un temps de 55.8.

Le Club Ecole de ski St-Castin remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de ce concours.

CLASSEMENT DES EQUIPES

1—Collège des Ursulines,	161
2—Collège Bellevue,	162.3
3—Québec High School,	172.1
4—Collège Jésus-Marie	176.2
5—St-Martyrs,	181.6

CLASSEMENT INDIVIDUEL

Classe "Chaton"

Lucie Dufresne, (cl. extérieur, Shawinigan), 78.1; Lucie Mailloux, 79.3; Louise Fortin, 80.1; Hélène Sanfaçon, 96.3.

Classes Jr "B" et "C"

Diane Leblanc, 46.4; Andrée Martineau, 50.6; Christine Kandick, 52.5; Louise Lefebvre, 52.5; Michèle Bernier, 53.1; Marie Descoteaux, 53.3; Loraine Naubert, 54.4; Marja Janssens Van DerSande, 55; Michèle Giguère, 55.4; Lise Verrette, 55.8; Louise DeRosa, 55.9; Carole Morneau, 56; Marie Lemieux, 56.5; Esther Fortier, 57; Madeleine Demers, 57.1; Céline Roy, 57.3; Francine Bédard, 57.7; Hélène Thibault, 58.5; Barbara Bullied, 58.7; Johanne Brown, 59; Louise Hudon, 59.8; Danielle Girard, 60.3; Johanne Fortier, 60.5; Ann Sample, 60.9.; Lucie Rouillard, 61.4; Manon Hinse, 61.9; Pauline Laflamme, 62.6; Hélène Marcoux, 63.2; Ginette Dupuis, 63.4; Claire Gélinas, 63.5; Monique Grenier, 63.7; Hélène Morissette, 64; Monique Gingras, 64; Hélène Martineau, 64.1; Micheline Charest, 64.3; Paule Samson, 64.3; Ann Déry, 64.4; Lise Paquet, 64.7; Edith Giguère, 65; Hélène Drouin, 65; Marie Turgeon, 65.4; Lise Frênette, 65.5; Marie Dufresne, 65.9; Micheline Renaud, 66; Christiane Roy, 66.4; Louise Lefebvre, 67; Evelyne Pouliot, 67; Carla Janssens Van DerSande, 67.1; Claire Arsenault, 67.4; France Dufresne, 68.1; Louise Côté, 68.3; Lyne Brindamour, 68.4; Céline Lemay, 68.6; Carole Keating, 68.7; Marie-Josée Cauchon, 69.5; Elise DeCoster, 69.7; Suzanne Simard, 70.4; Louise Brousseau, 70.5; Ginette Simard, 70.7; Hélène Chassé, 71.4; Lucille Beaudet, 72.9; Elizabeth Morency, 73.3; Thérèse Hamel, 77.8; Hélène Michaud, 78; Diane Lemelin, 81.3; Paule Pouliot, 81.5; Pascale Reinhardt, 81.6; Monique Pouliot, 84; Suzanne Hardy, 95; Louise Bédard, 104.2; Hélène Jobin, 144.5.

Disqualifiées: Hélène Mailloux, Céline Babin, Marie-Josée Hunt, France Remy, Carole Welch, Louise Canac-Marquis, Anne Drouin, Solange Tremblay, Louise Fugère.

LISTES DES OFFICIELS

Juges: Gérard Veilleux; **Surveillante:** Gaby Pleau-Fortin; **Téléphones:** Ludovic Fortin et Marielle Genest; **Chronomètres électroniques Omega:** Ludovic Fortin; **Chronomètres témoins:** Gertrude Lapierre et Henri Bergeron; **Traceur de piste:** Russell Légaré; **Ouvreurs de piste:** Russell Légaré, Guy Fortin et Lise Plamondon; **Fermeur de piste:** Pierre Plamondon; **Micro:** Yolande Brissette; **Ligne de départ:** Marielle Genest et Lauraine Giroux; **Ligne d'arrivée:** Thérèse Sirois; **Secrétaire:** Madeleine Simard; **Ski Secours:** André Senneville; **Tableau:** Pierrette Pouliot et Thérèse Paré; **Dossards:** Jean-Marie Couture; **Transport de vêtements:** Guy Dufresne; **Breuvages chauds pour compétitrices et officiels:** Lise Genest; **En charge des contrôleurs:** Lise Genest; **Contrôleurs:** Kathleen Power, Louise Emond, Antoinette Laverdière, Monique Paradis, Diane Beaupré, Suzanne Chouinard et Louisette Bolly; **Responsables du concours:** Michel Dehouck et Gaby Pleau - Fortin; **Chronomètres:** Omega.



AU CURLING ETCHEMIN — Une équipe du club Cambrai a remporté le championnat du tournoi féminin interclubs qui s'est joué au club Etchemin, la semaine dernière. M. André Bilodeau fait la remise du trophée aux gagnants. En avant, on reconnaît Denise Beaulieu et Janette McCann, puis à l'arrière on voit Doris Germain et Thérèse Larue.

Baltimore congédie son . . .

(Suite de la page 13)

était très surpris. "Je ne croyais pas que nous étions en si mauvaise posture avec notre équipe de hockey" a-t-il précisé.

Il a ajouté: "On a entrepris un programme de reconstruction à Baltimore et je ne crois pas qu'on puisse le réaliser en quelques mois, pas même en un an, mais je crois qu'on est sur la bonne voie". Au cours de sa carrière dans l'Américaine, Crawford a agi comme joueur-instructeur à Hershey, a conduit les Reds de Providence à deux championnats en cinq ans et a aussi piloté les Americans de Rochester.

Crawford a ajouté que rien ne laissait prévoir une telle décision de la part de la direction de l'équipe. "Je l'ai su quand Terry Reardon m'a appelé au téléphone".

Pour sa part, Zanvyl Krieger, président du bureau de direction des Clippers, a déclaré: "Il est malheureux que de telles choses doivent arriver mais, dans le sport, il faut toujours un bouc-émissaire. Vous ne savez jamais si le nouveau pilote pourra faire mieux".

Du côté des As, qui viennent de remporter deux belles victoires à Pittsburgh et à Providence après avoir triomphé à deux reprises des Bison de Buffalo au Colisée la semaine dernière, on a annoncé que le centre Gordie Labossière fera un retour au jeu ce soir. Par contre, ils seront de nouveau privés des services d'Ed Hoekstra, qui est blessé à une cheville et qui est allé se reposer dans sa famille pour quelques jours.

SENIOR AVEC LES AS

Retardés par la forte tempête de neige qui a balayé l'Est des Etats-Unis en fin de semaine, les As sont revenus à Québec au cours de la soirée d'hier seulement mais accompagnés d'un nouveau-venu dans la personne du joueur de centre Doug Senior qui avait été rappelé par l'organisation des Canadiens après avoir porté durant plusieurs semaines les couleurs des Reds de Providence.

Senior, un athlète de 25 ans, n'a pas joué avec les As en fin de semaine et il en sera ce soir à sa première.

Le match de ce soir au Colisée est le premier d'une importante série de quatre joutes locales pour les As et l'instructeur Bernard Geoffrion a confiance de voir ses hommes profiter de ces quatre parties, dont deux contre Rochester, pour s'installer pour de bon en tête du classement général.

Les Clippers sont, avec les Reds de Providence, la seule équipe capable de se vanter d'une victoire sur la glace du Colisée cette saison et leur visite permettra aux amateurs de revoir à l'oeuvre les figures bien connues que sont: Doug Harvey, Ron Ingram, Ken Schinkel, Sandy McGregor, Ed MacQueen, Harry Pidhirny, Jean-Marie Cossette, Larry Regan, Ted Taylor, Mike Corbett et Marc Dufour.

Avec Crawford comme instructeur, les Clippers avaient surpris les As par 6-2 lors de leur première visite de la campagne. Auront-ils le même succès sous la direction de Terry Reardon?

Sal Maglie avec les Red Sox

NIAGARA FALLS, N.Y. (PA) — Sal Maglie sera l'instructeur des lanceurs des Red Sox de Boston en 1966. L'ancienne vedette des Giants de New York abandonnera son poste de commissaire athlétique de l'Etat.

Calendrier sportif

AUJOURD'HUI

CURLING

Québec C.C.: A compter de 7.15, matches dans le tournoi "Gerry Jobin".

Jacques-Cartier: Tournoi "Automobile Inc." et "François Jobin".

Club Etchemin: Autres rencontres dans le tournoi "Dow".

HOCKEY

Colisée: A 8.15 p.m. Baltimore vs As de Québec.



DIMANCHE

Ligue de l'Ouest
Portland 5, San Francisco 4
Victoria 3, Vancouver 10

Ligue Junior d'Ontario
Hamilton 2, Montréal 6

SAMEDI

Ligue de l'Ouest
Los Angeles 2, Victoria 3

Ligue Centrale
Minnesota 2, St. Louis 5
Memphis 1, Oklahoma 3
Tulsa 4, Houston 5

Ligue de l'Est des E.-U.
Charlotte 2, Clinton 3
Long Island 3, New Jersey 2
New Haven 4, Johnstown 7
Jacksonville 2, Knoxville 7
Greensboro 2, Nashville 4

Ligue Internationale
Fort Wayne 3, Muskegon 5
Dayton 3, Des Moines 5
Port Huron 3, Toledo 2

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Baltimore à Québec

Ligue de l'Ouest
San Francisco à Vancouver

Ligue Centrale
Oklahoma City à Houston

Ligue Junior Provinciale
Saint-Jérôme à Shawinigan
Thetford à Trois-Rivières

Ligue Junior A d'Ontario
Niagara Falls à London

Ligue Eastern
Long Island à Jacksonville

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Detroit	40	23	12	5	139	98	51
Montréal	39	21	13	5	122	109	47
Chicago	40	21	14	5	149	105	47
Toronto	39	18	16	5	103	108	41
New York	40	9	23	8	113	155	26
Boston	40	10	26	4	90	163	24

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	41	28	10	3	175	110	59
Hershey	37	19	16	2	124	108	40
Springfield	40	17	22	1	116	140	35
Baltimore	37	14	23	0	104	119	28
Providence	39	12	24	3	97	147	27

Section Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	40	29	8	3	171	115	61
Pittsburgh	41	24	16	1	142	119	49
Cleveland	39	16	22	1	115	119	33
Buffalo	40	12	26	2	99	139	26

LIGUE JUNIOR QUEBEC-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
C-T-R-	23	18	2	4	108	52	40
Québec-Ouest	24	11	10	3	99	84	25
Lévis	24	9	14	1	69	106	19
Montmorency	24	4	16	4	64	108	12

LIGUE JUNIOR QUEBEC-BANLIEUE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Sillery	11	7	1	3	57	43	17
Ste-Geneviève	11	6	3	2	55	38	14
Villeneuve	11	2	5	4	46	52	8
Beauport	12	3	8	1	39	54	7

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Shawinigan	35	30	4	1	222	108	61
Thetford	32	19	12	1	125	102	39
3-Rivières	34	14	19	1	144	165	29
St-Jérôme	34	11	23	0	131	171	23
Sorel	36	10	25	1	121	208	21

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Loups	9	6	3	0	50	31	12
Bulldogs	9	5	4	0	39	33	10
Aigles	9	4	5	0	40	37	8
Castors	9	3	6	0	23	51	6

LIGUE MIDGET QUEBEC-DISTRICT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Lauzon	22	15	4	3	88	37	33
Castors	22	13	7	2	84	46	28
Loretteville	20	5	12	3	36	63	13
Donnacona	20	4	14	2	38	100	10

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Hyacinthe	31	18	9	4	117	102	40
Drummondville	31	14	14	3	111	103	31
Sherbrooke	28	15	13	0	118	107	30
Victoriaville	30	9	20	1	109	143	19

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Western	9	8	1	0	53	27	15
Waterloo	8	7	1	0	47	33	14
Toronto	8	6	2	0	50	28	12
Queens	8	4	4	0	36	29	8
Laval	8	3	5	0	26	36	6
Montréal	8	3	5	0	39	38	6
McMaster	8	3	5	0	42	56	6
McGill	9	2	7	0	26	52	4
Guelph	6	0	6	0	15	34	0

LIMONADE
ASEPTA
PRÉFÉRÉE DES ENFANTS
Agréable au goût
UN PURGATIF EFFICACE

A LOUER

pour magasin, bureaux, entrepôts ou industrie légère, en tout ou en partie 20,000 pieds de plancher.

RUE ST-ROCH

voisin de la gare d'autobus.

EUGENE CHALIFOUR INC.
TEL.: 681-6389



En bien!...Unifiez-les!

Une avalanche de factures? . . . et plus d'argent comptant? Passez chez Trans Canada pour trouver la solution à votre problème.

Quelle est-elle? Probablement un prêt d'unification. Réunissez toutes vos factures et portez-les au bureau TCC le plus proche de chez vous. Là, notre aimable gérant établira un prêt qui vous permettra de les payer toutes d'un seul coup—puis vous n'aurez plus qu'à faire un seul paiement chaque mois —un paiement établi en fonction de *votre* budget. Appelez votre bureau Trans Canada aujourd'hui même.

EMPRUNTS TRANS CANADA CREDIT TCC

Des prêts pour toutes les occasions

TRANS CANADA CREDIT

CORPORATION LIMITED

350 Blvd. Charest E. • Tél. 529-0031
4282 1 ère • Tél. 626-3013
Québec

Curling

CLUB JACQUES-CARTIER

Le tournoi "Automobile Inc.-François Jobin" a commencé hier avec les résultats suivants: Dominique Labbé 5, Gaston Amyot 4; Jacques Nadeau 10, Jean-Paul Fortin 5; Olivier Samson 3; Jacques Girard 1; Pierre Greco 7, C. Emond 5; Mme Simonne Prémont 8, Mme E. Duggan 9; Mme Beauchamp 2, Mme Bourret 13; Mme J.-R. Racine 3, Mme C. Matte 10; Mlle Léonne Couture 3, Mlle Jackie Caron 13.

AU CLUB ETCHEMIN

Voici les résultats des rencontres disputées hier dans le tournoi "Dow". Jean Roberge 8, Roger Brousseau 6; Noël Bolduc 6, Fernando Saint-Laurent 4; Alex Lévesque 7, Jean-Paul Boulanger 9; Guy Boucher 7, Gaston Fecteau 6.

CLUB CAMBRAI

Une équipe dirigée par le skip John Rourke a remporté le trophée "Canadian Tire & Repair" en triomphant en finale de l'équipe de Fernand Lessard, 10-8. Rourke jouait avec Mme E. Matte, troisième; Claude Laferrière, deuxième; et Nicole Brochu, lead. Leurs opposants étaient Mme Leduc, Gilles Poulin et Lise Lemieux.

Dans la compétition "B", Bruce Crutchfield a conduit son équipe à une victoire de 12-8 contre celle du Rév. Mulcahy, Mme Gemma Sylvain, Raymond Lévesque et Mme Lois Letarte jouaient avec le skip gagnant, tandis que Mme Claudette Marchand, Alroza Lapointe et Hélène Talbot s'alignaient avec l'équipe perdante.

AU CLUB QUEBEC

Voici le calendrier des rencontres à l'affiche pour ce soir et demain soir au Club de curling Québec à l'occasion du tournoi "Gerry Jobin". Ce soir, à 7.15, glace 1, G. Lemieux vs G. Drolet; glace 2, John Purdon vs H. Plamondon; glace 3, C. Michaud vs A. Demers. A 9.15 hres, glace 1, Bob Monast vs M. Normand; glace 2, J.-A. Beaudin vs F. Brown, glace 3, P. Lévesque vs C. Whyte. Demain soir, à 7.15, glace 1, J. Savard vs W. Legallais; glace 2, S. Riverin vs B. Duchene.

La controverse au sujet . . .

(Suite de la page 13)

portance pour l'équipe de hockey de témoigner en U.R.S.S. de la bonne réputation du Canada.

TRES FROISSES

Pour leur part, les dirigeants des Castors ont nié, une fois revenus au pays, que l'ambassadeur avait reproché à leur équipe de jouer trop rudement.

De plus, ils ont affirmé que jamais il n'avait été fait mention d'annuler la tournée lorsqu'ils avaient rencontré l'ambassadeur.

La résolution de la CAHA donnait également instruction à M. Gordon Juckes, secrétaire-gérant, d'écrire au ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, au sujet de cette controverse.

Les délégués au congrès ont recommandé à M. Juckes de dire ce qui suit à M. Martin: "Nous sommes grandement offusqués du tort causé à la réputation du Canada avec cette controverse découlant de l'opposition des opinions de M. Ford et de la Presse Canadienne sur cette nouvelle".

CHALET SUISSE
Fondue suisse et bourguignonne
BANQUETS — RECEPTIONS
Notre cave est ouverte. Ambiance
Tél.: 522-0006, 26 Ste-Anne Qué.

COLISEE
Ligue Américaine de
HOCKEY
TEL.: 525-5129 - 525-9979
22e JOUTE de la CEDULE — CE SOIR à 8h.15
"CLIPPERS" de BALTIMORE vs "As" de QUEBEC
PRIX D'ENTREE: (Rés.): Loges: $3.00 — Mez.: (4 premières rang.) $2.50 — (4 autres rang.) $2.00 — Balcon: $1.60. — Adm. Gén.: 2e Balcon (285 sièges) Entrée Nord-O. — Adultes $1.00 — Enfants $0.60. (Taxe et charge de service incluses)
— Dépositaires de Billets —
● Tabagie GRAVEL, 400, 3e Avenue
● Tabagie JOS-HUNT, 790 rue St-Jean
● Buff. L.-P. Demers, 901 O. St-Cyrille
● Pharm. SOUCY, 369 de la Couronne
Billets de SAISON et autres billets libres réservés en vente dans les DEPOTS jusqu'à 1 heure aujourd'hui et au COLISEE jusqu'à 5 heures. Contrôle ouvert à 7h. ce soir.

ANNONCE

LEURS CHEVEUX ONT REPOUSSE!



EN 12 MOIS — EN 3 MOIS

Le spécialiste en science capillaire sera ici mardi et démontrera aux hommes et aux femmes comment conserver leurs cheveux et ainsi éviter la calvitie

OTTAWA, Ont. — Des nouvelles méthodes de traitement à la maison pour conserver vos cheveux et en améliorer la croissance seront exposées à Québec, mardi le 25 janvier à l'hôtel Loraine.

Le spécialiste en science capillaire, M.P. Thibodeau, sera le représentant de la dynamique organisation de spécialistes Roberts en cheveux et en cuir chevelu. Les dames et messieurs pourront le consulter personnellement entre 1:00 et 8:00 p.m.

Ce nouveau traitement est ni une "commande par poste" ni une "panacée". Il est adapté à l'individu après un examen personnel et le progrès en est vérifié à des intervalles réguliers par un spécialiste Roberts.

Qui peut-il aider?

Le nouveau traitement Roberts guérira-t-il la calvitie? "Non!" Car nous ne sommes d'aucune aide aux hommes et aux femmes qui sont parfaitement chauves après des années de perte graduelle de cheveux. Mais, si vous avez encore un duvet et si votre cuir chevelu permet encore la pousse des cheveux, vous pouvez au moins conserver et améliorer ce que vous avez. Certains états tels que la "calvitie locale" disparaissent habituellement si soignés à temps!

Certains états du cuir chevelu qui causent habituellement une chute excessive des cheveux — pellicules, démangeaisons, surplus ou manque d'huile, follicules engorgés de séborrhée — peuvent être corrigés par le traitement Roberts à la maison si soignés à temps.

"N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD"

La calvitie n'attendra pas que vous soyez décidé; elle continuera à faire ses ravages et vous perdrez vos cheveux jusqu'à ce que vous soyez devenu chauve — à moins que vous ne remettiez votre cuir chevelu en état de guérir, en puissance de faire repousser vos cheveux.

Nous vous examinons gratuitement

Nous désirons appuyer sur le fait que vous n'encourez aucune obligation ni aucuns frais en venant vous faire examiner.

Vous n'avez d'obligation qu'envers vous-même. Nous n'acceptons pas les cas qui ne répondront pas au traitement.

Satisfaction garantie

Les spécialistes Roberts vous donneront une garantie écrite de satisfaction en 30 jours sinon le traitement ne vous coûtera rien.

Pour un examen gratuit et un exposé de vos problèmes capillaires, demandez au contrôle le numéro de la chambre de M. P. Thibodeau. Il ne prend pas de rendez-vous; venez donc lorsqu'il vous conviendra.

Les examens sont privés.

Il y aurait des élections dans plusieurs provinces canadiennes au cours de l'année

Si les premiers ministres provinciaux sont portés à considérer 1967 comme une année de trêve politique, l'année qui débute sera par contre marquée de nombreuses élections provinciales.

D'après une enquête menée dans les 10 provinces par la Presse Canadienne, il est probable que quatre provinces canadiennes auront à élire un nouveau gouvernement dans le cours normal des choses alors que cinq autres peuvent en faire autant sans sacrifier une trop longue part de leur mandat. Seul le gouvernement libéral de la Saskatchewan, élu en 1964, semble assuré de ne pas se représenter devant le peuple au cours de l'année qui commence.

Les gouvernements qui en appelleront vraisemblablement au peuple sont les ministères libéraux du Québec et de Terre-Neuve, les gouvernements conservateurs de l'Ile du Prince-Edouard et du Manitoba. Ces quatre gouvernements ont été portés au pouvoir en 1962, mais aucun n'a encore fait connaître ses intentions.

Québec

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, pourrait légalement garder le pouvoir jusqu'à la fin de 1967, mais c'est la coutume au Québec de demander un renouvellement de mandat au bout de quatre ans. Le secrétaire de la province, M. Bona Arsenault, prévoit que le prochain scrutin se déroulera entre juin et décembre. M. Daniel Johnson, chef de l'Union nationale, s'attend pour sa part à des élections générales en avril.

Le premier ministre Lesage devra affronter de nouveaux adversaires. Le Rassemblement pour l'indépendance nationale, mouvement séparatiste dont la fondation remonte à 1960, va présenter des candidats. Le chef du RIN, M. Pierre Bourgault, compte pouvoir s'emparer du pouvoir après deux élections. Le chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, qui évolue lui-même sur la scène fédérale, a démenti toute ambition provinciale. Mais il se peut que certains créditistes s'aventurent dans l'arène provinciale sans l'autorisation de leur chef.

Terre Neuve

Les observateurs politiques prédisent que les premiers gouvernements à se présenter devant le peuple au cours de l'année seront les ministères de M. Joe Smallwood, de Terre-Neuve, et de M. Shaw, de l'Ile du Prince-Edouard. Le premier a dit envisager deux éventualités: des élections générales en 1966 ou trois élections complémentaires cette année suivies d'élections générales en 1967. Mais les observateurs s'accordent à dire que M. Smallwood décrétera un appel au peuple dès ce printemps.

La question de l'aménagement des chutes Churchill, au Labrador, est le principal élément de la décision terreneuvienne. Tout accord avec le Québec à ce sujet comporterait presque certainement la cession au Québec par Terre-Neuve des droits sur les sources de certaines rivières du sud du Labrador. On suppose donc que M. Smallwood voudra procéder à des élections avant que les concessions en question ne provoquent d'inéluctables oppositions. La législature terreneuvienne a inauguré sa session plus tôt que de coutume, soit le mercredi 12 janvier, de sorte qu'elle pourrait terminer ses travaux assez tôt pour que les élections générales soient fixées au mois d'avril. Quel que soit le moment que choisira le premier ministre Smallwood, ce sera probablement la dernière fois que celuici se représentera devant le peuple.

L'Ile du Prince-Edouard

Le premier ministre conservateur de l'I.-P.-E., M. Shaw, conserve jalousement son secret. Mais le bruit court d'un appel au peuple au printemps. M. Alex Campbell, élu leader du parti libéral provincial à la fin de l'année dernière, s'y prépare fébrilement. D'autres part, on croit que M. Shaw ne veut pas troubler les fêtes du centenaire de la Confédération de 1967 s'il peut l'éviter.

Manitoba

Au Manitoba, les observateurs estiment que les mois de juin ou d'octobre sont les mois d'élections les plus probables dans cette province de l'Ouest, bien que le premier ministre conservateur, M. Duff Roblin, n'ait pas encore divulgué ses intentions. Certains observateurs notent que la législature manitobaine se réunirait dès le 3 février, soit trois semaines plus tôt que de coutume. Ils supposent que le gouvernement prépare peut - être des élections. L'opposition insistera probablement sur la fiscalité en vigueur depuis un an et qui comporte la hausse des taxes sur le tabac, les produits pétroliers, les combustibles et la hausse des permis de véhicule.

Ontario

Le gouvernement conservateur ontarien a été élu par une forte majorité à l'automne de 1963. Le premier ministre, M. John Robarts, vient de déclarer qu'il n'entrevoit pas la nécessité d'un appel au peuple au cours de la présente année bien qu'il soit rumeur d'élections à l'automne de 1966. M. Robarts a rappelé que le ministère conservateur qu'il préside dispose d'une majorité de 77 députés sur un total de 108 sièges à Queen's Park; que les électeurs doivent donc compter que le gouvernement demeurera en fonction jusqu'à l'expiration de son mandat de quatre ans. D'autre part, M. Donald Macdonald, chef du Nouveau parti démocratique, suppose que le gouvernement conservateur pourrait être séduit par l'idée de se débarrasser de l'appel au peuple avant le centenaire de la Confédération. Les néo - démocrates se préparent donc en conséquence.

Colombie-Britannique

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, vient d'annoncer que la nouvelle répartition électorale peut hâter le scrutin qui aurait lieu cette année même. Le gouvernement créditiste a été réélu en septembre 1963. Lors de la session qui sera inaugurée le 27 janvier, la législature de Victoria sera saisie du rapport de la commission royale d'enquête sur la revision de la carte électorale. On prévoit que les commissaires recommanderont d'abolir certaines circonscriptions. Il est probable que la nouvelle répartition sera discutée au cours de la campagne électorale de même que la question de l'assurance médicale, les finances universitaires — l'opposition réclame la gratuité universitaire, ou tout au moins un plafonnement des frais de scolarité. D'autre part, le gouvernement proposera peut-être l'interdiction de la grève générale dont la province fut menacée en novembre dernier. M. Bennett a d'ailleurs déclaré "qu'on peut s'attendre à tout". "Après 13 ans et demi au pouvoir, le gouvernement va annoncer un programme rénové".

Alberta

La province d'Alberta est gouvernée par un gouvernement créditiste depuis 32 ans. Le premier ministre actuel, M. E. C. Manning, a annoncé en novembre son intention de ne pas se représenter devant le peuple avant l'expiration de son mandat, en 1967. Ce mandat lui a été renouvelé en juin 1963. Cependant, le chef du Nouveau parti démocratique, M. Neil Remier, suppose de M. Manning peut hâter la date du scrutin pour ne pas troubler les fêtes du centenaire de la Confédération.

Nouvelle-Ecosse

La possibilité d'élections générales cette année plane également sur la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau - Brunswick. C'est cependant dans la première qu'on en parle le plus. Le leader de l'opposition libérale, M. Gerald A. Regan, prévoit que la consultation population aura lien en octobre. Cependant, le premier ministre conservateur, M. Stanfield, dément toute intention de cette nature. Par ailleurs, les observateurs qui envisagent la possibilité d'un appel au peuple rappellent que 1967 est l'année du centenaire. La prospérité résultant de nouvelles industries rend propice la tenue d'élections hâtives. Le premier ministre Stanfield n'avait attendu que trois ans pour obtenir un renouvellement de mandat en 1963. Il avait alors remporté 39 sièges sur un total de 43.

Nouveau-Brunswick

Rien n'annonce ni n'exclut la tenue d'élections au Nouveau-Brunswick. Le premier ministre libéral, M. Louis-J. Robichaud, dispose depuis 1963 de 32 sièges à la législature qui en compte 52. Le principal sujet de discussion advenant des élections cette année serait le projet ministériel prévoyant de confier au provincial la juridiction présentement accordée aux villes en ce qui a trait à la fiscalité, à l'éducation, au bien-être et à la justice.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Rapport sur la voiture vraiment au point.

Les ventes de Buick progressent à un rythme record, cette année.
Quel est le secret de la vogue de la Buick?
Qu'est-ce que la voiture vraiment au point?

Si vous projetiez de construire une voiture, vous établiriez le plan de travail en fonction de ces quatre facteurs primordiaux: rendement, style, suspension et tenue de route. Si la voiture était une Buick, la même règle prévaudrait. Mais, vous devriez faire mieux encore. Vous devriez faire des essais, perfectionner et mettre au point jusqu'à ce que tout soit en harmonie parfaite. Lorsque votre mécanicien met au point le moteur de votre voiture, il cherche à obtenir un résultat semblable. Nous savons tous combien un moteur au point tourne avec aisance. Eh bien, c'est comme ça que la Buick fonctionne. Mais, pas seulement le moteur, toute la voiture. Voilà ce que l'on entend par une Buick vraiment au point.

Deux années d'essais intensifs

Les Buick sont mises au point en laboratoire, sur la route et sur les terrains d'essais (tout comme le font les autres fabricants). Mais, en plus, elles sont essayées sur les autoroutes, les routes de campagne et de montagne, de façon que le rendement de la voiture vraiment au point soit d'une égale qualité sur tous les parcours que vous emprunterez. Si vous achetiez une nouvelle Buick et que, pour le plaisir de la chose, vous nous la remettiez pour la soumettre à toute la série d'essais, dans combien de temps croyez-vous qu'elle vous serait rendue? Dans deux ans environ.

La vérification

Avant son montage définitif, chaque moteur de Buick est soumis à une vérification pour s'assurer qu'il est parfaitement au point et prêt pour la période de rodage. Au moindre signe de défectuosité, il est immédiatement retiré.

Brrrr...

Vous trouvez votre travail dur? Alors que diriez-vous si vous étiez posté, comme notre technicien, dans le grand nord où le thermomètre descend fréquemment à 30 sous zéro en hiver. Il doit sauter du lit par les matins sombres et froids, aller jusqu'à la Buick qu'il a laissée dehors toute la nuit et la faire démarrer. Une voiture qui démarre assez rapidement pour le satisfaire, est sûre de plaire à tout automobiliste.

L'inspecteur

Notre usine des moteurs occupe environ 1250 personnes. De ce nombre, 180 sont des inspecteurs, ce qui représente une proportion d'un inspecteur par 5.9 personnes employées à la fabrication. En moyenne, les pièces et le moteur assemblé subissent 170 inspections différentes. L'inspecteur a toujours le dernier mot. Au moindre signe de défectuosité le moteur est retiré. Cela cause parfois de la contrariété aux responsables de la production. Mais cette méthode assure la qualité du produit et votre satisfaction.

De la mousse dans les amortisseurs

Lorsqu'il fait chaud, le lubrifiant contenu dans les amortisseurs tend à retenir des bulles d'air. Autrement dit, il mousse. Cela a pour effet de diminuer leur efficacité. Dans tous les amortisseurs des LeSabre, Wildcat, Electra 225 et Riviera, on incorpore un tube formant chicane pour prévenir le moussage. Cela coûte un peu plus cher mais, si vous avez conduit une des nouvelles Buick, vous aurez constaté que cette précaution en vaut la peine.

Précision

Il est presque impossible de fabriquer un piston à une tolérance supérieure à 3/10,000e de pouce. Cela vaut aussi pour les cylindres. C'est pourquoi nous avons mis au point un appareil qui mesure les pistons et les cylindres à l'air. Après quoi chaque piston est assorti individuellement avec son cylindre.

Les moteurs modèles

Nous ne nous contentons pas d'équilibrer toutes les pièces du moteur séparément (comme le font tous les constructeurs); nous répétons l'opération pour l'assemblage final. Pour cela on utilise des appareils. Mais, chez Buick, nous employons également des moteurs modèles pour vérifier les appareils qui servent à vérifier le moteur de votre voiture. De plus, il y a les inspecteurs...

Sécurité

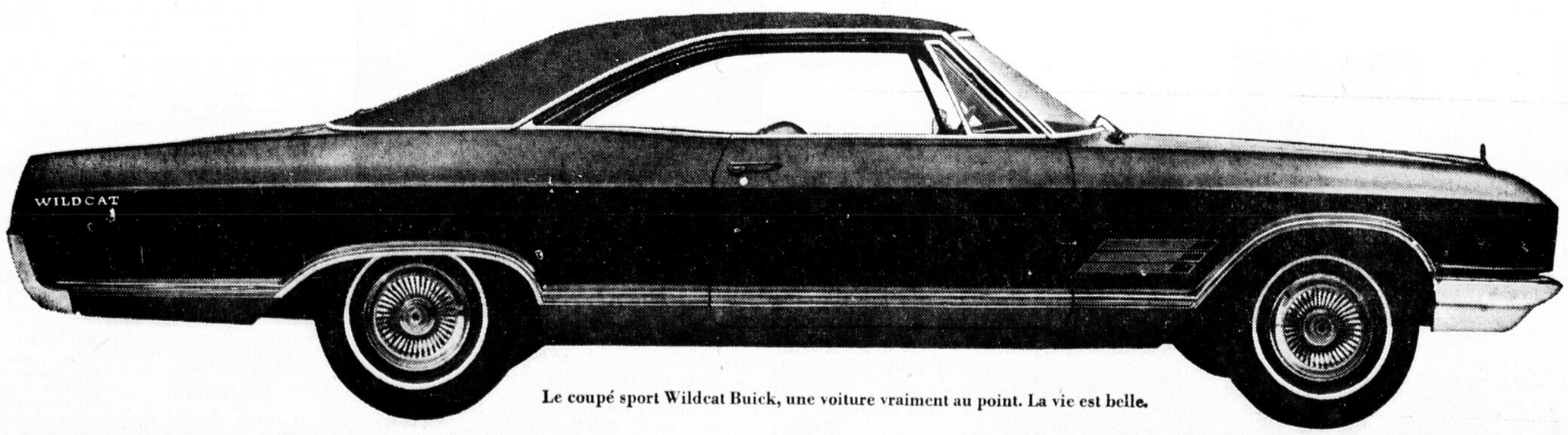
Tout le monde sait que le vrai responsable de la sécurité sur la route c'est le chauffeur. Nous (comme les autres divisions de GM), nous veillons à ce que nos voitures offrent un maximum de sécurité. Pour cela, nous installons des feux de recul, un tableau de bord rembourré, des pare-soleil rembourrés, des ceintures au siège avant et arrière, des essuie-glaces à deux vitesses et des lave-glace dans chacune de nos voitures, en équipement standard. Comme d'ailleurs les deux rétroviseurs (un à l'extérieur et un à l'intérieur avec verre incassable) qui sont presque indispensables. Ils vous permettent de conduire en toute sûreté dans la circulation, de choisir le moment opportun pour doubler et effectuer certaines manoeuvres. Ils constituent probablement les parties en verre les plus importantes de la voiture, exception faite du pare-brise.

Economie

Beaucoup de gens croient que la Buick est une sorte de voiture de prestige, à laquelle on ne peut songer avant que les enfants aient fait carrière et que sa situation financière soit bien assise. S'il est vrai que la Buick est une voiture prestigieuse, elle n'est pas d'un prix aussi élevé qu'on le croit généralement. En fait, beaucoup d'acheteurs payent déjà leur voiture au prix d'une Buick. Et, si vous devez payer le prix d'une Buick, autant en acheter une.

Un choix unanime

Mettre sur le marché mondial une voiture entièrement nouvelle est pour le moins une entreprise délicate. Même si vous avez la ferme conviction de posséder un modèle sûr de plaire, il existe toujours un doute quant au succès qu'il pourra connaître. Nous sommes donc très fiers de pouvoir dire que la voiture vraiment au point a connu un succès éclatant, un succès qui, en fait, a dépassé toutes nos espérances. Nous continuerons donc à ne rien épargner pour fournir à nos concessionnaires des Buick, de façon à ce qu'ils puissent faire face à la demande. Comment ne pas préférer la Buick?



Le coupé sport Wildcat Buick, une voiture vraiment au point. La vie est belle.

La Buick 1966, la voiture vraiment au point.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Voyez votre concessionnaire Buick

Concessionnaires "BUICK" à Québec

AUTOMOBILES INC. 555, rue de la Couronne, Téléphone: 529-3371

GIGUERE AUTOMOBILE (1964) Inc. 1700, Dorchester Nord (Coin boul. Hamel) Tél.: 529-1351

Ne manquez pas les émissions "Tous pour un" tous les jeudis à 8.00 h. P.M. et "Cinéma international" tous les vendredis à 8h.30 p.m. au Canal 11

L'Evénement, fondé en 1867, est imprimé au No 590, rue de la Couronne, à Québec, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans l'Evénement.

En plus de ses nombreux correspondants, l'Evénement est abonné à La Presse Canadienne, La Presse Associée, Reuters, France Presse et United Press International ainsi qu'aux services de Téléphoto de La Presse Canadienne et de La Presse Associée.

L'Evénement est membre de plusieurs associations et groupements professionnels, dont les principaux sont :

L'Association des Quotidiens de Langue Française (AQLF), "Canadian Daily Newspaper Publishers Association" (CDNPA), "Audit Bureau of Circulation" (ABC), Union internationale de la Presse Catholique (UIPC), "Commonwealth Press Union" (CPU), Institut International de la Presse (IIP), "Newspaper Advertising Executives Association" (NAEA) et "Institute of Newspaper Controller and Finance Officers" (INCFO).

La direction du journal l'Evénement ne peut garantir la publication d'une annonce à la date exigée par le client, mais elle s'efforce toujours de se rendre à son désir. La direction du journal l'Evénement n'assume aucune responsabilité des ennuis, des pertes pécuniaires ou des dommages attribuables à une erreur ou à une inexactitude dans l'illustration ou le texte d'une annonce.

Le ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

ANNONCES CLASSEES

L'ÉVÉNEMENT

RESULTATS LA JOURNEE MEME

Une petite annonce publiée dans les annonces classées de

L'EVENEMENT

le matin produira des résultats le jour de sa publication

Signalez: 529-9231

TARIF AU COMPTANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots Coût minimum .25
3 ins. consécutives, la ligne comptée .65
6 ins consécutives, la ligne comptée .21
Minimum 2 lignes comptées, par ins.
Titre individuel, par insertion .35
Avis de naissance, mariage, fiançailles $1.80
Avis de décès, remerciements, service anniversaire $1.00

Facture non payée dans les 5 jours ouvrables après la date de facturation frais additionnels de 0.25

ABONNEMENT A L'EVENEMENT

Prix de l'abonnement à "L'Evénement" : Lévis, Québec Québec-Ouest, Saint-Romuald, Sainte-Foy, Saint-Rodrigue, Beauport, Giffard, Villeneuve, Charlesbourg, Breakeyville, Charny, Lorette-ville, Village Huron, Château d'Eau, Courville, Ville Montmorency, livraison à domicile, 35c par semaine (5 jours) de publication, ou $17.50 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

PAR LA POSTE :

PROVINCE DE QUEBEC : 1 an, $9.00; 6 mois, $4.75; 3 mois, $2.50; 1 mois, $1.00.

AILLEURS AU CANADA : 1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50; 1 mois, $1.50.

ETATS-UNIS et PAYS ETRANGERS : 1 an, $25.00; 6 mois, $13.00; 3 mois, 7.00; 1 mois, $2.50.

AGENTS

COMMERCE, commencez le vôtre à crédit. Soyez votre propre patron. 578 ont gagné $3,000 à $5,000 en 1965. Nous vous fournissons le stock à crédit. Plaisant, profitable, endossé d'un bout à l'autre du Canada. Renseignements gratuits. Ecrivez : Produits Pauls, 21 St-Paul, Est, Montréal ou téléphonez à Roméo Fiset, 525-9006. quo-31

ARGENT A PRETER

N'EMPRUNTEZ PAS AILLEURS ! avant de nous consulter

COMPAREZ

Nos conditions

Notre service

sur 1ère et 2e hypothèques

LES INVESTISSEMENTS HYPOTHECAIRES DU VERGER INC.

466 de la Couronne

529-4982

613-26

POUR LA PREMIERE FOIS AU CANADA

PRETS HYPOTHECAIRES

EXEMPT.	Paiement mensuel 1ère HYPOTH.	2ème HYPOTH.
$1,500.	$14.73	$19.50
2,000.	19.65	26.00
3,000.	29.46	39.00
4,000.	39.28	52.00
5,000.	49.10	65.00

Avec certificat de garantie additionnel à l'hypothèque

QUOI QU'IL ARRIVE NOUS PAYONS A VOTRE PLACE EN CAS DE

DECES | CHOMAGE
MALADIE | GREVE
ACCIDENT | ETC.

Nous sommes la seule compagnie à vous offrir une telle protection

LA COMPAGNIE

THIBEAULT & ASSOCIES INC.

285, St-Joseph Est, Québec

Bureau 522-6464 — Soir 623-0508

613-26

AUTOS — CAMIONS, A VENDRE

AUSTIN-HEALY, Morris, MG, représentant vente et service. 185 avenue St-Sacrement, Québec. 681-0525. quo-25

JAGUAR 3.8, 1963, $475, voiture intérieur brûlé. Tél. Dubé, 832-4621 ou 849-3702. quo-25

VOLKSWAGEN 1964, propre, 18,500 milles, bas prix. Tél. 661-6094. quo-26

LOCATION d'Automobiles et Camions neufs

à long terme (1 an ou plus)

PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

INFORMEZ-VOUS

JOS. LAHOUD AUTOS Ltée

34, DORCHESTER, 529-9051

quo-28

BUREAUX A LOUER

BUREAUX, ultra-modernes différentes grandeurs, ménage journalier vaste stationnement privé, situés Place d'Youville, Grande-Allée, centre d'achats Canardière et Lévis. 529-9077. quo-3

CHAMBRES A LOUER

COTE Salaberry, près St-Jean, dame, demoiselle tranquille, permis cuisine, 524-7396. quo-25

CENTRE St-Roch, chambre, avec eau courante, eau chaude année. 524-6175. quo-27

RUE Fraser, grande chambre, propre et ensoleillée. Tél. 681-8835. quo-27

12 ST-STANISLAS, libre immédiatement. Entrée privée, poêle, réfrigérateur, 529-4717. quo-27

PETITE chambre, droit cuisine, $20.00 par mois. 550 L'Eglise. quo-25

ST-FRANCOIS Ouest, chambre-boudoir, très propre. Tél.: 524-8748. quo-28

GRANDE chambre louer, 1er étage. Tél.: 663-7304. 1231 Ave. St-Pascal. quo-28

CHAMBRE à louer pour monsieur, ou fille, service téléphone. 527-9571. quo-25

614 ST-JEAN, grande chambre, meublée, fenêtre sur rue. Tél.: 525-9063. quo-28

CHAMBRE à louer, permis cuisine, très propre. Tél. 681-4595, 656-1511. quo-31

ST-MALO, chambre double, très propre. Tél. 527-9456. quo-27

L'efficacité des annonces classées du Soleil a été mille fois prouvée. Servez-vous-en, les résultats ne se font pas attendre.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COMMERCES A VENDRE

PART de restaurant à vendre ou à échanger. Tél. 661-2953. quo-7

RESTAURANT, directe propriétaire, prix sacrifice, cause départ, $6,500, acompte discuter. 523-3905. quo-29

RESTAURANT Chez Oscar, 67 Sault au Matelot. Tél. 692-1555. quo-31

BOUCHERIE bien située, équipée au complet, bon chiffre d'affaires, bonnes conditions. Turgeon et Létourneau. 626-1682, 623-7586. quo-25

BUANDERIE à vendre, établie depuis 2 ans. Equipement de première qualité. Jacques Plante, Montréal Trust, courtiers. 529-8841, 656-0234. quo-27

COUPLES DEMANDENT EMPLOI

COUPLE demande emploi, ouvrage général, entretien dans communauté etc. 661-1495. quo-25

DIVERS

SALARIES ou en affaires. Faites préparer votre déclaration d'impôt dès maintenant, 623-5508. quo-29

DIVERS — A VENDRE

2 CABANES de chantier, pouvant servir de bureau 10 x 16, 10 x 25 pieds, $500. M. Landry, entre 6 et 9 hres p.m. 653-9891. quo-27

CONTINUEZ les termes pour ménage complet, 20 morceaux, encore entreposé en magasin. Prendrais arrangements. M. Grégoire: 524-9635 ou 529-9648. quo-11

SERIE d'anglais, sur disques, neuve, à sacrifier. Soir : 522-6291. quo-14

SET de chambre, complet, en noyer suédois, flambant neuf, $89, payable $8 par mois, également un poêle électrique de $319 pour $189, balance des paiements, état neuf. Tél. 661-8434. quo-28

8 COUVERTS vaisselle, 8 couverts coutellerie, les deux services $12, première qualité, livraison gratuite. Soir 529-1019, Jour: 523-2383. quo-29

2 MANTEAUX fourrure, à vendre, très bon marché, soir: 623-7832. quo-26

STEREO R.C.A. Victor, 20 watts, avec satellite. 524-5854. quo-26

MENAGE, très bon prix, cause départ, 2376 Ave Royale, Courville. quo-27

MACHINES coudre électriques, sur meuble, $60., 1027, 3e Avenue. 522-7397 quo-31

TOURS en fer, en triangle, d'une longueur de 35 pieds, ces tours sont munies de deux manivelles pour le montage, prix $135 chacune. Communiquer avec M. Marcel Tremblay, 16 rue Morin, Baie St-Paul, Comté Charlevoix. quo-25

VENTE d'inventaire sans égard au prix coûtant, pour 5 jours seulement. 6 poêles, 8 réfrigérateurs, 11 sets de salon, 2 sets de chambre, 2 laveuses, 2 sécheuses, 5 laveuses ordinaires, 3 lits continental, 9 sets cuisine, 18 stéréos, 32 téléviseurs, 4 machines à enregistrer, 7 machines à écrire. Payable $10 par mois. Visible à 3128 Ave Royale, Giffard. Tél. 661-8434. quo-4

ROBE mariée, 10 ans, ligne empire, piqué soie, diadème. 623-2654. quo-27

ENSEIGNEMENT

INSTITUT Technique Aviron Méthode accélérée 210 rue Lee, Québec. Tél. 529-9566. 1245-31

DONNERAIS cours rattrapage toutes matières, première onzième année, soir. 529-7909. quo-27

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLES demandées pour coudre. Se présenter Perfection Corset, 38 Champlain. quo-16

TELEPHONISTES demandées dans bureau à Charlesbourg, 17 à 20 ans, instruction minime. (soir: 626-4029). quo-25

SERVEUSE demandée, avec expérience. S'adresser en personne, seulement entre 5 hres et 8 hres, demander Mlle Deschênes. Au Relais de la Place d'Armes, 16 Ste-Anne quo-25

Envolées internationales à titre d'HOTESSE de CANADIAN PACIFIC AIRLINES

Carrière sensationnelle impliquant voyages au pays et internationaux pour les candidates répondant aux qualifications suivantes :
Célibataire,
Taille de 5'3" à 5'8",
Agée de 20 à 26 ans,
Poids de 105 à 135 livres selon la taille,
Teint clair,
Vision sans correction,
Pas de dentiers complets ni partiels.
Diplôme d'école secondaire.
L'usage courant des langues européennes serait un atout, mais n'est pas indispensable. Salaire durant le stage de formation à Vancouver : $150 le premier mois, plus logement et allocation pour repas. Après le premier mois, $200. Lors de l'assignation à une ligne, salaire selon le nombre d'heures de vol, le genre de service et d'équipement sur lequel vous voyagez. Présentez-vous en personne à monsieur R. Sargeant, Salon Montcalm, Château Frontenac, jeudi, le 27 janvier entre 9hres a.m. et 4hres p.m.

quo-26

I.B.M. — I.B.M.

FEMMES — JEUNES FILLES

Soyez prêtes à travailler dans n'importe quel bureau moderne en 2 mois.

COURS D'OUVRAGE GENERAL DE BUREAU (10 différentes machines)

Cours de conversation anglaise dans le laboratoire le plus moderne (enregistreuse fournie)

INSTITUT DE SECRETARIAT DE QUEBEC
785 De Salaberry (suite 206) — 522-6624
Succursale à Chicoutimi, 441 Racine est, 543-1557

135-28

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERE expérimentée, demandée, pour travailler dans magasin confection pour dame, s'adresser: Pennington's, Place Laurier, Ste-Foy. quo-25

FILLES de tables avec expérience. Se présenter à 801, rue St-Jean. quo-26

DEVENEZ modèles à la Clinique d'Etudes Esthétique, pour soins exécutés par des élèves sous la surveillance de professeurs d'expérience. Ces soins élimineront, pores dilatés, points noirs, acné, rides du visage du cou, etc., Renseignez-vous, 524-6344. quo-26

JEUNE fille, 16 ans et plus qui êtes sans foyer, nous sommes prêts à vous accueillir sous nos charges, plus rémunérations pour légers travaux domestiques. Ecrire Dépt. 811, Le Soleil. quo-24

BEAUTY Counselors, produit renommé, gros profit, travail intéressant, pas quota, ni territoire. 524-4766. 456 D'Aiguillon. quo-29

EMPLOYEE de bureau ayant des connaissances en comptabilité et dactylographie, position permanente. S'adresser jour, P. Gobeil, chambre 904, 385 est Boul. Charest. quo-26

SERVEUSES demandées avec expérience, pour mets chinois. Restaurant Jardin du Bonheur, 4560, 1ère Avenue. quo-31

JEUNE fille, bureau d'assurances générales, mentionner, âge, expérience dactylo indispensable. Ecrire Dépt. 823, Le Soleil. quo-27

CARRIERE dans la vente, possibilité $8,000 et plus, assurance-vie, maladie, salaire, entraînement complet, expérience non nécessaire, auto indispensable, âge 25 ans et plus. Casier Postal, 2111, Québec 2. quo-26

CUISINIERE pour le soir, demandée, 1085 rue d'Artigny. quo-26

PRESSEUSE de chemises demandée. Tél. 653-3112. quo-27

COIFFEUSE classe A, pour début mars, salon Haute-Ville. 661-5460. quo-7

CHATEAU FRONTENAC

FILLES de chambres demandées, semaine 40 heures, bénéfices usuels, heures travail 2 hres 30 à 11 heures p.m. S'adresser en personne Mlle S. Power, gouvernante, entre 9 et 5 heures p.m. quo-26

CHATEAU FRONTENAC

PREPOSE à l'information, demandé, jeune fille parfaitement bilingue, semaine 40 heures, bénéfices usuels, s'adresser en personne à Mlle L. Hamel, entre 1 hre 30 et 4 heures. quo-26

SITUATION IMMEDIATE

PERSONNES ambitieuses demandées pour servir les clientes Avon, de leur entourage. Excellents profits. Expérience de la vente non essentielle. Informez-vous dès aujourd'hui, téléphoner: 523-7706, territoires Beauport, Courville, St-Joseph, Basse-ville, St-Charles Garnier, St-Jean-Baptiste.

HOMMES DEMANDENT EMPLOI

PLATRIER, peintre, réparations, plâtre, joints, gyproc, peinture. 527-6645, ouvrage garantie. quo-8

HOMMES DEMANDES

HOMME marié avec auto, base salaire. 781 Est Boul. Charest, entre 9 et 11 matin. quo-29

HOMMES demandés, temps plein ou partiel automobile obligatoire. Informations, 2363 Chemin Ste-Foy, suite 101, tous les jours à 9 heures a.m. précises. quo-29

CUISINIER d'expérience. Très bon salaire, pour période du Carnaval. 849-4468. qu-29

HOMMES DEMANDES

POUR travail immédiat. Jeune homme ambitieux possédant automobile, désirant se faire un salaire de plus de $8,000 par année. Pour informations, communiquer avec M. Jerry Durocher, gérant régional. 523-3729 ou 653-4923. quo-27

AURAIS besoin de latteurs compétents en lattes cloutées pour travail Montréal, logés sans frais. $3.20 de l'heure. Tél. Montréal après 6 p.m., 663-6603 ou 725-8663. quo-24

10 HOMMES demandés, travail facile, par équipe de 8 hres a.m. à 5 hres p.m. Possibilité de $60 par semaine et plus. Transport extérieur de la ville gratuit. S'adresser 386 Langelier, de 10 hres a.m. à 3 hres p.m. quo-25

ASSOCIE DEMANDE pour entreprise alimentaire progressive. Pas de concurrence, $15,000. comptant requis. Seule une personne qui sait reconnaître une bonne affaire d'une autre et qui peut agir promptement, est éligible. Ecrire à Dépt. 817, Le Soleil. quo-25

JEUNE homme sérieux, pour travail de publicité, belle apparence, voix agréable au téléphone, grosse possibilité de revenu. Pour obtenir rendez-vous, téléphoner à 523-9465, demander le gérant du personnel. quo-24

LIVREUR à temps partiel pour les 3 jours de fin de semaine, âgé de 21 à 35 ans, bonne apparence et bonne éducation. S'adresser à R. Talbot, Jato Inc., 2124 Louis Jolliette, Ste-Foy. quo-25

OPERATEURS de cranes mobiles avec expérience, ouvrage à l'année, excellentes conditions travail, bon salaire. Grue Mobile Crane Inc., 2 rue Ste-Famille, Champigny 872-9821 quo-25

JEUNES hommes demandés pour la carrière dans la diffusion de produits internationaux. Revenu très intéressant. Rencontrez pour instruction M. Georges Bernatchez à 350 Est, Boul. Charest, chambre 202 à 2 heures précises. quo-27

BELLE occasion de vendre la ligne la plus complète et la plus nouvelle de calendriers et d'articles publicitaires, commissions lucratives payées chaque semaine références essentielles. Ecrire à Casier Postal 185, Station Delorimier, Montréal. quo-

POSITION

JEUNES hommes de 21 à 26 ans, 10e année, références, $60. à $90. par semaine, prêts à travailler immédiatement, pour assister le gérant dans la distribution d'un nouveau produit. Se présenter à 10 hres a.m. précises à 350 Est Boul. Charest, chambre 305. quo-28

JEUNES HOMMES

J'AI 21 ans, la première année j'ai fait $9,600. de revenu, avec ma compagnie. J'aimerais vous donnez le même avantage pour vous qui avez entre 20 et 28 ans. Présentez-vous 350 est Boulevard Charest, chambre 214, 2 heures p.m. précises, demandez M. Guillemette. quo-28

SALAIRE $90.

PAR SEMAINE, Assurance-groupe, vacances payées, bonis de production. On demande 2 représentants possédant automobile pour travailler dans la vente, pour la ville de Québec seulement. Avenir assuré pour hommes ambitieux. Seuls les candidats libres immédiatement seront considérés. S'adresser à 265 De la Couronne, local 122, à 2 heures p.m. précises seulement. quo-25

CE N'EST PAS UNE "JOB"... MAIS UNE CARRIERE ! POUR OBTENIR ENTREVUE, TELEPHONEZ A

523-9465

quo-26

ELECTRICIEN LICENCIE

demandé immédiatement pour gros projets dans les environs de Bathurst, Nouveau-Brunswick. Salaire $2.63 de l'heure, chambre et pension dans le camp de la compagnie. Téléphoner: Bathurst, code 506, 546-6611, extension 248, Gérant de personnel, Mace Ltée, Turgeon, N.-B. quo-24

Contremaître général

pour l'électricité, demandé immédiatement pour une grande industrie aux environs de Bathurst, Nouveau-Brunswick. Doit être pleinement qualifié pour l'installation de hauts voltages et contrôles. Salaire d'après qualifications et expérience. Fournir un résumé détaillé ou téléphoner, Bathurst, code 506-546-6611 extension 248, gérant du personnel, Mace Ltée, Turgeon, N.-B. quo-24

Une compagnie progressive de pulpe et papier du Québec recherche un ingénieur bilingue en exploitation forestière qui agira comme Assistant surintendant de district dont le programme de coupe est de 150,000 à 200,000 cunits.

Le candidat devra détenir un diplôme universitaire en génie forestier et aussi avoir au minimum cinq (5) ans d'expérience sur travaux d'exploitation forestière. La position est offerte à un jeune homme qui désire assumer de nouvelles responsabilités et accroître ses connaissances dans cet aspect particulier de l'industrie forestière.

Le salaire sera basé suivant les qualifications et l'expérience du candidat. Cette position comporte aussi un programme intéressant de bénéfices sociaux.

Les applications qui seront gardées strictement confidentielles devront inclure un curriculum vitae complet et être adressées à

DEPT. 821
LE SOLEIL, LIMITEE
QUEBEC, P.Q.

quo-31

HOMMES DE METIER

requis au service de l'entretien de l'Iron Ore Company of Canada à Labrador City, Terre-Neuve et Schefferville, Québec.

ELECTRICIENS	$3.05 Hr.
MECANICIENS AUTO	$3.05 Hr.
MECANICIENS D'ENTRETIEN	$2.98 Hr.
MECANICIENS D'ENTRETIEN - USINE (MILLWRIGHT)	$2.98 Hr.
SOUDEURS	$2.91 Hr.
TUYAUTEURS	$2.84 Hr.
MONTEURS DE LIGNES	$3.19 Hr.

Les gradués d'un Institut de Technologie ne possédant aucune expérience dans l'un ou l'autre de ces métiers seront considérés comme apprentis à un salaire inférieur.

AVANTAGES

Vacances annuelles payées jusqu'à concurrence de 8 jours après un an de service et jusqu'à 33 jours après 4 ans de service. Caisses de retraite et de prévoyance.

Les candidats possédant trois années d'expérience ou plus dans leur métier sont priés de rencontrer notre représentant, lequel sera au bureau du Service National de Placement à :

Québec, 155 rue Dorchester Sud
Le 27 janvier de 9:00 a.m. à 5:00 p.m.
Le 28 janvier de 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

HOMMES DEMANDES

REPRESENTANT, ambitieux, honnête, possédant auto, pour compagnie internationale, salaire au-dessus de la moyenne. Pour appointement: 623-8496. quo-25

CHAUFFEUR, marié, environ 30 ans expérience, dans livraison matériaux construction. 661-9407. quo-24

VENDEUR de meubles avec expérience, bon salaire. 524-3575. quo-25

HOMMES ambitieux pour vendre à généreuse commission, plus de 250 produits de maison dans Montmorency, Ancienne-Lorette, Champigny, Québec, Les Saules. Si vous cherchez travail stable et payant, écrivez: Familex, Dépt. J, 1600 Delorimier, Montréal, Qué. quo-26

AIDE cuisinier demandé pour restaurant licencié. 1085 rue d'Artigny. quo-26

AIDE de bureau, jeune homme demandé ayant complété une 1e année, 17 à 19 ans. Informations, Mlle Morin, 529-8491. quo-26

SOLISTE demandé. Tél. 524-2907. quo-26

JEUNE homme demandé pour s'occuper de la réception et expédition des marchandises, entretien général d'un magasin et réparation machines coudre. Ecrire Dépt. 820 Le Soleil, quo-27

RELATIONS PUBLIQUES

NOS services financiers sont affiliés à International Trust. Nous cherchons des messieurs sérieux, bonne personnalité et intéressés à la finance. Il faut être capable de rencontrer le public, avoir entre 25 et 50 ans et posséder une voiture. Entrevue confidentielle, appelez 656-6755, entre 2 et 7 hres p.m. quo-26

Compagnie canadienne-française

RECHERCHE 3 représentants pour travail à l'année. Qualifications: dynamique travailleur, volontaire, avantages: anglais, voiture non nécessaire, assurance groupe et salaire. Prospects assurés, travail sur rendez-vous seulement. Présentez-vous 350 est Boulevard Charest, chambre 214 à 2 heures p.m. précises. quo-25

$10,000.00 ET PLUS PAR ANNEE

AGE 22 à 30 ans, 10e année, au moins 1 an d'expérience dans la vente, produits et propositions exceptionnels. Pour entrevue confidentielle, téléphonez le soir de 7 à 9 heures à 523-9465. quo-26

GERANT BILINGUE LAVE-AUTOS

CONNAISSANCE de la mécanique nécessaire. Doit être qualifié pour diriger des employés. Commencera immédiatement. Salaire suivant l'expérience ou la compétence. Téléphoner au 527-6249 pour entrevue. quo-31

ASSISTANT-GERANT

AGE de 20 à 30 ans, instruction équivalant à une 10e année. Prêt à commencer immédiatement, $100. et plus par semaine. Pour entrevue, téléphoner: 523-7769, le jour ou le soir, 681-1188 ou présentez-vous, 350 Est Boul. Charest, chambre 305. quo-28

RIVIERE-DU-LOUP ATTENTION

NOUS aurions besoin d'un représentant résident de Rivière-du-Loup, qui désirerait faire un avenir avec notre compagnie dans sa ville. Voici ce que nous offrons: 1er salaire $90. par semaine ou commission, 2e assurance-groupe, 3e vacances payées, 4e prospects fournis. Etre âgé de 25 à 50 ans, automobile indispensable, libre de commencer immédiatement. Ouvrage à l'année. Seuls les candidats sans emploi sont acceptés. Pour plus de renseignements: Ecrivez Dépt. 808, Le Soleil et donnez le plus de détails possible en mentionnant vos qualifications. 136-27

2 IMMIGRANTS DE LANGUE FRANÇAISE

MAISON d'édition en pleine expansion recherche représentants, ambiance française, entraînement complet, transport fourni, aucune concurrence, assurance groupe et salaire, clientèle établie d'avance, avancement rapide. Pour application, présentez-vous à 350 est Boulevard Charest, ch. 214, demander M. Tantain. quo-25

VENDEUR SERVICE AUTOMOBILE

1ère CLASSE
BEAUCOUP D'EXPERIENCE

Demandé immédiatement pour important distributeur General Motors, au coeur de Montréal. Poste permanent. Tous les avantages de la compagnie. Bon salaire plus commission.

ECRIRE A :
Mr. Rabchuk,
Service Manager,
MID-TOWN MOTORS LIMITED,
1395 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, Qué.

Envolées internationales à titre de STEWARDS de CANADIAN PACIFIC AIRLINES

Jeunes gens de bonne apparence requis.

Connaissance des langues européennes avantageuse, mais non essentielle.

Il faut être diplômé d'école secondaire,
Etre âgé de 21 à 30 ans,
Taille de 5'6" à 5'11",
Poids inférieur à 175 livres,
Vue sans correction.
Pas de dentiers, complets ou partiels.

Il faut jouir d'expérience comme steward sur lignes aériennes ou posséder un diplôme d'école d'hôtellerie ou avoir travaillé dans des hôtels de première classe ou des restaurants comme serveur.

Se présenter en personne à monsieur R. Sargeant au Salon Montcalm, Château Frontenac, le jeudi 27 janvier entre 9h. a.m. et 4h. p.m. quo-26

HOMMES DEMANDES

VENDEURS mariés, avec automobile, compagnie très connue, à commission, expérience non nécessaire, entraînement gratuit. Ecrire dépt. 810, Le Soleil. quo-25

MACHINISTES demandés, tourneur, fraiseur et assembleur. Tél.: 839-8828, M. Dubé. quo-29

MOULEURS, moulage de plastique ou matriçage, pour manufacturier, appareils électroniques, en Californie. Ecrire à Dépt. 756, Le Soleil. quo-24

$1,000 PAR mois n'est pas trop pour l'homme que nous cherchons pour région Québec. Au-dessus 40 ans. Doit parler français et anglais. Devra effectuer courts voyages en auto. Ecrire (courrier aérien) B. T. Dickerson, Pres., Southwestern Petroleum Corp., 534 N. Main St., Ft. Worth 1, Texas. quo-29

SI vous visez moins que $10,000 par année, ne nous appelez pas, mais si vous avez l'ambition et les capacités de gagner de $10,000 à $20,000, vous êtes l'homme que nous cherchons. Pour une entrevue, téléphonez 523-2870 ou écrivez dépt 815 Le Soleil. quo-27

CAISSIERS bilingues pour emploi immédiat, salaire selon la compétence. Pour entrevue téléphoner au 527-6249. quo-31

PREPOSES au lavage d'autos pour emploi immédiat. Téléphoner à M. Allard, 661-3703. quo-31

SI vous désirez gagner des salaires au dessus de la moyenne, appeler: 623-4317. quo-31

COMMIS de tabagie, âgé de 20 ans et plus, travail régulier. 523-4831. quo-26

JE vous offre place d'avenir et au-dessus de $7,000., annuellement pour informations, tél. 524-4953, entre 1 hre et 4 hres p.m. M. Plamondon. quo-25

HOMMES DEMANDES

UN des plus grands manufacturiers américains requiert les services de 12 représentants de 21 à 35 ans. Nous donnons la préférence à l'homme sérieux qui désire se procurer un emploi stable dans une compagnie établie depuis 1906. Revenus hebdomadaires de $97.50 pour débuter. Bénéfices usuels de compagnie, et participation aux profits. Appelez après 9 hres mercredi matin à 681-4285. quo-25

HOMMES OU FEMMES

HOMMES et femmes demandés, possédant auto, de 25 à 50 ans, qui avez du temps de libre le soir, travail intéressant, gros revenus, adressez-vous à 2485, Centre d'Achat la Canardière, suite 203, entre 10 hres a.m. et 4 hres p.m. quo-28

DEMANDE immédiatement, homme ou femme pour fournir les produits Rawleigh aux consommateurs dans Chicoutimi, Port-Alfred, Jonquière et Kénogami. Pouvez gagner $50 par semaine à temps partiel, $100 et plus à plein temps. Ecrivez Rawleigh, Dépt. A-499-336, 4005 Richelieu, St-Henri, Montréal quo-25

CUISINIER

OU cuisinière pour restaurant Camtor à Donnacona. Bon salaire, position à l'année. Tél., jour seulement, 653-4055, demander Victor Germain. quo-26

LOCAUX A LOUER

EXCELLENT poste, vitrines, St-Jean, chauffé, demi sous-sol, $65. 527-6525. quo-25

LOGEMENTS — APPARTEMENTS A LOUER

BEAUPORT, central, neufs, chauffés, 3 pièces, $60, 4 pièces. 661-4043. quo-4

TRES grands 5 pièces, chauffés, cave, cour, stationnement. 681-5829, 527-5212. quo-9

ST-PIE X, 4 pièces, meublé, électricité fournie, stationnement, $110. 525-7249. quo-8

RUE St-Jean, bachelors, construction nouvelle, meublés, électricité incluse, concierge, $80 529-9077, 681-2580. quo-12

90, 96 DES Lilas Ouest, 4 pièces, plus salle de bains, chauffés, plus taxes, vidanges, balcons, stationnement, près autobus, écoles, églises, propres, $83. 626-0812, 529-5972. quo-25

6 PIECES, chauffé, 1er plancher, $150. 1450 Garnier, 527-3695. quo-9

RUE St-Jean, bachelors, construction nouvelle, édifice en béton, chauffés, électricité incluse, concierge $70 9-9077, 681-2580. quo-12

RUE St-Gabriel, 1 1-2, 2 1-2, 3 pièces, ultra moderne, concierge, buanderie, incinérateur, électricité incluse, stationnement, $85, $105. 529-9077. quo-11

RUE St-Gabriel, 1 1-2 pièce, ultra-moderne, concierge, buanderie, incinérateur, électricité incluse, stationnement, $75. T.: 529-9077. quo-11

2475, 2495 CHAMPFLEURY, 5 pièces, plus salle de bains, chauffés, aucune taxe, stationnement, balcons près autobus, écoles, église, peinture, $85, $88. 661-4204, 529-5972. quo-25

1798, RUE Desroches, 4 pièces, plus salle bains, chauffé, aucune taxe, $75. 661-8887, 529-5972. quo-25

ST-PASCAL, 3 pièces, meublé, non chauffé, $13., chauffé, $20. 661-1495. quo-25

4 1-2 pièces, moderne, chauffé, libre immédiatement, 1 mois gratuit. 626-1069. quo-25

LAUZON, à louer immédiatement, 4 pièces, chauffé. Tél. 837-9142. quo-26

2015 BERGEMONT, 2 pièces, chauffé, salle bains, poêle et réfrigérateur, buanderette. Tél. 683-3216. quo-26

BEAUPORT, 3 pièces, chauffé, eau chaude, près église, $60. 663-9709. quo-26

ST-ALBERT, 5 pièces, près école, $92 mois, balcon, stationnement. 681-1219. quo-26

LIBRE 1er mars, sous-location, 5 1-2 pièces, 2901 Le Pinguet, appt. 4. Tél. 656-6563. quo-31

LOGEMENT, 6 pièces, non chauffé, avec 220. Tél. 523-0295. quo-26

FLATS modernes, poêle, réfrigérateur, 2 1-2 pièces, eau chaude, éclairé. 653-2871. quo-5

ST-FRANCOIS d'Assise, 3 pièces, meublé, chauffé, $90 mois. 529-3481, 524-2869. quo-17

BEAU petit logement neuf, pour couple, chauffé, eau chaude, salle bains, rue Kirouac. 524-4208. quo-25

ST-PASCAL, 3 pièces chauffé, eau chaude, $65., 3 pièces non chauffé $45., 1330 Maufils. 663-7052. quo-18

GIFFARD, 4 pièces, chauffage électrique, $72., près école régionale. 663-9262.

GIFFARD, 4 grandes pièces neuf, entrée sécheuse, libre soir: 661-6310. quo-25

LIBRE 1er mars, St-Pie X, 5 pièces, chauffé, premier, très propre, thermostat, stationnement, $95. 661-6161. quo-28

LOGEMENT 4 pièces, chauffé, eau chaude. Tél.: 626-4589. quo-25

4 PIECES, toutes commodités. Appeler: 656-6126. quo-26

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffé, $70. Tél.: 524-9983. quo-28

OZANAM, 3 1-2 pièces, $50. par mois, libre 1er mai. 529-5708. quo-28

LORETTEVILLE, 5 pièces, 220, eau chaude, garage, libre, soir: 842-1642. quo-25

LIMITE Giffard, 3 pièces, chauffé, entrée laveuse, $65. 529-3481, 524-2869. quo-16

PRES CENTRE D'ACHATS

CANARDIERE 3 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, $65. 529-3481, 524-2869 quo-16

MACHINERIES A VENDRE

MACHINERIES A VENDRE

ATTENTION CONTRACTEURS !

PAYLOADER "Case", modèle D-1000, moteur diesel, équipé comme suit : Sur chenilles, avec "bucket", fourcheuse et chargeuse à billots.
LIFT neuf, capacité 5 tonnes, élévation 18 pieds. Prix 5,800.00
SOUFFLEUR "Cockshutt", diesel.
CAMION, Chevrolet 1961 (4x4) Coleman

"GM" / "OK" Lévis Autos
ROND POINT, LEVIS
Tél. : 837-3661

MAISONS A LOUER

VAL St-Michel, 3 pièces, meublé, poêle 220, réfrigérateur, laveuse etc. au mois ou à l'année, $45., 262 Boul. Pie XI. Tél.: 524-4979. quo-27

ST-SACREMENT, maison seule, 7 pièces, 3 chambres à coucher, semi-meublé, libre immédiatement, louer ou vendre, 681-1375. 1365 de Callières. quo-26

MAISONS A VENDRE

CENTRE St-Sacrement, 11 pièces, coin rues, refinançable. Soir: 527-0270. quo-25

CHARLESBOURG-OUEST, 2 logements, comptant $1,000 à $1,500. 522-4271. quo-27

PRES UNIVERSITE

BUNGALOW 7 pièces plus salle jeu, abri d'auto, terrain boisé, clôturé, $19,200. Jack Ouellet, 527-1706, Royal Trust, courtiers. quo-26

MAISONS A VENDRE

412 NAPOLEON, 2 revenus, pourcentage net 12 pour cent, $5,850. acompte $2,500, conditions faciles, cause départ. 661-8618. quo-8

1291 VISITATION, près centres d'achats, paroisse St-Yves, cotage 6 grandes pièces. Livraison immédiate, Jack Ouellet, 527-1706, Royal Trust, courtiers. quo-26

RUE Ampleman, no 9460 (près du Vatel) 2 logements, 5 pièces, façade pierre, 2 côtés brique américaine, abri d'auto, toutes commodités possibles, maison neuve, logement libre à l'acheteur. Turgeon & Létourneau, 626-1682 — 623-7586. quo-25

CAUSE TRANSFERT

BEAUPORT, rue Dumoncelle, 6 pièces, abri d'auto, brique, plâtre 2 salles bains, chauffage eau chaude, grand terrain gazonné, $23,000, $1,700 comptant. Guy Dumas, courtier. 661-5764. quo-14

MAISONS A VENDRE

ANCIENNE-LORETTE, maison neuve, brique, 6 pièces. Tél. 872-2582. quo-27

2 LOGEMENTS, Ancienne-Lorette très propres, acompte minime, Trust Royal, courtiers, demander Paul-Eugène Couet. 529-0171, le soir: 681-8607. quo-25

STYLE CANADIEN $17,300

CHARLESBOURG, vue sur fleuve, 6 pièces, neuf 2 salles bains, abri d'auto, sundeck, pierre granit, direct entrepreneur, comptant $1,900. 661-5764. quo-14

GIFFARD

5 LOGEMENTS, dont un 7 pièces, près hôpital St-Michel-Archange, construction récente, acompte discutable, Trust Royal, courtiers, demander Paul-Eugène Couet. 529-0171, le soir: 681-8607. quo-25

PROFESSIONNEL

AVE Joffre, 4 logements de 5 pièces, 1 de 9 pièces, avec 2 salles bains, terrain 12,250 pi. carrés, près hôpital St-Sacrement, revenu brut $6,900. Royal Trust, courtiers, demandez André Thibault, 529-0171; soir, 623-2436. quo-27

TERRASSE STUART

COTAGE, 7 grandes pièces, sous-sol fini, 2 foyers, garage, grand terrain boisé, clôturé. Jack Ouellet, 527-1706, Royal Trust courtiers. quo-26

MAISONS A VENDRE

RUE

Décision du président des Communes

Rejet d'un sous-amendement créditiste concernant les allocations familiales

OTTAWA (PC) — Le président des Communes a jugé hors d'ordre un sous-amendement au discours du Trône, présenté par le député créditiste de Portneuf, M. Roland Godin; l'amendement blâmait le gouvernement de n'avoir pas pris les mesures nécessaires pour hausser les allocations familiales selon le coût de la vie.

Les députés doivent se prononcer, aujourd'hui, sur l'amendement conservateur qui reproche au gouvernement de ne pas avoir haussé les pensions de vieillesse de $75 à $100 par mois. Vendredi, par un vote de 127 à 117, ils ont rejeté un sous-amendement néo-démocrate qui réclamait la baisse immédiate à 65 ans de l'âge d'admissibilité à la pension de vieillesse et la hausse de cette pension à 100 dollars par mois.

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a rejeté le sous-amendement parce qu'il ne modifiait en rien la proposition principale présentée par le chef de l'opposition, M. Diefenbaker.

Le leader parlementaire du Ralliement, M. Gilles Grégoire, a tenté, mais en vain, de faire valoir que ces pensions et les allocations sont deux sujets connexes, tous deux reliés à la sécurité sociale, et dont les bénéficiaires sont les mêmes personnes, mais à des âges différents.

M. Godin a non seulement demandé qu'on augmente immédiatement les allocations familiales, mais a aussi exigé une hausse des pensions de vieillesse; les citoyens de 65 ans et plus sont les artisans de la révolution industrielle, dit-il. A cause de la crise, ils ont dû travailler davantage que nous pour bâtir le pays. Ce sont eux qui ont fourni le gros de l'effort de guerre. Ils durent travailler longtemps à des salaires misérables. Ils ont bien mérité que l'Etat leur paie une pension qui leur permette de subsister, dit-il.

LA PAUVRETE

Selon le nouveau député, l'une des façons les plus efficaces de lutter contre la pauvreté serait de porter les dégrèvements d'impôt de $1,000 à $2,500 pour les célibataires et de $2,000 à $5,000 pour les personnes mariées.

Il a aussi réclamé l'abolition immédiate de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction, taxe qui constitue une entrave au progrès économique du pays, selon lui.

Comme son chef, M. Caouette, il a proposé que le gouvernement prête, par l'entremise de la Banque du Canada, les fonds nécessaires aux municipalités et commissions scolaires, afin de permettre à ces corps publics de faire face à leurs dépenses en immobilisations.

Le nouveau député libéral de Rimouski, M. Guy Leblanc, a pour sa part félicité le gouvernement pour le programme de sécurité sociale proposé dans le discours du Trône, et fait une description enthousiaste de sa circonscription.

Cependant, il a déploré que la région de Rimouski, pourtant riche en ressources naturelles et humaines, souffre d'un déséquilibre économique et social.

Il a exprimé son espoir dans le travail présentement accompli par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec pour revigorer ce secteur important de la province de Québec.

Il a invité le gouvernement à se pencher immédiatement sur les problèmes de transport aérien et maritime qui se posent dans son comté.

MISE EN GARDE

Au cours du débat, M. Gerald Baldwin (P.C.-Peace River), a mis en garde le gouvernement contre toute décision de déclencher des élections. Si le gouvernement posait un tel geste, dit-il, il agirait directement contre la volonté souveraine du peuple, qui a indiqué au cours des trois précédentes élections quelle est sa conception du Parlement.

M. Baldwin a plutôt proposé à l'équipe Pearson de se conformer au voeu de la majorité, si elle est mise en minorité aux Communes. C'est le temps d'établir un précédent en ce sens, dit-il.

Mme Grace McInnis (N.P.D.-Vancouver - Kingsway), dans son premier discours aux Communes, a critiqué le gouvernement pour son inaptitude à hausser le niveau de vie de 23 pour cent des Canadiens qu'on doit considérer comme pauvres. Selon elle, dans sa seule circonscription, une famille sur 15 doit compter sur l'assistance sociale pour survivre. C'est le problème numéro un actuel, dit-elle.

Elle a aussi invité le gouvernement à se pencher davantage sur la situation de la mère au travail. En 1971, dit-elle, la moitié des femmes mariées fera partie de la force ouvrière. Selon elle, le gouvernement devrait prévoir l'aménagement de garderies près des usines, et diminuer les heures de travail de la main-d'oeuvre féminine.

quand vous dites CHIANTI exigez
RUFFINO
le nom qui a rendu le CHIANTI célèbre
Produit et embouteillé par I.L. RUFFINO (Italie)
Importations Durand, Montreal — 842-5471

Les radiodiffuseurs privés désapprouvent les principales recommandations du rapport Fowler

OTTAWA (PC)—Les radiodiffuseurs privés ont exprimé officiellement, hier, leur désapprobation des recommandations essentielles du rapport Fowler sur la radiodiffusion.

L'Association canadienne des radiodiffuseurs a formulé ses objections dans un document remis au secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh.

L'A.C.R. s'élève contre la recommandation faite par le comité Fowler au sujet de la création d'une régie des ondes qui aurait la main haute sur toute l'industrie canadienne de la radiodiffusion. Elle refuse de plus d'accepter une autre recommandation voulant qu'un poste qui veut obtenir un permis d'émettre énonce dans un document ce qu'il compte faire au point de vue émissions et s'en tienne à cet énoncé sous peine de perdre son permis.

L'Association, qui groupe la plupart des postes et réseaux privés de radio et de télévision du pays, n'admet pas les critiques formulées et affirmant qu'elles ne consacrent que des sommes ridicules aux cachets accordés aux artistes canadiens.

Le comité Fowler avait recommandé dans son rapport la création d'une régie des ondes qui remplacerait le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et le conseil d'administration de la Société Radio-Canada.

Cette régie, dirigée par un seul individu, pourrait autoriser l'émission et le retrait des permis si les détenteurs ne remplissent pas leurs engagements.

On sait que la Société Radio-Canada a déjà exprimé son désaccord sur la question de création d'une régie des ondes.

L'A.C.R. affirme qu'une telle recommandation signifierait un retour au temps où le conseil d'administration de Radio-Canada émettait les permis pour les postes privés.

L'Association affirme de plus dans son rapport que le directeur de la régie des ondes serait en possession de pouvoirs si étendus que peu de pays démocratiques ont mis à la disposition d'organismes divers des pouvoirs d'une telle envergure.

L'Association propose que le B.G.R. ne soit plus composé à l'avenir que de trois membres y travaillant à plein temps et non de plusieurs membres qui exercent une profession qui n'est reliée d'aucune façon à la radiodiffusion.

A propos de la recommandation du comité Fowler proposant la présentation par les postes d'un document exposant la ligne de conduite qu'ils entendent suivre, l'A.C.R. affirme qu'elle présente des dangers.

Un membre du bureau pourrait facilement, consciemment ou non, faire entrer ses préférences en ligne de compte, ce qui finirait par créer une tendance vers un genre bien défini de programme.

L'Association affirme enfin que les chiffres cités dans le rapport concernant les cachets donnés par les postes privés aux artistes canadiens étaient sans valeur et injustes, car ils ne tiennent pas compte des artistes et des annonceurs qui travaillent régulièrement à un poste mais uniquement de ceux qui y sont pigistes ou employés d'occasion.

Les Communes approuvent 108 bills publics en 1re lecture

OTTAWA (PC)—Les Communes ont donné leur approbation à la présentation de deux projets de loi du gouvernement et de 106 bills publics émanant des députés.

Tous ces bills ont été lus pour la première fois.

Un des bills émanant des députés a été présenté par M. James Byrne (L.-Kootenay est) et il demande l'abolition de la peine de mort.

Le premier bill du gouvernement, présenté par le ministre du Travail, M. Nicholson, a trait aux salaires et aux heures de travail tandis que le second, présenté par le ministre des Finances, M. Sharp, a trait aux banques à charte et aux banques d'épargne du Québec.

Les bills présentés par des députés de langue française du Québec sont les suivants.

M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes, demande l'adoption d'un bill modifiant les Actes de l'Amérique du Nord Britannique en ce qui concerne la représentation des provinces au Sénat et les qualités requises des sénateurs.

M. Gérard Loiselle (L-Montréal-Sainte-Anne) a présenté un bill intitulé "loi concernant le Jour du drapeau du Canada".

Le député conservateur indépendant de Sherbrooke, M. Maurice Allard, a présenté quatre bills, le premier "prévoyant un hymne national canadien", le second ayant trait aux loteries provinciales, le troisième modifiant la loi sur les petits prêts et le quatrième concernant la loi sur l'intérêt.

M. Georges Valade (P.C. - Montréal-Sainte-Marie) revient à la charge avec son projet de faire modifier le code criminel pour autoriser la tenue de loteries provinciales.

M. Georges Lachance (L. Montréal - Lafontaine) présente un bill intitulé "Loi modifiant le code criminel, restriction visant la publication des procédures judiciaires".

M. Fernand Leblanc (L. - Montréal-Laurier) soumet enfin un bill intitulé "Loi sur les prêts aux petites entreprises".

Quand ces bills seront soumis à la deuxième lecture, chaque député expliquera les buts visés par ces projets de loi.

Le député Gilles Grégoire se plaint d'une lacune dans la traduction française du journal des débats

OTTAWA (PC) — Le député créditiste de Lapointe s'est plaint, hier, du fait que le journal français des débats de la Chambre ne contient pas une déclaration du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, relativement à la peine capitale.

M. Gilles Grégoire a mentionné que les députés avaient "le droit de recevoir la reproduction fidèle des débats dans le Hansard" et il a ajouté que le journal de la Chambre du 20 janvier ne contenait pas une déclaration de M. Diefenbaker, pourtant faite aux Communes jeudi dernier, affirmant que le gouvernement conservateur commuait en emprisonnement à vie une peine de mort quand il y avait recommandation à la clémence de la part du tribunal.

M. Grégoire a donc proposé que la question soit référée pour étude au comité des privilèges et élections.

Le président de la Chambre, Me Lucien Lamoureux, a signalé de son côté que la question était importante mais qu'il y avait peut-être une explication plausible. Il a proposé que la motion demeure en suspens afin qu'il étudie la situation et fasse rapport.

M. Diefenbaker a dit pour sa part que la version anglaise du journal donnait tous les faits et qu'il n'avait exercé aucune pression pour que le compte rendu du débat ne donne pas une idée fidèle de la situation.

M. Lamoureux, devant cette explication du chef de l'opposition, a conclu qu'il s'agissait alors sans doute d'une erreur d'impression et qu'il n'y avait pas matière à une question de privilège.

M. George Hees invite le gouvernement à libérer le crédit et à réduire les taxes

OTTAWA (PC)—L'ancien ministre conservateur du Commerce, M. George Hees, a critiqué sévèrement la politique de restriction du crédit pratiquée par le gouvernement, et s'est dit alarmé par le déficit de notre balance commerciale.

M. Hees a fait ces remarques au cours du débat sur le Discours du Trône qui s'est poursuivi toute la journée d'hier aux Communes.

L'ancien ministre a suggéré que le gouvernement entreprenne immédiatement une croisade pour augmenter les ventes de nos produits industriels et agricoles sur les marchés extérieurs, et invité le gouvernement canadien à pratiquer la même politique monétaire que le président Johnson, soit libéraliser le crédit et baisser les taxes.

M. Hees, dont c'était le premier discours aux Communes depuis son retour au Parlement, a invité le gouvernement à s'inspirer de la campagne qu'il entreprit lui-même en 1961 pour mousser les ventes des produits canadiens à l'étranger, et rétablir ainsi la balance des paiements à la faveur du Canada.

Selon l'ancien président de la Bourse de Montréal, la réduction des taxes, aux Etats-Unis, non seulement a accru le volume d'affaires, mais créé des emplois, augmenté la production, et drainé dans les coffres de l'Etat un surplus de cent millions de dollars en taxes, après une première année de ce régime.

Le financier a donc réclamé l'abolition de la taxe sur la machinerie industrielle, et demandé au gouvernement de favoriser par tous les moyens la rentrée de capitaux étrangers au Canada. Nous avons besoin de ces capitaux, dit-il, pour développer notre industrie, et créer de nouveaux emplois. Il a réclamé pour les capitaux étrangers les mêmes avantages et privilèges de la part du gouvernement que lorsqu'il s'agit de capitaux canadiens.

Afin de pallier l'écart entre les importations et les exportations, et maintenir la balance des paiements à un niveau record, il a proposé un vaste programme publicitaire pour attirer plus de touristes chez nous, en leur offrant mieux qu'ailleurs. Il a suggéré à ce propos l'aménagement de centres de ski dans les Montagnes Rocheuses et les centres de l'Est du pays, afin d'inviter ici la clientèle américaine qui fréquente certains établissements européens.

A titre de représentant de la circonscription rurale de Northumberland, il a réclamé pour les agriculteurs une politique plus dynamique de mise en marché, et la recherche de nouveaux débouchés extérieurs pour les produits canadiens.

Il a aussi appuyé la position prise par le parti conservateur de hausser les pensions de vieillesse à cent dollars par mois, affirmant qu'il est indécent de songer qu'un vieillard puisse se tirer d'affaire avec $75.

On veut trouver une solution satisfaisante aux problèmes des employés de Radio-Canada

M. Louis Laberge

MONTREAL (PC)—M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, a donné hier l'assurance que sa centrale continue, comme depuis plusieurs mois, de chercher une solution à la fois équitable et réaliste aux problèmes qui se posent à un groupe d'employés de Radio-Canada qui, au Québec comme en Ontario, cherchent à changer d'allégeance syndicale.

M. Laberge commentait deux décisions du conseil canadien des relations ouvrières, l'une déboutant le Syndicat général du cinéma (C.S.N.) de sa requête en accréditation pour la région administrative du Québec, et l'autre, antérieure d'un mois, rejetant la requête du Syndicat canadien de la télévision, lequel cherchait à devenir l'agent négociateur des employés jusqu'ici représentés par l'Alliance internationale des employés de la scène et de la télévision (I.A.T.S.E.).

Le président de la F.T.Q. reste convaincu qu'il est possible de trouver une solution de rechange satisfaisante à ce problème. "Je pense, dit-il, qu'il y a moyen de trouver une solution syndicale à ce problème syndical sans qu'il soit nécessaire d'engager les employés de Radio-Canada dans une bataille juridique, politique ou économique de plusieurs mois, sinon de quelques années, comme on semble vouloir le faire en certains milieux, sans égard à l'issue d'une telle aventure ni à l'intérêt des travailleurs en cause.

ONGLE INCARNÉ



Soulagez *vite* la douleur agaçante avec OUTGRO liquide. Après quelques applications, OUTGRO endurcit la peau tendre et relève l'ongle pour qu'il se coupe facilement et sûrement.



Vous désirez UN Service spécialisé !

CONSULTEZ LE GUIDE UTILISEZ LES ANNONCES CLASSEES

ANGLAIS EN 3 MOIS AUDIO-VOCAL

Le seul laboratoire fournissant une enregistreuse pour pratique à domicile.

785 de SALABERRY
ch. 206
ANCIENNEMENT 20 ST-JEAN

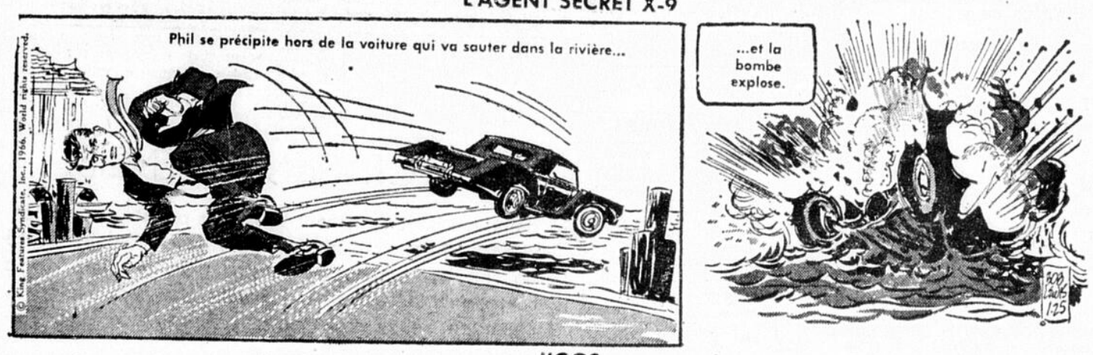
522-6624

NOM .....
.....
ADRESSE .....
.....
VILLE .....
TEL.: .....

DONDI



L'AGENT SECRET X-9



JIGGS



TARZAN



MARC DES BOIS



LULU



CAPITAINE BONVENT



Le rapport Bélanger sera déposé, demain, à l'Assemblée législative

Un porte-parole du bureau du premier ministre québécois a déclaré, hier, que le rapport qui doit proposer au gouvernement une réforme de la fiscalité québécoise sera déposé à l'Assemblée législative demain.

C'est aujourd'hui l'ouverture de la 6e session de la 27e législature québécoise et dès le lendemain les députés et le public pourront prendre connaissance du rapport d'une commission royale d'enquête qui a mis près de trois ans à mettre au point pour le gouvernement des recommandations sur la fiscalité québécoise.

La commission royale d'enquête Bélanger a enquêté sur le financement des municipalités, des commissions scolaires et du gouvernement provincial.

En présentant son rapport au premier ministre, il y a trois semaines, M. Marcel Bélanger, président de la commission, a déclaré que son rapport proposait "une réforme complète" de la fiscalité québécoise, en ce qui regarde notamment l'impôt foncier, les droits de succession, et les taxes de service.

Le rapport touche également la question des relations fédérales - provinciales en ce qui regarde les sources de revenus des gouvernements du Québec et d'Ottawa.

La commission royale d'enquête Bélanger, qui a tenu un grand nombre d'audiences publiques, a été constituée en mars 1963.

Négociations rompues

MONTREAL (PC)—Les négociations sont rompues à la Commission scolaire régionale de l'Outaouais, où 350 professeurs sont en grève depuis le 5 janvier.

Il y a de bons espoirs que la grève des 284 professeurs de la régionale Le Gardeur de Repentigny prenne bientôt fin.

Les 240 professeurs de la région des Bois-Francs attendent toujours la réponse des commissaires d'écoles à leurs dernières propositions.

A la régionale Papineau, où 123 professeurs sont en grève depuis le 10 janvier, les négociations se poursuivent avec l'aide du service de conciliation et d'arbitrage du ministère provincial du Travail.

Les 2,500 professeurs de l'enseignement spécialisé, dont les délais de conciliation expirent le 10 février, conservent encore l'espoir que les négociations de dernière heure donneront des résultats.

Quelque 18,000 écoliers du Québec sont ainsi en congé forcé, à cause des grèves de leurs professeurs.

Telles sont les dernières nouvelles relatives aux problèmes de l'enseignement au Québec.

Dans la région de l'Outaouais, la vice-présidente de l'association des professeurs, Mlle Paulette Legault, a fait savoir que les commissaires d'écoles avaient rejeté les recommandations du conciliateur, M. Charles-Edouard Monbleau, recommandations que les professeurs avaient acceptées vendredi. Celles-ci avaient trait notamment à la sécurité syndicale, aux jours de maladie, aux congés de maternité, etc. Il reste encore en suspens les questions de sécurité sociale, de conditions de travail, d'ancienneté, de bénéfices acquis et de traitements.

Pour ce qui est de Le Gardeur, les négociations ont duré une partie de la nuit, et on avait bon espoir, hier soir, de part et d'autre, d'en arriver à une fin prochaine du différend.

Pierre Laporte se défend d'être "un requin"

Dans une déclaration écrite remise à la presse, hier, le leader du gouvernement, Me Pierre Laporte, se défend d'être "un requin" parce qu'il posséderait trois maisons, ce dont l'a accusé récemment le chef de l'Union nationale, Me Daniel Johnson.

Il signale que son accusateur est également propriétaire d'une maison à Montréal, d'une autre dans le comté de Bagot et qu'il occupe une suite à l'année longue au Château Frontenac.

Voici le texte intégral de sa déclaration:

"M. Daniel Johnson m'accuse d'être propriétaire de trois maisons, ce qui ferait de moi un "requin".

"Je pourrais évidemment poursuivre M. Johnson en justice. Toutefois les faits sont si clairs que leur seul exposé m'apparaît comme une réponse suffisante.

"Les voici:

"Je suis, en effet, propriétaire d'une maison à Saint-Lambert. C'est mon domicile. C'est une maison qui m'appartient depuis plus de sept ans, c'est-à-dire longtemps avant que je sois député. Et d'une!

"Je suis aussi propriétaire d'une maison à Saint-Laurent - du - Fleuve. Je l'ai achetée au printemps de 1961, c'est-à-dire avant que je sois député. Et de deux!

"Etant à Québec à l'année, cinq jours par semaine, j'ai trouvé plus économique de m'acheter une maison plutôt que d'habiter à l'hôtel. C'est une maison modeste, qui a au moins quarante ans d'âge. Et de trois!

"Voilà l'histoire de mes trois maisons. Voilà quel sérieux on peut accorder aux accusations du chef de l'opposition. Au fait, M. Johnson n'est-il pas propriétaire d'une maison à Montréal, d'une autre dans le comté de Bagot et n'occupe-t-il pas à l'année une suite au Château Frontenac? Quel requin!"

Réseaux intermunicipaux contre les incendies

La Fédération des pompiers professionnels du Québec consisère qu'il est urgent de doter la province de systèmes d'entraide intermunicipaux devant assurer à tous les citoyens une meilleure protection contre l'incendie dans une région métropolitaine donnée.

Dans un communiqué remis à la presse, un porte-parole de la F.P.P.Q. souligne que son organisme s'adressera au ministre des Affaires municipales, Me Pierre Laporte, "pour que la mesure jugée si urgente soit réalisée au plus tôt".

Une telle recommandation avait été faite à la Commission Blier en 1964 et elle s'avérerait aujourd'hui plus impérieuse que jamais "si l'on veut que le Québec cesse d'être le site des plus grandes pertes causées par le feu au monde".

La Fédération soutient en outre que le Commissaire des incendies de la province de Québec devrait — au nom de la sécurité publique la plus élémentaire — être autorisé à coordonner le travail des services d'incendie de façon à ce que la population reçoive le plus de protection possible de la part du personnel et de l'équipement disponible dans une région métropolitaine.

Selon le président de cet organisme, M. André Plante, "si l'on veut, dant une agglomération urbaine composée d'une ville géante et de plusieurs villes, que tous les citoyens reçoivent la même protection contre l'incendie, il faut mettre le Service d'incendie de la grande ville à la disposition de toute l'agglomération, en établissant un système d'entraide bien réglé qui permettra de coordonner les opérations de tous les services d'incendies faisant partie de cette agglomération".

C'est, souligne-t-il, ce qui a été compris dans les grandes agglomérations urbaines comme Londres, Paris, New York, Toronto et des dizaines d'autres, et qui pourrait fort bien se faire ici, si les dirigeants municipaux voulaient y mettre un peu de bonne volonté. "En somme nous avons le potentiel; il n'y aurait qu'à s'asseoir autour d'une table pour planifier les opérations et signer des ententes".

Elections à la Tribune de la Presse du Parlement

M. Roger Bruneau, courriériste parlementaire de l'"Action" a été élu président de la Tribune de la presse du Parlement de Québec, au cours de l'assemblée annuelle tenue hier.

M. Claude Déry, de la "Tribune", de Sherbrooke, a été élu premier vice-président, M. Thomas Sloan, du "Star", de Montréal, devient deuxième vice-président, et M. Marcel Thivierge du "Devoir" accède au poste de troisième vice-président. M Henri Dutil, du "Soleil", demeure secrétaire de la Tribune, et M. Claude Déry cumulera la fonction de trésorier.

Deux nouveaux membres ont été admis, en la personne de MM. Jacques Rioux, pour le "Nouvelliste" et le "Droit", et Gilles Daoust, pour la "Presse", de Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 291-792
DANS LA COUR DE MAGISTRAT
ALPHONSE BLONDEAU & FILS LTEE
Demandeur
VS
PAUL-EMILE CARREAU,
Défendeur

AVIS LEGAL.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 3ième jour de février 1966 à dix heures de l'avant-midi, à 315 Bagot, Québec.

Lesdits biens consistent en : Machine à additionner, pupitre, jacks, chargeur de batterie, coffre-fort, etc.

LE TOUT SERA VENDU SUIVANT LA LOI.

Québec, le 25 janvier 1966
A. BLAIS, H.C.S.,

Les créditistes du Québec préparent leur campagne

Les dirigeants du Ralliement des créditistes se réuniront le 5 février, pour élaborer la stratégie que le parti entend suivre au cours des élections provinciales.

Ce plan d'action sera soumis aux dirigeants du parti politique lors de la réunion du Conseil provincial du Ralliement qui aura lieu à Québec, le 1er mars.

En fin de semaine, le président intérimaire, M. Laurent Legault, a tenu une réunion dans Dorchester et il a file vers Montréal et Ottawa pour s'entretenir avec le chef du parti, M. Réal Caouette, au cours de la semaine. Ils discuteront avec les députés fédéraux de la ligne de conduite à suivre.

Mme Eug. Bouchard

PONT - ROUGE — Dame Agnès Rochette, épouse de M. Eugène Bouchard, est décédée le 23 janvier à l'Hôpital Notre - Dame - du - Chemin à l'âge de 80 ans. Elle demeurait à Pont-Rouge.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, un frère, M. Noël Rochette, père, de Giffard; ses belles-soeurs: M. et Mme Albert Chabotte (Elmire Bouchard) et Mme Georges Lavoie (Georgianna Bouchard), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Julien & Fils, Enr., Pont-Rouge. Les funérailles auront lieu mercredi, en l'église de Pont-Rouge, et l'inhumation au cimetière paroissial.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-66-10005
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 15 février 1966
Centrale Rapide-des-Iles
ANNONCIATEURS POUR TABLEAUX DE COMMANDE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des contrats,
Bureau No 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de quatre mille dollars ($4,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 21 janvier 1966.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER NO: 200-663

PROJET: Construction d'un théâtre, Jetée Mackay Montréal, Qué.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au sousigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.)

Le MARDI 22 février 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Hamilton, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U., à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des Plans de la C.C.E.U., au 24e étage de la Place Ville-Marie à Montréal ou du Service des Plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionnée dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME
Secrétaire.

24e étage
Place Ville-Marie
Montréal, Qué.

Mme Aimé Côté

Dame Jeanne Bélanger, épouse de M. Aimé Côté, est décédée le 24 janvier à l'âge de 58 ans et 11 mois. Elle demeurait au 1665, boulevard Cardinal-Villeneuve, Québec.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, Mlle Huguette Côté, MM. Jean-Claude et Gaston Côté; son frère, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Raymond Bélanger (Lucia Binet), M. et Mme Joseph Mercier (Gabriel Bélanger), M. et Mme Aldéric Bélanger (Thérèse Bélanger), M. et Mme Joachim Lafrance (Simone Côté), M. et Mme Léonce Côté (Gisèle Lafontaine), M. et Mme René Côté (Jeannette Michaud), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Wilbrod Robert, avenue Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de Beauport et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Mme R. Paradis

Dame Kathleen Hull, épouse en premières noces de feu le Dr O.-A. Gagnon, f.r.c.s., et en secondes noces de M. Robert Paradis, est décédée le 21 juin, à Montréal, à l'âge de 72 ans et 10 mois. Elle demeurait au 3435, ru St-Hubert, Montréal.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants et son gendre : Mme Jean-Louis Beauchemin (Marguerite), de Montréal; le Dr E.-D. Gagnon, f.r.c.s. (C), e Modntréal, le Dr Jean Trudel (Ann.), de Québec; Mme Blanche Gagnon, de Montréal, ainsi que 12 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Victor Dubois, f.r.c.s., 807 Est, rue Roy, Montréal. Les funérailles auront lieu mardi, en l'église Saint-Louis de France, Montréal, et l'inhumation se fera au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-66-10010
pour 10h.30 a.m. (h.n.e.)
le mardi, 15 février 1966
Poste Charlesbourg
FOURNITURE DE CINQ (5) DISJONCTEURS DE TYPE EXTERIEUR,
25 kV, 600 AMP.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des contrats,
Bureau No 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de trois mille dollars ($3,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 21 janvier 1966.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER No 200-758-1

PROJET: Construction du Jardin des Etoiles, La Ronde, Montréal, Qué.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.)

LE MARDI 15 FEVRIER 1966

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Kitchener, Hamilton, ainsi qu'à la salle des Plans de la C.C.E.U. à Montréal, et peuvent être obtenus au Service des Plans de la C.C.E.U. au 24e étage de la Place Ville-Marie à Montréal, ou du Service des plans, 225 rue Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
Secrétaire.

24e étage
Place Ville-Marie,
Montréal, Qué.

Mme A. Mercier

Mme Alexandre Mercier, née Maria Brochu, est décédée le 24 janvier, à l'Hôpital Saint-François d'Assise, à l'âge de 66 ans et 3 mois. Elle demeurait à 317, 12e Rue.

Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Armand Mercier (Jeannette Dessureault), de Chambly, M. et Mme Victor Harvey (Colette)., M. et Mme J.-Alfred LeBel (Rita), M. et Mme Paul-Emile Mercier (Yvette Forget), Attleboro, Mass., M. et Mme Lorenzo Cloutier (Thérèse), d'Allemagne, M. et Mme Gaston Mercier (Suzanne Savard), M. et Mme Jean-Claude Mercier (Nicile Lemire), de Nicolet; sa soeur, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Rév. Soeur Sainte-Colette (Amanda), des Soeurs Saint-Joseph de Saint-Vallier, Mme Albert Brochu, Mme Joseph Brochu, d'Attleboro, Mass., Mme Hector Brochu, Mlle Alice Mercier, Mme Joseph Rousseau, M. et Mme Ernest Mercier, M. et Mme Jean Couture, Mme Albert Mercier, Mme Aurèle Lamontagne, de Saint-Michel, Bellechasse.

La dépouille mortelle est exposée à 1187-1ère Avenue, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de Saint-Fidèle et l'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel, Co. Bell.

La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan de Québec.

M. Louis Légaré

M. Louis Légaré, employé civil, époux d'Angéline Trépanier, est décédé le 24 janvier, à l'Hôpital du Saint-Sacrement, à l'âge de 72 ans et 6 mois. Il demeurait à 20, Saint-Félix, Cap-Rouge. P.Q.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Léo Légaré (Irène Beaulieu), M. et Mme Lucien Légaré-Vézina (Marguerite Miller), Mme W. Paquet (Françoise Légaré), M. et Mme Jules Bélanger (Fernande Légaré), M. et Mme Gérard Verret (Madeleine Légaré), M. et Mme Jacques Bouchard (Isabelle Légaré); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme veuve Wilfrid Fiset, M. et Mme Joseph Légaré, M. et Mme Joseph Trépanier, M. et Mme Alphonse Malouin, la Rév. Soeur Saint-Pierre Emanuel du Bon Pasteur, le Rév. Frère Roland Vibal, des frères Saint - Vincent - de - Paul, la Rév. Soeur Saint-Paul de Lacroix.

La dépouille mortelle est exposée à 253, Est, rue Saint-Joseph, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de Cap-Rouge, et l'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan de Québec.

Services funéraires de distinction
Depuis 4 générations
7 RESIDENCES FUNERAIRES
Ste-Foy - QUEBEC - Charlesbourg
Arthur Cloutier & Fils
522-4088

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE... DES OFFRES

Service Général des Achats

Projet no 427
10 Tableaux pour Salles de Classe
Ecole Normale Ville-Marie (Montréal)
Ministère de l'Education
Clôture des soumissions: 11.00 a.m., H.N.E., 4 février 1966.

Projet no 428
1 Rectifieuse Hydraulique de Surface
Institut de Technologie (Lauzon, Qué.)
Ministère de l'Education.
Clôture des soumissions: 11.00 a.m., H.N.E., 8 février 1966.

Projet no 429
1 Affuteuse à Outils et à Fraises
Ecole de Métiers de Bonaventure (Bonaventure)
Ministère de l'Education.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M., H.N.E., 8 février 1966.

Projet no 430
1 Fraiseuse Verticale No 2
Ecole de Métiers (Jacques-Cartier)
Ministère de l'Education.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M., H.N.E., 9 février 1966.

Projet no 431
1 Tour à Metal Type industriel
Ecole de Métiers (Amos)
Ministère de l'Education.
Clôture des soumissions: 11.00 A.M., H.N.E., 8 février 1966.

Projet no 435
Peinture Blanche a Démarcation.
Ministère de la Voirie
Service Technique de la Circulation - Québec & Montréal.

Sont admis à soumissionner les détaillants de peinture opérant dans l'une des divisions administratives du ministère de la Voirie et reconnus comme distributeurs autorisés de manufacturiers de la Province de Québec.

Clôture des soumissions: 11.00 a.m., H.N.E., 15 février 1966.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 871 Chemin St-Louis, Québec.

Le Directeur,
Georges Bussières.

LA LOI DE FAILLITE — SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de la faillite de:

BERTHIER BOX & LUMBER LIMITED,
93 rue De Bienville,
Berthierville,
Cté Berthier, P. Qué.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un chèque visé de 20% de l'offre et portant la mention de: "Soumission - BERTHIER BOX & LUMBER LIMITED", seront reçues au bureau de Paul-C. Perras, Syndic, 204 ouest, rue Notre-Dame, Suite 49, Montréal, P. Que., jusqu'à JEUDI, le 3 février 1966, à 12:00 heures de l'avant-midi, pour l'achat de l'actif suivant, en bloc ou en lots séparés:

LOT 1 - OUTILLAGE (Scies rondes, Sableuses électriques portatives, Tournevis électriques portatifs, Horloge à poinçonner, Serre-joints, Charriots de chaufferie, etc.) ..... $ 4,593.80

LOT 2 - MACHINERIE (Sableuse, Mortoiseuse, Machine à tenon, Banc de scie, Corroyeur, Presse à portes, Bancs de scies portatifs, Emboutteur à boîte, etc.) 24,711.00

LOT 3 - MOBILIER DE BUREAU (Machine à cheque, Filieres en métal, Classeur McBee, Tentures, Paniers à correspondance, Bureaux, Chaises, Machine à additionner, Machines à facturer, Tables à dessin, etc.) 3,219.50

LOT 4 - MATERIEL ROULANT Dodge - 1961 - V-6 - Station Wagon - Camion Chevrolet - Pick up - 1964 - 1 tonne - Camion Dodge - 1962 - V-8 - Double roue. VALEUR 5,700.00

LOT 5 - IMMEUBLES (terrains et bâtisses)

Atelier de menuiserie, 2 étages, Dimensions approximatives 60'x180', Fondation en ciment, Monte-charge avec moteur 3 H.P., Système électrique: 550-220-110, etc.,.

Bureau adjacent à l'atelier de menuiserie, Dimensions 31.5'x55', 2 étages.
1er etage - Bureau de comptabilité - Bureau du gerant, Bureau de secrétariat avec salle d'échantillon
2e etage - Salle à dessin.

Bâtisse - 1 etage en briques mesurant approximativement 50'x 50' avec annexe 25'x30' pour bouilloire avec pompe d'alimentation

3 Bâtisses - en blocs de ciment, mesurant approximativement 25'x60' servant de sechoir à bois, avec equipement de 5 eventails, Moteur 15 H.P. et compresseur à air avec contrôle automatique "Type Moore"

5 Hangars pour entreposage de bois.

Terrain - mesurant approximativement 109,343 pieds carrés pour les bâtisses ci-haut énumérées ainsi que la cour de service.

17 terrains - Subdivisés et cadastrés

(Le tout sujet à hypothèque de $24,000.00 remboursable semi-annuellement à raison de $1,000.00 chaque versement en plus des intérêts au taux 6½% calculés sur le solde echu et payable également 2 fois par année.) VALEUR 63,500.00

Pour l'inspection de l'actif s'adresser sur les lieux au numéro 93 rue De Bienville, à Berthierville, Cté Berthier, P. Qué., L'UNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI, les 24, 25, 26, 27 et 28 janvier 1966, entre 9:00 heures de l'avant-midi et 5:00 heures de l'après-midi.

Le syndic et les inspecteurs se réservent le droit de rejeter toutes ou chacune des soumissions.

L'acquéreur s'engage à payer, en sus du prix de l'achat, toute taxe ou droit exigible, selon le cas, approprié à la vente de l'actif concerné.

Pour de plus amples informations, s'adresser au bureau du soussigné.

Daté à Montreal, ce 21e jour de janvier 1966.

PAUL-C.PERRAS,
Syndic.

Bureau de:
PAUL-C. PERRAS, Syndic,
204 ouest, rue Notre-Dame,
Suite 49,
Montréal, P. Qué.
TEL.: 842-1119

M. Ph. Fortin

Monsieur Philippe Fortin, président de P. Fortin Inc. de Giffard, est décédé le 24 janvier, à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, à l'âge de 69 ans et 10 mois. Ancien marguillier, fondateur de l'Avenir du Québec, ancien directeur de l'Association des Marchands Détaillants, membre des Epiciers Unis Inc., il était membre des Chevaliers de Colomb conseil 2721.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Marie-Anne Nolin, ses fils, filles, belles-filles et gendres: MM. et Mmes Philippe Vézina (Simone), Patrick Martel (Cécile), Odilon Côté (Jeannette), Gérard Fortin (Cécile Roberge), Florient Francoeur (Marielle), Jean-Paul Fortin (Carmelle Bélanger), Marcel



Fortin (Micheline Ferland); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Alfred Fortin, président de Claro Ltée, Mme veuve Henri Parent (Christiane), M. et Mme Roméo Fortin (Marguerite Boutet), M. Ozéa Gosselin, Mme veuve Paul-Emile Fortin, Mme veuve Cérile Nolin, M. et Mme Adélard Nolin, de Montréal, M. et Mme Alfred Nolin, M. Ovila Nolin, de New York, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Wilbrod Robert, 3221 Chemin Royal, Giffard.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures en l'église de St-Ignace de Loyola, à Giffard.

L'inhumation suivra au cimetière paroissial. —

M. J.-C. Bolduc

M. Jean-Claude Bolduc, employé de la brasserie Molson à Lévis, époux de dame Edith Bédard, est mort accidentellement le 21 janvier, à Granby, à l'âge de 37 ans. Il demeurait au 72, rue St-Antoine. Lévis.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils, Denis et Serge; sa belle-mère, Mme Emile Bédard, de Saint-Téles-phore; sa tante, Mme Jean-Charles Lapointe, de Bienville; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Gérard Bolduc (Françoise Sawyer) et Paul Swyer (Françoise Bolduc), de Lévis; MM. et Mmes René Bolduc (Marguerite Jean) et Maurice Bolduc (Marguerite Jean) et Maurice Bolduc (Marguerite Lamonde), de Bienville; M. et Mme Laval Leclerc (Madeleine Bolduc), de Lyster; MM. et Mmes Paul Ruel (Jeannette Bédard) et Robert Bédard (Thérèse Bédard), de Lévis; Mlle Gemma Bernier, de Québec.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Gilbert & Turgeon, Ltée, 58, avenue Bégin, Lévis. Les funérailles auront lieu mardi, en l'église Christ-Roi de Lévis, et l'inhumation au cimetière Mont-Marie. —

M. Ed. Lafleur

Monsieur Edmond Lafleur, courtier en assurances, époux de dame Marie-Agnès Rousseau, est décédé le 24 janvier, à l'âge de 69 ans. Il demeurait au 2116, Chemin Sainte-Foy.

Outre son épouse, monsieur Lafleur laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille: Dr et Madame J.-Claude Lafleur, de Saint-Apollinaire, ainsi que ses petits-fils Michel et Martin Lafleur.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 1025 Rout de l'église, Sainte-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi à Saint-Apollinaire. —

M. Benoît Bédard

M. Benoît Bédard, époux de dame Juliette Breton, est décédé le 22 janvier à l'âge de 48 ans et 3 mois. Il demeurait au 130, rue Chevrière, Québec.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses beaux-parents, M. et Mme Gaudiose Breton; ses frères, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs; MM. et Mmes Fernand Thomas (Marie Goulet), Jean-Paul Bédard (Yvonne Demers), Wilfrid Alain (Louisette Bédard), Antoine Gagnon (Germaine Breton), Jean-Paul Côté (Rose Breton), Georges Breton (Emma Brousseau), P.-H. Robitaille (Agathe Breton), Roland Labrecque (Fernande Breton) et Maurice Breton (Florence Rousseau), Mlles Annette et Alice Breton ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Sylvio Marceau, Inc., 270, Marie de l'Incarnation. Les funérailles auront lieu mardi, en l'église du Sacré-Coeur de Jésus, et l'inhumation au cimetière Saint-Charles.

Décès

BERUBE — A Lévis, le 23 janvier 1966, à l'âge de 91 ans, est décédée Dame Lidia Racine, épouse de feu Alfred Bérubé, demeurant au 18 Côte Labadie, Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Gauthier Ltée au no 25 Avenue Bégin, Lévis, à 8.45 hres pour l'église N.-D. de Lévis et de là au cimetière St-Charles à Québec.

BLANCHET — A Québec, le 22 janvier 1966, à l'âge de 75 ans et 4 mois, est décédé M. François Blanchet, époux de feu dame Marie-Louise Ouellet, demeurant à 6520, Boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 26, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 6456, boulevard Henri - Bourassa, Charlesbourg, à 9.50 heures pour l'église Saint - Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière de Charlesbourg.

Le trajet se fera en automobile.

BOUCHARD — A l'hôpital Notre - Dame - du - Chemin, le 23 janvier 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Agnès Rochette, épouse de M. Eugène Bouchard, demeurant à Pont - Rouge.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ du salon funéraire Julien & Fils Enr. à Pont - Rouge, à 8.45 heures, pour l'église de Pont - Rouge et de là au cimetière paroissial.

BOYTE — A Québec, le 21 janvier 1966, à l'âge de 73 ans 6 mois, est décédée dame Aline Gilbert, épouse de feu M. Georges Boyte, demeurant au 1436, Notre-Dame Ancienne-Lorette.

Les funérailles auront lieu mardi 25 janvier à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée No 1290 1re Avenue, à 8h.45 pour l'église Saint-Fidèle et de là au cimetière Saint-Charles. Trajet en automobiles.

COUILLARD — A Montmagny, le 23 janvier 1966, à l'âge de 50 ans, est décédé subitement M. Roméo Couillard, propriétaire des cinémas Taché et Lafontaine, Montmagny, époux de feu dame Simone Beaumont.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ du salon mortuaire Marcel Rueliand, 31, rue de la Fabrique, à 9.45 heures, pour l'église Saint - Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial.

DORVAL — A l'hôpital Général, le 24 janvier 1966, à l'âge de 92 ans et 3 mois, est décédée Mlle Marie - Louise Dorval, fille de feu Joseph Dorval et de feu dame Félicité Rousseau, demeurant à 383, Saint - Mathias.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 27, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie - de - l'Incarnation, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Sauveur et de là au cimetière Saint - Charles.

FORTIN — A l'hôpital l'Enfant-Jésus, le 24 janvier 1966, à l'âge de 69 ans et 10 mois, est décédé M. Philippe Fortin, propriétaire d'alimentation Fortin, Giffard époux de Dame Marie-Anne Nolin, demeurant au 3098 Ave Royale, Giffard.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert, Inc., au no 3221 Avenue Royale, Giffard, à 8.45 hres pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.

GIRARD — A Québec, le 24 janvier 1966, à l'âge de 84 ans et 4 mois, est décédée dame Azilda Brassard, épouse de feu J. - Amable Girard, demeurant à 2081, chemin de la Canardière.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 28, à 9 heures.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, rue Bardy, angle Canardière, à 8.55 heures, pour l'église Saint - Pascal de Maizerets et de là au cimetière Saint - Charles.

GUIMONT — A Sainte - Marie de Beauce, le 23 janvier 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé accidentellement M. Maurice Guimont, employé à la Faculté des Sciences de l'Université Laval, époux de dame Thérèse Blondeau, demeurant à 720, Calixa Lavallée.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 27 janvier, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, avenue Marguerite - Bourgeoys, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Sacrement et de là au cimetière Saint - Charles.

Le trajet se fera en automobile.

LAFLEUR — A Ste-Foy, le 24 janvier 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Edmond Lafleur, courtier en assurance, époux de Dame Marie-Agnès Rousseau, demeurant au 2116 Chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi le 27 janvier à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée au no 1025 Route de l'Eglise à 9.45 pour l'église St-Apollinaire et de là au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobile.

LEGARE — A Québec, le 24 janvier 1966, à l'âge de 72 ans et 6 mois, est décédé M. Louis Légaré, employé civil, époux de dame Angeline Trépanier, demeurant à 20, Saint - Félix, Cap - Rouge.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires de la Cie Hubert Moisan, 253 Est, rue Saint - Joseph, à 9.30 heures, pour l'église de Cap-Rouge et de là au cimetière Saint-Charles.

MARCIL — A Sainte - Foy, le 24 janvier 1966, à l'âge de 11 ans, est décédé accidentellement Guy, fils de M. Aimé Marcil.

Un libera sera chanté mardi, à 3.30 heures p.m.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'Eglise, Sainte - Foy, à 2.45 heures, pour l'église Notre - Dame - de - Foy et de nouveau exposé à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils jusqu'à mardi soir, 10.30 heures, d'où il sera transporté à la résidence funéraire Urgel Bourgie, coin Wellington et Eagan, Verdun, Montréal.

MASSE — A Québec, le 22 janvier 1966, à l'âge de 61 ans et 10 mois, est décédé M. J. - Albert Masse, époux de dame Antoinette Fortier.

Les funérailles auront lieu mardi, le 25 janvier, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8.45 heures, pour l'église Saint - Pascal de Maizerets et de là au cimetière Mont Marie, de Lévis.

Le trajet se fera en automobile.

PARADIS — A Montréal, le 21 janvier 1966, à l'âge de 72 ans et 10 mois, est décédée Dame Kathleen Hull, épouse en premières noces de feu Dr O.-A. Gagnon F.R.C.S., et en deuxièmes noces de M. Robert

Jean-Eudes Dubé

Un ministère fédéral de la Culture et de l'Education

OTTAWA (PC) — Le député libéral de Restigouche-Madawaska, M. Jean-Eudes Dubé, a proposé, hier, aux Communes, la création d'un ministère fédéral de l'Education et de la Culture.

Participant au débat sur le Discours du Trône, M. Dubé a dit que l'un des sujets qui revient le plus souvent dans le Discours du Trône, c'est l'aide fédérale à l'éducation.

"A mon avis, dit-il, le principe de base dans ce domaine, c'est que l'éducation est le droit de tout jeune Canadien et non pas le droit exclusif d'une association, d'une institution ou d'un gouvernement."

Selon lui, la pauvreté que le gouvernement s'est engagé à combattre trouve sa racine principale dans l'ignorance. "Notre premier combat doit donc être mené au front, sur les lignes d'avant, dans les tranchées de l'éducation."

"Afin de mener à bien ce combat, de coordonner les initiatives actuelles et de protéger les droits constitutionnels des minorités, le gouvernement se doit, à mon avis, de former un ministère de l'Education et de la Culture."

Selon M. Dubé, ce ministère fédéral remplirait une double fonction, soit de protéger les droits des minorités et de coordonner la ramification complexe des initiatives fédérales dans plusieurs ministères qui touchent directement et indirectement à la culture et à l'éducation.

AUCUN DROIT EXCLUSIF

Le député a ajouté que les provinces n'ont pas le droit exclusif de légiférer en matière d'éducation.

"Ce droit, dit-il, est assujetti à quatre limitations. La troisième de ces limitations accorde un droit d'appel au gouverneur général en conseil, c'est-à-dire au gouvernement fédéral. La quatrième disposition limitative autorise le Parlement du Canada à légiférer dans le domaine de l'éducation dans le but de venir en aide à des minorités lésées dans leurs droits."

M. Dubé a ajouté que le gouvernement fédéral dépense déjà chaque année des millions de dollars dans les domaines de la culture et de l'éducation.

"Je prétends également, dit-il, que l'assistance fédérale ne signifie pas un monopole fédéral. Un ministère fédéral de l'Education et de la Culture remplirait une double fonction: protéger les droits des minorités et coordonner l'assistance fédérale à l'éducation et à la culture, tout en respectant le principe fondamental que l'éducation est le droit de tous les Canadiens."

SERVICE FERROVIAIRE

M. Dubé a aussi profité de l'occasion pour se plaindre du service ferroviaire accordé à la région de Madawaska. "Il est presque incroyable, a-t-il dit, que la ville d'Edmundston, avec une population de 14,00[illegible] âmes et le comté de Madawaska, avec 39,000 âmes, ne soient servis que deux ou trois fois par semaine durant l'hiver et pas du tout le reste de l'année. Il a qualifié la situation d'anormale et déclaré que la population a "fini de patienter". Aux autorités du C.N. qui déclarent souvent que le service réclamé ne serait pas rentable, M. Dubé a répliqué que les contribuables de sa région financent pourtant d'autres exploitations déficitaires du C.N.

Le député de Québec-Est s'opposera au changement du nom de son comté

OTTAWA (PC) — Le député libéral de Québec-Est, M. Gérard Duquet, a annoncé, hier, qu'il s'opposera au changement du nom proposé pour la circonscription électorale de Québec-Est par la commission de revision des limites des circonscriptions électorales.

La commission propose que le nom de Québec-Est soit changé en celui de Limoilou.

"Je crois, dit M. Duquet, que l'on devrait conserver le nom de Québec-Est qui est un nom historique puisque parmi les députés illustres qui ont représenté cette circonscription se trouvent le sénateur Thibodeau, le très honorable Sir Wilfrid Laurier, le très honorable Ernest Lapointe, le très honorable Louis Saint-Laurent et d'autres qui ont laissé un souvenir impérissable dans l'histoire politique de notre pays et pour d'autres raisons que je saurai faire valoir en temps et lieu."

En plus de vouloir respecter la signification historique du nom actuel de la circonscription de Québec-Est, M. Duquet craint que si le nom était changé, il y aurait possibilité de confusion avec la délimitation d'une circonscription provinciale et les limites de la ville de Limoilou.

La motion de M. Duquet est signée par 10 députés, comme la loi l'exige.

Benson veut des crédits supplémentaires

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral du Revenu, M. Edgar J. Benson, a demandé lundi aux Communes des crédits supplémentaires au budget des dépenses, s'élevant à $234,976,348. Pour l'année fiscale en cours, le budget des dépenses s'établira maintenant à $7,825,903,439.

De plus, en tant que président du Conseil du Trésor, M. Benson a demandé aux Communes d'approuver $42,350,001 en prêts, investissements et avances, ce qui porte le total de ce chapitre des finances, pour l'année fiscale se terminant le 31 mars prochain, à $348,535,101. Ces dernières sommes ne sont pas incluses dans les dépenses budgétaires, parce que le gouvernement s'attend à ce qu'on les lui remette.

Le crédit supplémentaire le plus important va aux chemins de fer. Il est de $70,000,000, soit le montant du remboursement annuel promis aux compagnies afin qu'elles maintiennent les prix de transport des marchandises tels qu'en 1958.

Un autre crédit de $54,000,000 doit être distribué aux provinces pour payer une partie des travaux d'hiver. Pour divers travaux de réparation et d'amélioration entrepris durant l'hiver par certains ministères, il y aura $25,000,000. Un montant de $15,000,000 doit être versé au bureau de l'aide extérieure.

M. Benson a également présenté d'autres prévisions de dépenses, pour 1965-1966, déjà soumises l'été dernier, mais non approuvées par les Communes et le Sénat, avant la dissolution du Parlement survenue avec l'annonce des élections générales du 8 novembre.

QUELQUES CREDITS

Ces derniers crédits et les précédents doivent finalement recevoir l'approbation des Communes.

Parmi les prévisions de dépenses soumises lundi, on note:

— Aide aux éleveurs du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario pour leur permettre d'acheter du fourrage: $7,750,000;

— Aide aux cultivateurs du Québec dans les régions du Lac-Saint-Jean et d'Abitibi-Témiscamingue à la suite des dommages causés par la sécheresse: $1,000,000;

— Aide aux Indiens: $2,000,000;

— Contribution volontaire spéciale du Canada aux Nations unies: $4,280,000;

— Contribution du gouvernement canadien comme employeur aux régimes de retraite fédéral et du Québec: $3,550,000;

— Paiements à venir de $500 accordés comme boni sur les maisons construites durant les mois d'hiver: $17,000,000.

$5,000

Serais intéressé à emprunter $5,000. Collatéral excellent. Communiquer, entre 7h. et 9h. p.m., à

656-6755 M. Bluteau

Frais interurbains acceptés.

LOGÉS COMME DES SEIGNEURS

POUR LE MÊME PRIX QU'AILLEURS

à la

PLACE DES SEIGNEURS

4e Avenue à Charlesbourg (angle 41e Rue)

Appartements entièrement chauffés à l'électricité!

Un thermostat permet un contrôle de température dans chaque pièce!

Le coût du chauffage et de l'électricité est inclus dans le prix du loyer.

A l'extérieur: piscine et "barbotteuse" pour enfants, golf miniature et terrain de stationnement avec prises de courant pour chauffe-moteurs.

COUILLARD ENTREPRISES INC., 4e Avenue à Charlesbourg, téléphone: 626-3513, vous invite à visiter la Place des Seigneurs à Charlesbourg.

Il faut changer la constitution du Congrès du travail

MONTREAL (PC)—Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, et le directeur québécois des Métallos, M. Jean Gérin-Lajoie, sont d'avis qu'il "faut changer la constitution du Congrès du travail du Canada."

Ils ont fait cette déclaration en commentant les sanctions imposées par le C.T.C. aux Métallos parce que ceux-ci ont recruté les membres d'une autre union du C.T.C. à la Canadian Iron Foundries de Trois-Rivières.

Ils ont affirmé tous les deux que la question des pactes de non-agression entre syndicats affiliés au C.T.C. devra être soulevée au prochain congrès biennal du C.T.C. qui s'ouvrira le 25 avril à Winnipeg. Ils ont ajouté que les délégués du Québec verront à poser le problème.

Mardi dernier, le C.T.C. imposait des sanctions au syndicat des Métallos qui groupe 140,000 membres au Canada, parce qu'ils avaient enlevé les 500 ouvriers de Canadian Iron Foundries à l'union des mouleurs.

Jeudi dernier les employés du C.I.F. adoptaient quasi unanimement les dernières offres faites par leur employeur au terme des négociations menées par les Métallos et un nouveau contrat de travail fut signé.

Selon M. Gérin-Lajoie, les Métallos ont obtenu pour les employés de Canadian Iron Foundries, en une seule négociation, une augmentation plus considérable que les augmentations accumulées obtenues par les mouleurs en 10 ans.

Avec leur nouveau contrat les employés obtiennent une augmentation de salaire de 58 cents l'heure, plus 27 cents en avantages sociaux alors que les mouleurs, selon M. Gérin-Lajoie, n'avaient obtenu de 1955 à 1965, au total, qu'une augmentation de 55 cents l'heure.

DOUTE

M. Gérin-Lajoie a reconnu qu'en vertu de la constitution du C.T.C., les Métallos n'auraient pas dû "voler" les membres des mouleurs. Mais il a affirmé, lors d'une conférence de presse, que malgré les conclusions contraires d'un comité d'enquête spéciale du C.T.C., si les Métallos n'avaient pas aidé les employés du C.I.F., ceux-ci seraient passés à la C.S.N.

Il a mis en doute la compétence de deux des trois enquêteurs du C.T.C. en ce qui concerne les sentiments des travailleurs québécois, notant que ces deux personnes dirigent des unions qui ont perdu au total 5,300 membres québécois au profit de la C.S.N. en 1964.

"Les métallos n'ont aucunement l'intention de s'excuser de leur geste à Trois-Rivières", a dit M. Gérin-Lajoie.

M. Louis Laberge a reconnu de son côté que la F.T.Q. était au courant du "maraudage" mené par les Métallos contre les mouleurs à Trois-Rivières et y donnait son entier appui.

La F.T.Q. et la C.S.N. formeront un front commun

MONTREAL (P.C.) — La Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux ont posé, hier soir, un geste important et probablement unique dans l'histoire du syndicalisme ouvrier au Québec.

Les deux centrales ont en effet avisé la Bourse de la construction de Montréal qu'elles ont décidé de former un "front ouvrier commun dans la construction à Montréal et en banlieue."

Un comité de dix membres, cinq de chaque centrale, négociera une convention collective unique pour les 50,000 ouvriers de l'industrie de la construction dans la région de Montréal. M. Louis Laberge, président de la F.T.Q., et M. Marcel Pépin, président de la C.S.N., ont tous deux laissé entendre que les deux centrales pourraient s'unir de la sorte pour représenter en commun des ouvriers en d'autres domaines de l'industrie au Québec.



BONNES NOUVELLES! POUR LES DAMES QUI DESIRERAIENT MAIGRIR DES HANCHES...

● MAINTENANT... Plusieurs femmes remercient la science moderne qui peut dès à présent les aider à réduire le volume de leur taille, hanches, ventre et cuisses à de meilleures proportions. COMMENT? AVEC RELAX-A-CIZOR. Et ce sans effort...sans perte de poids. Vous vous REPOSEZ quelque temps, en employant votre RELAX-A-CIZOR et ces exercices tonifient les muscles relâchés de ces régions!

● EMPLOYE REGULIEREMENT RELAX-A-CIZOR REDUIT HABITUELLEMENT LE VOLUME DE VOS HANCHES, TAILLES, VENTRE ET CUISSES A DE MEILLEURES PROPORTIONS. Vos muscles, ramollis par le manque d'exercice, se détendent. En même temps, vos muscles acquièrent toute l'ampleur que votre constitution requiert!

● GRATUITEMENT DECOUVREZ COMMENT REDUIRE VOS MENSURATIONS DE HANCHES, TAILLE, VENTRE ET CUISSES AVEC le sensationnel RELAX-A-CIZOR. Envoyez ce bon pour obtenir gratuitement une copie de "Comment améliorer la taille des femmes de plus de 18 ans."

RelaxAcizor

GRATUITEMENT

RELAX-A-CIZOR of Canada Ltd.
Dépt 10-59-07
Suite 316, 57 rue Bloor ouest,
Toronto, Ont.
Veuillez m'envoyer gratuitement les renseignements sur la façon de maigrir des hanches, taille, ventre et cuisses. Sans frais, Sans obligation.
☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.
Nom .....
Adresse .....
Ville.....Prov .....
Tel .....
☐ si moins de 18 ans
☐ si plus de 18 ans
6012.4 64-23.10

MAGASIN A LOUER

Libre le 1er mai. Rue St-Jean, côté nord, près du Carré d'Youville. Superficie: 1,000 pi. 525-9833

FAMEUX COURS DE CONFIANCE EN SOI

de

L'INSTITUT DE PERSONNALITE DE QUEBEC

Une autre série de cours débutera mercredi le 26 janvier à 8h. p.m.

Pour inscription, rendez-vous lundi le 24 ou mardi le 25 janvier à 8h. p.m. à la suite 36, au Palais Montcalm, à Québec.

Pour réservations, signalez: 529-0395



Que pensez-vous d'une assurance enregistrée qui donne droit à une réduction d'impôt?

M. Vincent:
S'il y a de telles polices, ça ne peut être qu'une bonne chose.

Interviewer:
Eh bien, toute police d'assurance Mutual Life, sauf l'Assurance temporaire, peut être enregistrée. Aux termes de la Loi actuelle de l'impôt, la partie «épargne» de votre prime, jusqu'à concurrence de 20 pour cent de votre salaire, peut être déduite de votre revenu imposable.

M. Vincent:
Il me semble que tout le monde devrait savoir ça.

Interviewer:
Bien sûr! Surtout ceux qui doivent eux-mêmes se créer un fonds de retraite. Même ceux qui participent déjà à un fonds de pension enregistré par leur employeur peuvent profiter encore d'autres réductions d'impôt.

M. Vincent:
C'est bon à savoir ça aussi. J'aimerais bien me renseigner là-dessus. Où puis-je m'adresser?

Interviewer:
Vous n'avez qu'à téléphoner au représentant de la Mutual Life du Canada. Cependant, pour avoir droit à une réduction d'impôt pour 1965 vous devez présenter la demande d'enregistrement de votre assurance d'ici la fin de février.

MLSS-12AF

La Mutual Life

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA
FONDÉE EN 1869 / SIÈGE SOCIAL: WATERLOO, ONT.

SUCCURSALES – QUEBEC: 350 est boulevard Charest, Tél.: 522-4047
845 ouest rue Saint-Cyrille, Tél.: 681-4157